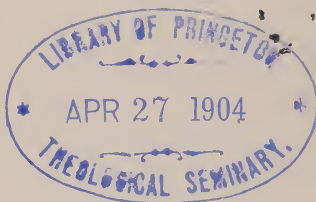

LIBRARY OF PRINCETON
APR 27 1904
THEOLOGICAL SEMINARY.

# HISTOIRE

DE LA

# LIBERTÉ RELIGIEUSE

Paris. — Imp. de P.-A. BOURDIER et Cie, rue Mazarine, 30.

# HISTOIRE

DE LA

# LIBERTÉ RELIGIEUSE

EN FRANCE

ET DE SES FONDATEURS

PAR

J.-M. DARGAUD

Credidi, propter quod locutus sum.
Ps. CXV.

TOME TROISIÈME

PARIS
CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
28, QUAI DE L'ÉCOLE

1859

# HISTOIRE

DE

# LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

EN FRANCE

# ET DE SES FONDATEURS

## LIVRE QUATORZIÈME

Le calvinisme se dégage et se prononce. — Contre la liberté de conscience : le roi d'Espagne, le pape, les Guise, le clergé, le peuple ; pour la liberté de conscience : le tiers état, les lettrés, une partie de la noblesse, les Bourbons et les Châtillon. — Antoine de Bourbon, Jeanne d'Albret, le prince de Condé. — Les trois Coligny. — Le chancelier de L'Hôpital. — Catherine de Médicis, Charles IX, le duc d'Anjou, le duc d'Alençon. — Machiavel. — Son portrait. — Les états d'Orléans. — Le vidame de Chartres. — Impopularité des Guise dans la noblesse. — Les trois ordres. — Leurs orateurs. — Quintin. — Sa mort. — Conduite de L'Hôpital. — Ruses de la reine mère avec les états généraux.

L'opposition aux Guise s'avançait à flots immenses et tumultueux. Elle avait retrouvé les clameurs du pamphlet. Les députés aux états se croisaient sur toutes les routes et se dirigeaient vers Orléans. D'Andelot y était arrivé de Bretagne, le connétable, de l'Ile-de-France où il avait si habilement temporisé. Aux barrières d'Orléans, le con-

nétable de Montmorency à cheval, tout couvert encore de poussière, entouré d'une escorte de huit cents gentilshommes, fit appeler les commandants des portes de la ville, puis il les cassa, les dispersa, les chassa comme Lorrains, leur criant de sa voix la plus rude que le roi n'avait pas besoin d'eux, qu'il avait assez pour bouclier de l'amour de son peuple. C'était reprendre révolutionnairement les fonctions de connétable. Le duc de Guise, qui avait nommé et placé tous ces commandants, se plaignit de l'acte de Montmorency et le releva hautement. « C'était, disait-il, un attentat contre la discipline et une brutalité contre l'armée. » La reine mère, malgré l'indignation du duc, donna raison au connétable. Le duc redoubla de précautions. Il ne sortit que bien accompagné. Le connétable de Montmorency, l'amiral de Coligny, le roi de Navarre avaient aussi chacun une armée de noblesse avec eux. Chaque jour déchaînait un danger. Orléans pouvait devenir à tout moment un champ de bataille. Catherine, qui avait du goût pour l'anarchie des esprits, craignait celle des rues. Elle ne rendit la liberté à Condé que sur la parole du prince qu'il partirait inopinément et à l'insu de ses amis pour La Fère. Condé, de plus, dans cette cité pleine de factions, eût certainement déterminé une explosion et peut-être un embrasement universel. La reine fut sage d'éloigner le prince. Elle gagna aussi le connétable et l'engagea doucement à modérer l'amiral de Coligny et le roi de Navarre. Le connétable s'y prêta volontiers, mais son influence n'était plus la même sur la noblesse.

Cette noblesse avait changé. La passion religieuse l'avait envahie. Elle n'était plus ni française, ni connétabliste, ni antilorraine. Elle était catholique ou protestante, et, selon l'une ou l'autre couleur, pour ou contre les Guise.

La noblesse de la renaissance était loin des mœurs de l'aristocratie féodale qui n'ont pas été assez dévoilées dans leurs monstrueux désordres. L'imagination même n'a pas creusé jusqu'à la réalité à travers les larmes et le sang du moyen âge. Une telle histoire aux cent mille châteaux, dont beaucoup avaient leurs Nérons, leurs Tibères germains, leurs Caprées barbares, leurs places de Grève, leurs cachots et leurs oubliettes, une telle histoire, si elle était faite avec vérité, serait une histoire d'horreurs, d'exactions, de rapines, d'assassinats, de raffinements soit de débauche, soit de cruauté.

Dieu, qui ne se retire jamais du monde, avait permis, dès avant le seizième siècle, une transformation des nobles par la chevalerie. Ils avaient conçu un idéal d'honneur et d'amour qui les distinguait de leurs pères.

Le connétable était le chef de cette noblesse, bien grossière encore, quoique polie déjà par une civilisation moins imparfaite. Les guerres de religion qui allaient surgir la lui enlevèrent et la retrempèrent dans de nouvelles férocités. Seulement ces férocités furent moins abjectes, en cessant d'être individuelles. Elles empruntèrent quelque grandeur à leur cause.

Le calvinisme, sorti tout brûlant du luthéranisme, avait couvé sous la cendre des bûchers pendant les

règnes de Henri II et de François II. A l'avénement de Charles IX, les consciences comprimées dans les poitrines ne demandaient qu'à éclater. La soif de Dieu était partout. Les cœurs avaient des pressentiments de martyre et d'héroïsme; les voix, d'éloquence; les bras, de batailles sacrées.

Le protestantisme ne se bornait plus comme autrefois à des gens de lettres, à des savants, à de riches bourgeois; il avait pénétré jusqu'à un certain point dans le peuple. Il avait surtout gagné le patriciat.

Les nobles sentirent à leur tour le vent de Dieu à leur visage. Les uns furent précipités de leurs coursiers avec leurs armures de fer comme Paul sur le chemin de Damas; les autres furent lentement convaincus par la prédication ou par la méditation des Écritures. Il y en eut qui virent dans le triomphe des idées nouvelles la roue de leur propre fortune. Plusieurs cherchèrent le salut de ce côté; d'autres, la gloire; d'autres, les dépouilles. Ceux qui abhorraient le clergé, qui convoitaient ses richesses, et c'étaient les plus nombreux, se promettaient d'assouvir tout ensemble leur haine et leur cupidité.

Toutes ces passions diverses, généreuses ou viles, rattachaient de toutes parts la noblesse à la réforme. Les gentilshommes n'eurent plus de scrupule, lorsqu'ils eurent à leur tête l'amiral de Coligny avec ses deux frères, d'Andelot et le cardinal Odet. La jeune reine de Navarre acheva de les rallier par son exemple. Le prince de Condé, beau-frère de Jeanne d'Albret, eut comme elle l'audace de sa foi.

Les huguenots reconnurent dès lors pour chefs les

Châtillon et les Bourbons. Leur zèle et leur sécurité s'en accrurent. Ils ne craignirent plus rien à la lueur de telles épées et de tels noms. Sans cesser de se réunir en secret, ils s'assemblèrent en public. Le Pré-aux-Clercs était alors la promenade favorite des Parisiens, comme le fut depuis le Cours-la-Reine. Cette promenade s'étendait jusqu'à la Seine, qui n'était pas enfermée encore entre ses parapets de pierre et ses quais de granit. Ses rives nues ressemblaient à celles de la Tamise à Londres et n'en étaient que plus attrayantes par leur verdure et par leur fraîcheur. C'est là, près du fleuve, que les huguenots se donnaient rendez-vous pour chanter les psaumes traduits par Marot en vers français. La reine de Navarre avait autorisé plus d'une fois ces concerts par sa présence. Elle y avait entraîné même son mari Antoine de Bourbon.

Ce fut une dérision pour les uns, pour les autres une abomination. Les partisans de la maison de Guise ayant troublé par leurs moqueries ces exercices qui tenaient autant de la faction que de la piété, il y eut des duels meurtriers. Le roi Henri II, pour éviter de plus grands désordres, avait défendu ces chants et ces réunions.

Chassés du Pré-aux-Clercs, les huguenots s'étaient repliés dans leurs conciliabules clandestins. Ils en avaient à Paris et en province.

Les apôtres de Calvin et de Bèze faisaient leur travail souterrain. Ils allaient de maison en maison dans les villes, de chaumière en chaumière, de château en château dans les campagnes. Tantôt ils s'insinuaient

par des entretiens, tantôt ils s'imposaient par des conférences. D'autres fois, si les circonstances le permettaient, ils prêchaient en plein air, soit au bord d'un pâle étang, soit dans la clairière d'un bois, soit à la lisière d'une lande déserte. Leurs auditoires, d'abord imperceptibles, étaient devenus innombrables. Ils attiraient à eux toutes les classes, depuis les derniers paysans jusqu'aux plus grands seigneurs. Ils venaient à ce moment précis où le cœur de l'humanité était stérile comme le rocher et ils en faisaient jaillir des sources vives. Ils traçaient une image nouvelle de « Celui qui est. » Ils tonnaient contre les vices, les crimes, les spoliations, les adultères. Ils suscitaient la charité, la foi, l'espérance. Ils répandaient et secouaient le feu dont ils étaient consumés et qui embrasait pour Dieu les multitudes.

Lorsque ces heures saintes sonnent dans le temps, le monde se renouvelle. Ce n'est pas la vérité complète qui apparaît; mais quand un idéal est épuisé, c'est un autre idéal vers lequel on prend un essor inconnu.

Là est tout le secret de l'enthousiasme inexprimable qui accueillait les premiers missionnaires de la réforme. Les peuples endormis dans les ténèbres se réveillaient à la lumière. Fatigués du pape et de Rome, une douce chaleur courait dans leurs veines sous le verbe des prédicateurs. Une atmosphère radieuse les environnait, un parfum moral, un éblouissement religieux les pénétraient. Hélas ! les passions étroites, impitoyables se mêlaient à ce grand sentiment dans ces hommes terribles du seizième siècle

et les emportaient vers les luttes et vers les massacres, tandis que la jeune et robuste nature, faite pour subsister, les regardait passer du milieu de ses vallées et sur ses montagnes, qu'ils devaient bientôt fouler du sabot de leurs chevaux de guerre et rougir de leur sang.

Sondons un peu cette grande date des états d'Orléans. C'est la fin d'un règne et le commencement d'un autre règne. C'est un monarque enfant, un prince mineur tel que Charles IX dirigé par une mère énigmatique telle que Catherine de Médicis.

Les guerres de religion ne tonnent pas encore, mais elles sont proches. Elles s'agitent dans les esprits. Elles ont des origines lointaines. Elles remontent, selon l'entrelacement nécessaire, des effets aux causes, jusqu'à Luther et à Calvin. Ces grands théologiens de la réforme sont les pères, par les théories, de ces guerres épiques.

Quand leurs doctrines eurent fécondé les âmes et enfanté des peuples nouveaux dans les nations vieillies, un droit nouveau aussi éclata au milieu du droit ancien.

Ce droit, qui releva les têtes courbées du moyen âge, ce droit tant refoulé, tant contesté et tant maudit, mais si invincible, ce droit, qui seul peut honorer l'homme sur la terre et satisfaire Dieu dans le ciel, s'appelle la liberté de conscience.

Elle eut pour ennemis toutes les multitudes ignorantes, le roi d'Espagne, le pape, les deux grands Guise : le duc François, l'un des cœurs les plus hardis de la chrétienté, le cardinal de Lorraine,

l'esprit le plus séditieusement fourbe de l'Église, prélat dont les calculs de famille semblaient légitimés par une naissance très-haute, qu'il reculait encore dans un berceau fabuleux et qu'il rattachait avec une chaîne héraldique au trône même de Charlemagne.

Les princes lorrains avaient autour d'eux et pour eux un monde de complices ou d'instruments : des frères comme le grand prieur, le duc d'Aumale, le cardinal de Guise et le marquis d'Elbeuf; des commandants d'armée comme les maréchaux de Brissac et de Saint-André; des confidents et des favoris de Rome comme les cardinaux de Tournon et d'Armagnac; des capitaines comme Sansac, La Brosse, La Motte-Gondrin et Montluc; des seigneurs comme messieurs de Nemours, de Randan, et de Cipierre; sans compter les confesseurs, les maîtresses et les financiers, les curés de toutes les paroisses, les religieuses de tous les couvents, les moines de tous les cloîtres et les populaces de tous les carrefours.

Voilà quels étaient les adversaires implacables de la liberté de conscience. Ses amis, peu nombreux dans le peuple, abondaient dans le tiers état, dans la bourgeoisie lettrée, dans la grande et petite noblesse, dont les chefs n'étaient rien moins, avons-nous dit, que les Bourbons et les Chatillon.

Les Bourbons qui demeurèrent catholiques s'annulèrent politiquement dans la lutte. Les seuls qui eurent une véritable influence furent Antoine, roi de Navarre, par sa situation d'aîné de sa maison et par sa femme; et Louis de Condé, frère d'Antoine, par les saillies d'une vaillance extraordinaire.

Le roi de Navarre avait aussi du courage dans une tranchée ou sur un champ de bataille, mais il n'était ni un politique, ni un croyant. Il changeait d'opinion et de conduite sans honte et même sans embarras. Il manquait de l'intelligence des choses sérieuses, toujours prince, jamais homme, d'un caractère mobile, d'un esprit léger, de mœurs scandaleuses. Son nom était une force, et lui, un obstacle continuel. Il déconcertait en une journée toutes les prévisions. Il désertait ses partisans tout à coup et servait ses adversaires. Il était sans scrupule comme sans portée. Il avait parfois des prétentions de profondeur qui duraient une semaine, des plans d'ambition qui échouaient au premier souffle. Il lui arrivait de vouloir un territoire, une province, ou bien une grande charge, soit la régence, soit le commandement des armées. Il se disait bien résolu à tout, puis, le moment venu, il conquérait une fille d'honneur, et il était content.

Ce prince inconsistant s'était marié à l'héritière de la couronne de Navarre, Jeanne d'Albret. Il n'y avait rien d'analogue entre eux qu'une royale naissance. Jeanne avait une sainteté antique. Dès sa jeunesse elle imprimait le respect. C'était une Romaine, ou plutôt c'était une femme biblique. On la regardait comme inspirée et elle l'était. Une voix intérieure et toute-puissante lui parlait, l'entraînait et la guidait à travers les séductions et les dangers. Elle savait gouverner et convaincre. Elle dédaignait le repos. Elle avait horreur des corruptions. Les privations, les hasards, les sacrifices, le martyre, étaient ses rêves. Elle aurait préféré à tous les palais, à tous les trônes

païens qu'elle connaissait et où régnait l'idolâtrie, une caverne libre de ses montagnes natales, où elle pût ployer ses deux genoux sur une pierre de granit et prier à son gré dans le désert le Dieu de son cœur.

Une telle femme méprisait un peu Antoine de Bourbon, mais elle le ménageait pour la cause de l'Évangile. Elle l'avait d'ailleurs beaucoup aimé pour sa beauté chevaleresque, et elle l'aimait encore pour le fils qu'il lui avait donné.

Ce fils était Henri de Bourbon, un enfant très-précoce. Il était l'espérance et l'effroi de sa mère qui, par l'éducation, s'étudiait à déraciner les mauvais penchants et à développer les grandes qualités du jeune Béarnais.

L'oncle de Henri et le frère d'Antoine de Bourbon, le prince de Condé, était le plus téméraire de tous les princes de son siècle. Sa valeur avait une fougue incomparable, une impétuosité irrésistible. Nul gentilhomme ne fut possédé autant que lui de la furie française. C'était un aventurier de croisades ne respirant que la guerre dans ses habitudes farouches. Le prince de Condé est le héros le plus féodal des guerres de religion ; du reste, non moins de son temps que des temps primitifs, emporté dans le plaisir comme dans la gloire. Il lui arrivait quelquefois de poursuivre ses chasses et ses amours, soit au nord, soit au midi, et dans l'intervalle de trois ou quatre semaines on apprenait que, pour plaire aux dames ou pour s'en distraire, il avait tué, tantôt un sanglier dans la forêt des Ardennes, tantôt un ours dans les Pyrenées. Mais la plus violente passion de Condé était la guerre. Il

fut le plus audacieux esprit et la plus prompte épée de sa race militaire. Même celui de ses descendants qu'on appela le grand Condé ne le vaut point, bien que plus habile général. L'aïeul est supérieur au petit-fils par la variété de ses aptitudes et de ses hardiesses. Soldat inspiré comme le vainqueur de Rocroy, quoique moins capitaine, il est de plus chef de parti. Vers la fin, une ferveur sincère l'embrasera et remplacera en lui l'ambition. Son âme et son visage se transfigureront alors dans une gravité religieuse et s'illumineront d'un rayon de l'Infini. La conviction, de plus en plus forte en lui, achèvera le héros. Il ne combattra plus pour des intérêts passagers, mais pour la vérité éternelle. Il fera broder sur sa bannière, au milieu de la magnificence des fleurs de lis, cette devise touchante : « Le péril est doux pour Christ et France ! » Et sa bannière, on peut en être certain, il la tiendra au plus épais de la mêlée.

A côté des Bourbons et au premier rang des chefs, se distinguaient les Châtillon. Ces neveux du connétable de Montmorency étaient trois frères : le cardinal Odet, d'Andelot et l'amiral de Coligny.

Le cardinal, malgré sa dignité dans l'Église, n'hésitait pas à se prononcer contre elle. « L'exemple, disait-il dans son intimité, pour être efficace, doit partir du sacré Collége. Qui prendra le taureau par les cornes, si ce n'est nous? » Et en attendant, il agitait sa robe rouge devant l'animal furieux, pour mieux le surprendre et le frapper. « Qui fait les papes peut les défaire, » ajoutait-il avec un souverain mépris de l'opinion catholique.

D'Andelot, lui, se trouvait toujours prêt à convertir et à vaincre. Sa présence était partout une terreur pour Rome et pour l'ennemi. C'était un Bayard huguenot.

L'amiral de Coligny n'avait pas de pareil dans la France calviniste. Sévère observateur de l'étiquette qu'il dédaignait intérieurement, il laissait aux princes du sang tous les honneurs officiels. Il lui suffisait d'être égal à tout commandement et à toute responsabilité. Chose vraiment admirable ! ce grand seigneur stoïque, étranger aux brigues aussi bien qu'aux ambitions égoïstes, avait en lui la plénitude du pouvoir, sans qu'il eût été marqué pour l'empire, soit par une naissance royale, soit par l'élection. Avant de l'exercer, il possédait l'autorité du seul droit de son génie, de son dévouement et de son caractère

On ne peut se défendre d'une profonde vénération quand on parle de ce grand homme en qui s'harmoniaient dans une mesure propre à notre race les dogmes fondamentaux de la théologie. Il est peut-être le plus croyant de nos ancêtres.

Il se montrait le père de son parti. Il était le centre de toutes les souffrances, de tous les vœux, de tous les desseins, de toutes les aspirations des calvinistes. Il était leur gloire, leur stratégie, leur sécurité, leur diplomatie. Jamais chef d'État ne porta d'un front plus tranquille de si redoutables attentes. Ce qui fondait sa popularité et sa politique, c'est qu'il ne pensait jamais à lui-même, et ne désirait que la liberté de conscience. Mais il la voulait inébranlablement, au prix de ses

marquis au lieu du rendez-vous, dans un champ clos d'Italie. Le vidame préside aux préparatifs et se mêle à tous les incidents du duel. Il défraye les combattants et les spectateurs, leur offre un festin splendide, repart avec ses cent gentilshommes dont plusieurs étaient blessés, et leur laisse, en signe de munificence, tout leur équipage. Voilà des largesses entièrement dans le tour d'esprit du vidame de Chartres. On en causait durant de longues heures, aux levers, aux cercles et aux couchers de tous les princes de l'Europe.

Le vidame avait adopté le vert aux armées et à la cour. Or ce fut la couleur de Catherine de Médicis jusqu'à la mort de Henri II. Selon les uns, le vidame aimait cette princesse, et c'est par jalousie contre le cardinal de Lorraine, puis contre le duc de Guise, ses rivaux successivement heureux, qu'il se jeta dans l'opposition; selon d'autres, c'est pour échapper aux importunités de la reine, dont il ne se souciait pas, qu'il se fit le compagnon de complot des Châtillon et des princes du sang. Quoi qu'il en soit, la religion, chose trop grave, n'entra pour rien dans la détermination du vidame. Ce furent ou des intrigues de palais, ou des entraînements de parti, ou le caprice, ou la mode, peut-être l'amour, peut-être la haine, peut-être toutes ces causes qui le rendirent si ardent aux conspirations. Compromis dans la conjuration d'Amboise, plus compromis encore dans la conjuration dont La Sague fut l'agent, le vidame avait été écroué à la Bastille. Il y resta six mois malade. L'inimitié implacable des Guise et de Catherine de Mé-

dicis l'y retint, malgré ses souffrances. Lui, qui avait besoin de respirer le grand air des voyages et des maisons de délices, fut étouffé sous les voûtes massives et nues de la noire forteresse. Quand il fut transféré aux Tournelles, à l'avénement du jeune roi Charles IX, la fortune de ses amis qui remontaient au pouvoir sourit en vain au vidame. C'en était fait de lui. La captivité l'avait tué d'avance. La porte de sa seconde prison était ouverte. Au moment d'en franchir le seuil et de reparaître en vainqueur avec le connétable de Montmorency, entre les Bourbons et les Châtillon, par une de ces fatalités qui confondent si souvent les espérances humaines, le vidame de Chartres succomba. Il croyait embrasser la liberté, la faveur, il n'embrassa que la mort. Il prononça dans son agonie des paroles sévères sur les princes lorrains et sur la reine Catherine; mais il ne les insulta pas, généreux jusque dans ses derniers ressentiments et dans ses plaintes suprêmes.

Ce qui fut un blâme sur ses lèvres expirantes devint, en passant par l'âme de ses amis, une malédiction. Ils eurent tous un portrait du vidame de Chartres, et chacun d'eux le suspendit à quelque clou de sa demeure avec cette inscription :

« François de Vendôme, vidame de Chartres, prince de Chabannais, d'aussi ancienne lignée que gentilhomme de la cour, aussi renommé et aussi grand terrien, sans nul bienfait du roi, que seigneur qui fût en la chrétienté, mourut en l'âge de trente-huit ans, à l'extrême regret de toute la noblesse française. Dieu pardonne à ses bourreaux,

car les hommes ne leur pardonneront, ni à leur postérité. »

Le charme infini du vidame explique ce deuil. D'autres furent, soit la sagesse, soit la conscience, soit le génie du monde; il en fut, lui, la fantaisie. Il n'était que séduction, grâce et vaillance. Il eut tous les défauts et toutes les qualités chevaleresques. Il avait les trésors d'un roi avec le cœur inépuisable et les mains toujours ouvertes. Il était beau, spirituel, dévoué, incomparable en caprices éclatants et en fougues aristocratiques. Voilà pourquoi il fut aimé et pleuré de la noblesse qu'il personnifiait si bien, et voilà comment sa mort, connue quelques jours avant l'ouverture des états d'Orléans, redoubla, envenima les rancunes contre les Guise, ses oppresseurs. Catherine de Médicis eut aussi sa part de haine, mais avec les ménagements qu'elle imposait naturellement comme reine et comme femme.

La seconde séance des États ne fut pas, ainsi que la première, amortie par les convenances de l'étiquette et pacifiée par l'éloquence de L'Hôpital. Elle fut très-orageuse. Ce qui la rend si intéressante et si tragique, c'est que deux religions y sont en présence. L'esprit nouveau secoue la compression de l'esprit ancien. Il s'élance avec un jeune enthousiasme et de sombres imprécations. Le vieux culte frémit et ne peut contenir sa colère.

Les orateurs des trois ordres étaient, pour la bourgeoisie, Jean l'Ange, avocat au parlement de Bordeaux; pour la noblesse, le baron de Silly-Rochefort;

et pour le clergé, Jean Quintin, professeur de droit canon et chanoine d'Autun.

Jean l'Ange prit d'abord la parole au nom du tiers état. Il s'éleva impétueusement contre la corruption des prêtres, depuis le cardinal jusqu'au moindre curé de village. Il s'écria que l'Église ne serait purifiée que du moment où les clercs auraient extirpé leurs quatre vices capitaux : ignorance, débauche, avarice et luxe insolent. Il concluait en indiquant le remède à tant de désordres dans la maison de Dieu, et ce remède, c'était la convocation d'un concile.

L'orateur de la noblesse, le baron de Rochefort, ne fut pas moins véhément. Il flagella les convoitises, l'orgueil, les dissolutions cachés sous les robes noires, violettes et rouges. Il ne dissimula point que les pontifes du Christ devenaient de plus en plus les pontifes de Satan. Il s'autorisa, en terminant, de la majorité de son ordre et demanda hautement des temples pour l'exercice du culte réformé.

A ces deux harangues prononcées, l'une par un légiste avec une ardeur incisive, l'autre par un gentilhomme avec une aisance hardie, Jean Quintin répondit en théologien furieux. Son discours fut une diatribe. Il défendit le clergé en attaquant violemment ses adversaires. Il se plaignit des impôts dont on cherchait à écraser indirectement les ecclésiastiques et il insinua qu'on en voulait beaucoup plus à leur argent qu'à leurs mœurs. S'échauffant par degrés jusqu'aux déclamations les plus féroces de l'école, loin d'accepter le concile indiqué par Jean l'Ange ou les temples sollicités par le baron de Rochefort, le

fanatique docteur appela les supplices sur les sectes qui déchiraient la chrétienté. Il répéta plusieurs fois qu'aux hérétiques on ne devait que la mort, et il ajouta qu'on devait aussi des châtiments exemplaires à ces audacieux qui avaient présenté ou qui présenteraient des pétitions en faveur des damnés et incorrigibles huguenots.

Cette accusation frappait en pleine poitrine l'amiral de Coligny, le glorieux coupable de la requête de Fontainebleau. Quintin espérait déconsidérer le parti protestant en insultant son chef. Son intention fut si bien comprise qu'il se fit un mouvement dans l'assemblée et que tous les regards se portèrent sur Coligny.

L'amiral les soutint avec constance. Il ne sortit pas une minute du calme intrépide qui était son expression habituelle. Nul signe ne le prédestina plus irrésistiblement au gouvernement des autres que cet empire sur lui-même. Son sang-froid n'était pas le sourire méprisant de Calvin, de Bèze et des docteurs de Genève, mais la tranquillité religieuse d'une âme forte qui concilie la fixité des principes et le tact des circonstances. S'il éprouvait parfois le dédain d'un esprit supérieur outragé ou méconnu d'en bas, cette impression rapide n'altérait qu'un instant l'imposante et paisible dignité de sa physionomie. L'homme, le gentilhomme et le grand homme dominaient en lui le sectaire. Sa parole avait l'autorité de la Bible; son épée, l'éclair d'un génie guerrier; sa résolution, la patience d'un soldat de Dieu. Politique non moins que général, il savait se servir de ses propres qualités autant que des défauts de ses ennemis.

En cette conjoncture, il laissa tomber à ses pieds la lourde attaque de Jean Quintin. Il attendit, pour qu'on n'attribuât pas sa susceptibilité à la vengeance, mais à la justice.

Le lendemain seulement, il exposa son injure au roi et à la reine, exigeant une réparation aussi publique, aussi solennelle que l'avait été l'offense. Quintin répondit à Coligny devant Leurs Majestés qu'il avait fait son discours sur les cahiers du clergé, qu'aucune idée ne lui appartenait dans ce discours, puisque toutes lui avaient été prescrites par les documents ecclésiastiques. Il se flattait donc, d'après cette explication, de n'encourir aucune responsabilité personnelle pour une faute, s'il y avait faute, qui devait être attribuée à son ordre tout entier.

Coligny ne se contenta point de ce subterfuge. Il était un homme collectif. Il portait en lui la sainteté, l'avenir de toute une religion qui était en cause autant que lui-même. Il avait plus qu'un autre besoin de respect. Il insista et Quintin fut sacrifié. Leurs Majestés décidèrent, à la grande confusion du docteur, qu'il s'humilierait et qu'il rétracterait l'insulte qu'il s'était permise envers l'amiral. Cette rétractation fut fixée à la seule séance générale qui restât encore en perspective, celle de la clôture des états où les députés, avant de se séparer, prendraient congé du roi et de la reine.

Le 2 janvier, le jour même où Coligny, malgré les clameurs du clergé, obtint fièrement cet arrêté contre Quintin, les trois ordres se divisèrent chacun dans

un local particulier, afin de discuter et de formuler isolément leurs vœux.

Le clergé, trop convaincu de ses propres désordres, se résigna, dans son effroi de l'opinion, à une concession nécessaire. Il consentit à doter le peuple, les curés et les desservants, du droit de nommer les évêques; mais, comme pour faire contre-poids à cette bonne mesure, il eut le tort de recommander l'exécution des cruelles ordonnances de François Ier et de Henri II touchant les hérétiques. C'était réveiller et enflammer toutes les passions en renouvelant les supplices.

La noblesse eut de grands débats intérieurs. Elle ne fut pas unanime sur la liberté de conscience qu'une minorité tumultueuse voulait étouffer dans le sang. Toutes les fractions de cet ordre, prompt à la force et aux aventures, s'entendirent cependant pour demander une réforme disciplinaire du clergé et la réunion plus fréquente des états provinciaux et généraux. La noblesse, au reste, ne sut pas mieux éviter que le sacerdoce l'égoïsme de corps, ce vice en morale, cette faute en politique. Elle réclama sans pudeur l'accroissement blessant de ses priviléges aristocratiques.

Le tiers fut plus éclairé, plus large, plus généreux. Il parla un langage bien autrement imposant. On surprit dans sa voix l'accent profond, national des multitudes qu'il représentait plus sincèrement qu'aucun des deux autres ordres.

Ce tiers, qui n'était rien, qui aspirait à devenir quelque chose, et qui devait être tout plus tard, exigeait dès lors de bien grandes satisfactions :

La restitution aux communes et aux prêtres de l'élection des évêques;

L'emploi d'une partie des revenus de l'Église pour l'entretien des écoles, des colléges et pour le soulagement des pauvres;

L'abolition des impôts payés à la cour de Rome;

La suppression de la vénalité des charges et des commissions arbitraires;

L'unité commerciale de la France par l'abolition des douanes de province à province.

Enfin, le tiers consacrait tous ces progrès en briguant la garantie suprême : la périodicité des états généraux. C'était le gouvernement représentatif désiré comme clef de voûte de l'édifice social.

Quand les délégués du conseil royal eurent fait leur rapport sur ces cahiers des états, le roi de Navarre et le chancelier se rendirent au couvent des cordeliers d'Orléans où les trois ordres étaient réunis. Antoine de Bourbon et L'Hôpital ne déguisèrent pas le déficit de la couronne qui montait à quarante-trois millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille livres. Les revenus ordinaires, qui étaient de douze millions deux cent soixante mille livres, suffisaient à peine aux dépenses nécessaires et rien n'en pouvait être distrait pour amortir la dette. Les députés répondirent que leur mandat ne les autorisait pas à consentir de si énormes subsides, et qu'il fallait, pour une telle décision, de nouvelles élections et de nouveaux états généraux.

Le gouvernement eut ainsi la main forcée. Il fut convenu entre lui et les trois ordres que les états,

rajeunis par l'élection, seraient rassemblés à Melun avant le 1er mai pour statuer sur les demandes de la royauté. Ces états ne devaient se composer que de trente-neuf membres, trois représentants, un prêtre, un noble et un bourgeois par chacun des treize gouvernements de la France. On croyait ainsi éviter l'anarchie du nombre.

Ces mesures prises, la séance de clôture des états d'Orléans eut lieu le 31 janvier 1561.

Le duc de Guise avait porté sans ployer le poids de cette assemblée hostile. Il avait tenu contre tous les assauts avec autant de fermeté que de prudence. Le cardinal de Lorraine avait d'abord payé d'audace; mais, après avoir échoué dans son désir d'être l'orateur des trois ordres, après avoir vainement sollicité deux fois la parole dans une séance des états, incapable de braver l'impopularité quand il n'avait plus la compensation du pouvoir, cet orgueilleux prélat, cédant à la peur, prétexta des devoirs religieux et se retira subitement à Reims où l'appelaient, disait-il, les soins de son diocèse. La robe rouge du pontife et l'indulgence du duc de Guise qui lutta seul contre la réaction et ses chefs couvrirent cette lâcheté.

L'amiral de Coligny ne fut pas le dictateur de l'assemblée, mais son esprit y domina. Ses requêtes pour les protestants ne furent pas rejetées, elles furent ajournées avec bienveillance aux prochains états; et en même temps toute persécution cessa contre ceux qui s'étaient hasardés, soit dans le tumulte d'Amboise, soit dans d'autres conjurations.

La dernière séance de l'assemblée d'Orléans fut marquée par un incident qui eut des suites funestes. Jean Quintin fit, à la sueur de son front, une amende honorable à Coligny. Ces excuses, auxquelles il avait été condamné, lui semblaient un opprobre sur son nom. L'historien qui a demeuré dans la maison où s'écoula paisiblement la vie de Quintin, à l'ombre de la cathédrale, comprend mieux quel dut être le trouble du théologien échappé à cette cellule de recueillement. Le pauvre chanoine se trouvait bien dépaysé hors de son cher Autun et de ses habitudes studieuses, dans l'orage des passions politiques. Il crut ne faire que son devoir en menaçant l'amiral. Mais quand il sentit sur sa poitrine le genou d'un si grand adversaire, quand il fut blâmé par les prudents du catholicisme, bafoué par les huguenots qui ne lui épargnèrent ni les pamphlets, ni les caricatures, quand il eut été forcé à une rétractation qui lui parut l'humiliation de la vérité du Christ devant l'erreur de Calvin, ses remords, son honneur blessé, sa conscience violée, l'ingratitude des uns, la moquerie des autres, la faiblesse du clergé, la tyrannie de la reine mère, toutes ces émotions ensemble le secouèrent si violemment, qu'il tomba malade et se mit au lit. Il expira dans le chaos et dans la fièvre des dissensions civiles qui dévorent ceux qui ne sont pas faits pour elles. La mort de Quintin fut d'autant plus cruelle que les rires de ses ennemis se mêlèrent à l'abandon de ses amis.

Le chancelier de L'Hôpital ne se borna pas dans les états d'Orléans à des théories Il investit les citoyens

et les simples prêtres du droit de nommer les évêques et tenta de diminuer les prodigalités de la cour. Il fut l'auxiliaire de tous les instincts élevés. Seulement il ne se livra pas en rêveur, en utopiste. Il travailla d'un grand sens à renfermer les esprits dans de justes limites, de peur que la réprobation contre les règnes précédents ne dégénérât en un bouleversement social qui eût infailliblement détroné les Valois et couronné les Bourbons par l'ascendant des huguenots.

Catherine de Médicis, elle, avait beaucoup parlé aux états des économies qu'elle feignait de vouloir réaliser par conformité de vue et de patriotisme avec eux.

Elle affecta, surtout avec les élus de la bourgeoisie, une sensibilité profonde pour le peuple et une pathétique douleur de veuve et de mère.

Il est probable que les députés ne furent pas dupes de son ostentation et qu'ils doutèrent un peu de son désespoir à la mort de Henri II et à celle de François II. Ces morts lui léguaient le pouvoir, ce qu'elle aimait le plus au monde. Si elle prit en dégoût l'hôtel des Tournelles, où son mari rendit l'âme, ce fut délicatesse de nerfs plutôt que de cœur. Elle s'établit provisoirement au Louvre, et commanda, sur l'emplacement de la halle aux blés, l'hôtel de Soissons, qu'elle finit par habiter.

Moins elle éprouvait peut-être de regret, plus elle en afficha. Elle ne se vêtit jamais qu'en deuil depuis son veuvage; par un singulier rapprochement, elle adopta le noir après la mort de son mari, le roi de France, comme Diane de Poitiers l'avait adopté après

la mort de son mari, le grand sénéchal. Mais, et pour l'une et pour l'autre, ce sombre costume n'empêcha rien et ne prouve rien.

Les états ne se trompèrent point aux manéges de la reine mère. Ils savaient avec quelle facilité elle avait supporté l'agonie du jeune roi François II, dont le trépas lui donnait l'influence suprême et la substituait à Marie Stuart dans le gouvernement.

# LIVRE QUINZIÈME

Catherine de Médicis. — Sa naissance, son luxe, ses filles d'honneur. — La cour au seizième siècle. — Les huguenots et les catholiques se disputent le connétable. — Habileté de Charles IX et de la reine mère. — Le connétable se déclare pour les catholiques. — Triumvirat. — Le duc de Guise. — Le connétable. — Le maréchal de Saint-André. — Au sacre, préséance du duc de Guise sur M. de Montpensier. — Accord à Saint-Germain de M. de Guise et du prince de Condé. — Vœux des états généraux. — Politique des Guise. — Désir des Châtillon.

Catherine de Médicis avait quarante et un ans à l'avénement de Charles IX; cette princesse, par son mariage avec le dauphin, fils de François Ier, avait introduit un élément nouveau, l'élément italien, dans notre histoire. Elle porta dans une dynastie de rois et de chevaliers les calculs d'une dynastie de marchands et de diplomates. Elle insinua dans la cour la moins déloyale de l'Europe les ambiguïtés, les piéges, les trappes de Florence, de Naples, de Rome, de Milan, de Venise, et une corruption plus raffinée empruntée à tous les princes d'au delà les monts.

Elle avait une ressemblance de race avec ses ancêtres, singulièrement avec le grand Cosme qui, par son bon sens poussé jusqu'au génie, par sa magnificence, par ses largesses, transforma une maison de banque en un palais de monarque. Elle faisait sou-

venir de Léon X, ce Salomon des papes, qui le premier couronna de la tiare la gloire de son nom.

Le teint de Catherine était olivâtre, et son embonpoint fort développé. Cet aspect basané, épanoui, ne lui messayait point cependant. Son front vaste avait les plans, les signes particuliers à ces hommes d'État faux et féroces dont Machiavel avait trouvé tant de modèles dans les petits despotes de l'Italie. Le nez de Catherine, noble et recourbé, très-large à son arête, exprimait une dureté native, éveillait une idée de proie et rappelait le bec d'un aigle des Apennins. La physionomie de cette princesse athée était impitoyable et tranquille. Ses regards, perpétuellement obliques, suivaient dans des détours perdus les victimes que sa politique livrait aux minotaures de ses labyrinthes. Ses lèvres souriaient de près et de loin au fanatisme qu'elle abusait, au mal qu'elle provoquait en se jouant. Femme indéfinissable, née sous la planète des sphinx, séduisante et redoutable, pétrie d'artifice, d'une placidité perfide, comme ces eaux dormantes et décevantes qui attirent pour engloutir, qui promettent le rafraîchissement et qui donnent la mort.

Elle avait du moins à un haut degré la qualité de sa famille et de sa patrie. Elle protégeait les arts.

Dès les commencements du règne de Charles IX, elle agrandit le personnel de la cour; elle embellit le Louvre et toutes les résidences des Valois avec un déploiement de luxe où l'on sentait un accroissement de puissance. Elle méditait déjà, au milieu des conversations de Philibert Delorme et de Jean Bullant,

les Tuileries, qu'elle ne bâtit que trois ans plus tard. Elle enrichit la bibliothèque des plus précieux manuscrits du maréchal Strozzi, tué au siége de Thionville. Ces manuscrits, que le maréchal avait achetés de l'héritier des Médicis, Catherine crut les recouvrer en les offrant à la France.

Parmi tant de grandes princesses dont pas une n'était son égale, Catherine surprenait des allusions ironiques sur sa naissance. Petite-nièce de deux papes, belle-fille du roi François Ier, épouse du roi Henri II, mère de deux rois et d'une reine; après comme avant cette grande alliance avec la maison de France, qu'était-elle, néanmoins, sinon la fille d'une race de marchands devenus princes? Catherine n'avait pas de rivale. La fortune l'avait élevée au-dessus de toutes les femmes de son siècle. Sa grandeur lui suscitait des ennemis intimes. Bien qu'elle triomphât avec plus d'habileté que de hauteur, elle entendait siffler tout bas l'envie autour d'elle. Elle épiait des mots et des correspondances de mépris sur ses origines. A toutes les époques de sa vie, elle eut cette humiliation qu'elle sembla toujours ne pas comprendre. Sa famille, qui avait conquis la tiare à Rome, le pouvoir absolu à Florence, était montée au rang d'une dynastie de princes. Et cependant l'opiniâtre morgue de la noblesse, tout en reconnaissant officiellement les Médicis, ces Mécènes des arts dans le monde moderne, les dédaignait intérieurement et se moquait de leur blason. Ce dédain était si fort, que l'orgueil du seizième siècle le transmit à la vanité du dix-huitième,

ce qui faisait dire au marquis de Mirabeau, le père du grand orateur, avec cette insolence spirituellement féroce qui le distinguait : « Il n'y a qu'une mésalliance dans ma lignée, et c'est celle des Médicis. »

La reine Catherine n'ignorait pas cette opinion des seigneurs et des gentilshommes de son temps, de ceux mêmes qui la flattaient le plus. Catherine, en femme d'un profond esprit, gardait son rôle de grande princesse comme si elle fût descendue de la reine Blanche, et ne se vengeait de l'arrogance contenue des nobles qu'à force de supériorité, de pouvoir réel et d'éclat.

Sa magnificence écrasait et décourageait. Toutes les splendeurs étaient éclipsées par la sienne. Elle était plus riche en joyaux et en œuvres d'art qu'aucune princesse de l'Europe.

Elle avait les mains d'une beauté rare. Les poëtes et les courtisans, qui alors étaient aussi des poëtes, disaient que les doigts de rose de la déesse Aurore ne pouvaient être comparés à ces mains royales.

Catherine attachait un grand prix à la distinction de ses mains aristocratiques. Cette distinction ne justifiait-elle pas ses hautes destinées ? Elle était fort sensible à l'adulation sur ce point. Elle disait quelquefois avec complaisance que le duc d'Anjou et madame Élisabeth, reine d'Espagne, la rappelaient le mieux en cela ; et de tous ses enfants, c'étaient ceux qu'elle aimait le plus.

La femme en elle se trahissait sous les trames sombres de la politique et des coups d'État. Elle interrompait souvent un entretien sérieux pour contem-

pler des heures entières, tantôt un buste, tantôt un portrait d'elle qui la reportait à sa jeunesse.

Ses filles d'honneur, instruites par elle à toutes les dextérités, n'étaient pas moins les intermédiaires de sa coquetterie que de sa diplomatie. Elles murmuraient à l'oreille des gentilshommes français et étrangers des confidences qui devenaient pour elles-mêmes des préliminaires d'amour. Elles disaient toutes les perfections de la reine, les mystères charmants de son pied imperceptible, de ses jambes faites au tour, de son sein qui défiait toute imagination, le piége des nonces et des cardinaux. Elles révélaient la blancheur de lait de Catherine qui contrastait délicieusement avec le chaud coloris de son visage italien.

La reine savait tous ces détails et les indiscrétions les plus hardies étaient les mieux récompensées.

Catherine avait sans cesse autour d'elle jusqu'à deux cents filles d'honneur.

Quand elle sortait pour la chasse ou pour les longues promenades, elle était toujours accompagnée par un escadron léger de cinquante ou soixante de ces jeunes filles qui, sous le ciel orageux et la pluie de sang des guerres civiles, vivaient dans une perpétuelle fête d'amour, tantôt négociatrices frivoles de noires intrigues au fond des maisons royales, tantôt sirènes le long de l'eau des étangs, des canaux et des bassins, tantôt amazones à travers les avenues des bois et des parcs.

Les seigneurs et les princes se mettaient aux fenêtres ou se cachaient dans les sentiers pour voir

passer ces charmantes filles, sur les haquenées des écuries de la reine mère. Harnais et parures étincelaient. Les selles, les housses, les brides, ornées d'or et de perles, correspondaient aux robes de brocart, aux manteaux d'hermine, aux toques de velours étoilées de diamants et surmontées de plumes mouvantes. Catherine était la plus audacieuse à cheval. « C'est goût de gentilfemme, » disait-elle. Ce goût, qui lui était naturel et qu'elle tenait pour signe de noblesse, elle le portait jusqu'à la passion. Elle galopait parmi les arbres et dans les descentes au risque de se tuer. Elle fit plusieurs chutes dangereuses, une entre autres dont elle faillit mourir. Ambroise Paré, ce grand homme, sauva la reine en la trépanant.

Malgré son péril, le bruit de sa blessure ne lui déplut pas. Il lui agréait de déguiser sous ses fantaisies équestres, sous la pourpre de son rang et de son sang, les humbles débuts de ses pères sortis du peuple, puis élevés par le négoce à la bourgeoisie, puis, par les immenses spéculations du commerce et de la banque, investis comme des rois du pouvoir souverain. Ses généalogistes à gages avaient beau faire remonter les Médicis aux paladins de Charlemagne, elle ne se dissimulait pas, elle qui était nette et positive, que son premier ancêtre un peu respectable était Averard de Médicis, gonfalonier de la république de Florence en 1314. Cet Averard n'était qu'un plébéien de mérite. Catherine le savait, mais elle se consolait sans doute en pensant que ses grands aïeux Cosme et Laurent le Magnifique, Léon X

et Clément VIII, valaient des princes et qu'elle était digne de leur génie.

On vient de voir que rien n'était plus imposant ni plus attrayant que la reine mère hors du palais. Dans le palais, elle se surpassait elle-même. Que ce fût à Monceaux, à Chenonceaux, à Chambord, à Fontainebleau, à Saint-Germain ou au Louvre, sa chambre était partout le centre des affaires et des plaisirs. C'est là que se nouaient et se dénouaient les drames variés de la diplomatie et de l'amour. C'est là que se décidait le sort des peuples, des sectes et des partis. C'est là que se donnaient des fêtes magiques, là que battait le cœur, là que s'endurcissaient les pensées, là que s'embrasaient les sens. Quelle que fût la résidence royale, les filles d'honneur, sous des parures éblouissantes ou modestes, selon les occasions, étaient répandues dans les salons, dans les antichambres, et jusque dans les parterres, au milieu des jardins. Elles causaient avec les princes, les seigneurs, les étrangers. Tantôt elles cédaient à leur entraînement personnel, tantôt elles accomplissaient sous les voiles de la galanterie les desseins perfides de leur maîtresse. Ne dirait-on pas que l'histoire inspirant la poésie, le Tasse, en peignant de couleurs si féeriques le palais d'Armide, songeait à Catherine de Médicis, cette Armide florentine qu'il devait observer de près et dont les philtres dépravaient et tuaient, femme et homme d'Etat tout ensemble, moitié Circé et moitié Machiavel, remuant tout et n'achevant rien, parce qu'au milieu de ses ruses, de ses finesses, de ses stratagé-

mes de l'enfer, il lui manquait la seule force toute-puissante, celle qui naît d'une conscience et d'une foi?

Ce qui complétait les réceptions de la reine mère et ce qui leur ajoutait une ivresse de plus, c'était la musique. Catherine avait une excellente troupe de chanteurs et de virtuoses d'Italie. Ils étaient bien payés et toujours prêts à mêler leur art exquis aux matinées ou aux soirées de la reine. Catherine les employait aussi volontiers à sa chapelle qu'à ses bals, avec cette indifférence profonde de son cœur athée et blasé.

C'est ainsi que la reine mère, dans les besoins de sa politique, avait fait de sa chambre les délices de la cour. Elle avait donné au service des filles d'honneur un développement et un prestige merveilleux. Elle exploita en magicienne autant qu'en princesse la volupté qui devint, dans les souplesses de sa direction et selon la mobilité des intérêts, comme l'argent, comme les dignités, comme la religion elle-même, un instrument de règne, *instrumentum regni*.

C'était Anne de Bretagne, la femme de Louis XII, qui d'abord s'était entourée de jeunes filles nobles, et ce fut elle qui créa une cour de dames. Ces dames étaient attachées à sa personne et gagées, comme on disait alors, sur sa cassette.

Cette cour armée de passion, de beauté, de sourires, de larmes, de fascinations infinies, fut l'une des principales institutions de l'État, sous les Valois et sous les Bourbons. En réunissant dans le palais

tant de charmes et tant de palpitations secrètes, les rois, les reines, et Catherine de Médicis, plus que ses prédécesseurs et ses successeurs sur le trône, enflammèrent, comme au milieu d'une fournaise, tous les instincts ardents qui, ne pouvant plus s'évaporer, se redoublaient, s'irritaient, s'échauffaient les uns par les autres. Le courage, la gloire, l'ambition, les désirs impétueux, les témérités folles s'allumèrent aux éclairs des yeux des femmes. L'amour fut une fièvre chaude, le plaisir une soif inextinguible. Sous les dehors de l'étiquette, sous le masque des convenances, les sens rugirent et le cœur saigna entre les pleurs amers et les éclats de rire.

Car cette civilisation nouvelle et d'une jeunesse si exubérante a deux faces : l'une tragique et l'autre comique, presque bouffonne. Shakspeare personnifie la première; Boccace, Rabelais expriment la seconde avec des raffinements de corruption, de débauche et de cynisme dont la réalité a peut-être dépassé encore les orgiaques fictions. Ah! si l'historien osait être le poëte entier de cette réalité, quelle épopée vraie jaillirait de son âme contristée par tant de crimes atroces et de vices noirs, mais consolée par l'espérance du progrès humain qui flotte au-dessus et au delà de l'écume la plus sanglante des révolutions sociales? Quels héros lui fourniraient les grands partis catholique et protestant! Quelles héroïnes lui seraient ces femmes du seizième siècle qui surent aimer, haïr, chanter, prier, se venger, se dévouer, mourir d'un élan plus intense qu'à aucune autre épo-

que du monde et qui furent femmes, en un mot, à une plus haute puissance que les femmes de tous les autres siècles ensemble !

A l'issue des états d'Orléans, sous toutes les promesses, sous tous les discours, sous toutes les intrigues et sous toutes les fêtes, sous les prétextes plus ou moins sincères d'assemblées publiques ou privées, à travers les ambitions personnelles de rang et de fortune, il y a une seule chose puissante, générale : l'éclosion au grand jour du protestantisme.

Pour ceux qui croient à la révélation permanente de Dieu dans l'humanité et à l'acquiescement successif de l'humanité à cette révélation ; pour ceux qui ne sont d'aucune secte, car les sectes sont des divisions qui varient avec les méridiens ; pour ceux qui n'adhèrent aux religions que par ce qu'elles ont d'immuable et d'universel, par leur fond éternel, non par leur forme éphémère ; pour ceux dont la piété consiste à mettre leur raison d'accord avec la raison du genre humain, dont ils préfèrent l'autorité à l'autorité de quelques peuples ; pour ceux qui affirment ou qui nient avec leur intelligence individuelle au lieu d'affirmer ou de nier avec des légendes ; pour ceux qui ne s'enrôlent pas dans une foi particulière à un sacerdoce, mais qui embrassent les dogmes communs à tous les sacerdoces, c'est-à-dire la seule religion dégagée des erreurs soit d'espace, soit de temps, la seule religion en esprit et en vérité ; eh bien! pour ceux-là mêmes qui ne sont ni huguenots ni catholiques, c'est un spectacle d'un intérêt saisissant que la naissance de la Réforme.

La sainte liberté de conscience fait une évolution héroïque, et, si elle s'arrête en chemin, si elle ne conduit pas près des sources et sous les ombrages de la terre promise, elle ouvre la route directe en ouvrant le droit d'examen, ce droit aimé de Dieu, parce qu'il mène à Dieu.

Le moment est sublime et pathétique. Les partis et les chefs de parti se mesurent. La guerre civile et religieuse est à la veille d'éclater.

Le protestantisme avait pour champions les princes du sang et les Châtillon; le catholicisme les Guise, derrière lesquels étaient le pape et Philippe II.

La reine mère était indifférente à ces causes contraires, attentive seulement à conserver au-dessus sa famille, pleine encore de rois, et son influence, en invoquant, selon les conjonctures, tantôt la messe, tantôt la cène, tantôt Rome, tantôt Genève.

Entre les deux religions, il y avait un homme, non pas indifférent comme la reine mère, mais irrésolu : c'était le vieux connétable de Montmorency. Ami des princes du sang, et des Châtillon ses neveux, il avait en horreur le calvinisme, tandis que, très-attaché à la religion romaine, il haïssait les Guise. De là ses incertitudes. Et ce n'était pas un personnage à dédaigner : ses richesses, ses alliances, ses innombrables clients, son antiquité dans la noblesse, dans le commandement des armées, dans la faveur des rois, le rendaient précieux et désirable. Aussi chaque parti s'efforça-t-il de le conquérir, comme s'il eût dû entraîner avec lui la prépondérance.

L'amiral de Coligny le pratiqua dans l'intimité de

la famille par ses propres manéges et par ceux du maréchal de Montmorency, le fils aîné du connétable. Ces insinuations sourdes, meilleures que des négociations, prenaient le tour le plus heureux, lorsqu'un événement de palais accrut pour Coligny les chances d'attirer son oncle le connétable, non pas religieusement, mais politiquement, dans la faction des princes du sang qui était l'avant-garde du protestantisme.

La cour était à Fontainebleau où elle avait suivi la reine mère et le roi, après les états d'Orléans. Le duc de Guise, malgré les suspicions, s'était installé dans cette résidence et il y accomplissait sa charge de grand maître. C'était lui qui veillait à la sûreté de Leurs Majestés, et, chaque soir, il se faisait apporter dans sa chambre les clefs du château. Offensé de cette prérogative que s'arrogeait le duc, le roi de Navarre la réclama pour lui-même, en sa qualité de lieutenant général. Le duc, à son tour, se révolta contre une telle prétention et jura par la sainte croix de ne pas laisser abaisser en lui la dignité de grand maître. La reine mère, qui ne voulait irriter ni l'un ni l'autre, eut recours à un expédient qui n'apaisa rien. Elle revendiqua le droit contesté et déclara que ce serait à elle-même que l'on remettrait tous les soirs les clefs du palais. Le duc de Guise mécontent garda un silence énigmatique. Sa prudence attestait une confiance sans bornes dans l'avenir. Le roi de Navarre ne dissimula point son ressentiment. Il déclara hautement que lui et ses amis ne souffriraient pas lâchement d'être sacrifiés aux ministres de l'ancien règne

et qu'ils étaient résolus à quitter tous une cour où il n'y avait pour eux aucune justice. Les amis désignés par le roi de Navarre étaient les autres princes du sang, les Châtillon et le connétable. L'amiral animait du feu de sa passion ce coup d'audace qui entraînait irrévocablement son oncle de Montmorency dans les rangs de l'opposition patricienne. La reine mère démêla de son côté le danger d'un tel abandon. Elle tenta du moins d'enlever à cette ligue de princes et de seigneurs le connétable. Elle mérita de réussir par sa promptitude et par son adresse à toucher la fibre la plus vibrante du vieillard : la fidélité à ses maîtres, comme il disait et comme on disait en ce temps-là.

Elle fit la leçon à son fils Charles IX, et le petit roi qui était spirituel joua bien son rôle. Il envoya chercher Montmorency par le cardinal de Tournon, qui avait conseillé la reine mère en cette circonstance et qui était tout entier à cette négociation de son choix. Le cardinal trouva le connétable avec ses fils et ses neveux, tout bottés, éperonnés, prêts à partir pour Paris. Les princes du sang étaient aussi en habits de voyage, leurs chevaux sellés et bridés. Leurs équipages avaient pris les devants et les précédaient sur la route. Le connétable, après avoir écouté attentivement le cardinal, hésita un instant; puis, ses traditions de courtisan et ses devoirs de sujet l'emportant sur ses engagements de faction, il se soumit au message et consentit à une entrevue avec son jeune maître. Quand il entra dans le cabinet de Charles IX, le petit roi était assis sous son dais et les quatre secrétaires d'État attendaient debout autour de la grande table.

Dès qu'il aperçut Montmorency, Charles lui adressa la parole avec un mélange d'affection et d'autorité qui émut et étonna le vieillard. « Monsieur le connétable, dit le roi, vous êtes le premier officier de la couronne et mon plus ancien serviteur. J'ai besoin de vous ici. C'est pourquoi je vous défends de quitter Fontainebleau sans mon aveu. » Et avant que le connétable fût remis de cette injonction qui le contrariait et qui le charmait à la fois dans cette bouche enfantine, Charles commanda laconiquement à l'un des secrétaires d'Etat d'écrire l'ordre qu'il venait de donner à monsieur le connétable. Le secrétaire écrivit, le roi approuva et tendit le papier à Montmorency. Le rude vieillard était dompté et gagné. La déférence à ses rois était son dogme. Surpris de la fermeté de Charles, attendri de sa confiance, et ravi de sa bonne grâce, il lui baisa respectueusement la main et dit : « Sire, votre âge tendre m'oblige d'autant plus. Tenez pour certain que je vous obéirai comme à vos prédécesseurs vos frère, père et grand-père. » Le connétable, en achevant ces mots, s'inclina et sortit.

Il rejoignit les siens, leur raconta son entrevue avec le roi et leur déclara qu'il restait à Fontainebleau. Il fut sourd aux représentations de ses fils, aux sollicitations des princes du sang, aux vives instances des Châtillon. L'amiral, jugeant qu'il serait inébranlable, cessa toute prière auprès du vieillard et s'efforça de persuader à ses compagnons qu'il fallait demeurer aussi. « N'accoutumons pas, dit-il, à se passer de nous le gouvernement de la reine mère,

assez fort désormais par le concours du connétable. » Cette opinion fut adoptée. Les princes firent revenir leurs équipages et tous rompirent leur dessein.

L'amiral se proposait bien de ressaisir le connétable et de le plier, politiquement du moins, à ses vastes projets. Mais l'imprudence de ses partisans le sépara irrévocablement de ce tuteur de sa jeunesse. Les états provinciaux de l'Ile-de-France s'étaient réunis à Paris, afin de nommer trois députés pour les nouveaux états généraux. Cette assemblée d'électeurs dévoués à la réforme et à Coligny agita les questions les plus brûlantes. Elle parla de dépouiller la reine mère de l'administration et d'élever à la régence le roi de Navarre. Plusieurs flétrirent la gestion des finances par les Guise sous les deux derniers règnes. D'autres s'écrièrent que les députés devraient demander compte de toutes les dilapidations. Quelques-uns ajoutèrent que le royaume serait indigent et le trésor vide jusqu'à ce qu'on eût fait rendre gorge aux favoris, aux favorites, à tous ceux que le prodigue Henri II avait, par ses folles libéralités, engraissés de la substance des peuples.

Ces délibérations transpirèrent et mirent tout en combustion à la cour. Elles étaient dirigées contre les princes lorrains, contre le maréchal de Saint-André et contre la duchesse de Valentinois, mais elles atteignaient aussi le connétable. Il sentit la double morsure de la bourgeoisie et du calvinisme. Il se redressa en patricien, en catholique et surtout en homme peu souple aux restitutions.

Tous les ennemis de Coligny se liguèrent pour envenimer contre lui l'indignation du connétable.

La duchesse de Valentinois, qui avait conservé les meilleures relations avec Montmorency, lui écrivait d'Anet qu'elle s'abritait encore une fois à son ombre. « C'est à vous, disait-elle, de nous préserver tous des piéges de l'amiral, votre ingrat neveu, qui, sans vous excepter, a soufflé ses vengeances aux électeurs de Paris contre ceux qui furent honorés des faveurs du roi Henri II. »

La femme du connétable, toujours environnée de prêtres et de moines, Madeleine de Savoie, accusait Coligny plus amèrement que la duchesse de Valentinois et recourait à toutes les ruses comme à toutes les rigueurs de la haine. « Il ne manque pas, répétait-elle à son mari, une occasion de nous nuire. C'est lui qui, par ses menées factieuses, cherche à vous appauvrir, à ruiner votre maison, en vous dépouillant des biens dont les rois ont payé vos services. C'est lui qui, par ses calomnies, a diminué mes privautés et ma considération auprès de la reine mère. C'est lui qui, par son ambition et ses talents, menace des plus grandes calamités la religion romaine dont vous êtes le bouclier en votre qualité de premier baron chrétien. Si vous êtes insensible à vos propres injures et à celles de votre femme, défendez au moins votre Dieu. »

Le marquis de Villars, frère de Madeleine de Savoie et beau-frère du connétable, s'entendit avec le maréchal de Saint-André pour accumuler les imputations contre Coligny. Tous les griefs épuisés, Saint-

André ajoutait que Coligny n'était qu'un envieux et qu'il était loin de porter au connétable les mêmes égards, la même vénération que les princes lorrains. Quand il rencontrait Montmorency chez la reine mère ou dans le château, le duc de Guise, par des courtoisies empressées, quoique toujours nobles, ne démentait pas Saint-André.

Le fils aîné du connétable, le maréchal de Montmorency, fut le seul qui soutint vivement les Châtillon. « Vos neveux, dit-il au vieillard, sont, avec nous, les colonnes de votre puissance et de votre gloire. Si vous les brisez, craignez d'écrouler sur elles. Gardez entre les Châtillon et les Guise, dans les questions religieuses, une opiniâtre neutralité. Mais n'abandonnez pas vos proches pour vos habiles et perfides adversaires de tous les règnes. N'est-ce pas assez d'être envers et contre tous, protestants ou catholiques, l'homme du roi, le coopérateur de la reine mère et le grand capitaine de la monarchie? »

Coligny, à son tour, se présenta, suivi de d'Andelot et du cardinal de Châtillon, ses frères. Il fit cette dernière et solennelle démarche dans l'espérance de retenir cette auguste amitié du connétable plus chère encore à son cœur qu'à sa politique. Il fut respectueux, tendre, éloquent. Il supplia Montmorency, lui qui avait été leur père, de ne pas les repousser de son sein, eux qui n'avaient pas cessé d'être ses fils, de ne pas proscrire de son alliance les princes du sang pour s'unir à des étrangers qui étaient les plus mortels ennemis de l'État et de toute la famille royale.

Le connétable fut ébranlé par la logique pressante de son fils et remué par les accents vrais de Coligny, mais il retomba vite sous les influences contraires. Il en devait être ainsi.

Au fond, le connétable était un fin routier de politique et de guerre, très-ignorant sur tout ce qui n'était pas ces deux sciences ou ses intérêts privés, mais très-avisé, très-éveillé et fort âpre dans ce qui pouvait se rattacher de près ou de loin soit à la fortune, soit à l'orgueil de son nom et de sa maison. Il comprit donc, au moment décisif de la grande lutte qui allait s'ouvrir, qu'étant, lui, le plus vieux conseiller et capitaine de la royauté et de l'Église, il convenait qu'il appuyât ce qui l'appuierait mieux que des nouveautés, les institutions anciennes comme lui : la couronne et la tiare, la monarchie et la papauté.

Voilà comment, ulcéré contre Coligny et contre tous ceux qu'on soupçonnait de vouloir attenter aux largesses des rois, le connétable se prononça pour le catholicisme auquel il croyait d'ailleurs par habitude autant que par ambition.

Les huguenots avaient été très-cruellement éprouvés par les supplices avant, pendant et après les conjurations du prince de Condé. Ils avaient beaucoup souffert. Le règne de Charles IX s'était levé sur eux comme une délivrance et ils s'y précipitèrent comme dans un triomphe. Fiers de la résurrection de leurs chefs, les Bourbons et les Coligny, heureux de l'abaissement des Guise, ils rendirent agression pour agression, injures pour injures. Ils célébrèrent la cène,

ils prêchèrent malgré les édits, devançant tumultueusement les réparations poursuivies et réclamées légalement par l'amiral. Ils publièrent des pamphlets et des caricatures contre leurs oppresseurs. Ils réimprimèrent un livre appelé *Dan*, *jugement*, dont la première édition avait eu un grand succès clandestin qu'ils ravivèrent par la seconde. Ce livre flétrissait les Héliogabale, les Caracalla, les Busiris de la papauté. Il se proposait de décourager les persécuteurs en racontant les châtiments terribles dont le Dieu des martyrs avait foudroyé les bourreaux. Chaque page avait sa légende tragique. C'était un archevêque de Cantorbéry qui, ayant persuadé de priver les réformés du pain de la parole, prit en un tel dégoût le pain et les autres aliments, qu'il mourut de faim. C'était un inquisiteur espagnol qui, ayant menacé de manger le nez des pasteurs, eut lui-même le nez mangé en pleine foule par un loup qui se retira paisiblement, sans faire de mal à personne, comme s'il n'eût été envoyé que pour cette justice. C'était un comte superbe qui avait juré de marcher, dès l'aurore du lendemain, les pieds dans le sang calviniste jusqu'aux éperons, puis les jambes jusqu'aux genoux, et qui, la nuit, fut étouffé par son propre sang dans lequel on le trouva baigné. C'était un cardinal qui avait allumé des bûchers, noyé, pendu les pauvres religionnaires; il tomba malade et, s'étant couché, il aperçut de son lit un chien noir qui le regardait. Le cardinal épouvanté poussa un grand gémissement et s'écria qu'il était perdu. On s'empressa autour de lui, mais ses cheveux se

dressaient sur sa tête et il montrait le chien avec horreur. On ne put jamais chasser l'animal mystérieux qui s'avança toujours, à pas lents, les yeux fixes, jusqu'au chevet du prélat dont il reçut d'une gueule béante, enflammée et fatale, le dernier soupir. Tels étaient les récits de ce livre, intitulé *Dan*, composé et répandu par les huguenots. Ils ajoutaient les libelles aux légendes, et aux libelles les gravures grotesques. Ces hardis novateurs excellaient dans la plaisanterie comme dans la logique ou dans les champs clos, et ils ne maniaient pas moins bien la plume, les pinceaux et le burin, que l'épée.

Impatienté de ce qu'il jugeait des insolences, indigné que des sectaires osassent revendiquer des temples par la raison que les catholiques avaient bien des églises, le connétable s'emporta contre une égalité qu'il déclara monstrueuse, et, avec la brutalité d'un soldat pour qui le droit n'est rien devant la force, il passa aux voies de fait.

Dans un voyage de Chantilly à Paris, il ne caressa plus les huguenots, comme autrefois, lorsqu'il voulait en grossir son parti; il les malmena, au contraire, rudoyant tous ceux qu'il rencontrait.

Il remplit la cour elle-même des éclats de son zèle. Il se plaignit hautement du prince de Condé et de Coligny, son neveu, les blâmant de faire célébrer la cène dans leurs chambres du Louvre, au mépris de Dieu et du roi.

Averti, un jour, que Montluc, évêque de Valence, prêchait avec l'assentiment de la reine mère dans une des salles du palais, le connétable s'y présenta

aussitôt. L'auditoire était composé de très-grandes dames et de quelques seigneurs. Montluc prononçait un sermon à peu près calviniste. Il parlait en manteau court et en chapeau, à la mode des pasteurs de Genève. Entraîné lui-même par l'esprit des temps et par l'impression que sa hardiesse produisait sur ses auditeurs, Montluc se livrait à toute la vivacité, à toute la verve de son éloquence méridionale. L'aspect inattendu de Montmorency le glaça. Il continua pourtant avec hésitation. Le connétable, impassible, debout et la toque sur la tête, écouta quelques minutes, puis rompant tout à coup son silence et sa patience : « Messieurs, dit-il aux gentilshommes qui l'accompagnaient, jetez-moi par-dessus la chaire cet évêque déguisé en ministre. » Les gentilshommes firent semblant de ne pas entendre; mais, malgré leur immobilité, Montluc troublé, craignant que le connétable ne répétât son ordre, balbutia des paroles embarrassées, finit court, descendit les degrés de sa chaire improvisée et s'évada.

Excité par les railleries que dans leur colère les huguenots lançaient contre lui, félicité par sa femme Madeleine de Savoie, par son amie la duchesse de Valentinois, adulé par le maréchal de Saint-André, remercié par les catholiques éminents de l'État et de l'Église, la plupart instruments des princes lorrains, Montmorency ne s'arrêta point en chemin. De plus en plus attiré par les manières courtoises, par les déférences respectueuses du duc de Guise, il eut une entrevue avec lui. Leur ancienne et longue inimitié fut sacrifiée à leurs desseins nouveaux. Ils con-

clurent une alliance dans laquelle ils admirent comme leur collègue le maréchal de Saint-André, créature du duc de Guise et son principal négociateur auprès du connétable. Cette alliance, qui fut baptisée du nom de *triumvirat*, avait deux clauses principales : défendre l'antique religion, et gouverner la reine mère et le petit roi par la pression irrésistible du parti catholique. Malgré ses nombreuses maîtresses, le duc de Guise était le plus pieux des trois. D'ailleurs, par sa constance autant que par son génie, il était bien supérieur à Montmorency, le plus austèrement rusé des courtisans, et à Saint-André, le plus diabolique des débauchés et des dilapidateurs.

Une fois constitués comme un gouvernement en dehors du gouvernement (le duc de Guise avec des arrière-pensées de dictature, le connétable avec des arrière-pensées de fidélité, de suprématie et de népotisme, le maréchal de Saint-André avec des arrière-pensées de déprédation), les triumvirs voulurent sceller leur union aux yeux de tous par un grand acte religieux. Ils communièrent ensemble, le 6 avril 1561, à Fontainebleau où résidait la cour. Le soir même le connétable donna un souper splendide au duc de Guise et à Henri, prince de Joinville, que les fanatiques de la maison de Lorraine en France appelaient tout bas le Dauphin. Le maréchal de Saint-André était aussi du festin, mais un peu en subordonné. C'était le Lépide féodal du triumvirat, aussi brave que ses collègues, plus corrompu, moins considéré, moins illustre.

Le lendemain, le connétable se rendit à Chantilly

où se célébrèrent les noces de M. de Thoré, l'un de ses fils, avec mademoiselle d'Humières. Le duc de Guise ne tarda pas non plus à s'installer à son château de Nanteuil, à quelques lieues seulement de Chantilly. De cette demeure presque royale, il ne perdit pas de vue le vieillard si longtemps son antagoniste opiniâtre et maintenant son allié. Chaque jour, le duc expédiait des courriers à Chantilly, tantôt pour s'informer de la santé de Montmorency, tantôt pour offrir des fruits ou des fleurs à madame la connétable. Parfois il envoyait des sangliers ou des chevreuils tués dans une chasse, ou, ce qui plaisait bien plus à Montmorency, un oiseau rare et vivant pour la magnifique volière de Chantilly. Le connétable répondait à ces courtoisies par des courtoisies semblables et par des présents analogues. La France avait les yeux fixés sur cet échange de procédés dont elle pressentait les suites prochaines et l'immense portée. Les protestants surtout se tenaient au courant de ces simples politesses qui, entre de si grands personnages, étaient des événements politiques.

L'adhésion du connétable ressuscitait la puissance des princes lorrains. Cette puissance, un moment chancelante, avait été soutenue par le bras, par le cœur et par le génie du duc de Guise; elle allait se relever plus haut que jamais par le prestige du triumvirat. Le duc y dominait. Il y avait deux voix : la sienne et celle du maréchal de Saint-André. Bien plus, quand il avait incliné son troisième collègue à une résolution, le nom de Montmorency joint au sien l'investissait d'une autorité morale incalculable.

La reine et L'Hôpital, sous la menace de ce danger, se rapprochèrent des huguenots. Le but du chancelier était grand et il l'eût atteint peut-être, si sa vertu n'eût pas eu pour auxiliaire la perversité de Catherine. Il eût été plus fort tout seul. Quoi qu'il en soit, il s'aida des protestants contre les catholiques trop influents, et, balançant les uns par les autres, il essaya de les soumettre tous au joug sacré des lois. Les querelles entre les deux partis s'étaient multipliées dans des proportions effrayantes. Chaque semaine, c'étaient des rencontres fortuites qui provoquaient des outrages, des duels, des meurtres. L'Hôpital rédigea et promulgua, le 19 avril, un édit qui défendait à tous de s'injurier par ces mots de huguenots et de papistes. Cet édit de paix, œuvre d'un philosophe autant que d'un jurisconsulte et d'un homme d'État, cet édit si bien appelé l'*édit de tolérance*, rendait, soit aux détenus, soit aux bannis, soit aux spoliés pour cause de religion, aux uns la liberté, aux autres la patrie, aux autres les biens confisqués, pourvu qu'ils vécussent *catholiquement et sans scandale*. Ces derniers mots étaient une douce habileté, afin de désarmer le parti de l'Église. Touchante et vaine précaution! Les haines du clergé et du peuple y répondirent. Les triumvirs en donnèrent le signal. Ils furent bien servis dans le mouvement d'opinion qu'ils désiraient imprimer aux multitudes. Les prédicateurs les secondèrent tout haut et les confesseurs tout bas, d'une extrémité du royaume à l'autre.

Le duc de Guise demeura jusque dans le courant de mai à Nanteuil. Il y reçut toute la cour. Il ne quitta

son château qu'avec elle et avec le roi pour aller à Reims, où le cardinal de Lorraine devait oindre Charles IX. Cette grande solennité du sacre fut l'occasion d'une nouvelle lutte d'étiquette entre le duc François de Guise et les princes du sang. M. de Montpensier prétendait, comme proche parent du roi, avoir le pas sur le duc de Guise, qui, de son côté, comme plus ancien pair, ne voulait point le lui céder. Le prince lorrain citait en sa faveur deux antécédents. Son père, le duc Claude, avait précédé M. de Montpensier au sacre de Henri II, et lui-même avait eu un pareil honneur au sacre de François II. Il n'y avait donc point à discuter devant de semblables traditions. M. de Montpensier répliquait bien que la qualité de prince du sang primait toutes les pairies, mais la reine mère lui refusa satisfaction en se prononçant pour M. de Guise, celui des deux champions qu'elle redoutait le plus. Le duc François, selon cette décision, marcha immédiatement après le roi de Navarre. Quand il entra dans la cathédrale de son frère (15 mai 1561), au milieu de ce peuple catholique dont il était le héros et l'idole, il y eut un profond tressaillement de joie. Son grand air et son costume chevaleresque augmentaient encore l'enthousiasme de la foule. Il était en pourpoint et en chausses de satin cramoisi, sa couleur favorite depuis l'un des premiers amours de sa jeunesse. Il portait avec grâce un manteau de velours noir et il tenait à la main sa toque de même étoffe ornée d'une plume rouge. Le collier de Saint-Michel brillait à son cou. Il avait suspendu à son ceinturon, incrusté de pierres précieuses, sa meilleure

dague et sa plus riche épée. Bien que le duc se fût composé un visage modeste, on sentait, à travers le calme de son attitude et la sérénité de sa physionomie, le fier contentement de son triomphe sur les princes du sang. Ce triomphe aurait pu être troublé si Condé eût été au sacre. Heureusement il était loin. Absorbé dans des démarches judiciaires, il poursuivait sa réhabilitation devant le conseil du roi, où il reprit sa place, et devant le parlement qui proclama, par un arrêt du 13 juin, l'innocence du prince.

Les huguenots applaudirent à cette sentence. Les catholiques murmurèrent et leur irritation nouvelle fit bouillonner les colères qu'ils couvaient contre l'édit de tolérance.

Le parlement se plaignit hautement de cet édit. Le cardinal de Lorraine le flétrit plus hautement encore et repoussa la sorte d'égalité qu'on avait essayé d'établir entre les deux religions. L'ardent prélat ne cessait de répéter au roi qu'il n'y avait pour lui de salut, même temporel, que dans le catholicisme. « Sire, lui disait-il, croyez-moi, votre plus beau titre est celui de très-chrétien. Ceux qui vous conseilleront de le renier ou de le ternir creuseront votre ruine et vous arracheront la couronne de la tête. » Le mécontentement causé par l'édit de tolérance dans la magistrature et dans le clergé se propagea. Un orage se formait dans les foules aveugles. La reine mère et le chancelier le conjurèrent en ne lui résistant pas. Après avoir consulté le conseil privé et le parlement réunis, ils rendirent l'*édit de juillet* (1561). Cet édit rétrograde, malgré

des adoucissements accessoires, doit se juger par sa disposition principale qui défendait, sous peine de mort, aux protestants de s'assembler en commun pour prier et pour prêcher.

Les calvinistes jetèrent feu et flammes. Les plus indignés d'entre eux furent le prince de Condé et l'amiral de Coligny. Le chancelier leur fit dire que l'édit serait essentiellement provisoire et les exhorta vivement à la patience. La reine mère leur donna l'espérance prochaine du colloque de Poissy. En attendant, elle s'empressa de prévenir entre le prince de Condé et le duc de Guise une collision qui pouvait allumer la guerre civile.

Condé était à Saint-Germain avec toute la cour. Il nourrissait au plus profond de son cœur un triple ressentiment contre les princes lorrains. La condamnation capitale qu'il avait subie à Orléans, l'humiliation qu'il avait éprouvée dans la personne de M. de Montpensier par la préséance du duc de Guise au sacre, et enfin l'oppression décrétée contre tous les calvinistes par l'édit de juillet, ces trois attentats des Lorrains soulevaient en Condé, à tout instant, des fureurs subites et terribles. Il n'en fallait pas plus pour porter aux derniers outrages l'impétuosité du prince. Or, le duc de Guise arrivait de Calais où il avait conduit, au milieu d'une brillante escorte, sa belle nièce Marie Stuart, qui s'acheminait tristement vers l'Écosse. Il s'installa, le 23 août, au château de Saint-Germain. Une simple rencontre avec le duc pouvait provoquer de la part de Condé une insulte irréparable et incendier tout le royaume. La reine mère se hâta,

Dès le soir du 23, elle tenta une réconciliation entre les deux grands ennemis. Son négociateur fut le connétable. Il accepta ce rôle épineux, « pour plus honnêtement se défaire, dit d'Aubigné, de l'amitié funeste des Bourbons et se lier aux autres, soit que la cause de la religion l'y poussât par conscience, soit que la force catholique l'appuyât mieux. »

Quels que fussent les motifs du connétable, il s'entremit avec zèle dans un différend qui menaçait de devenir tragique. Ce grand vieillard, le Nestor des armées, selon l'expression des contemporains, interposa la majesté de ses cheveux blancs entre un ancien ami, le prince de Condé, et un nouvel allié, le duc de Guise. Il les exhorta au nom du bien public à un accord. S'il réussit, ce ne fut pas sans peine. Il prodigua tour à tour son autorité et ses prières. Le prince se montra d'abord intraitable et demeura exigeant. Le duc, il est vrai, fut plus facile. Aussi brave que Condé, mais d'un tempérament plus froid, il ne se souciait pas d'un duel, quand la guerre civile allait s'ouvrir à son ambition. Un champ clos était trop étroit pour lui. Il désirait se battre à coups de canon, dédaignant la pointe de la lance et le tranchant de l'épée. Il laissa comme toujours la supériorité chevaleresque à Condé, se réservant la supériorité politique. Il abrégea la tâche du connétable qui, sans les concessions de paroles du duc, eût échoué devant les hérissements du prince. Son honneur sauf, Guise consentit à tout. Il rétracta sa conduite envers Condé par des adresses de mots et d'intentions empruntées certainement à la société de Jésus.

Toutes les formules du raccommodement furent discutées, pesées et préalablement convenues. C'est alors seulement (24 août 1561), que le roi manda les principaux seigneurs de sa cour dans le grand salon du château de Saint-Germain. Quand il y entra lui-même avec sa mère, nul ne manquait au rendez-vous. Toute l'élite de la France attendait Leurs Majestés. On remarquait dans cette foule illustre le roi de Navarre, les cardinaux de Bourbon, de Lorraine, de Guise, d'Armagnac, de Châtillon, les ducs de Montpensier, de Nevers, de Nemours, de Longueville, le prince de La Roche-sur-Yon, le connétable de Montmorency, le chancelier de L'Hôpital et l'amiral de Coligny. Plusieurs évêques, les maréchaux et les ministres étaient à leur poste. Chacun était pressé d'une curiosité ardente. La solennité du lieu, la qualité des adversaires, la diversité des intérêts, des sentiments et des religions qu'ils représentaient, le dévouement personnel qu'ils inspiraient en sens contraire, la présence de Leurs Majestés, l'anxiété du possible, la fièvre de l'inconnu, l'éclat et la nouveauté du spectacle, toutes ces impressions tumultueuses s'agitaient dans les poitrines, se trahissaient sur les physionomies et ajoutaient à l'émotion générale.

Le roi, attentif malgré son jeune âge, et instruit par Catherine, rompit le silence. L'émotion redoubla. « Madame, dit le petit Charles d'un air imposant et d'une voix aussi sérieuse que la conjoncture, j'ai convoqué cette compagnie pour qu'elle assistât à l'accord de M. le prince de Condé et de M. de

Guise. Ils feront cet accord si nécessaire au bien de mon service, à la prospérité de mon royaume. Et afin que M. le prince soit éclairci du doute qu'il a eu, vous, mon cousin de Guise, dites-lui ce qui est vrai.» Le duc de Guise reprit en s'inclinant : « Sire, puisqu'il vous plaît que j'éclaircisse M. le prince, je vais le faire. » Se tournant alors vers Condé, d'un visage tranquille et d'un accent qui annonçait un homme maître de lui-même : « Monsieur, dit-il, je n'ai mis, ni ne voudrais mettre en avant chose qui vous fût dommageable, et n'ai été auteur, ni instigateur de votre prison. — Monsieur, repartit aussitôt Condé avec une brusquerie héroïque et les joues enflammées, je déclare méchants, malheureux, et scélérats, celuy ou ceux qui en ont été cause. » A quoi le duc, toujours impassible, répliqua : « Je le crois aussi ; cela ne me touche en rien. » Catherine, qui observait le prince de Condé, comme si elle eût craint de sa part quelque mouvement violent, regarda le roi qui ordonna aux deux adversaires de s'embrasser, ce qu'ils firent ; puis, il les engagea à vivre bons amis, eux qui étaient proches parents, ce qu'ils promirent, et tout fut fini. Les secrétaires d'État dressèrent procès-verbal de cette grande scène qui n'était pas une paix, mais seulement une ombre, une apparence. La reine mère, qui trouvait au moins une espérance de trêve dans cette réconciliation, la célébra par un dîner auquel elle invita tout ce qu'il y avait de plus éminent à la cour et dans les deux religions.

Coligny cependant avait souffert profondément de l'édit de juillet qui interdisait aux protestants les as-

semblées pieuses, la prière en commun et les prédications. L'amiral s'affligeait de cet édit, une oppression pour ses frères et pour lui une déception. Catherine lui avait promis la liberté et elle lui avait tenu la servitude des consciences. Il ne cachait point ses mécomptes. Il avouait qu'il avait été dupe. Il repoussait comme déloyales les secrètes protestations de la reine mère et comme impuissantes celles de L'Hôpital. Il lui échappa de dire, un jour, à sa table, qu'il se vengerait et qu'aux états prochains il pourrait bien faire investir de la régence le roi de Navarre, aux dépens de l'autorité de Catherine.

Cette princesse, qui avait le don de l'espionnage et qui se vantait d'avoir perfectionné la police, au point de posséder un serviteur dans toute famille de dix mille livres de rente, connut le propos de Coligny. Elle en fut alarmée. Elle se ménagea bientôt une entrevue avec l'amiral. Elle eut la seule franchise dont elle fût capable : la franchise de la peur. Elle dit à Coligny que l'édit de juillet lui avait été arraché, qu'elle et le chancelier n'avaient consenti que provisoirement et sous la double pression du clergé et du parlement. Elle jura, en pleurant, selon sa coutume, que ses sentiments pour les calvinistes étaient les mêmes, et que si l'amiral voulait se décider à la soutenir durant les états, elle promettait, par ce qu'il y avait de plus sacré, de ne pas éluder le colloque théologique dont l'ouverture était fixée à Poissy.

L'amiral, qui aspirait par-dessus tout à ce colloque, à cette grande manifestation du protestantisme en France, déposa ses méfiances aux pieds de la reine

mère et ne lui marchanda pas son appui. Il partit pour les états généraux. Ces états, au lieu de se réunir à Melun, dans le mois de mai, ne furent appelés qu'au mois d'août. Pontoise leur fut assigné pour le siége de leurs délibérations. Il n'y eut que les deux ordres laïques représentés chacun par treize députés. Ces députés de la bourgeoisie et de la noblesse, fort hostiles au clergé, très-favorables à Coligny, se montrèrent dignes de leur mandat par la fière libéralité de leurs principes. Ils traitèrent d'abord la question de la régence. C'en était fait du pouvoir de Catherine sans l'intervention habile de l'amiral, qui entraîna la majorité à confirmer cette princesse dans le gouvernement et Antoine de Bourbon dans la lieutenance générale du royaume.

Les états rédigèrent ensuite leurs cahiers. Transférés, le 27 août 1561, à Saint-Germain, ils y furent rejoints par les députés ecclésiastiques.

La malveillance contre le clergé avait été croissante. Les requêtes de cette assemblée en font foi. Ces requêtes ont une immense portée. On pressent 1789. Nos ancêtres nobles et bourgeois du seizième siècle réclamaient :

La vente des immeubles de l'Église pour éteindre la dette publique ;

La suppression de la vénalité des charges et des commissions arbitraires ;

L'interdiction du conseil aux cardinaux dont la première fidélité était au pape ;

La même exclusion aux évêques dont le devoir était de résider dans leurs diocèses, et aux *princes*

*étrangers* à qui le plus indispensable des caractères, celui de la nationalité, manquait.

Les députés réclamaient encore :

L'abstention de toute guerre offensive sans leur consentement jusqu'à ce que le roi eût été déclaré majeur ;

La convocation des états généraux tous les deux ans ;

La révocation de l'édit de juillet, c'est-à-dire la liberté de conscience et l'octroi de temples aux protestants pour l'exercice légal de leur religion ;

Enfin, un concile français pour la réforme des abus.

Voilà les principales requêtes des états dans leurs trois phases, soit à Orléans, soit à Pontoise, soit à Saint-Germain. C'était une révolution. Mais pas un de ces vœux ne fut complétement exécuté.

Il en est un pourtant, le petit concile, connu sous le nom de colloque de Poissy, qui fut naïvement abordé, qui éclipsa même les états généraux d'où il avait jailli, et qui, malgré son avortement, absorba la cour, Paris, la France, l'Europe tout entière, tant il correspondait à la passion universelle.

Le colloque sera d'avance arrangé pour bien séparer, aux yeux de l'Allemagne et de Christophe, duc de Wurtemberg, le calvinisme du luthéranisme.

C'est pour cela que le point capital du dissentiment entre les deux communions, la *présence réelle*, sera choisi pour texte de la discussion. Les Guise se flattaient de gagner le pays militaire d'où leur viendraient les soldats de la guerre civile, en démon-

trant par les aveux mêmes des calvinistes que ces sectaires étaient les adversaires des luthériens, tandis qu'eux, les princes lorrains, assuraient le duc Christophe, qu'ennemis de Calvin, ils étaient presque à Luther.

Voilà quel était le but caché du colloque de Poissy pour les Guise ; pour les Châtillon, le but fut plus grand : c'était le retentissement d'une tribune où ils confesseraient leur foi.

# LIVRE SEIZIÈME

Les psaumes calvinistes. — Colloque de Poissy. — Théodore de Bèze. — Le cardinal de Tournon. — Le cardinal de Lorraine. — L'originalité personnelle de Calvin date du colloque de Poissy. — Attitude et conduite du réformateur. — Le duc de Guise détache Antoine de Bourbon du protestantisme. — L'Hôpital. — Édit de janvier. — Les triumvirs et le roi de Navarre quittent Saint-Germain. — Le duc de Guise à Joinville. — Entrevue de Saverne. — Massacre de Vassy. — Les triumvirs à Paris.

Les psaumes calvinistes furent imprimés vers cette époque. Marot avait traduit les cinquante premiers en vers français ; Théodore de Bèze traduisit les cent autres.

Ses intentions valent mieux que son œuvre.

Quant est de moy, tout petit que je suys,
Je veux louer mon Dieu, comme je puis :
Témoin sera mainte froide montagne
De ce mien zèle, et parmi la campagne,
Lac genevois, tes rives écumeuses
Bruiront de Dieu les louanges fameuses :
Et du Très-Haut le nom parmi les nues
Résonnera dans les Alpes chenues.

La première édition parut, je le répète, en 1561. Cette version, mise en musique, devint chère aux Églises réformées de France et de Suisse. Elle fut chantée partout, dans les temples, au fond des vallées, sous l'ombre des forêts.

Certes, si Marot et de Bèze n'eussent écrit que cela, leurs noms seraient aujourd'hui justement obscurs. Comment furent-ils assez peu inspirés pour traduire en ce patois rimé les élans sublimes du poëte-roi? Dans leur effort puéril et barbare, sous le joug de leur prosodie et de leur rhythme, qu'ont-ils fait du parallélisme libre, du souffle prophétique, de l'accent lyrique, du feu intérieur, du pathétique surnaturel des psaumes? Ah! j'ai failli prendre en mépris une communion capable de prier, de chanter, de crier à Dieu dans un si morne et si infime idiome.

Je me trompais, la foi a le don des miracles. L'enthousiasme des huguenots purifiait ces tristes poëmes et les transformait en jets de flamme. La ferveur changeait ce plomb en or. Ces pauvres hymnes montaient sur les ailes de l'âme jusqu'au ciel. Ils pénétraient, ils électrisaient les multitudes, les ouvriers et les princes. Aidés de la musique et de la piété, ils étaient les préludes des plus grandes choses. Ils versaient la consolation, l'héroïsme. Sur les champs de bataille, par les soldats du saint Évangile, ils éclatèrent comme une *Marseillaise* de la Réforme. Pour les exilés ils furent une patrie, et un firmament ouvert pour les martyrs.

C'est ce qu'il ne faut jamais oublier.

Théodore de Bèze, d'ailleurs, s'il est un poëte secondaire, est un théologien éminent; et ses faibles strophes, pesées au poids du sanctuaire, accrurent même son trésor de renommée.

Le colloque de Poissy fut son grand moment. Calvin resté pontificalement à Genève, comme le pape à

Rome, c'était Bèze qui allait porter tout le fardeau du combat.

Il le porta légèrement et d'un cœur égal à sa puissante intelligence.

Il arriva à Saint-Germain un peu avant le colloque. Il était accompagné de dix savants ministres et il devait être secondé d'un illustre Florentin, Pierre Martyr Vermigli, lequel avait embrassé le protestantisme. Calvin, qui par l'esprit soufflait en eux tous, avait pensé à Vermigli dont il connaissait les prodigieux talents. Pierre Martyr était en effet l'un des plus terribles adversaires que la réforme pût déchaîner contre le catholicisme. Théologien comme Dante était poëte, il revêtait les plus vastes conceptions de toutes les magies du style, et son éloquence, digne de Platon, qu'il méditait sans cesse, ruisselait des plus chauds rayons du soleil italien. Son génie méridional exprimait en quelque sorte, dans une langue de lumière, les splendeurs immatérielles et les vérités divines.

Le colloque était une concession faite à une communion qui avait pour chefs des princes du sang et qui comptait deux mille cent cinquante Églises ; mais en aucun cas, il ne pouvait aboutir. Les haines étaient trop ardentes entre les deux religions. Et d'ailleurs, même au point de vue doctrinal, comment inventer une formule de conciliation avec le catholicisme dont la première loi est de ne se point modifier, dont l'infaillibilité regarde tout dissentiment comme une révolte et n'écoute que des hommages, des soumissions, jamais de remontrances ?

Ce colloque eut lieu toutefois par des raisons plus ou moins fondées et très-diverses.

Le roi y voyait un déploiement de magnificence et d'autorité; la cour, un spectacle.

La reine mère surtout, qui était investie de la régence, tenait au colloque. Elle avait plus d'un motif de l'aimer. C'était une intrigue, et c'était une demi-mesure, deux choses analogues à son tempérament. Elle espérait par là s'acquitter envers Coligny, puis plaire aux réformés qui réclamaient un concile national en leur accordant un semblant qui eût l'air d'une réalité, et ne pas déplaire aux orthodoxes qui repoussaient le concile en octroyant une réalité qui ne fût qu'un semblant.

Le cardinal de Lorraine, qui se montrait aussi favorable au colloque, avait ses arrière-pensées. Il souriait à sa vanité de prélat et à sa fatuité de grand seigneur de se poser à la face du monde comme le défenseur de la tradition catholique, et il complotait surtout de creuser un abîme entre les calvinistes et les luthériens par l'expression de leur hostilité la plus marquée. Le cardinal ne doutait pas, d'ailleurs, du triomphe sur un théâtre où son rang et son éloquence intimideraient les simples ministres qu'il allait avoir à combattre.

Les protestants saisirent cette occasion qui leur était offerte de constater leur existence et de faire solennellement une déclaration de principes.

Les douze ministres, Théodore de Bèze et Pierre Martyr Vermigli en tête, se présentèrent au colloque le 9 septembre 1561. L'étiquette les y attendait, l'é-

tiquette, le joug le plus humiliant, la plus mortelle insulte du moyen âge et l'une des plus grandes causes des révolutions, des avénements soit d'idées, soit de peuples. On relégua dédaigneusement Bèze et ses compagnons au fond d'une salle humide, pendant que le chancelier parlait et que les prélats se concertaient sous les yeux du roi et de la cour.

Quand les ministres furent introduits, ils n'eurent pas des siéges de velours comme leurs adversaires qui avaient voulu par cette impolitesse officielle s'ériger en juges. Ce fut le duc de Guise qui, en sa qualité de grand maître, les mena jusqu'à la barre préparée pour eux. Ils y comparurent debout. Quoique froissés dans le plus délicat des droits de l'homme, la dignité personnelle, ils ne témoignèrent ni susceptibilité, ni ressentiment.

La parole ayant été accordée à Théodore de Bèze, il prit conseil de ses collègues, fit une courte prière, salua le roi, toute l'assemblée, et commença son discours.

Il mit d'abord en présence les deux religions avec une habileté rare, s'empressant, au début, de rétablir une sorte d'égalité que l'on s'était étudié à blesser par les préliminaires d'un cérémonial insolent.

Il énuméra les points de contact de l'une et de l'autre communion, leurs ressemblances, leurs analogies, puis il en vint aux différences.

Il insista sur ces trois questions fondamentales : la base de la foi, la sainte cène et le gouvernement de l'Église.

Il ne reconnut d'autre règle, soit de croyance, soit

de controverse, que la Bible. Il déclara que les canons n'avaient, pour lui et pour ses frères, d'autre valeur que leur conformité aux Écritures, hors desquelles il n'y avait que des sables mouvants.

Il glissa sur la consubstantiation et sur la transsubstantiation avec une modération pleine de ménagements. Cependant cette franchise invincible que donne la foi lui interdisant tout détour, il définit nettement la présence du Christ dans le sacrement. Il le réduisit à une présence spirituelle et ajouta : *Le corps de Jésus-Christ est éloigné du pain et du vin autant que le plus haut ciel est éloigné de la terre.*

Ce fut l'instant pathétique du débat. La harangue de Théodore de Bèze fut interrompue. Un frémissement électrique parcourut l'assemblée. Les prélats s'agitèrent sur leurs siéges. Plusieurs s'écrièrent comme le grand prêtre des Juifs : Il a blasphémé. Le cardinal de Tournon, pâle de colère, demanda que ce téméraire cessât ses impiétés ou qu'il fût permis aux cardinaux de se retirer.

La reine mère, qui avait déjà entendu dans une conversation avec Bèze, au château de Saint-Germain, les mêmes paroles, demeura impassible. Le roi, la cour remplie de huguenots et très-curieuse d'hérésie, restèrent immobiles comme Catherine de Médicis et le silence se rétablit peu à peu.

Alors de Bèze, qui avait essuyé cet orage avec calme et qui avait laissé passer stoïquement ce long murmure, reprit le fil de son discours. Il exposa d'une voix ferme et sans manifester aucun trouble

les abus qui infestaient l'Église de Rome, les excès d'autorité, la corruption des mœurs, le mauvais emploi des richesses, l'oppression des consciences. Tout est tellement perverti, confus et ruiné, dit-il, que l'on a peine à reconnaître les vestiges de cet ancien édifice, « tant bien réglé et compassé par les apôtres. »

Sa harangue finie, de Bèze présenta la confession des Églises réformées au roi qui la reçut de la main de son capitaine des gardes, M. de La Ferté.

Le cardinal de Tournon, toujours ému d'indignation, se leva de nouveau et réclama du temps pour qu'il fût répondu à tant d'énormités. Il exhorta le jeune roi à persister dans la foi de ses pères et à rejeter les audacieux sophismes qui avaient attristé ses oreilles. Le cardinal était hors de lui et l'emportement le fit bégayer dans cette allocution qui termina la première séance du colloque.

L'impression produite par le discours de Bèze fut profonde. Le cardinal de Lorraine le caractérisa d'un mot sévère. « Il eût été à souhaiter, dit-il en parlant à de Bèze, qu'il fût muet ou que nous fussions sourds. » Cette impression était chez les uns de l'admiration, chez les autres de l'horreur.

Les prélats, inquiets des suites du colloque, ne songèrent plus qu'à le rompre. Aussi dressé aux piéges qu'aux insinuations, le cardinal de Lorraine s'avisa d'un expédient assez machiavélique : ce fut de mander précipitamment quelques ministres de la confession d'Augsbourg et de les lancer sur les réformés de Genève dans la question brûlante de la *présence*

*réelle*. « Nous ferons comme saint Paul, disait-il, qui échappa ainsi d'entre les mains des pharisiens et des saducéens. » Malheureusement pour le cardinal, les théologiens allemands arrivèrent trop tard.

Il s'en consola facilement, car le discours de Bèze produisait son effet au delà du Rhin, et le cardinal avait la confiance de déconcerter seul les ministres par le double ascendant de son nom et de son génie. Le succès de Théodore de Bèze était un attrait pour le cardinal qui se flattait de vaincre avec d'autant plus de gloire un si rude adversaire.

Depuis longtemps il avait été choisi pour être l'orateur du catholicisme et les partisans de sa maison l'exaltaient d'avance par leurs applaudissements. Le 16 septembre, il monta d'un pas assuré les degrés de son dais. Le roi, la reine mère, toute la cour, les prélats, les ministres protestants, étaient attentifs et recueillis. Après avoir lentement promené ses regards hautains sur l'auditoire où; à l'exception de quelques ennemis politiques et religieux, il n'apercevait que des créatures et un grand parti prêt à l'appuyer, le cardinal entra en matière.

Il avait à cœur de répondre à Bèze sur les trois questions que l'ami de Calvin avait débattues avec une si incontestable supériorité. Dès l'exorde, l'orgueil du prêtre et du prince se trahit dans l'accent, dans le geste, dans la forme du discours et imprima à cette réfutation moins le tour d'une discussion que l'inflexibilité d'un enseignement.

Le cardinal exposa que Jésus-Christ ne saurait être partie, qu'il était toujours juge, et que les évê-

ques, ses représentants, étaient juges comme lui, à l'exemple de saint Pierre. D'où il résulte, ajouta-t-il, que la base de la foi n'est l'Écriture sainte qu'autant que le sens et la portée en ont été fixés par l'Église.

Il se complut dans cette argumentation et de replis en replis il rejoignit la seconde question : l'eucharistie. Il se livra aux plus prolixes développements pour démontrer la présence physique du Christ dans le sacrement matériel que les orateurs du calvinisme dénaturaient, selon lui, en le spiritualisant. Il s'aida de tous les syllogismes et de toute la scolastique du moyen âge qu'il revêtit des splendeurs d'une rhétorique plus moderne pour prouver ce mystère et pour se concilier l'Allemagne en la détachant de Genève. Les créatures du cardinal qui étaient nombreuses l'encourageaient de temps en temps par des exclamations d'assentiment.

Quand il toucha au troisième point du débat, le gouvernement de l'Église, il daigna ne point nier les vices qui avaient envahi l'immense administration de ce grand corps. Mais il repoussa toute intervention laïque, déclarant que c'était aux évêques, les souverains juges, à extirper les abus et à consommer la réforme.

Il prétendit dans sa péroraison que cette réforme épiscopale était la régénération vraie, que, hors de là, il n'y avait que désordre, anarchie. Il adjura les ministres de ne plus se mêler des troupeaux dont personne ne les avait institués pasteurs, et, non moins que le cardinal de Tournon, il exhorta le roi à rester

inébranlable dans la religion catholique, « afin de ne pas attirer sur lui les vengeances du Seigneur, du Dieu des armées. »

Le succès de ce discours fut très-bruyant dans l'assemblée. De Bèze demanda à répliquer immédiatement. La majorité des prélats, qui avait ses plans, l'ajourna à huitaine. On répandit en même temps au dehors que de Bèze avait été foudroyé par le cardinal et réduit au silence. On s'arrangea pour que le roi, la reine mère et la cour n'assistassent plus au colloque. C'était le dépouiller perfidement d'un intérêt très-vif.

Dans la séance du 24 septembre, où la cour et Catherine de Médicis assistaient encore, le jésuite Lainez, venu en France avec le légat, fut pris d'une fureur presque épileptique. Interpellant la reine jusqu'à la faire pleurer, il la somma de proscrire les huguenots qu'il injuria avec une volubilité frénétique, les huguenots, « ces séditieux, fauteurs de séditions, lupi, volpi, serpenti, assassini. »

Lainez essaya, ce jour-là, son intrépidité dans l'absurde et dans l'atroce. Nous le retrouverons au concile de Trente.

A ce colloque de Poissy, Bèze reparut plusieurs fois dans la discussion. Il s'y montra inépuisable. Pierre Martyr Vermigli eut aussi son prestige. Mais il avait auprès de Bèze un double désavantage : il était Italien, et il parlait italien à une tribune française.

Le colloque entravé, privé de son plus brillant et de son plus auguste auditoire, languit, se traîna, et se réduisit à des conversations particulières entre de

Bèze, Vermigli, Marlorat, de Gallars, du côté des protestants; et le cardinal de Lorraine, les évêques de Valence, de Séez, les docteurs Despence, Boutelier et Salignac, du côté des catholiques. Ces entretiens furent semés de formules impossibles et de machinations souterraines. La diplomatie, d'une part au moins, y présida plus que la théologie. Le colloque, si imposant, si abondant, si limpide à sa source, s'embourba dans son cours, s'égara dans les sirtes de la politique où il tarit et se perdit.

On ne s'entendit point et on ne pouvait point s'entendre.

Ce colloque, du reste, eut de graves conséquences.

Il ne fut pas utile au catholicisme pour qui la discussion n'est pas bonne. Il ne fut pas utile non plus à la royauté. Elle réussit par lui à mécontenter Genève qui voulait un concile national et Rome qui ne voulait pas même une conférence.

Catherine de Médicis n'y goûta que le plaisir d'une intrigue, et le cardinal de Lorraine que la satisfaction d'un discours, où il avait constaté machiavéliquement le dissentiment radical entre Luther et Calvin.

Les réformés furent les seuls auxquels le colloque profita. Ils saisirent cette grande conjoncture de s'honorer dans leurs représentants et de s'affirmer dans leur doctrine devant le monde.

L'esprit humain aussi y gagna. Il gagne à toutes les haltes progressives de la civilisation. Il gagne au christianisme ressuscitant l'univers des corruptions du paganisme. Il gagne à la réforme restituant la liberté et la lumière à la religion devenue, par les erreurs

des hommes, oppressive et ténébreuse. Il gagnera à toutes les évolutions de la conscience humaine. Il gagnera en hâtant le protestantisme, en le forçant de replier ses tentes et de les porter plus loin et plus haut sur la route de Dieu, l'éternel, l'immuable idéal.

Quoi qu'il en puisse être, le colloque de Poissy fut à sa date un grave événement.

Calvin n'y pénétra pas, mais son caractère altier y régna, et, de l'obscurité où il se dérobait, le maître de Théodore de Bèze dirigea tout.

Ce fils de notaire apostolique, Calvin, après s'être appelé lui-même *de plebe homuncio*, était devenu aussi grand qu'un empereur et plus puissant qu'un pape, car il était un pape révolutionnaire à la fois et gouvernemental. Il avait les deux forces.

Jusqu'au colloque de Poissy, il n'avait pas conquis encore son originalité. On confondait son école et celle du grand docteur de Wittemberg. Le colloque de Poissy est la véritable ère de Calvin. Il empreint dès lors le protestantisme de son cachet personnel, le contient et le définit avec une tyrannie aussi odieuse que celle de Rome. Il l'arrache au libre examen, il le foule aux pieds et l'anéantit en prétendant le régler et le borner.

C'est un attentat contre son principe, mais cet attentat est accepté. On s'abrite sous la dictature religieuse de Calvin, de peur de l'anarchie. On reconnaît, on salue, on vénère le législateur de Genève qui met un frein à l'idée nouvelle dont on a provoqué les élans, et dont on redoute les écarts.

Calvin donc a grandi par cette lassitude, non du courage, mais de la pensée. Il gravit alors jusqu'au faîte de sa gloire, il se crée un nom égal à celui de Luther et son autorité est un sommet plus élevé que le sommet des Alpes, dont chaque jour il contemple les cimes. De son Sinaï de despotisme et de sainteté, Calvin embrasse les lieux et les temps, il domine tout le passé de la réforme déchiré de disputes et de conjurations ; il entrevoit, aux lueurs prophétiques de son génie, l'avenir de ce prodigieux mouvement qu'il arrête et qui se continue dans l'action, à travers les batailles, les incendies, les massacres, les torrents de feu et de sang. Pontife-roi, sa pensée est souveraine, et sa voix retentissante compte autant d'échos parmi les peuples qu'il y a de pasteurs et d'apôtres dans les Églises naissantes. Il est vrai qu'il n'a tant d'échos sonores que parce que lui-même, malgré ses lacunes et ses usurpations, il est un écho de l'invisible Esprit qui gronde sourdement dans les nuées du ciel et du siècle.

Nous touchons à des jours bien douloureux, à tous les désastres publics et privés. Des divisions mortelles, les haines, les rapines, les viols, les meurtres vont ravager les cités et les campagnes, les foyers et les carrefours, la famille et la patrie. Le fanatisme secouera partout sa torche et couvrira l'Europe de cendres. Mais du moins l'hypocrisie, avec son cortége de fraudes, de bassesses, de mensonges, n'affligera pas les yeux et le cœur. On ne rougira pas du nom de son père et on le retiendra quel qu'il soit, illustre ou obscur. On ne traînera pas son drapeau politique dans la boue et

dans l'abjection, on le suivra dans les dangers et on ne l'abandonnera pas traîtreusement dans la défaite. On ne reniera pas sa foi religieuse ; on la confessera jusqu'au martyre. Même à la cour où les crimes et les vices abondent, il y aura de pures vertus et de grandes âmes. Hors de la cour, dans les armées, dans la noblesse, dans la bourgeoisie et dans le peuple, chaque homme sera une conscience qui combattra, non pour un salaire ou pour un grade, mais pour la liberté religieuse et pour le salut éternel.

Pour moi dont le plus profond bonheur a toujours été de lever la tête au-dessus des idoles, à la hauteur du ciel, afin d'y chercher et d'y adorer Dieu, le spectacle des convictions héroïques du seizième siècle me réjouit et me transporte. Malgré tant d'horreurs, tant de sang et tant de larmes, je suis heureux de continuer mon récit, de raconter ce siècle de la réforme, ce grand siècle de Coligny, de Jeanne d'Albret et de L'Hôpital où toute poitrine était pleine d'infini et où, à quelques exceptions près, tout était sincère dans la vie et dans la mort.

Le colloque de Poissy, déchu de son rang de concile où il avait été porté par ses deux grandes séances, dégénéra en conférences privées sur l'eucharistie, le principal champ de bataille de la théologie, surtout depuis Luther et Calvin. On chercha une formule commune aux deux religions. On crut l'avoir découverte, mais la Sorbonne y mit bon ordre. Elle rédigea une définition bien exclusive, bien absolue, qui maintenait strictement la chair et le sang de Jésus-Christ dans le sacrement et qui vouait toute

autre définition à l'hérésie. Les calvinistes ne virent dans cet oracle qu'une grossière superstition, et les catholiques traitèrent l'opinion contraire à la décision sorbonique d'abominable impiété. Le colloque expira dans ces controverses dangereuses. Les ministres protestants furent congédiés par la reine mère avec égards ; elle les autorisa même à demeurer en France, si tel était leur désir.

Entre autres bienfaits du colloque, d'Andelot, Jeanne d'Albret et Coligny avaient espéré pour le roi de Navarre une conviction plus ferme. Ils pensaient que l'exposition publique de leur doctrine et que les entretiens de Théodore de Bèze attacheraient par une chaîne deux fois enroulée le faible prince au calvinisme. Ils s'abusaient. Le roi de Navarre devait céder à d'autres influences. Il écouta le cardinal de Ferrare, légat du pape, qui lui promettait le paradis, et le duc de Guise qui le leurrait d'un royaume, s'il consentait à se convertir. Par son ambassadeur Chantonnay, Philippe II avait mandé au duc de Guise qu'il était prêt, pour la gloire de la foi, à s'emparer des provinces que possédait encore Antoine de Bourbon. Le duc transmit au roi de Navarre ces intentions du roi d'Espagne. Il ajouta qu'Antoine n'avait rien à redouter, pourvu qu'il ne proscrivît plus la messe, et que, dans ce cas, Philippe lui donnerait même la Sardaigne en dédommagement de la haute Navarre enlevée autrefois par l'Espagne à la dynastie d'Albret. Le duc de Guise se portait caution de cette investiture de la Sardaigne assurée au chef des Bourbons, s'il revenait au catholicisme. Le roi de Navarre glissa sur une pente si

douce. Soit crainte, soit espérance, le plus mobile des hommes et des princes renonça au calvinisme. Il était d'ailleurs puérilement ambitieux, amoureux de changement, d'apostasie, et fort envieux de la popularité, parmi les huguenots, de son cadet, le prince de Condé. Il lui riait aussi d'échapper à la gravité de Jeanne d'Albret et d'être tout entier à ses maîtresses. Il n'aurait plus à feindre, il ne subirait plus d'importunes plaintes en se plaçant, lui et ses vices, sous la sauvegarde d'une religion qui le séparerait de sa femme.

Le duc de Guise, le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André reçurent ce nouveau collègue avec déférence et enthousiasme. C'était pour eux un immense coup de fortune que l'adjonction au triumvirat d'un personnage qui était roi de Navarre, chef de la maison de Bourbon et, par un magnifique hasard, lieutenant général du royaume. Ce dernier titre donnait la dictature. Il n'y avait qu'à oser. Si le prince indécis retombait, après l'effort de sa conversion, dans sa nullité native, qu'importait au catholicisme ? Le duc de Guise oserait pour le roi de Navarre.

Catherine comprit cela et, par un instinct éclairé autant que par les conseils du chancelier de L'Hôpital, elle se jeta plus ardemment dans l'alliance des protestants. Ce n'était pas entraînement, c'était calcul de cette princesse. Elle cherchait, par l'équilibre entre les factions, à les dominer plus sûrement.

Le chancelier de L'Hôpital la poussait dans cette voie, mais il obéissait à d'autres inspirations. Cet

homme sublime serait encore plus vénéré, s'il était plus connu. Il s'efforçait avec la reine de préserver le sceptre des Valois et c'est par là qu'ils s'entendaient l'un et l'autre. Seulement, bien au delà des desseins tout personnels de Catherine, il méditait, lui, de fonder la tolérance religieuse dans notre patrie. Que ce soit sa gloire impérissable!

Le clergé, auquel il était suspect, accusa toujours L'Hôpital. Il passait dans l'Église pour calviniste. La vérité est qu'il ne fut ni catholique ni protestant. Qu'était-il donc? Il était simplement chrétien; chrétien dans l'acception la plus pure et la plus haute de ce grand mot. En cela, il dépassait son siècle de plusieurs siècles.

Il n'y avait pour lui qu'un dogme dans le christianisme, et ce dogme le voici : « Aimez Dieu par-dessus tout, et les hommes, vos frères, comme vous-même. Voilà toute la loi. »

Au-dessous de ce dogme trois fois saint par son évidence, son éternité, son universalité et dans lequel il renfermait tout l'Évangile, le chancelier de L'Hôpital ne voyait que des doctrines libres. Ces doctrines étaient le droit de chacun, mais elles n'étaient pas, comme le dogme souverain, le devoir de tous. L'Hôpital les respectait dans leur diversité et ne les tenait point pour obligatoires. Il planait sur les cimes de l'âme au-dessus des légendes. Supérieur à la lettre des cultes comme à la lettre des législations, il fut le philosophe le plus spiritualiste de son temps; sa bonté, son onction étaient inépuisables. Sa bienveillance venait de son étendue. Il ne songeait pas aux sectes

pour les haïr ou pour les combattre, ou pour les adopter. Sa forte passion était de leur imposer la paix. Il travaillait sans repos ni trêve à cette œuvre. Il ne se bornait pas à des recommandations, à des conseils, à des discours. Réfléchissant la nuit, négociant le jour, il aurait cru n'avoir rien fait s'il n'eût essayé, au milieu de toutes les intrigues, de rendre la concorde pratique en l'infiltrant dans les lois.

La vie du chancelier est un élan infatigable vers l'ordre qu'il s'étudie à tirer du chaos où le destin l'a jeté. Il invoque le dogme chrétien de l'amour. Il se consume à réaliser dans nos codes sanglants la fraternité évangélique.

Jusqu'ici, nous le savons, il n'a manqué aucune occasion.

Il a commencé par l'édit du 19 avril, un édit de tolérance. Il a interdit aux protestants et aux catholiques de s'injurier. Il leur a prescrit de se traiter en frères. Il a rappelé les exilés et délivré les captifs pour cause de religion. Il n'a pu aller plus loin.

Ce n'était pas assez pour L'Hôpital, c'était trop pour le parlement et pour le clergé. Le parlement et le clergé forcent le chancelier à subir l'édit du 27 juillet 1561, un édit rétrograde qui défend aux calvinistes de s'assembler sous peine de mort.

L'Hôpital se résigne, mais il attend des conjonctures meilleures. Elles s'offrent à lui et il ne les laisse pas échapper.

La grande heure a sonné. Le roi de Navarre a dé-

serté son hôtel et son foyer, le calvinisme et Jeanne d'Albret, pour se donner au triumvirat. L'Hôpital montre alors le danger de ce gouvernement rival à Catherine. Il aplanit tous les obstacles entre elle et les deux chefs du protestantisme, Coligny et Condé. Il fait plus, l'admirable chancelier : il convoque à Saint-Germain, des huit parlements du royaume, une élite de conseillers et de présidents. Il leur apporte un nouvel édit qu'ils discutent, qu'ils approuvent et qui, le 17 janvier 1562, sort triomphant de leurs savantes délibérations.

L'édit de janvier révoquait l'édit de juillet et accordait aux calvinistes le privilége de s'assembler hors des villes, dans les faubourgs.

Je ne citerai pas d'autre disposition de l'édit de janvier, afin qu'on le retienne mieux, qu'on ne le confonde pas et qu'on ne l'oublie jamais. Cet édit mémorable permet aux protestants de se réunir dans des maisons à eux, dans des chapelles ou dans des temples pour y prier, pour y accomplir la cène, pour y prêcher, pour y exercer, avec la plénitude du cœur, tous les rites de leur culte.

L'édit de janvier est donc la première et sainte promulgation de la liberté de conscience dans notre patrie. N'eût-il fait que cela, le grand chancelier, n'eût-il inscrit que cette date sacrée, pour ce seul parchemin où il grava le plus beau de nos droits, il mériterait la reconnaissance du genre humain sur la terre et les bénédictions de Dieu dans le ciel, une double immortalité !

Ah ! ne soyons pas ingrats et nommons l'édit de

janvier du nom de L'Hôpital, à l'exemple des anciens Romains. Cet édit appartient au chancelier; il est son auréole. Sans doute Catherine le voulut, mais dans un intérêt d'ambition; sans doute Condé le voulut, mais dans un intérêt de parti. L'Hôpital le voulut de plus haut qu'eux, sans intérêt d'aucune sorte, par une inspiration directe et profonde du devoir, pour l'honneur des principes, pour le bien des factions, pour l'apaisement des sectes qui le méconnaissaient quand elles ne le maudissaient pas. Sous les plis flottants de sa longue tunique, L'Hôpital n'est-il pas un pontife majestueux de l'Église future? De la distance où nous sommes, n'apparaît-il pas comme un théosophe moderne, égaré dans les ombres du passé? Son bonnet de chancelier n'est-il pas une mitre? Et cette mitre, autour de laquelle ses contemporains n'aperçoivent que des nuages, ne projette-t-elle pas au loin, vers l'avenir, une prophétique lueur?

Cependant les triumvirs, prévoyant qu'ils n'auraient pas une majorité dans l'assemblée des magistrats convoqués à Saint-Germain, avaient quitté la cour. Mécontents de la faveur de Coligny et des desseins de L'Hôpital, le roi de Navarre et le maréchal de Saint-André allaient et venaient, tandis que le connétable de Montmorency partait pour Chantilly, le cardinal de Lorraine pour Reims et le duc de Guise pour Nanteuil, puis pour Joinville, résidence d'Antoinette de Bourbon, sa mère.

Le château de Joinville, digne d'une dynastie de rois, était entouré de fossés immenses et de forts cré-

nelés. Ses vastes corps de logis, flanqués de vingt tours, suffisaient à la plus nombreuse hospitalité. Ses deux chapelles annonçaient la ferveur des maîtres. Elles étaient surmontées des deux croix de Lorraine, sculptées aussi sur toutes les façades de l'édifice, sur le donjon quadrangulaire, au-dessus de la poterne en ogive, et de la grande porte cintrée qui remontait jusqu'à saint Louis. Cette imposante demeure avait passé des sires de Joinville à la maison de Guise.

Le duc François s'établit (novembre 1561) dans ce palais de sa famille avec ses frères, moins le cardinal de Lorraine, avec sa femme, la belle Anne d'Este, le modèle accompli des élégances de Ferrare, avec ses enfants et son escorte d'amis, de pages, de serviteurs. La duchesse douairière de Guise, Antoinette de Bourbon, reçut en mère et en aïeule cette compagnie, ces fils et ces petits-fils nés de son sein, tout ce monde de gentilshommes dévoués qui avaient été précédés des meutes, des chevaux et des équipages de cette troupe brillante. La veuve de Claude de Lorraine fut affectueuse à tous; mais sa préférence et ses complaisances étaient pour le duc François, l'aîné de sa race, la gloire de ses entrailles et de son nom, l'épée et le bouclier de la sainte Église, cette autre mère de ses enfants.

Le duc de Guise reprenait vite ses habitudes dans cette vieille retraite rustique, splendide et guerrière. Les souvenirs de sa jeunesse se réveillaient. Il retrouvait partout les traces de son père. Il s'entretenait avec les vassaux, les paysans, les ouvriers les plus

anciens, avec ceux surtout qui avaient été aimés ou connus de Claude de Lorraine. Il leur faisait des pensions et des largesses. Il se montrait accessible à tous. Il gagnait les cœurs d'un mot, ou d'une libéralité, ou d'un sourire. Il était respectueusement tendre pour sa mère, aimable pour sa femme, caressant pour ses enfants, bienveillant pour les gentilshommes, soit de sa suite, soit des environs. Il avait été annoncé à Joinville par les officiers de sa bouche, de ses écuries et de sa vénerie. Ses tables étaient magnifiquement servies. Piqueurs, chiens et chevaux étaient prêts aux premiers ordres. Le duc chassait souvent dans les vastes forêts de ses domaines. Quelquefois il s'amusait à des travaux soit d'embellissement, soit d'agriculture, soit de fortification. Il se couchait de bonne heure et se levait tard. Il jouissait de son repos avec la volupté d'un capitaine et d'un homme d'État dont les loisirs sont courts et qui les goûte d'autant mieux.

Il était ingénieux à divertir sa mère et les personnes de leur intimité ou de leur service. Quand il avait fatigué les hommes aux grandes chasses du chevreuil, du cerf, du loup et du sanglier, il réservait pour les dames la chasse au vol. Il demandait au connétable des sacres et d'autres oiseaux de proie. Il le priait de les lui envoyer à Joinville, après les avoir fait acheter et examiner par les fauconniers de Chantilly, « les meilleurs de France, » flatterie de politique consommé, amorce décevante à Montmorency et bien combinée pour le retenir dans des relations amicales. Le duc est d'une familiarité séduisante avec

le connétable. « Je suis icy, lui écrit-il, au plaisir de mon mesnage et à toutes sortes de chasses, passant le temps heureusement. Vous penserez, monsieur, que si je vous y puis servir (et en autre part) je m'y emploieray d'aussi bon cœur que pour homme qui vive, et vous supplie le croire ainsi. »

C'est au milieu de ces délassements que l'édit de janvier surprit le duc de Guise. Quoiqu'il s'y attendît, le prince lorrain en fut scandalisé et irrité. Il conseilla à ses amis de la haute magistrature et au roi de Navarre de s'opposer à l'enregistrement. Le parlement, très-disposé aux déférences envers Antoine de Bourbon et le duc de Guise, hostile d'ailleurs à l'édit, refusa d'abord de le ratifier. « *His verbis*, répondit-il au message royal, *non possumus nec debemus*.

Les protestants, de leur côté, ne se défièrent pas assez. Lorsque rien n'était encore commencé, ils crurent que tout était fini. Ils ne se contentèrent pas des faubourgs, ils s'emparèrent des villes pour l'exercice de leur culte. Ils conquirent par force des églises. Quelquefois, ils y officièrent tour à tour avec les prêtres romains; quelquefois, ils allèrent même jusqu'à en exclure l'ancienne religion. Dans l'explosion de leur joie, ils se moquaient du pape et des évêques. Leur triomphe de Poissy, qui n'était pas douteux selon les témoins de leur secte, ils le célébrèrent par des dérisions et des insolences où éclatait leur orgueil. Ils imprimèrent et répandirent une caricature qui représentait le cardinal de Lorraine à quatre pattes et broutant l'herbe, tandis que Théodore de Bèze, debout sur le dos du prélat qui lui servait de piédestal,

prêchait la parole de Dieu aux fidèles disciples de Calvin.

Ces excès portèrent au comble la colère des catholiques et surtout de leur chef le duc de Guise. Ce qui acheva de l'exaspérer, ce fut l'audace des sectaires, qui vinrent s'installer à Vassy, à quatre lieues de Joinville. Antoinette de Bourbon, princesse très-pieuse et très-fière, fut indignée d'un tel voisinage. Elle dépêcha Jérôme de Burges, évêque de Châlons, à ces hérétiques, soit pour les convertir, soit pour les éloigner. Il ne réussit qu'à se faire insulter. Il avait pénétré au milieu d'eux, mais à peine avait-il prononcé quelques mots qu'il fut interrompu par les cris : « Au renard! au renard! à l'asne! à l'asne! » L'évêque fut obligé de se retirer en toute hâte. Les calvinistes le poursuivirent, vociférant et hurlant les mêmes injures, auxquelles il ne se déroba, plein d'épouvante, qu'en forçant le pas de sa mule.

Jérôme de Burges accourut ainsi tout effaré au château de Joinville où sa mésaventure excita la risée secrète des jeunes seigneurs et l'intérêt éclatant de la duchesse douairière de Guise. Elle se plaignit vivement des huguenots à son fils. Elle le pressa de la délivrer promptement de ces hérétiques qui lui avaient manqué deux fois de respect en se fixant si près de son château, et en choisissant pour théâtre de leur impiété Vassy, une ville des domaines de sa petite-fille, Marie Stuart. Le duc de Guise écouta sa mère d'un cœur agité, quoique d'un visage tranquille, et il l'assura qu'il chasserait les huguenots de sa proximité, s'il le pouvait sans violer les lois.

L'outrecuidance des calvinistes depuis le colloque de Poissy et l'édit de janvier, la fureur sourde des catholiques, et sa propre colère avertissaient le duc de Guise que ses plans étaient mûrs et que la guerre civile ne tarderait pas. Sa correspondance devint plus active, avec le roi de Navarre, avec les triumvirs, ses collègues, avec Rome et avec l'Espagne. Ayant appris que Condé ourdissait une alliance entre les réformés et les princes protestants soit du Rhin, soit du Danube, particulièrement le duc Christophe de Wurtemberg, Guise contre-mine personnellement cette négociation. Rejoint par le cardinal de Lorraine, qui avait déjà parlé à l'Allemagne des fenêtres du colloque de Poissy, le duc François s'achemine, avec son frère, de Joinville à Saverne. Il demeure trois jours dans l'intimité du prince Christophe et à force de séductions le sépare du prince de Condé. Il surprend la naïveté de cet excellent duc de Wurtemberg en lui montrant un abîme, entre les calvinistes et les luthériens, sur la plus grande de toutes les questions : celle de l'Eucharistie. Afin de retenir le prince Christophe par l'espérance, le duc de Guise, approuvé en cela et dépassé impudemment par le cardinal de Lorraine, laisse entrevoir la possibilité d'imposer à la France la confession d'Augsbourg. Le prince allemand, touché de ce qu'il regardait comme une confiance et un engagement des princes lorrains, et de ce qui n'était en réalité qu'une dextérité jésuitique, un reniement hypocrite, congédia amicalement les deux frères, leur promettant d'éluder les avances de Condé et des calvinistes.

Ravi, quoique honteux de ce qui avait été conclu mensongèrement et ignominieusement à Saverne, le duc de Guise revint au château de Joinville où il ne resta que peu de jours. Il ne cessait de recommander au roi de Navarre de ruiner l'édit de janvier; mais Antoine de Bourbon, impuissant à empêcher l'enregistrement de cet édit qui allait avoir lieu le 6 mars, après trois lettres de jussion, recommandait à son tour au duc de Guise de rentrer à Paris pour l'aider, soit à diriger le parlement, soit à repousser hors des murs de la capitale le prince de Condé. Ainsi, l'aîné des Bourbons conspirait contre son propre frère en se subordonnant au duc de Guise, et il était de plus en plus le jouet du cardinal de Ferrare et de Chantonnay, les rusés diplomates de Rome et de l'Espagne.

Appelé par Antoine de Bourbon à Paris, et à Monceaux, où se tenait la cour, par Catherine de Médicis qui craignait un conflit, si le prince lorrain traversait la capitale, le duc de Guise ne balança point. Il avait coutume de ne se laisser tracer ni sa route ni sa politique. En cette circonstance comme toujours, il n'écouta que son génie. Un instinct irrésistible le poussait; il allait courir au lieu marqué par la fortune. Il sentait dans son cœur une passion égale à la passion du parti catholique, et dans sa tête une intelligence lumineuse capable de discerner et de suivre les destins. Il comprenait bien tous ses prestiges, à la fois chef des multitudes et des triumvirs, représentant des idées anciennes et des événements nouveaux, ardent pour entraîner, et calme pour conduire, ému

comme à la veille des grandes choses ou des choses tragiques encore inconnues et que la moindre conjoncture pouvait faire éclore. Tel était le duc de Guise, lorsque, le dernier de février 1562, il sortit, non plus comme un chasseur, mais comme un guerrier, du milieu de ses forêts primitives et du fond de sa demeure féodale.

Après avoir embrassé sa mère, il partit pour Paris. Deux cents gentilshommes et soldats l'accompagnaient. Il voyageait avec sa femme alors enceinte, deux de ses enfants, le cardinal de Guise, et quelques amis tantôt de paix, tantôt de guerre, parmi lesquels on distinguait M. de La Brosse, à la blancheur de neige de ses cheveux et de sa barbe, à l'agrément de ses manières, à la douceur de sa physionomie. Ce vieux capitaine était dans la familiarité du duc de Guise qui ne s'en séparait pas volontiers et qui le retenait sans cesse près de lui, soit pour jouer, soit pour causer, soit pour combattre, selon les occasions. Toute l'escorte s'arrêta le soir à Dammartin et y coucha. Le lendemain, 1er mars, dans la matinée, le duc et ses gens étaient à Vassy. Malheureusement le hasard s'en mêla. Ce jour était un dimanche. Le duc alla droit à l'église où se disait la grand'messe. De sa place, il entendit un bruit extérieur de voix monotones qui l'importunèrent. Impatienté, il s'informa de ce que ce pouvait être. On lui répondit que c'étaient les huguenots qui, réunis au nombre de cinq ou six cents, chantaient les psaumes dans une grange. Le duc se lève alors et fait signe à La Brosse, le fils, auquel il ordonne de lui amener, sans violence, le ministre et les principaux d'entre ces hérétiques.

Peut-être Guise ne veut-il que les réprimander, peut-être, se souvenant des plaintes de sa mère, veut-il fermer le prêche. Sans doute il n'a rien prémédité. Il pense qu'il lui suffira d'un mot pour mettre à la raison les huguenots.

Quoi qu'il en soit, La Brosse fend la foule afin de s'acquitter de sa mission. Deux pages allemands, Scheleck et Klinberg, dont l'un porte l'arquebuse du duc de Guise et l'autre ses pistolets, se dirigent avec La Brosse vers la grange fatale. Beaucoup de leurs camarades se hâtent sur leurs traces. Ces jeunes gens fanatiques et turbulents n'aspirent qu'à changer leur message en assaut. Ils somment brutalement les calvinistes d'évacuer leur grange, au lieu d'attirer courtoisement le ministre et les notables de l'assemblée auprès du duc. Les huguenots outragés outragent à leur tour. Les injures se croisent dans l'air. Bientôt les coups succèdent aux injures. Les pauvres calvinistes se retranchent derrière leurs bancs. Ils frappent avec des bâtons et des pierres, ils sont frappés avec des piques et des balles. Les cris de rage dominent les hurlements de douleur. Le tumulte est effroyable.

Le duc de Guise accourt avec La Brosse, le père, et d'autres gentilshommes. Il commande aux siens de cesser le feu. Tandis qu'il parle, M. de La Brosse, le noble vieillard, reçoit une forte contusion au visage et le sang rougit sa barbe blanche. Le duc lui-même est atteint d'une pierre à la joue gauche. Le combat redouble; les protestants sont massacrés. Quelques-uns se défendent encore. Le plus grand nombre fuit par les étables, par les fenêtres, par les toits. Quand

on ne les tue pas de près, on les ajuste à distance comme un gibier. (V. Tortorel et Perrissin, pl. XI.)

La duchesse cependant continuait son chemin en litière. Elle était la seule dans la maison et dans le parti de Guise qui fût miséricordieuse aux huguenots. Sa mère, madame Renée, était protestante au fond du cœur. Son amie d'enfance et de jeunesse à la cour de Ferrare, Olympia Morata, une sainte et une muse, qui traduisait dans la langue d'Homère les versets de David, était protestante aussi. Or, à chaque moment funeste, la duchesse de Guise songeait à ces deux grandes femmes qui l'avaient toujours exhortée à secourir les persécutés. Ce jour-là, jour néfaste, sous l'impulsion de ses souvenirs et de sa sensibilité, la duchesse fit brusquement arrêter sa litière. Tout agitée de la fusillade qui sifflait dans la ville, elle dépêcha l'un de ses écuyers à son mari pour l'incliner à la clémence. Le duc écouta favorablement ce message, mais les assassinats ne furent point interrompus. L'égorgement dura plus d'une heure. Était-ce complicité, était-ce impuissance du duc de Guise? On ne peut rien affirmer ; il paraît certain néanmoins qu'il ne prépara point d'avance cette boucherie. Tant de crimes jaillirent fortuitement des passions contraires. Les meurtres toutefois se prolongèrent trop pour ne pas éveiller sinistrement les conjectures de l'histoire. La patience du duc reste étrange; car lui, si maître des autres dans le péril des crises suprêmes, n'usa pas de toutes ses forces pour réprimer le carnage.

Guet-apens ou malheur, la mêlée de Vassy est une

affreuse catastrophe. La différence des pertes que fit chaque parti était accablante, tant elle montrait combien peu cet événement fut un combat et combien il fut un massacre. Les catholiques ne relevèrent qu'un mort et quelques blessés; les calvinistes comptèrent deux cents blessés et soixante morts. Les mourants ne déshonorèrent pas leur agonie. Ils ne se lamentèrent point. Ils se résignèrent avec une espérance religieuse. Ce n'est pas là le moindre côté des troubles intérieurs d'une nation. La guerre civile, la plus épouvantable de toutes puisqu'elle extermine les frères par les frères, garde cependant deux grandes consolations aux victimes. Quelle que soit leur cause, ces victimes ont la foi et l'amour. Si elles regardent en bas, c'est la terre qui les a enfantés qui va recevoir leurs corps, c'est la patrie dans le sein de laquelle elles reposeront comme dans les flancs d'une mère; si elles regardent en haut, c'est le ciel, leur récompense, qui s'ouvre pour leurs âmes comme une autre patrie, une patrie meilleure,

Ce furent là, selon les témoignages protestants, les pensées des pauvres calvinistes baignés dans leur sang et qui respiraient encore. Ils prièrent plus qu'ils ne gémirent. Tous se félicitaient d'échapper à l'exil où tant des leurs languissaient, et d'entrer martyrs en possession de Dieu pendant l'éternité.

Le duc de Guise se déroba par l'emportement à l'horreur de ce sombre spectacle. Il manda Tourneur, capitaine du château et de la ville de Vassy pour Marie Stuart, et lui dit impétueusement : « C'est vous, monsieur, qui êtes coupable de ce désordre, vous qui

ne vous êtes point opposé, dès l'origine, à ces assemblées d'hérétiques. — Monseigneur, reprit Tourneur avec une respectueuse déférence, excusez-moi; j'aurais fait mon devoir contre eux, mais l'édit de janvier m'a lié les bras. — L'édit de janvier! repartit le duc dans un éclat de colère et en tirant à demi son épée du fourreau, voilà qui tranchera le nœud gordien de ce détestable édit. » Puis le duc de Guise, ayant recouvré son calme, rejoignit la duchesse et alla coucher à Éclaron. Il ne retint Tourneur prisonnier que vingt-quatre heures.

D'Éclaron le duc se hâta dans la direction de Reims, où il s'entretint longuement avec son frère le cardinal de Lorraine. Il se rendit ensuite à sa maison de Nanteuil, près de Chantilly.

L'événement de Vassy fut connu presque aussitôt qu'accompli. Un vent d'orage en porta la nouvelle aux quatre coins de l'Europe. Le duc en fit rédiger une relation officielle dans laquelle il prétendit qu'il n'avait point attaqué et qu'il s'était borné à se défendre. Les calvinistes l'accusèrent d'imposture. Ils l'appelaient le bourreau de Vassy. Les catholiques, au contraire, l'appelaient le héros de l'Église, le vengeur de Dieu. Les prêtres s'écriaient du haut de leurs chaires de paix : « C'est un Moïse, c'est un Jéhu. Béni soit celui qui a consacré ses mains dans le sang des impies! »

La guerre civile bouillonnait dans toutes les veines.

Condé et Coligny dénoncèrent les premiers à Catherine, au nom des réformés, l'attentat de Vassy.

Bientôt Théodore de Bèze et Francourt furent députés aussi à la reine mère par le consistoire de Paris, afin d'obtenir justice contre le duc de Guise. Bèze l'accusa en plein conseil d'avoir violé l'édit de janvier et immolé un peuple innocent. Les seigneurs même catholiques se taisaient et la reine mère allait répondre favorablement aux ministres calvinistes, lorsque le roi de Navarre assura odieusement que les huguenots avaient été châtiés avec justice. « Ils ont été punis de leurs provocations insolentes, dit-il, et la conduite de mon cousin de Guise a été en cela irréprochable. Je me porte son garant et quiconque, ici ou ailleurs, le toucherait au bout du doigt, me toucherait moi-même au milieu du cœur. » Ces étranges paroles furent relevées amèrement par Théodore de Bèze : « Ah ! sire, nous le savons, c'est à l'Église de Dieu de recevoir les coups et non de les donner ; mais sachez-le également, vous frappez une enclume qui a usé et qui usera beaucoup de marteaux. »

Pendant que Catherine flottait indécise, malgré son penchant pour les calvinistes, le duc de Guise était entouré de respects à Nanteuil. Le connétable, le maréchal de Saint-André et les prélats les plus éminents le visitaient chaque jour. La reine mère le sollicitait de nouveau de venir directement en Brie, au château de Monceaux, où était le roi ; d'autre part, Antoine de Bourbon le pressait d'arriver à Paris.

Le duc opta pour Paris, où le désirait le parti catholique. Il choisit l'itinéraire de la royauté (16 mars

1562). Escorté de plus de deux mille gentilshommes, il traversa tout le faubourg Saint-Denis et passa, en souverain, sous la grande arche de la porte, moins vaste qu'aujourd'hui, mais décorée de guirlandes et de croix de buis, comme pour une fête religieuse. La foule immense débouchait par toutes les rues. Les vieillards pleuraient de joie, les enfants se hissaient sur les lanternes des carrefours, aux devantures des boutiques, aux niches et aux petites tourelles des maisons, pour mieux voir la plume rouge de leur duc flotter au-dessus de sa tête. Les femmes, enivrées de sa bonne grâce, se heurtaient pour toucher son armure ou pour baiser la crinière de son cheval. Les hommes criaient : *Vive Guise!* du fond de leur poitrine, mieux qu'ils ne crièrent jamais : *Vive le roi!* La multitude croissait toujours et, bien qu'il y eût là le maréchal de Saint-André, le connétable, même Antoine de Bourbon, elle ne regardait, n'applaudissait, n'acclamait que le duc de Guise. Lui, content de cette émotion publique, saluait, disant que c'était assez, que c'était trop, et montrant ses collègues pour reporter sur eux les hommages. Le clergé, les magistrats municipaux le félicitèrent de son retour. Le prévôt des marchands, Marle de Versigny, lui décerna, dans une harangue, le titre de défenseur de la foi.

Le prince de Condé fut témoin de cette marche triomphale du duc de Guise. Il revenait du prêche Saint-Jacques. Il aperçut tout à coup son ennemi environné de deux mille gentilshommes et d'une armée de prêtres, de bourgeois et de plèbe. Loin de se dé-

tourner, le prince de Condé, qui n'avait que cinq cents cavaliers, marcha droit devant lui. Le duc de Guise, qui aurait pu ensanglanter cette rencontre, fut prudent, comme toujours, avec Condé. Il répugnait, soit à un duel, soit à un combat d'aventurier. Il lui fallait une lutte gigantesque, le monde pour théâtre de cette lutte, des peuples pour champions, la prépondérance de l'idée catholique et la toute-puissance pour prix de la victoire.

Dès qu'il fut à Paris, il devint à lui seul le gouvernement. Sous les dehors de courtoisie qu'il affectait, qu'il exagérait même, on sentait vite que ses deux collègues les triumvirs, et le roi de Navarre, n'étaient que ses subordonnés.

# LIVRE DIX-SEPTIÈME

Message de Condé à Coligny. — Délibération de Coligny au château de Châtillon. — Coligny à La Ferté. — Portrait de madame l'amirale. — Portrait de Coligny. — Les triumvirs s'emparent du roi. — Condé et Coligny à Orléans. — Manifeste du prince de Condé. — L'Hôpital écarté du conseil de guerre par les triumvirs. — Les deux armées en présence. — Entrevue, dans la plaine de Toury, de Catherine et du roi de Navarre avec Condé et Coligny. — Nulle conclusion.

Le massacre de Vassy, que le duc atténuait et justifiait, le rehaussait encore aux yeux des catholiques.

Ce massacre avait été l'avant-coureur de beaucoup d'autres massacres. (V. Tortorel et Perrissin, pl. x, xii, xiv.) Les matières combustibles accumulées partout n'attendaient qu'une étincelle pour s'enflammer en d'innombrables incendies. La violence surexcita la violence et l'épouvante propagea l'épouvante. L'extermination s'étendit comme une traînée de poudre de Vassy à Tours, à Auxerre, à Sens, à Cahors, à Aurillac, à Carcassonne, à Nemours, à Senlis, à Meaux, à Troyes, à Nevers, à Amiens, au Mans, à Blois, à Poitiers. Les protestants périssaient de toutes morts. Ils étaient poignardés, noyés, étranglés, affamés, lapidés, enterrés vifs. Le fanatisme est un grand inventeur. Il était inépuisable en supplices.

Les cœurs nourrissaient des haines irréconciliables. Il y avait déjà trois mille meurtres avérés dans le

royaume et l'on redoutait à Paris un massacre aussi disproportionné aux autres massacres que la capitale de la France l'est aux provinces. Condé n'avait autour de lui que cinq cents gentilshommes, quatre cents soldats et autant de bourgeois sans nulle vocation militaire. Le parlement, l'université, la municipalité, la populace tout entière s'étaient déclarés pour le duc de Guise. Condé comprit qu'il n'aurait pas le haut du pavé et, après avoir bravé intrépidement, à Paris, les catholiques, il se retira dans son donjon de La Ferté-sous-Jouarre, non loin de Meaux.

C'est de là qu'il fit un appel à Coligny, le plus grand caractère du parti calviniste. Un de ses gentilshommes se rendit au château de Châtillon-sur-Loing, la résidence favorite de l'amiral. C'était une vaste demeure gothique où Coligny était né, qu'il avait fortifiée, embellie depuis beaucoup d'années, et qu'il aimait comme le lieu de son repos. Il y avait au château le cardinal de Châtillon et d'Andelot, frères de l'amiral, avec plusieurs partisans dévoués de la cause protestante. Les plus sérieux étaient les seigneurs de Senlis, de Boucard et de Bricquemaut. Ils pressaient Coligny de rejoindre M. le prince. D'Andelot ne fut pas le moins ardent contre son frère. La discussion s'échauffa, plus que les jours précédents, le jour où le message de Condé survint. L'amiral continua de résister à tous les chocs. Il répondit avec calme à ces esprits passionnés. Pendant qu'ils frémissaient de colère, lui réfléchissait. Sa grande intelligence échappait au présent et sondait l'avenir. Il prévoyait des calamités infinies. Tout lui paraissait supportable auprès de ses

craintes. « Non, dit-il, en se levant pour gagner son appartement et en souhaitant le bonsoir à ses hôtes, non, je ne passerai pas ce Rubicon de sang. Vous ignorez ce que c'est que la guerre civile. Les maux actuels sont grands et j'en suis navré, mais la guerre civile est mille fois plus terrible qu'eux ; elle est le mal des maux et je ne la commencerai pas. »

L'amiral étant monté dans sa chambre après ces paroles, ses amis remarquèrent qu'il avait l'accent très-ému, et que, si sa physionomie était sereine, son cœur n'était pas moins agité que les leurs. Madame l'amirale avait suivi son mari en silence. Coligny, quoiqu'il fût tard, pria longtemps, lut sa Bible, selon sa coutume, dit adieu à sa femme et se coucha.

Il s'assoupit bientôt et il dormait paisiblement lorsqu'il fut réveillé en sursaut par des soupirs profonds et redoublés. Il se retourna dans son large lit du côté d'où s'élançaient ces soupirs, et il demanda à sa femme ce qu'elle avait.

« Pardonnez-moi, monsieur, lui dit-elle, de troubler ainsi votre sommeil. Mais je ne puis fermer les yeux. J'ai une pitié invincible. Cette pitié que vous avez la force de cacher me suffoque. Elle déborde malgré moi en gémissements et en sanglots. Permettez donc à votre fidèle compagne de la déposer dans votre sein avec ses larmes. Je ne saurais oublier le sort de notre Église persécutée, dont tous les enfants souffrent dans leur âme et dans leur chair. Tandis que nous vivons au milieu des délices de ce château, les uns sont torturés sous les verrous des cachots,

les autres plongés au fond des puits ou des rivières, les autres suspendus aux arbres des chemins, les autres dispersés au milieu des champs et exposés sans sépulture aux outrages des corbeaux et des vautours. Voilà la vérité que messieurs vos frères et leurs amis vous ont exprimée déjà. Vous leur avez parlé d'un grand entendement et avec sagesse. Mais je tremble que cet entendement ne soit pas inspiré, et que cette sagesse n'ait été qu'une sagesse humaine. Demeurerez-vous les bras croisés? Donnerez-vous un tel exemple à tout notre parti? Voudrez-vous ménager la vie des hommes au prix de l'honneur et de la piété? Ce serait faiblesse et non devoir. L'incertitude du succès vous déroberait-elle la certitude du droit? Vous qui êtes un grand capitaine, pensez-vous que ce soit pour autre chose que pour arracher les victimes aux tyrans et aux bourreaux? Ah! d'ailleurs, vous vous abusez, en espérant, par votre inaction, épargner le sang des nôtres. Il coulera, comme il a coulé, par torrents, si vous ne prévenez de nouveaux meurtres en combattant les meurtriers. N'en doutez pas, à moins que vous ne vous en mêliez, ce généreux sang des martyrs criera et votre femme criera aussi haut que lui vers Dieu contre vous. Mais que le ciel m'en préserve! Vous, que j'ai toujours aimé, estimé et admiré au-dessus de tous les autres hommes, vous ne trahirez ni vous, ni les nôtres, ni le Seigneur des armées. Vous repousserez la violence par les armes et par le génie qui est en vous. Je vous ai toujours connu pour un Judas Machabée. Vous sauverez les croyants et vous prendrez à la ruelle de ce lit

votre épée de commandement pour abriter dessous votre peuple. »

L'amiral répondit avec douceur : « La femme la plus sensée est légère. Elle est indifférente à la raison et n'écoute jamais que sa passion du moment. Puisque vous avez tenu si peu de compte de mes paroles de ce soir, de mes arguments contre mes frères et mes amis, puisque vous n'avez pas voulu comprendre la puissance des catholiques et notre impuissance, leur richesse et notre pauvreté, leur multitude et notre petit nombre, leur autorité et notre discrédit, leur antiquité et notre nouveauté, leur discipline et notre anarchie, écoutez ce que je vais ajouter pour vous. Posez la main sur votre cœur et interrogez-le. Supporterez-vous les défaites générales, les désastres privés, la ruine de vos proches ? Supporterez-vous les cruautés de vos ennemis, leur licence effrénée, leurs excès déchaînés et en quelque sorte légitimés par la guerre ? Supporterez-vous les lâchetés, les reproches, les trahisons de vos amis, les fatigues, les blessures, les humiliations de votre mari, sa tête mise à prix, sa captivité, son corps hissé au gibet, puis traîné sur une claie au milieu des insultes d'un peuple ivre ? Supporterez-vous votre honte, votre nudité, votre faim, votre soif et ce qui est bien autrement dur, la honte, la nudité, la faim, la soif de vos enfants, de ces chers gages de notre amour, dépouillés de nos biens confisqués, de nos maisons pillées et incendiées, réduits à l'esclavage, à l'abjection, à l'opprobre, sous le toit abominable de ceux qui seront souillés de mon supplice et pour qui mon

nom sera une dérision ? Dites, supporterez-vous tout cela ? Je vous accorde trois semaines pour y réfléchir, et après, si ces extrémités ne vous épouvantent pas, alors je dépendrai cette épée de la muraille et j'en jetterai le fourreau. »

« Les trois semaines sont écoulées pour moi, reprit vivement madame de Châtillon. Mieux vaut souffrir la mort et toutes les ignominies que de voir Gaspard de Coligny, l'orgueil et l'amour des opprimés, infâme devant les hommes et impie devant Dieu. »

L'amiral se tut quelques instants, puis à son tour poussant un long soupir, il dit : « C'en est fait, madame, soyez contente, je suis décidé. »

Après ces paroles il ne tarda pas à s'endormir encore. Car il avait une de ces organisations supérieures de généraux, de marins, d'hommes d'État, qui commandent à la nature et qui se retrempent à volonté dans le sommeil de la nuit, afin de suffire mieux aux labeurs du jour.

C'est ainsi que les déchirements intérieurs chez le plus ferme, le plus religieux et le plus stoïque des héros du seizième siècle, préludèrent à la guerre civile, comme les craquements sourds et les convulsions souterraines annoncent, à des profondeurs terribles, la discorde des éléments et les grands cataclysmes du globe.

Le lendemain de cette conversation nocturne, Coligny chevauchait au milieu de ses frères et de ses amis sur la route de Meaux. Son arrivée à La Ferté fut saluée par des acclamations enthousiastes. Le prince de Condé, les seigneurs et les soldats calvinistes reçu-

rent l'amiral avec transport. Ils se crurent sauvés par la présence de ce grand homme qui était guerrier, théologien, administrateur, et politique éminent. On conçoit sa longue hésitation. Il savait qu'il aurait la responsabilité de tous et de tout; il savait que le fardeau de sa cause serait sur lui seul et il s'attendait à être, soit calomnié dans les victoires, soit maudit dans les revers, par ceux-là mêmes qui l'auraient devancé ou provoqué. Il redoutait le poids d'une révolution d'idées et d'une guerre incalculable; mais, une fois engagé, nul ne l'égala en courage, en génie, en abnégation.

Sa femme, Charlotte de Laval, n'avait fait qu'accélérer un peu une résolution infaillible. Avant elle, Dieu avait dompté l'amiral dans le secret de la conscience. Néanmoins l'histoire doit honorer cette femme convaincue pour son intervention en une si grande conjoncture. Il nous reste d'elle un admirable portrait de cette date. Elle est belle, quoique dans la maturité de l'âge. C'est une Spartiate féodale, aux traits augustes, dont la fermeté se marque surtout au coin des lèvres et à la jonction des sourcils. Femme forte, pénétrée de la foi, élue entre toutes pour être la compagne d'un chef religieux et pour reposer sa tête sur l'oreiller d'un héros de guerre civile.

Coligny avait alors quarante-six ans.

Il était plein de travaux et de pensées. Orphelin de bonne heure ainsi que ses frères, recueilli avec eux par leur oncle, Anne de Montmorency, il avait été admirablement élevé. Le précepteur des jeunes seigneurs de Châtillon, Bérault, avait deviné d'abord

qu'ils seraient tous célèbres, mais que le plus illustre serait Gaspard de Coligny.

Le savant humaniste ne se trompait pas.

A l'époque où nous sommes parvenus, en 1562, Coligny avait déjà réalisé la prophétie de son maître. Depuis plus d'un quart de siècle, il combattait glorieusement pour la France.

Encore adolescent, il avait suivi Anne de Montmorency à la cour et dans les camps. Au siége de Montmédy il avait été atteint d'un coup de feu. Dans la tranchée de Bains, une balle l'avait frappé à la gorge. On s'empressa autour de lui, on s'efforça de l'emmener; mais bien qu'il perdît beaucoup de sang, il demeura et continua de se battre. A Cerisoles, il s'était distingué si brillamment, ainsi que son frère d'Andelot, que le comte d'Enghien les arma l'un et l'autre chevaliers sur ce champ de carnage.

Coligny contribua à la prise de Carignan et d'un grand nombre de places. Il lançait les drapeaux dans les contrescarpes et se précipitait à la tête des soldats pour les reprendre. Il eut une part décisive à la victoire de Renty dont le duc de Guise et lui se disputèrent l'honneur avec une animosité qui fut une calamité sociale.

L'éclat de la valeur et des talents de Coligny; son ardeur de servir partout où l'on brûlait de la poudre; ses belles ordonnances sur l'infanterie dont il avait été nommé le colonel général, et qui, selon les témoignages contemporains, par la discipline substituée aux rapines, aux meurtres, sauvèrent plus d'un million d'hommes, corps et biens; ses

actions de guerre connues de l'armée ; sa défense de Saint-Quentin dont il nous a laissé la relation gravée avec une pointe d'acier dans un style aussi rapide et plus pénétrant que celui de César ; toutes ces choses avaient fait à Coligny une destinée exceptionnelle. Décoré de l'ordre de Saint-Michel et créé amiral de France, on sentait que la dignité la plus haute ne pouvait lui être un but et n'était qu'un piédestal pour sa renommée, qu'un point de départ pour sa fortune. Jamais l'égoïsme n'approcha de son cœur, et il ne désirait être grand que pour se dévouer plus utilement à sa patrie et à Dieu.

Après le siége de Saint-Quentin, pendant sa captivité au fort de l'Écluse, et plus tard, loin de la cour, dans son château de Châtillon, il avait lu les livres de Luther, de Calvin, et des principaux théologiens réformés. Ces livres et ses propres réflexions l'avaient conduit au protestantisme. Les conversations de son frère d'Andelot et de Théodore de Bèze achevèrent de le conquérir aux dogmes de Genève.

Sans se déclarer, il s'était affermi puissamment dans les doctrines nouvelles. A l'assemblée des notables de Fontainebleau, il avait représenté ces doctrines avec une solennité persuasive et une hardiesse magnanime. Il avait réclamé, au nom des protestants, la liberté des cultes. Cette première et sublime initiative l'avait sacré pour son parti, et le sacre encore pour l'histoire. Car ce jour où l'amiral demanda saintement l'affranchissement des consciences, ce jour mémorable dans la vie de Coligny a mérité de devenir une ère non moins mémorable dans la vie de l'humanité.

Du reste, l'amiral ne se fiait qu'au droit des progrès du droit.

Il avait bien souvent réprouvé la guerre civile. A Vendôme il en avait détourné le roi de Navarre, le prince de Condé, le comte de La Rochefoucauld, d'Andelot et les plus influents des seigneurs calvinistes. En toutes circonstances, il avait incliné ses amis aux voies de conciliation et de paix. Il avait résisté opiniâtrément à cette guerre des citoyens entre eux, qu'il regardait comme le fléau des fléaux, jusqu'à cette nuit pathétique où il céda enfin à sa femme, à son devoir et au Dieu des armées.

Coligny était un homme complet, lentement et solidement formé pour les grands commandements et pour les grandes entreprises. Il paraissait l'arbitre austère du sort. Inébranlable comme la foi, il était en même temps flexible comme l'expérience. Ses portraits de ce temps-là sont parlants. Ils annoncent je ne sais quoi de primitif, de sévèrement religieux. Ce n'est pas un héros de l'Iliade à la manière du prince de Condé, c'est un héros de la Bible. Les cheveux sont souples et courts, la barbe grisonnante, le nez circonspect et noble, les yeux profonds, le front et les joues labourés de sillons de feu, comme si la foudre eût passé sur cette face mâle, attristée d'avance par l'ombre des guerres civiles. Les lèvres sont délicates, taciturnes, énigmatiques. Le cou est un cou de lion; la tête est assez forte pour porter une foi nouvelle, un Dieu nouveau. On est saisi d'émotion devant cette figure si imposante dans sa variété grave, antique par les traits, moderne par l'expression.

Le soin le plus vif de Coligny à La Ferté fut de conseiller à Condé une prompte marche sur Fontainebleau où la cour s'amusait. « Il importait beaucoup aux calvinistes, disait-il, d'avoir le roi avec eux. Ils le conduiraient dans les villes du littoral de la Loire où ils avaient des intelligences et d'innombrables partisans. La reine mère, qui leur était favorable, les aiderait dans ce dessein. La seule présence du jeune roi parmi les protestants légitimerait leur prise d'armes et ferait de l'armée catholique l'armée rebelle. »

Condé n'essaya pas de contester ce plan de l'amiral, mais il avait perdu des jours précieux aux environs de Meaux, après son départ de Paris. Lui, si entreprenant, il avait consumé les heures dans des perplexités stériles, au lieu de s'avancer sur Fontainebleau et de s'emparer du roi. Quand il voulut exécuter cette grande manœuvre militaire et politique suggérée par Coligny et par la nécessité, il était trop tard. Le duc de Guise avait prévenu Condé. Il avait eu la même pensée que l'amiral dans un sens contraire. Il avait démontré au maréchal de Saint-André, au connétable et à Antoine de Bourbon, que le gage assuré de leurs succès futurs était la personne du roi, qu'il fallait la conquérir à tout prix et même employer la violence contre la reine mère, s'il en était besoin. « Sans le roi, s'était-il écrié, nous sommes des ambitieux et des factieux; avec le roi, nous sommes des sujets fidèles, et les huguenots, des révoltés autant que des hérétiques. »

Pendant que Condé, auquel ne s'était pas encore

rallié Coligny, hésitait, le duc de Guise agissait et rendait par là inutile le judicieux avis de l'amiral en le réalisant pour son propre compte.

Le 27 mars, après avoir mis Paris en état de défense, il s'abattit sur Fontainebleau avec le maréchal de Saint-André, le connétable et Antoine de Bourbon. Ils avaient plus de quinze cents cavaliers, force très-supérieure, en cette première époque, soit aux levées des calvinistes, soit à la garde du jeune roi. Le duc de Guise ne laissa pas languir cette négociation armée. Il descendit de cheval ainsi que ses collègues à la porte du château. Lorsqu'ils eurent été introduits auprès de Catherine intimidée par cet appareil de guerre, le duc attendit qu'Antoine de Bourbon eût exprimé leur intention à tous d'emmener le roi à Paris. La reine ayant essayé de combattre ce projet et demandant si l'on voulait user avec elle de violence : — « Non, madame, répondit Guise, vous irez où il plaira à Votre Majesté; mais nous, qui connaissons le danger où est le roi d'être enlevé par les calvinistes, nous sommes des sujets trop fidèles pour ne pas conjurer ce danger. Nous avons résolu de conduire avec vous ou sans vous, à votre choix, le roi dans sa capitale. C'est là seulement qu'il sera en sûreté, et qu'il pourra défier les huguenots. »

Malgré ces paroles impérieuses et l'accent plus impérieux encore du duc de Guise, Catherine tenta de gagner Antoine de Bourbon dans des entretiens particuliers. Tous ses artifices, tous ses attendrissements furent vains. Quand elle croyait avoir ébranlé Antoine de Bourbon, le duc de Guise rendait l'équilibre

à ce prince et l'endurcissait. Il lui dicta minutieusement les discours qui devaient le mieux concourir au but des triumvirs. Le lieutenant général du royaume se subordonnait ainsi à l'ascendant du prince lorrain par infériorité de nature et par flatterie indirecte à Philippe II qui le repaissait des plus chimériques illusions. A la fin Catherine fléchit. Elle se lassa de rencontrer toujours sous la mollesse d'Antoine de Bourbon la ténacité froide du duc de Guise, et elle donna elle-même des ordres pour son départ. Elle écrivit sept lettres à Condé pour l'inviter à la délivrer elle et le roi de la captivité des triumvirs.

Avant de quitter Fontainebleau, le 1er avril (1562), Catherine pleura et le jeune roi pleura aussi. Les triumvirs et Antoine de Bourbon, feignant de ne rien voir, se groupèrent respectueusement autour de Leurs Majestés. Quoiqu'ils fussent les maîtres, ils semblaient obéir. Ils avaient l'air de consulter le roi et la reine mère pour les moindres commandements.

Ils couchèrent avec toute la cour à Melun, le 1er avril; le 2, ils passèrent la nuit au château de Vincennes, et le 3, ils firent leur entrée à Paris, au milieu des transports du peuple, qui saluait dans le retour de Leurs Majestés le triomphe du duc de Guise et du catholicisme, ses deux idoles.

Le connétable de Montmorency, soit qu'il fût entraîné par un mouvement soudain de mauvaise humeur, soit que, jaloux de cette faveur des rues dont jouissait le prince lorrain, il voulût en conquérir une semblable, saccagea avec quelques soldats et une plèbe nombreuse le prêche du faubourg Saint-

Marceau. Il se signala ensuite à Popincourt. Là, près de la porte Saint-Antoine, il y avait une maison qui servait de temple aux protestants. Le connétable courut à cette maison. Il y pénétra, quoiqu'elle fût fermée et vide. Il fit abattre la chaire des pasteurs, arracha les bancs des religionnaires, et il ordonna de brûler tous ces débris dans le jardin. Il y mit le feu lui-même en proférant contre les huguenots des expressions de colère. C'était une expédition peu digne d'un connétable de France. Les calvinistes irrités punirent Montmorency en lui infligeant le sobriquet de capitaine *Brûle-bancs*.

Condé cependant avait essayé deux démonstrations militaires : l'une sur Fontainebleau et l'autre sur Paris. Mais il n'avait pas assez de troupes. Il échoua donc. Il se retira désespéré de n'avoir en sa possession ni la capitale du royaume, ni surtout le roi, cette image du droit, aux yeux des armées et des nations.

Le prince, s'étant concerté avec l'amiral, ne songea plus qu'à se replier sur les villes des bords de la Loire. Ils marquèrent Orléans pour leur quartier général. Ils y envoyèrent d'Andelot, afin de scruter les protestants. D'Andelot s'introduisit dans les murs sous un déguisement et prépara les calvinistes à le seconder, lorsqu'il en serait temps. Toutes choses convenues, il revint sur ses pas, instruisit le prince et l'amiral de ses négociations et repartit avec un détachement d'élite pour conquérir à l'insurrection protestante sa première place d'armes. Le prince suivait de loin d'Andelot et il était suivi de

loin aussi par l'amiral. Après avoir tourné de Paris, qui n'avait pas voulu le recevoir, sur Saint-Cloud, puis sur Montlhéry dans la direction d'Orléans, le prince s'arrêta tout à coup à Angerville. Désolé d'avoir manqué le roi et la reine mère, dont le duc de Guise allait s'autoriser pour augmenter son prestige et sa puissance, Condé fut torturé de cette mélancolie et de cette incertitude qui donnent le vertige aux plus hardis sur le seuil des guerres religieuses. Lui, qui n'hésitait jamais, il hésita quelques heures dans cette bicoque d'Angerville. Il ne savait à quoi se résoudre, lorsque l'amiral le rejoignit. Le prince était en proie à toutes les anxiétés. Coligny s'étant informé pourquoi il interrompait son mouvement sur Orléans, Condé lui ouvrit son cœur. L'amiral, d'une âme plus profonde et qui avait traversé bien d'autres épreuves, compatit aux fluctuations du prince, mais il l'en tira par quelques mots virils. « Monsieur, lui dit-il, vous n'êtes pas de ceux dont l'épée tienne au fourreau. Il est trop tard pour nous démentir. Nous sommes à cette heure trop au milieu de l'eau ; mieux vaut boire en avançant que se noyer en reculant. » Le prince n'en écouta pas davantage. Il secoua la tête au sens de ces martiales paroles, comme un bon cheval au bruit du clairon. En un instant, il se remit en selle et reprit la route d'Orléans.

D'Andelot, sûr des bourgeois de cette ville, s'était emparé de la porte Saint-Jean. Mais il n'avait que trois cents hommes et il fut assailli par une compagnie de gendarmes dont le commandant était le brave Tripier de Montereau. Tout en combattant, d'An-

delot envoya plusieurs courriers au prince qui piqua des deux pour le secourir. La petite armée de Condé s'était grossie peu à peu. A quatre lieues d'Orléans, il avait bien douze cents gentilshommes et huit cents soldats et valets. Tous étaient animés d'une ardeur singulière et couraient à toute bride pour conquérir cette joyeuse ville que les vieux mémoires nomment « l'étape des plus délicieux vins de France. » Le prince ne balançait plus. Sa nature décidée de héros lui ôtait tout scrupule politique. Son appréhension devant la guerre civile avait eu la durée d'une halte à Angerville. Heureux maintenant de la gaieté militaire de sa noblesse, il excitait à la fois son genêt et ses gentilshommes qu'il mena au grand galop jusqu'aux portes d'Orléans. D'Andelot se battait toujours. Il suppléait au nombre par l'habileté et par la valeur. L'arrivée de Condé et de Coligny termina tout. Il fut accordé à Montereau de se retirer honorablement avec sa bannière et ses gendarmes. Les chefs calvinistes entrèrent ensuite à Orléans qui devint leur Paris et la première capitale de la réforme.

Le prince de Condé écrivit à toutes les Églises protestantes, afin de leur annoncer que l'heure du saint combat était sonnée et de leur demander tout ce qu'elles pourraient lui fournir d'hommes et d'argent.

Le 8 avril, il publia un manifeste solennel à la France et à l'Europe. Il accusait le duc de Guise, le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André d'avoir réduit en captivité le roi et la reine mère. Il déclarait qu'il ne poserait les armes que si

les triumvirs, les geôliers de Leurs Majestés, délivraient la cour d'une tyrannie odieuse en retournant dans leurs maisons. Il invoquait encore le châtiment des meurtriers de Vassy et la confirmation de l'édit de janvier, cette première charte de la liberté de conscience. Le manifeste était daté d'Orléans et signé d'une seule signature : *Loys de Bourbon*. Condé expédia cette protestation mémorable soit aux Églises réformées, soit aux princes d'Allemagne, soit à l'empereur Ferdinand. Jacques Spifame, un ancien évêque de Nevers converti au calvinisme, fut en outre chargé de porter à la diète de Francfort les lettres où la reine mère se plaignait d'être, avec son fils, prisonnière du triumvirat.

Un autre grand pas fut fait par l'insurrection. Les plus illustres des seigneurs protestants qui s'étaient hâtés à la voix de M. le prince conclurent, le 11 avril, à Orléans, un traité d'association défensive et offensive. On remarquait parmi eux les premiers noms du royaume. Condé, l'amiral, d'Andelot, le vicomte de Rohan, le prince de Porcien, les comtes de Gramont, de La Rochefoucauld, de Montgommery, les sires de Vaudrey, d'Esternay, de Soubise, et vingt autres de cette qualité. Ils jurèrent « devant Dieu et ses anges » de vivre et de mourir unis pour l'honneur de la foi, pour le libre exercice de leur culte et pour la délivrance du jeune roi Charles IX, captif des Guise.

Ils élurent, en même temps, comme généralissime, le prince de Condé, et, comme son lieutenant, l'amiral de Coligny. Mais au fond les rôles étaient intervertis. Condé, le plus brillant et le plus valeureux de sa race,

n'était qu'un héros. Il fut le chef officiel. Le chef reél du parti protestant et du prince de Condé lui-même fut l'amiral de Coligny, qui était un héros, un grand capitaine et un grand homme.

Ces trois actes éclatants, le manifeste de Louis de Bourbon, le traité d'association dés seigneurs réformés, et le choix de leurs généraux, furent les éclairs précurseurs de la guerre civile. La foudre des séditions embrasa les provinces. Le calvinisme envahit triomphant la Saintonge et l'Angoumois; les riches cités de la Loire : Blois, Tours, Angers, ces sœurs d'Orléans; la Normandie entière : Rouen, Dieppe, le Havre, Caen, Bayeux, Coutances, Falaise, Saint-Lô, Carentan; puis le centre et le midi du royaume : Châlon-sur-Saône, Màcon, Bourges, Poitiers, Lyon, le Dauphiné, le pays d'Avignon, Montauban, Castres, Agen, Nîmes, Montpellier. Le tocsin retentissait de clocher en clocher. L'explosion des campagnes répondait à l'explosion des villes. Toute la France était en feu.

Les triumvirs furent d'abord atterrés. Mais le duc de Guise, qui avait un génie et une passion, eut bientôt arraché ses collègues et le roi de Navarre à leur stupeur. Il mit en délibération au sein du conseil ce qu'il y avait à faire. Son avis à lui était de combattre et il espérait l'imposer à tous sans même le discuter. Plusieurs l'adoptèrent, mais d'autres dirent qu'il serait plus opportun peut-être de ne pas refuser les conditions de M. le prince : la retraite de M. de Guise, de M. le connétable, du maréchal de Saint-André et le respect de l'édit de janvier. Le chancelier de L'Hôpi-

tal opina chaleureusement dans ce sens et s'écria que la paix était à ce prix. Le connétable releva ces paroles fort aigrement, et, regardant en face le chancelier : « Monsieur, dit-il, les gens de robe n'entendent rien à la guerre et ils sont déplacés dans un conseil où il s'en agit. — M. le connétable me permettra, reprit L'Hôpital avec une fermeté calme, de persister dans mon vœu. Car, si les magistrats ne savent pas conduire la guerre, ils savent, aussi bien que personne, quand elle est utile et quand elle est juste. » A ces mots, le duc de Guise, puis le maréchal de Saint-André, puis le roi de Navarre se rangèrent du côté de Montmorency et le chancelier fut sacrifié. Le triumvirat saisit cette occasion d'écarter L'Hôpital du conseil de guerre. Le duc de Guise le remplaça par une menue monnaie de courtisans qui lui donnèrent la majorité. Le chancelier était d'une indépendance trop supérieure et d'un courage trop indomptable. Il avait formulé la tolérance dans l'édit de janvier. Il n'était pas seulement le jurisconsulte, il était le prêtre de la liberté de conscience, l'oracle de l'équité, le serviteur incorruptible de la monarchie, le modérateur intrépide des factions. Il fut exclu à tous ces titres.

Affranchis de l'incommode surveillance d'un si grave censeur, les triumvirs respirèrent. Le duc de Guise disposa sans contestation du trésor, des troupes, des généraux, de toute chose et de tout homme. Son grand art était de dissimuler l'empire tout en l'exerçant. Avant de commencer la guerre, il provoqua de la part du conseil des anathèmes politiques contre le

prince de Condé et les calvinistes. Son but était de les mieux vaincre, après les avoir déshonorés.

Condé répondit à ces réquisitoires des triumvirs avec une hauteur singulière. Il leur fit honte d'abaisser le nom de la France en se subordonnant aux Espagnols et aux Italiens. Il les accusa de concerter toutes leurs mesures avec Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, légat du pape, et Perrenot de Chantonnay, frère de Granvelle et envoyé de Philippe II. Il leur reprocha leurs trahisons, leur cupidité, leur ambition, leur hypocrisie, et le massacre de Vassy suivi de tant d'autres massacres, et leur despotisme envers le roi, et leur insolence envers la reine mère qu'ils avaient menacée de reléguer soit à Chenonceaux, soit même dans une basse fosse, si elle ne devenait l'instrument de leurs complots. Le prince, en finissant, rejetait sur les triumvirs la qualification de rebelles dont ils avaient cru l'accabler, lui et les calvinistes. « Ah ! disait-il, cet outrage-là, je ne le repousserai pas avec la plume, mais avec la lance. J'espère bientôt vous rencontrer en rase campagne, messieurs les insulteurs (il désignait par là le duc de Guise, le connétable, le maréchal de Saint-André), et nous verrons s'il appartient à un étranger ainsi qu'à deux compagnons de votre sorte d'attenter à un prince du sang et à la première noblesse du royaume. »

La rédaction de cette lettre était de Jean de Montluc, évêque de Valence, un caméléon moitié catholique et moitié protestant ; mais l'accent fier et terrible de ce défi plein d'indignation est bien

du prince de Condé. Il est las des pamphlets et des protocoles. Il aspire aux batailles. Les triumvirs sont prêts et quittent Paris (1er juin 1562). Ils prennent la route d'Orléans. Ils marchent sous le commandement du roi de Navarre avec une bonne artillerie, quatre mille cavaliers et six mille fantassins. Leur intention est de charger brusquement l'armée calviniste et de la disperser dans une attaque impétueuse et soudaine. Cette armée ne s'abrite pas derrière des murs. Condé et Coligny la conduisent à la rencontre des catholiques. Elle compte sept mille fantassins et trois mille cávaliers. Moins forte en artillerie que l'armée des triumvirs, elle n'est pas inférieure en nombre, en ardeur, en résolution. A quelques lieues d'Orléans, Coligny choisit un camp et s'y retranche. Les dispositions de l'amiral sont admirables. Il a réussi à s'assurer une ligne d'opération infranchissable jusqu'à la ville dont il reçoit des vivres frais, des munitions, et qu'il couvre par cette stratégie savante. Le duc de Guise s'approche des huguenots, reconnaît leur camp dans tous les sens et se décide à temporiser. Malgré la supériorité nominale des princes de la maison de Bourbon dans les deux armées, les vrais généraux de ces armées, c'était Coligny parmi les protestants et c'était Guise parmi les catholiques. Même aux époques aristocratiques, le génie, dans les grandes conjonctures, se venge de l'étiquette et reprend ses droits. Aussi le roi de Navarre ne fit-il aucune objection lorsque le duc de Guise lui dit en présence du maréchal de Saint-André et du connétable : « J'estime qu'il faut attendre

nos renforts suisses et allemands. M. le prince et M. l'amiral sont plus grands capitaines que bons chrétiens. Ils ont si bien assis leur position que ce n'est pas le moment de combattre. »

La reine mère, instruite de ce nouveau plan des triumvirs, s'était hâtée de rejoindre l'armée à Beaugency. Elle pensait que si ce n'était pas le moment de combattre, selon l'expression du duc de Guise, c'était le moment de négocier; elle envoya donc l'évêque de Valence demander une entrevue à Condé. Le prince accéda au désir de Catherine, et cette entrevue fut assignée à Toury, en Beauce. Cette petite ville, située au milieu d'une plaine immense, ressemblait à une flotte qui a jeté l'ancre en pleine mer, ou plutôt à une caravane qui a dressé ses tentes dans le désert. Seulement la mer était solide et sans vagues; le désert offrait une herbe de froment où ne pointaient pas encore les épis. Tel était l'aspect de Toury et de ses environs. Aucun piége n'était possible dans une si vaste plaine sans arbres et sans maisons et où, tout étant découvert, rien ne pouvait se dérober aux yeux.

Néanmoins, pour plus de sécurité, trente chevau-légers des catholiques avec leurs banderoles rouges, et trente chevau-légers des protestants avec leurs banderoles blanches, couraient le pays au galop et le sondaient six heures avant l'entrevue. La reine mère et le roi de Navarre se trouvèrent à cheval au rendez-vous, à la minute juste indiquée par l'évêque de Valence, le plénipotentiaire de cet abouchement. Le prince de Condé et l'amiral de Coligny, aussi à

cheval, entretinrent sans retard des affaires publiques Catherine de Médicis et Antoine de Bourbon.

Les deux escortes étaient restées chacune à cinquante pas de ce groupe imposant. Elles n'étaient presque formées que de seigneurs, c'est-à-dire, selon la définition du connétable de Montmorency, de gentilshommes ayant châteaux et plus de trente mille livres de rente. Ces seigneurs étaient, indépendamment des éclaireurs dont nous avons parlé, au nombre de cent dans chaque parti, les catholiques sous le commandement du maréchal Damville, les protestants sous les ordres du comte de La Rochefoucauld.

Il avait été réglé, de peur d'une collision, que les escortes ne se mêleraient pas. Elles obéirent d'abord à cette consigne. Mais une demi-heure n'était pas écoulée que la distance était franchie. Les protestants, revêtus de la casaque et de l'écharpe blanches, les catholiques, de la casaque et de l'écharpe cramoisies, s'avancèrent par un mouvement fraternel et irrésistible les uns vers les autres. Le maréchal Damville et le comte de La Rochefoucauld cédèrent eux-mêmes à l'émotion générale. Cette émotion était unanime dans la diversité des costumes et des sectes. Chacun reconnaissant un parent, un ami, on se serrait la main, on s'embrassait, on s'encourageait à la concorde. On se promettait de travailler à la paix et de tarir à sa source le fleuve de sang de la guerre civile. Ah ! la tristesse, une tristesse profonde pénètre l'âme, lorsqu'on songe que ce touchant attendrissement ne se reproduira plus dans sa fleur de sensibilité, que les endurcissements, les pillages, les

meurtres lui succéderont, et que ces mêmes hommes, loin de se presser poitrine contre poitrine, ne se chercheront plus que pour s'entre-tuer. La conscience chez les meilleurs, l'honneur chez les bons, la vengeance, le fanatisme, la haine, chez les autres, surmonteront ces affections naturelles dont l'explosion fut si saisissante dans la plaine de Toury et mérite d'être célébrée plus haut que des victoires.

Cette sympathie vive des escortes ne se communiqua pas aux grands personnages qui délibéraient à cheval sur les destins de la France, des armées et des Églises. Leur conférence fut captieuse, passionnée et inutile. Le prince de Condé répondit avec emportement aux sèches remontrances de son frère, le roi de Navarre; l'amiral de Coligny répondit avec une austère simplicité aux courtoisies perfides de la reine mère. De ces quatre plénipotentiaires, Coligny était le seul dont les facultés fussent transcendantes et complètes, le seul qui eût du feu dans le cœur et du plomb dans la tête; Condé n'avait qu'une flamme éblouissante à l'heure du danger, mais ensuite vacillante à tous les souffles. Catherine au fond de ses ambiguïtés n'avait que du venin, et Antoine de Bourbon n'avait que du vent. Ils parlèrent et ne s'entendirent point. Condé et Coligny rappelaient de temps en temps les deux questions préalables à tout arrangement : la retraite des triumvirs dans leurs maisons, et le respect de la liberté de conscience, telle que l'avait définie l'édit de janvier. Catherine, pressée dans les replis de sa ruse et forcée de se prononcer nettement, Catherine, qui passait

déjà aux catholiques, déclara qu'elle ne voulait chasser de la cour, ni le duc de Guise, ni le connétable de Montmorency, ni le maréchal de Saint-André, et qu'elle ne pouvait pas garantir la liberté de conscience, surtout à Paris. On se sépara sans rien conclure.

La reine cependant, désirant ne point s'éloigner des chefs calvinistes sur un mot sérieux, leur laissa pour adieu une plaisanterie. C'était une coquetterie diplomatique dont l'intention était de ne rien finir, mais de se ménager un renouvellement des négociations. Faisant allusion aux casaques blanches des protestants, Catherine dit en riant à M. le prince : « Mon cousin, pourquoi vos gens sont-ils meuniers? — C'est pour toucher vos ânes, madame, » repartit Condé avec une jovialité soldatesque.

Malgré la rupture de cette conférence, le souhait de Catherine fut accompli. Les protocoles et même les entrevues continuèrent pendant tout le mois de juin.

# LIVRE DIX-HUITIÈME

Les deux armées attendent leurs renforts et temporisent. — Catherine de Médicis joue avec tous les partis et tous les hommes d'État. — Sa meilleure police et sa plus fine diplomatie se résument dans ses filles d'honneur. — La reine mère s'entend bien avec L'Hôpital, qui la pénètre à fond et qui la méprise. — Cruautés des catholiques, vandalisme des protestants. — Compagnies de légionnaires. — Ronsard, capitaine de l'une de ces compagnies. — Portrait du poëte. — Discordes dans tout le royaume. — Le comte de Sommerive. — Le marquis de Saint-Point. — Le baron des Adrets. — Blaise de Montluc. — Combat de Coligny. — Prise de Bourges par M. de Guise.

Les deux camps, en attendant leurs renforts étrangers, rivalisèrent de stratagèmes politiques.

Le duc de Guise prétendait que le roi et la reine mère étaient libres. Pour prouver cette liberté et le désintéressement des triumvirs, il entraîna ses collègues à Châteaudun. Ils logèrent dans l'antique palais des Dunois, dont les belles ruines sont possédées et conservées par l'un des derniers grands seigneurs de notre siècle. Ces ruines, avec leur chapelle contemporaine de saint Louis, avec leurs escaliers et leurs balcons du côté des jardins, avec leurs élancements aériens, leurs clochetons suspendus et leurs terrasses babyloniennes du côté de la rivière, sont encore aujourd'hui l'un des monuments les plus saisissants de la féodalité évanouie. C'est sous ces ar-

ceaux gothiques, sous ces voûtes éblouissantes alors, que les triumvirs se tinrent en observation dans un calme apparent, mais dans toute l'anxiété de leur ambition politique et de leurs passions religieuses. Ce voyage avait l'avantage d'être de leur part une démonstration de renoncement et toutefois de ne rien compromettre, puisqu'ils restaient à portée des armées et des événements.

Le prince de Condé donna une comédie semblable d'abnégation. Il promit à la reine de se bannir avec ses principaux officiers, si elle croyait que cet exil pût aider efficacement à la pacification de la France. La reine, qui avait suggéré par l'évêque de Valence, aussi fourbe qu'elle, cette proposition au prince, l'accepta en simulant un grand enthousiasme pour tant de vertu. Condé, pris au trébuchet, ne fut pas moins embarrassé que stupéfait. Comment les seigneurs calvinistes accueilleraient-ils cette prodigieuse étourderie? Quand le prince se fut ouvert à eux, il n'y eut qu'un cri contre lui. Pas un de ces héros n'était servile. Ils déclarèrent tous qu'en cette occasion ils ne suivraient pas Condé sur la terre étrangère, et qu'ils mourraient où ils étaient nés pour la défense de leurs foyers et de leurs autels. M. le prince, ballotté entre sa parole et cette détermination, ne trouva qu'un moyen de se dégager : ce fut de rendre une nouvelle visite à la reine et de se faire enlever par ses officiers qui le ramenèrent en triomphe. Expédient indigne de Condé et plus puérilement astucieux que celui des triumvirs !

L'armée calviniste avait craint de perdre son gé-

néralissime, elle le reçut avec une acclamation de joie. Elle brûlait d'une ardeur trop longtemps contenue. Elle était lasse des diplomaties et des lenteurs. Après tant de négociations vaines, elle aspirait à combattre. Gentilshommes et soldats n'avaient qu'un cri : c'est qu'on les menât sans plus tarder à l'ennemi.

Condé et Coligny animaient et partageaient cette furie française. Ils résolurent d'en profiter. Ils partirent le soir du 2 juillet, après une prière publique, selon la coutume des huguenots. De la Ferté-Alais où ils étaient, il y avait peu de distance jusqu'au camp du roi de Navarre. En quelques heures ils pouvaient franchir cet espace sans fossés, sans haies, sans aspérités, arriver avant la diane, se reposer, et fondre, dès les premières lueurs de l'aube, sur les casaques rouges endormies dans une trompeuse sécurité. Le plan était d'autant plus infaillible que le roi de Navarre commandait seul. L'absence des triumvirs, c'est-à-dire des vrais généraux, l'écartement entre les positions des gendarmes et des fantassins catholiques, offraient aux calvinistes une victoire certaine.

L'amiral conduisait une avant-garde choisie de huit cents lances. D'Andelot venait ensuite avec les arquebusiers et l'artillerie. Le prince de Condé fermait la marche. Il avait sous ses ordres immédiats mille cavaliers et tout le reste de l'infanterie qui montait à plus de trois mille soldats éprouvés.

Les huguenots s'avançaient d'un cœur hardi, quoique d'un esprit attristé. Un crime honteux avait été commis par un des leurs dans la précipitation du départ. Des gémissements étouffés et un long sanglot

étaient sortis des blés. Les poitrines avaient tressailli sous les cuirasses d'acier. C'était une pauvre jeune fille qui avait été violée par un gentilhomme. L'amiral, le trouvant trop grand seigneur et trop nécessaire pour le punir, s'était contenté de flétrir le crime. Le coupable avait échappé. La conscience des calvinistes, à demi satisfaite par l'indignation de l'amiral, demeurait consternée. Cet attentat dans un pareil moment avait jeté au fond de toutes les âmes une ombre plus noire que la nuit. Les imaginations étaient troublées. Plusieurs, entre les plus braves. tiraient de ce forfait un mauvais présage pour l'expédition.

Soit en effet malédiction de Dieu contre une entreprise commencée sous de pareils auspices, soit hasard, soit terreur, les guides égarèrent l'amiral. Lui, dont le tact était si vigilant, eut un doute au bout de trois heures de chemin, et les manda autour de son cheval. Ils soutinrent d'abord qu'ils ne s'étaient pas trompés; mais Coligny précisant les questions, les guides avouèrent qu'ils avaient manqué la vraie route. Ils affirmèrent qu'ils la reconnaissaient maintenant et ils s'égarèrent de nouveau, de telle sorte, que les huguenots étaient encore à plus d'une lieue des catholiques une heure après le lever du soleil.

Averti par ses espions, le maréchal Damville annonça au roi de Navarre par quelques coups de canon la présence des ennemis. Il se porta lui-même de leur côté pour les observer et pour les arrêter, jusqu'à ce qu'Antoine de Bourbon eût rallié sa cavalerie et mis ses troupes en bataille.

Ces précautions étaient sages, mais inutiles. Il était trop tard. Les guides protestants avaient, sans le vouloir, sauvé l'armée catholique. Coligny, toujours serein, quoique désespéré de leur ineptie et de leur entêtement, n'eut pas de peine à persuader M. le prince qu'une attaque serait, dans de telles conditions, une témérité. Les calvinistes étaient harassés, déçus, désorientés. Les catholiques étaient reposés, rafraîchis par le sommeil, en nombre et en ordre. Le coup de main des calvinistes aurait été une grande faute militaire et une plus grande faute politique. Coligny eut deux fois raison de le conseiller avec audace et de l'empêcher avec prudence. Il savait d'ailleurs, lui qui était chef d'idées et chef de religion autant que général, qu'une défaite ne serait pas seulement l'anéantissement d'une armée, mais le signal de l'extermination d'un parti dans toutes les provinces du royaume.

Il y avait de quoi hésiter. Coligny fit mieux. Tandis que les deux armées, qui demeurèrent pendant plus de six heures en observation à quelques toises l'une de l'autre, s'amusaient aux escarmouches, il s'était convaincu et avait convaincu M. le prince et d'Andelot de la convenance d'une retraite sur Lorges. Condé prescrivit ce mouvement, et trois jours après il se jeta sur Beaugency, qu'il prit et démantela.

Les triumvirs avaient rejoint le roi de Navarre et les catholiques. Le duc de Guise, plus populaire que jamais, était l'âme et le génie de cette armée. Il y exerçait la même dictature sourde que Coligny dans l'armée protestante. Il n'avait pas poursuivi le prince

de Condé, mais il s'était dirigé sur Blois et s'en était emparé. La ville avait été livrée au pillage.

Les généraux, dans les deux camps, pressaient l'arrivée de leurs renforts étrangers, afin de pousser vivement la guerre. Le duc de Guise, plus favorisé de la fortune, les reçut le premier. Il s'accrut dans le courant de juillet de deux corps, l'un de lansquenets, l'autre de reîtres et d'une troupe de six mille Suisses. Coligny et Condé, bien instruits de ce danger, l'éludèrent. Ils coulèrent des troupes dans les places de la Loire, au nord, au midi, à l'est, à l'ouest, partout où il fallait. C'était une bonne tactique de Coligny. Il contentait par là les seigneurs et les gentilshommes protestants, qui avaient besoin de revoir leurs familles, leurs châteaux, leurs provinces et de les protéger tout en se rafraîchissant dans de chers entretiens, dans des embrassements domestiques. Combien ne vaudraient-ils pas mieux, au retour, lorsque les catholiques se seraient consumés en rase campagne ou dans de longs siéges et lorsque les secours promis à M. le prince lui auraient été envoyés soit des bords du Rhin, soit des rives de la Tamise!

L'amiral dépêcha donc le comte de Montgommery à Rouen, le comte de La Rochefoucauld à Saintes, M. de Soubise dans le Lyonnais, M. de Duras dans la Guienne, le prince de Porcien en Champagne, d'autres seigneurs en Dauphiné, en Languedoc et en Provence. Messieurs de Briquemaut et d'Andelot partirent comme négociateurs, l'un pour l'Angleterre, l'autre pour l'Allemagne. L'amiral se retira avec M. le prince à Orléans. Ils eurent là une grande

cité, bien approvisionnée de vivres et de munitions, une capitale protestante, un noyau d'armée, un centre d'opérations militaires, d'administration et de gouvernement.

C'est de ce boulevard de leur indépendance religieuse qu'ils bravèrent les sentences du parlement de Paris et les stratégies du duc de Guise.

Les triumvirs, par des agents très-actifs, provoquèrent le parlement à des arrêts impitoyables contre les calvinistes. Tous ceux qui s'étaient insurgés furent mis hors la loi comme rebelles. La confiscation de leurs biens fut prononcée. Condé seul, par une fiction ridicule, fut excepté de l'anathème. On le supposait prisonnier de son état-major. M. le prince répondit par une lettre de mépris à cette faveur qu'il ne méritait pas, et il revendiqua hautement pour lui la proscription qui frappait sa cause, ses amis et ses soldats.

La reine, qui désirait la paix afin de régner plus efficacement en diminuant l'importance des généraux tout-puissants par la guerre, ne fut pas étrangère au déchaînement formidable de la magistrature contre les réformés. Elle espérait, à force de rigueurs, amener le prince de Condé et l'amiral à se soumettre. Et puis elle avait changé. Elle se sentait glacée par l'austérité du protestantisme dont la nouveauté l'avait enflammée d'abord. Elle avait dépouillé peu à peu sa terreur des triumvirs. On sait combien cette terreur avait été profonde et légitime. La reine avait surpris elle-même, par une ruse de palais, l'imminence et l'étendue de son péril.

Inquiète de ce que pouvaient être les délibérations des triumvirs entre eux, elle s'enquit du lieu et de l'heure de ces délibérations auprès de l'un de ces domestiques affidés qu'elle avait à elle dans toutes les familles amies ou ennemies. Elle sut que les réunions se tenaient à des heures indéterminées chez le roi de Navarre, en sa chambre du Louvre. La reine mère, aidée de l'homme qui lui avait révélé ces détails, monta par un escalier dérobé jusqu'à un petit grenier qui était juste au-dessus de la chambre d'Antoine de Bourbon. Elle s'y établit avec son espion, lui fit percer une ouverture à l'angle du grenier et glissa elle-même, à travers cette ouverture, entre la muraille et la tapisserie, une sarbacane dont elle avait eu soin de se munir. Grâce à cette ruse, elle assista souvent invisible aux discussions des triumvirs. Elle appliquait l'oreille à la sarbacane, et les voix s'élevant de la chambre du roi de Navarre par le tuyau de l'instrument, Catherine ne perdait pas un mot des discussions. Ces discussions n'étaient pas rassurantes pour elle. Un jour surtout elle en fut épouvantée. Le roi de Navarre, le connétable et le duc de Guise avaient parlé tour à tour contre elle avec modération quoique avec hostilité, lorsque le maréchal de Saint-André, qui avait gardé jusque-là le silence, opina ainsi : « La reine mère, personne ici ne l'ignore, est hérétique dans l'âme. Elle soutient les huguenots à notre détriment. Serons-nous toujours faibles contre elle? Soyez assurés qu'elle se rit de nous. Ne l'abaissons pas, car de marche en marche elle aurait bientôt gravi jusqu'au trône de son fils; ne l'é-

loignons pas non plus, car elle reviendrait vite; il n'y a que les morts qui ne reviennent pas. Tant qu'elle vivra, nous n'avancerons ni nos affaires, ni celles de l'État, ni celles de Dieu. J'estime donc qu'il la faut coudre dans un sac et la jeter au fond de la Seine qui coule à quatre pas d'ici. » Le roi de Navarre et le connétable désapprouvèrent cette violence, le duc de Guise la combattit, mais la reine mère en fut accablée. Elle faillit s'évanouir. Elle redescendit toute chancelante de son grenier et regagna son appartement. Elle se remit peu à peu, et, comme elle était assez brave, elle fit bonne contenance. Sa plus grande préoccupation dès lors fut de se préserver. Elle y avait réussi. Ses meilleurs gardes du corps avaient été ses filles d'honneur. Elle avait facilité, encouragé plus que jamais leurs galanteries.

Le maréchal de Saint-André, ce seigneur hardi, sans foi, ni loi, ni scrupules, était l'amant d'une d'elles; le maréchal Damville, le fils du connétable, était l'amant d'une autre; le cardinal de Ferrare, le légat du pape, l'amant d'une troisième. Le duc de Guise était l'amant de plusieurs, et le roi de Navarre l'esclave ensorcelé de la Rouët. Par tant de jeunes maîtresses qui lui étaient dévouées, la reine mère savait les secrets de tous ses adversaires politiques, excepté ceux du duc de Guise, impénétrable jusque dans la volupté. Elle avait recours au cardinal de Ferrare pour avoir des révélations sur le prince lorrain. Le cardinal ne trahissait pas le duc, mais il se prêtait à certaines confidences dans tout ce qui pouvait servir à la sécurité personnelle de Catherine. Il

se taisait sur le reste, habile à payer les complaisances de la reine par d'autres complaisances qui ne compromettaient ni sa cause ni son caractère. Prélat comme il y en avait tant, qui conciliait avec une rare dextérité l'amour, la diplomatie et l'ambition!

Tandis que la reine mère s'amusait aux négociations avec les chefs calvinistes, aux intrigues avec les chefs catholiques, elle jouait aussi avec la vertu de L'Hôpital; et, dans les conversations intimes entre elle et lui, elle ne semblait respirer que pour réaliser leurs espérances mutuelles. L'Hôpital n'était pas dupe de Catherine, qui n'estimait sincèrement qu'une idée du chancelier : la restauration du pouvoir royal au milieu et au-dessus de tous les partis. Ce grand magistrat, accoutumé à sonder le vice et le crime, pénétrait d'un regard l'esprit de la reine mère, cet abîme de fourberie et d'immoralité, mais il n'en témoignait rien et semait toujours ses conseils, ses paroles, se flattant qu'un bon grain germerait peut-être dans cette boue vêtue de velours.

Des hauteurs de sa pensée religieuse, L'Hôpital aspirait à la liberté des consciences. Cette liberté, c'était l'autorité du roi, c'était le repos du peuple. Cette liberté, c'était le droit, c'était le devoir, c'était l'équité, c'était la paix. Or la paix, le chancelier la souhaitait pour les classes supérieures, il la souhaitait pour les classes déshéritées; pour les grands, elle serait la sécurité; pour les petits, elle serait le travail, et le travail serait l'aisance, et l'aisance serait l'éducation, l'instruction, l'intelligence, le salut dès ce monde.

Ces sentiments de L'Hôpital ne sont nulle part rédigés en théorie philosophique, mais ils ressortent de toutes ses conversations, ils éclatent partout dans sa conduite et dans ses œuvres, dans ses lettres familières, dans ses vers latins, dans ses préambules d'ordonnances et d'édits, dans ses mercuriales et dans ses discours. Rien n'est consolant comme de trouver un pareil homme au travers d'un pareil siècle. Pourquoi ne l'avouerais-je pas? chaque fois que j'ai touché, même en passant, L'Hôpital, j'ai entrevu un pan du ciel et j'ai senti Dieu. Car cette âme grande autant que simple s'ouvrait sur l'infini et y puisait à deux sources intarissables : la justice et la charité.

Il y a des hommes, et L'Hôpital en est un, et ce sont les meilleurs, que la Providence envoie non pour une action immédiate, mais pour une influence mystérieuse et lointaine. Ces hommes semblent inutiles et ils sont les plus indispensables de tous. On ne les écoute pas, on ne les imite pas ; on les raille plutôt, et cependant ils sont l'élite des générations. Ils ont en eux l'idéal. Ils laissent tomber des plis de leurs toges ou de leurs manteaux les vérités et les vertus. Ils versent la lumière comme des astres, et, comme des astres, ils sont insultés par ceux que blesse la lumière. Ils sont de bons exemples toujours vivants après leur mort. Souvent ils ne peuvent rien sur le présent étroit ; ils peuvent tout sur l'avenir immense.

Ainsi, L'Hôpital, si vénéré de nos jours, était méconnu de ses contemporains. Tandis qu'il réclamait pour eux la liberté religieuse et qu'il gravait la tolérance dans les lois, ils le déchiraient

dans toutes les provinces de France. Ils ensanglantaient les territoires et les fleuves de la patrie. Les catholiques étaient inflexibles aux personnes ; les calvinistes, moins féroces contre les personnes, s'acharnaient sur les choses, sur les monuments. Ils brûlaient les églises, ils dévastaient les couvents, ils renversaient les autels, ils profanaient les reliques. Ils emportaient comme une proie les châsses, les chandeliers, les vases sacrés, les ornements les plus riches du sacerdoce et de l'épiscopat. Ils mettaient leur piété dans ces ravages et dans ces rapines.

Vainement l'amiral et le prince de Condé s'y opposaient-ils. La destruction se poursuivait partout.

Un soir, à la lueur des torches, Coligny entra dans une église d'Orléans. Il y trouve une populace furieuse et parmi elle un soldat qu'elle excite et qui détache du mur, à grands coups de hache, la statue de la Vierge. L'amiral fend la foule, court au soldat et lui ordonne de s'arrêter. Le soldat continue, Coligny le frappe. Alors, se retournant, le soldat dit à l'amiral : « Monsieur, voici ce que j'ai lu ce matin dans ma Bible : « Les idoles des nations ne sont que « du métal. L'Éternel est le Dieu des dieux ; lui seul « est notre Dieu. » Si je pèche en épargnant cette image, que le péché retombe sur vous ! » Mais l'amiral reprend d'un ton sévère : « Avant tout, il est écrit : tu ne voleras point. » Et il pousse hors du sanctuaire, pêle-mêle avec le soldat, cette tourbe calviniste, heureux d'être obéi jusque dans l'anarchie d'une émeute de sectaires.

Coligny ne réussit pas toujours aussi bien, ni M. le prince non plus.

A quelques jours de là, Condé est prévenu que l'on saccage tout dans une autre église. Il s'y précipite. Il s'élance impétueusement à travers la plèbe protestante qui se range devant lui. Il distingue un volontaire de sa garde qui, d'une échelle, arrache une statuette scellée dans une niche. M. le prince interpelle le volontaire par son nom et le menace. Le volontaire fait le sourd. Le prince saisit une arquebuse et l'ajuste. Le fanatique redouble d'efforts, criant : « Monseigneur, ayez patience. Que j'abatte cette idole et que je meure sitôt après ! » Condé ne tira pas et rendit l'arquebuse.

L'idole tomba et mille autres, soit à Orléans, soit ailleurs. Quelques-unes étaient d'or, un grand nombre d'argent. Elles étaient fidèlement déposées avec les dépouilles aux caisses des pasteurs et puis à la caisse de l'armée. La guerre a ses fatalités. Condé et Coligny profitèrent par nécessité des rapines qu'ils avaient défendues et flétries par générosité et par raison. Ils réduisirent toutes ces rapines en lingots et tous ces lingots en carolus. Une seule église, sans compter les pierres précieuses de ses chapelles, produisit plus de douze cent mille livres. Les chefs calvinistes n'allèrent pas si loin que François Ier dans la complicité du pillage. Car, bien des années avant eux, il avait été lui-même le Vandale, lorsque, pour suffire aux dépenses d'une campagne contre l'Angleterre, il avait fait arracher et monnayer la belle grille d'argent dont la superstition de

Louis XI avait entouré le tombeau de saint Martin de Tours.

Le duc de Guise, par les ressources de l'administration dont il disposait et par le zèle des curés de toutes les paroisses, surexcita la colère de ses partisans. Les moindres chaires des hameaux retentirent de malédictions sur les déprédations des protestants. La croisade fut prêchée contre eux et les catholiques s'organisèrent dans toutes les provinces en compagnies de légionnaires.

Pierre de Ronsard fut capitaine de l'une de ces compagnies, capitaine des légionnaires du Vendômois, comme on disait alors. C'est une joie vive de le découvrir ainsi l'épée à la main, à cette date de l'histoire et dans le premier feu des troubles civils (1562).

Il était jeune encore. Il n'avait pas plus de trente-huit ans. Il était d'une distinction si rare, qu'il inspirait plus que le respect. Le gentilhomme en lui communiquait sa grâce au poëte, et le poëte illuminait de sa grandeur le gentilhomme.

Il avait vu beaucoup de princes, d'artistes, de généraux, plusieurs cours et plusieurs peuples. Il avait voyagé en Écosse et en Italie. Quand, au retour, il se mit à étudier l'antiquité sous son maître Daurat, c'était le règne de Marot, de Rabelais et de leur école. L'esprit gaulois florissait, mais étrangement dépravé.

Ronsard, qui avait le démon de la grande poésie, ne pouvait se contenter de la tradition nationale. Détournée de ses merveilleuses origines, elle était trop

cynique ou trop petite. Il fallait à Ronsard d'autres tours, d'autres rhythmes, pour donner à ses sentiments leur son et à ses élans leur accent.

Il fut tout d'abord illustre. Idées, couleurs, images, parfum, musique, prosodie des vers, il inventa toutes ces choses qui ont passé dans le droit commun du dix-septième siècle et des siècles suivants. C'est là sa gloire durable.

Il célébra, sur des modes inconnus, innombrables, qu'il créa, les magnificences de Dieu, l'essor religieux de l'homme, le charme des forêts, des grottes, des montagnes, des fleuves et des mers, les délices de l'amour.

Il n'eut qu'un malheur : il fut de son temps.

Il surchargea son talent d'érudition grecque, latine, italienne, et il le gâta.

Il trouva une langue imparfaite qu'il assouplit, qu'il ennoblit plus que personne et qui le vieillit, lui son père, en se transformant toujours.

Le seizième siècle le proclama unanimement son maître.

Marseille lui envoya un Apollon d'or, Toulouse une Minerve de vermeil. Marie Stuart lui fit don d'un buffet d'argent, Élisabeth d'un diamant de grand prix. L'Hôpital, de Thou, d'Aubigné, malgré ses ombrages de secte, Montaigne, ce juge délicat, l'opposèrent et le préférèrent à l'antiquité. La dynastie entière des Valois, princes et princesses, cette dynastie d'artistes l'applaudit et l'encouragea. Le Tasse le salua comme un ancien. Tous les hommes l'admirèrent, toutes les femmes l'adorèrent.

bien, monsieur de Sainte-Colombe, je n'attendais pas moins de vous, je vous donne carte blanche. Choisissez les meilleurs de l'armée et soyez demain de bonne heure à la porte Saint-Hilaire ; c'est moi qui vous soutiendrai, et je serai votre compagnon d'assaut. »

Le lendemain, en effet, le 26 octobre, la brèche était ouverte dans le rempart qui touche à la porte Saint-Hilaire. Le duc de Guise échangea encore quelques paroles avec Sainte-Colombe qui franchit impétueusement la brèche à la tête de ses braves. Les trois quarts furent tués raides. Sainte-Colombe, grièvement blessé et combattant toujours, livra passage au duc de Guise. Les assiégés si peu nombreux et décimés par les assauts précédents se dissipèrent de tous côtés.

Ce succès héroïque près de la porte Saint-Hilaire fut le signal de tous les autres. Les brèches furent abandonnées. Prudent jusque dans la victoire, le duc de Guise disposa ses gens en bataille sous la brèche qu'il avait traversée et envoya l'un de ses lieutenants s'emparer de la place d'armes. M. de Guise craignait le désespoir et les abois de Montgommery. Le comte, sachant bien que tout est perdu, use du délai que lui accorde la sagesse du duc. Il fait une trouée rapide et hardie parmi les catholiques, gagne la Seine, se jette dans une galère lui et son état-major, reçoit beaucoup d'officiers et de soldats dans des bateaux pêcheurs, et se sauve glorieusement par le fleuve qu'il descend avec eux jusqu'au Havre-de-Grâce.

Cependant le duc de Guise est maître de Rouen et

ne l'est plus de son armée. Elle erre çà et là en tumulte. Elle remplit la ville de crimes et d'effroi. Les maisons et les familles sont dilapidées, insultées, flétries. Toutes les cupidités, toutes les brutalités s'assouvissent. Le pillage et les plus monstrueux excès se déchaînent durant trois jours. Ce n'est qu'après ce long et hideux interrègne que la discipline renaît. Le duc de Guise parvient à conduire ses troupes repues hors des murs. Mais il laisse entre les murs le parlement accouru de Louviers et aussi impitoyable dans ses sévérités que la soldatesque dans ses rapines et dans ses bestiales fureurs.

Le parlement de Rouen, siégeant solennellement sur les fleurs de lis, en son palais, rendit arrêt sur arrêt de mort. Et ce parlement terrible ne se contentait pas de formuler des sentences de sang, il les faisait exécuter sans remise. Les victimes allaient des juges au bourreau. En quelques jours un président, plusieurs capitaines, des magistrats municipaux, deux savants hellénistes et le premier pasteur de Rouen, qui avait été l'un des plus éloquents personnages du colloque de Poissy, Augustin Marlorat, furent décapités. Dans cette affreuse réaction, le parlement s'appuyait sur le connétable de Montmorency, toujours ami des cruautés, et bravait l'autorité d'une amnistie émanée du chancelier de L'Hôpital, toujours l'homme de la justice, et, ce qui est plus beau, toujours l'homme de la miséricorde en ce siècle de fer.

Les rigueurs appellent les rigueurs. Ces nouvelles de supplices ne furent pas plutôt répandues à Or-

léans, qu'elles soulevèrent une ardente indignation. Le prince de Condé, non moins passionné que la foule, ordonne de pendre, par représailles, deux prisonniers catholiques, le président Sapin et l'abbé de Gastines. Une commission légalise cet emportement et les captifs sont immolés. La majorité calviniste applaudit; mais, pour l'honneur de la nature humaine, la minorité, une faible minorité protesta. Le père d'Agrippa d'Aubigné, qui était l'un des philosophes de la réforme comme son fils en fut l'un des héros, appartenait à cette commission complaisante et fougueuse choisie pour sacrifier des innocents. D'Aubigné refusa de voter la mort et dédaigna le ressentiment de M. le prince. Quand la séance fut finie, il s'en retourna chez lui avec le secrétaire de la commission, M. Parenteau, qui l'accompagna par respect. D'Aubigné s'assit triste et soucieux à sa table de famille. Il ne sourit ni à sa femme, ni à ses enfants et il ne put manger. Le repas fut morne, silencieux. Au dessert, d'Aubigné, qui n'avait touché à aucun mets, s'adressant à Parenteau consterné, s'écria : « Monsieur, ces représailles sont mauvaises. La colère est une demi-folie à tous les hommes, mais aux princes, aux chefs de guerre et d'État, elle est une folie entière. »

Il y eut au siége de Rouen des jeux étranges de la fortune. En voici un :

Le capitaine Sévile est atteint d'une balle et précipité du rempart. Les pionniers l'examinent et le jettent sur un tas de morts. Le comte de Montgommery le reconnaît dans une de ses tournées militaires

et le fait inhumer avec les autres cadavres. Le domestique du capitaine amène le soir un cheval à son maître. Montgommery qui le rencontre lui dit de ne pas aller plus loin, que tout est consommé et que Sévile a été enseveli convenablement. Le domestique s'obstine ; il réunit quelques valets, ses camarades, et les conduit où sont les cadavres gisant pêle-mêle sous le sable. Ces bonnes gens déterrent vingt morts, les seuls qui fussent dans ce cimetière fortuit, et, comme le domestique du capitaine ne trouve pas son maître, ils les enterrent de nouveau. Ils s'en retournent tous ensemble. Mais voilà que le domestique est saisi d'un grand remords. Il n'a peut-être pas assez cherché et puis les cadavres sont à si peu de profondeur qu'ils seront inévitablement la proie des chiens et des animaux carnassiers. Les valets reviennent, déterrent et enterrent encore les cadavres. Le capitaine, s'il repose là, est tellement défiguré, que son domestique n'a pu le distinguer des autres morts. Ce serviteur dévoué va donc partir, lorsqu'il aperçoit, au clair de la lune, une main qui sort du gravier et, à cette main, un petit diamant en triangle, précieux bijou de son maître. Il ne doute plus. Il court à la lueur du diamant, dégage le capitaine, le soulève, l'attache à cheval et se dirige avec lui vers la maison, heureux dans sa piété de rendre au frère de Sévile ces pauvres restes, afin de leur préparer une sépulture plus honorable. Le frère reçoit le frère des mains du serviteur et tous deux ils le transportent sur un lit. Le capitaine est sans mouvement et sans chaleur, mais par moments

il ne paraît pas tout à fait sans souffle. Les médecins le déclarent mort; ils ne sont pas écoutés. L'affection résiste à la science. Le frère et le serviteur veillent le capitaine. Ils espèrent contre toute espérance. Au bout de trois jours, ils s'avisent de desserrer les dents au malade toujours immobile. Ils lui versent dans le gosier du bouillon et du vin. Comme ils s'appliquaient tendrement à ce soin, la ville est prise. Les soldats catholiques brisent les portes de la maison et font irruption dans la chambre de Sévile. Le capitaine est lancé par la fenêtre sur un fumier. Son frère est tué; le serviteur s'évade. Le sac de Rouen se prolonge trois jours encore pendant lesquels Sévile demeure caché et comme enfoui sous la paille. Enfin le serviteur survient avec deux paysans et un cousin du capitaine qui est porté par eux à travers les décombres jusque dans un petit village voisin de Rouen. Là, le capitaine, traité avec toutes les sollicitudes du cœur, échappe peu à peu aux ombres du sépulcre. Quarante ans après il était député de Normandie et signait ainsi les délibérations : « François Sévile, trois fois mort, trois fois enterré et, par la grâce de Dieu, trois fois ressuscité. »

A peine l'ordre fut-il rétabli dans Rouen, que le duc de Guise s'empressa d'installer au château le roi et la reine mère. Comme il allait à leur tente pour les escorter jusqu'à la ville, il aperçut de loin un blessé qu'on emportait sur une natte avec toutes sortes de précautions. M. de Guise envoya l'un de ses écuyers savoir qui était ce blessé. L'écuyer obéit, s'informe, tourne bride aussitôt et s'écrie en rejoignant le duc :

« Ah! monseigneur, c'est M. de Sainte-Colombe. » A ce nom, M. de Guise pique des deux, oublie son cortége et Leurs Majestés, aborde affectueusement le malade et lui dit : — Comment êtes-vous, monsieur de Sainte-Colombe? — Très-mal, monseigneur, je m'en vais mourant. Mais je ne plaindrai pas ma mort, si le roi et vous êtes contents de moi. — Contents! monsieur; et qui ne le serait? notre contentement égale vos services et ils sont tels que, sans vous, nous n'aurions pas cette place, la seconde cité de France. Vous sentez bien, d'après cela, monsieur de Sainte-Colombe, que le roi vous récompensera, et certes, si ce n'est lui, ce sera moi. Car, dès à présent, tenez pour certain que vous avez la moitié de mes avantages, de mes terres, de mes châteaux, comme mon frère d'assaut et d'armes que vous êtes, que vous serez toujours. Croyez-moi, Sainte-Colombe, j'en ai le pressentiment, vous guérirez pour jouir de votre gloire et de la considération particulière que je vous ai vouée à jamais. » Le duc de Guise accompagna ainsi longtemps le blessé, mesurant le pas de son cheval à la marche des porteurs du pauvre Sainte-Colombe qui pleurait d'attendrissement, tandis que M. de Guise ne cessait de lui parler avec l'accent, non d'un général, ni même d'un compagnon, mais bien plutôt d'une mère.

Hélas! Sainte-Colombe ne tarda pas à succomber. M. de Guise suivit tout en larmes le convoi funèbre, s'enquérant des parents du jeune héros, des braves qui l'entouraient au combat de la porte Saint-Hilaire, afin de mieux l'honorer en avançant

tous ceux qu'il avait aimés dans la famille ou dans les camps.

M. de Randan expira la même semaine, et en quelques heures. La gangrène avait envahi les plaies de ses jambes fracassées et brûlées. Le chevaleresque gentilhomme ne se permit pas une plainte. Sa vie avait été épicurienne; sa mort fut stoïque. M. de Guise mena le deuil de M. de Randan jusqu'au cimetière, où sa sensibilité, qu'il avait contenue d'abord, éclata en sanglots. Il fit élever un monument à cet ami de tous les temps et de toutes les fortunes.

Ces mansuétudes de M. de Guise ne se communiquèrent pas à la magistrature. Le parlement ne se lassait pas de frapper. Il mettait le comble à l'horreur du sac de Rouen par l'accumulation de ses arrêts de mort. Après avoir tant condamné déjà aux applaudissements du connétable et du maréchal de Saint-André, il prononça le dernier supplice contre tous les officiers de la garnison. Cette justice frénétique, plus exterminatrice que la guerre, émut le duc de Guise. Il demanda moitié par autorité, moitié par prière, la grâce de tant de braves officiers, et il l'obtint.

Sa renommée de clémence s'accrut autant parmi les huguenots que parmi les catholiques. Il ne manquait aucune occasion.

Un gentilhomme calviniste, s'étant introduit dans le camp royal, avait réussi entre deux assauts à s'approcher de la tente du duc de Guise. On l'arrête, on l'accuse d'avoir voulu poignarder le prince lorrain. Le gentilhomme ne se dément point; il avoue que telle était son intention. Il comparaît devant le duc de

Guise. Seul avec ce fanatique, le duc le considère tranquillement et lui dit : « Me connaissiez-vous et vous ai-je personnellement offensé ? — Non, monseigneur. Je suis de la religion de Calvin. Vous êtes son plus fatal ennemi par votre grandeur même. J'ai désiré vous tuer, uniquement pour préserver de vos coups cette religion sainte. — La mienne est donc meilleure, s'écria M. de Guise dans un magnanime élan ; car, tandis que la vôtre vous pousse à m'égorger, moi, qui ne vous ai fait aucun mal, la mienne, quand vous cherchiez à m'assassiner traîtreusement, me commande de vous pardonner et de vous sauver. » Alors ayant appelé M. de Brouilly, l'un de ses écuyers, il lui prescrivit de pourvoir à la sûreté du gentilhomme et de le reconduire sain et sauf hors du camp. Et cet ordre fut ponctuellement exécuté.

Certainement le duc de Guise était multiple. Homme du seizième siècle, chef de parti, prince de Lorraine, il avait à tous ces titres trop d'ambition et pas assez de scrupule. Mais en l'isolant des vices, des préjugés, des passions de son époque, de son rôle et de sa maison, il faut reconnaître qu'il valait beaucoup moralement, qu'il était meilleur et plus miséricordieux que la plupart de ses contemporains.

Il atteignit au siége de Rouen la plénitude de sa vertu et de son perfectionnement. Sa gloire militaire et son pouvoir politique s'élevaient presque jusqu'à la dictature.

La mort du roi de Navarre augmenta encore cet ascendant prodigieux.

Antoine de Bourbon vécut plus d'un mois après

sa blessure (du 15 octobre au 17 novembre 1562). Malgré les recommandations d'Ambroise Paré, il fit plusieurs imprudences. Il lui plut d'abord d'entrer dans Rouen par la brèche, précédé de timbales et de tambourins, porté dans son lit de parade au logement qui lui avait été triomphalement préparé. Il parla et souffrit beaucoup. Se sentant plus mal, il ressortit de la ville après un court repos, soutenu, dans ces deux trajets de Darnetal à Rouen et de Rouen à Darnetal, sur les bras robustes des Suisses.

Le pauvre roi s'agitait en toute sorte de fantaisies de malade et de prince. Il avait mille caprices de régime. Il déconcertait et désespérait ses médecins. Il s'entretenait avec eux de ses amours et de sa mort. Il s'échauffait pour et contre Philippe II et le pape. Plus changeant et plus mobile que les girouettes de ses châteaux, il retint jusque dans l'agonie les inconstances de sa vie légère et il réussit à mêler de comédie ces tragiques et derniers jours.

Il se confessa dévotement à un prêtre catholique et communia, puis il implora la bénédiction d'un ministre protestant. Il se fit lire l'histoire de Job dans les deux Bibles. Il consentit à écouter le sermon d'un jacobin et il réclama les exhortations de La Mézières, un médecin calviniste, qui, ne pouvant guérir le roi, ne songeait qu'à le convertir. Antoine de Bourbon lui disait sans cesse que si la santé lui était rendue, il embrasserait de nouveau et pour jamais la religion réformée.

Ces fluctuations empiraient l'état du roi de Na-

varre. Loin de diminuer, sa fièvre était de plus en plus alarmante. Il crut que le changement d'air lui ferait du bien. Il souhaita d'aller par eau à sa maison de Saint-Maur, dans l'Ile-de-France, à deux lieues de Paris. Il s'y promettait des distractions, de chères et agréables visites, une convalescence plus prompte. On lui disposa donc une barque grande et commode pour ce voyage. Il s'y trouva couché comme dans sa chambre, et entouré de ses officiers, de ses serviteurs, de ses médecins. Néanmoins, il était loin d'être mieux. L'accablement succéda aux impatiences. L'humidité du fleuve, le roulis de la barque, ajoutèrent des malaises de plus à toutes les souffrances du roi. Sa faiblesse croissante le jetait dans des évanouissements et dans des sueurs de mauvais augure. Il fallut le débarquer aux Andelys. Il continua d'insinuer qu'il se ferait calviniste, et, par une contradiction suprême, il donna aux représentants du catholicisme, aux princes lorrains qu'il haïssait, les plus beaux chevaux de ses écuries. Ce fut l'une des clauses de son testament. Bien près du dernier soupir, il se réveilla d'un douloureux assoupissement et confia, pour son fils Henri, des instructions à La Mézières, après quoi il expira, inquiet du monde futur, doutant de son salut, incertain de son Dieu, suspect à ses proches, méprisé de ses amis et de ses ennemis.

Les protestants, qu'il avait abandonnés et décimés, assimilèrent sa mort à celle de Henri II et de François II, ces rois persécuteurs, et la déclarèrent un châtiment du ciel. Ils répandirent avec passion ces vers attribués au comte de Bussy d'Amboise :

« Par l'œil, l'espaule et l'oreille,
Dieu a fait en France merveille ;
Par l'oreille, l'espaule et l'œil,
Dieu a mis trois rois au cercueil ;
Par l'œil, l'oreille et l'espaule,
Dieu a tué trois rois en Gaule,
Antoine, François et Henry,
Qui de luy point n'ont eu soucy.
Dieu par son Christ voulant régner en Gaule,
Pour l'empescher trois rois se sont haussés,
Mais tost par luy ont esté repoussés
En leur frappant l'œil, l'oreille et l'espaule. »

(*Mémoires de l'Estoile*.)

Telle fut l'épitaphe d'Antoine de Bourbon.

Ce prince, brillant dans un salon, devant les dames, et sur un champ de bataille, médiocre et puéril partout ailleurs, laissait une femme et un fils. Cette femme, Jeanne d'Albret, était la première de son siècle par la hardiesse, la sublimité et la tendresse du cœur, par l'inflexible logique de l'intelligence et du caractère. Le fils né d'un mariage aussi disproportionné, Henri de Béarn, qui depuis fut Henri IV, le survivant des Valois et des Guise, le plus aimable et le plus aimé des héros et des rois de France, n'était alors qu'un enfant de neuf ans, un petit pâtre des montagnes.

Devenue veuve, Jeanne d'Albret fut obligée de séjourner plus assidûment en Béarn. Elle ne craignit pas de laisser son fils à Paris, à portée de la cour, et de le placer au collége de Navarre où il eut pour compagnons le duc d'Anjou et le duc de Guise. Ce qui la rassura dans cette pénible détermination, ce

fut la présence de La Gaucherie auprès du jeune prince. La Gaucherie était un homme d'une conscience inaltérable; il avait l'estime absolue de Jeanne.

Lorsqu'elle se sépara de Henri, la reine, après l'avoir embrassé tendrement, lui dit : « Mon fils, vous devez plus de reconnaissance à votre précepteur qu'à moi-même. Je ne vous ai donné que la vie; mais lui vous apprendra la science et l'honneur, ce qui est préférable. Je l'investis, ajouta-t-elle, en mettant la main de son fils dans celle de La Gaucherie, de toute mon autorité. Me promettez-vous d'avoir pour lui la vénération et l'amour que vous avez pour moi? — Oui, répondit le jeune prince, je vous le promets, pourvu qu'il m'aime bien aussi. »

La Gaucherie sourit, serra la main de l'enfant et prit congé de la reine en lui recommandant d'être tranquille.

Le jeune prince avait un goût très-vif pour son précepteur.

De tous ses maîtres, ce fut La Gaucherie qui eut le plus d'ascendant. C'était un calviniste fort éclairé dont l'austérité n'effarouchait point, parce qu'elle était sincère et qu'elle s'alliait à un cœur chaud et à une naturelle éloquence. Son prestige venait du dedans et son influence s'étendait jusqu'aux plus petites choses. Le jeune disciple admirait si bien son maître, qu'il en imitait la démarche, l'accent et même de certaines locutions familières dont il ne se corrigea plus. C'est à La Gaucherie qu'il emprunta ce singu-

Et voilà celui que deux grammairiens de la poésie, Malherbe et Boileau, ont rayé de nos annales. Pourquoi ont-ils envenimé leur bon sens d'exagérations et d'outrages? La France relèvera certainement de l'anathème quelques fragments précieux de l'œuvre de Ronsard. En attendant, — que le portrait si peu connu et si expressif de l'auteur des sonnets et des odes anacréontiques soit ici un commencement de réhabilitation.

Le cou nu est fort, palpitant, plein de nerfs, de muscles et de vie. Le menton s'arrondit légèrement sous la barbe, plus douce qu'un duvet. La bouche, dont la lèvre supérieure domine la lèvre inférieure avec majesté, s'ouvre pour parler, pour chanter. Le nez s'avance et se courbe à la façon du bec de l'aigle de Jupiter. La tempe s'enfonce et bat des pulsations harmonieuses. Le front immense s'étend lumineux comme un ciel. Les cheveux, souples et abondants, sont couronnés d'un laurier dont quelques feuilles verdissent encore.

Cette grande figure annonce un grand artiste. Elle rappelle Athènes, Rome ou Florence autant que Paris. Elle est, comme le génie de Ronsard, grecque, latine, italienne ou française. Ce pourrait être Pindare, Horace ou Pétrarque. C'est presque leur pareil, leur pareil non pas en œuvres, mais en puissance.

A l'époque où Ronsard nous apparaît avec ses légionnaires du Vendômois, il fait courageusement son devoir. Il n'est point neutre, ni indifférent. Il protége le vieux catholicisme auquel le rattache son éducation de famille et de cœur; il protége les fidèles de son

culte, leurs monuments, leurs tableaux, leurs statues, leurs sanctuaires ; mais ce qui est plus admirable, il punit les désordres, il réprime les excès de ceux qu'il commande, autant que les violences de ceux qu'il combat.

Cette énergique modération, la plus difficile des vertus civiques, était inconnue ailleurs. C'étaient partout des pillages, des incendies, des assassinats. A Blois, à Tours, à Angers, au Mans, à Saumur d'où les huguenots avaient été débusqués, la réaction catholique accumulait les crimes. La Loire et ses affluents charriaient des cadavres affreusement mutilés. En Normandie et en Gascogne, aux extrémités opposées de la France où les forces des deux religions se balançaient mieux, on s'exterminait dans une lutte moins inégale, quoique aussi furieuse.

La ville d'Orange est saccagée par Serbelloni, lieutenant du pape dans le comtat Venaissin. Le comte de Tende ne peut sauver la Provence dont il était le gouverneur. Son fils, le comte de Sommerive, prend Sisteron, décime par les tortures, par les supplices, le gouvernement de son père, brûle les maisons, massacre les personnes, n'épargne ni les femmes, ni les vieillards, ni les enfants et immole, soit à son fanatisme, soit à son ambition, quinze cents protestants.

A Mâcon, le marquis de Saint-Point égayait de bouffonneries les plus abominables attentats. Entre ses festins et ses bals, il donnait aux dames des divertissements dignes de l'enfer. Il les menait au bord de la Saône, tandis que ses sicaires conduisaient

les prisonniers huguenots sur le pont. Là, ces inexorables exécuteurs attendaient le signal du marquis plus inexorable qu'eux. Alors ils poussaient à la pointe de leurs piques les malheureux calvinistes jusqu'au milieu du pont, puis jusque sur le parapet, puis jusqu'à ce qu'ils se fussent élancés dans la rivière où ils disparaissaient à jamais. C'était le moment où le marquis riait et raillait. « Les goujats! disait-il, voyez-les, ils aiment mieux l'eau que le fer. » Et il s'en allait badinant, plaisantant avec sa compagnie, entre deux ivresses, celle du vin et celle du sang.

Le marquis terminait par des danses et des orgies ses journées de bourreau. Il habitait tantôt son hôtel de Mâcon, tantôt son château de Saint-Point. C'est là qu'il se reposait de ses expéditions militaires dans des forfaits nouveaux et dans des débauches renaissantes.

Le château de Saint-Point était l'effroi de la vallée de Tramaye dans laquelle il est situé à mi-côte. Le terrible possesseur de ce donjon y marquait sa présence soit par les vierges enlevées pour ses plaisirs aux familles désolées, soit par les calvinistes pendus aux chênes de son parc. Les temps et les lieux ont bien changé. Les arbres de ces beaux jardins ne sont plus des potences; les strophes divines y frémissent parmi les branches. Le château est l'espérance de tout ce qui souffre. C'est que le maître d'aujourd'hui, qui ne sera peut-être plus, hélas! le maître de demain, n'est pas le vieux marquis souillé de meurtres, mais le poëte inspiré, l'héroïque et doux tribun qui

abolit l'esclavage des noirs et la peine de mort au seuil de la révolution de 1848.

En 1562 au contraire, l'implacabilité sévissait. Elle enfantait l'implacabilité. Dans les citadelles du Lyonnais, dans les gorges du Forez et du Dauphiné, le baron des Adrets rendait boucheries pour boucheries.

Le baron des Adrets a laissé l'un des noms les plus odieux du seizième siècle. Catholique de naissance, protestant d'intérêt, il redevint catholique par insubordination.

Ses plus grandes barbaries, il les exerça sur les catholiques. Il déploya contre eux les raffinements de terreur dont le marquis de Saint-Point usait contre les protestants.

Le baron des Adrets réduisait en cendres les chaumières des paysans, les demeures des bourgeois et des nobles. Il volait, il violait, il tuait de toutes les manières les plus atroces.

Il n'avait pas seulement le goût des supplices, il en avait l'imagination. Il les improvisait ou les réfléchissait selon les conjonctures. Il les variait avec fécondité. C'était un effroyable inventeur d'agonie et de mort.

Dans ces premiers troubles, un général aimé du duc de Guise, qui le maintenait comme lieutenant de roi en Dauphiné, Lamothe Gondrin, arriva inopinément à Valence. Le peuple, aux trois quarts protestant, suppose, d'après une lettre interceptée, que la vie de son pasteur est menacée par l'arrivée du lieutenant de roi. Préoccupé, le peuple s'anime, s'attroupe, s'enflamme pour son ministre et contre Lamothe Gondrin. Des messagers vont avertir le baron des

Adrets qui était proche. Le baron accourt, se mêle avec ses plus dévoués compagnons à l'émeute, la harangue, l'entraîne, refoule et assiége Lamothe Gondrin. Il ordonne de le saisir et de le suspendre à l'enseigne de l'hôtellerie où le malheureux était descendu en tyran, et où il expira en vaincu, étranglé dans les cordes mêmes qu'il destinait au pasteur de Valence.

Des Adrets renvoyait aux ennemis sur des charrettes trois cents prisonniers avec le pied et le poing coupés, afin, disait-il, de rendre la guerre plus courtoise en prouvant qu'on ne le surpasserait jamais en rigueur.

Ses lieutenants Poncenat et Blacons s'emparèrent de Montbrison par un assaut. Le gouverneur Moncelas s'était défendu vaillamment. Il s'était retiré dans la forteresse. Poncenat et Blacons lui ayant offert la vie sauve, Moncelas se rend à cette condition. Survient le baron qui ne ratifie pas la capitulation et qui passe tout par les armes, excepté vingt ou trente hommes. Moncelas en était. Le baron avait faim. Il dîne; après quoi, il fait sauter dans l'abîme du haut de la citadelle ces pauvres gens, et Moncelas le premier. Un seul fut épargné. Il hésita au bord du précipice. « Comment, lui dit le baron, tu t'y prends à deux fois! — Monsieur, répliqua le soldat, je vous le donne en cent. » Le mot parut piquant à des Adrets qui accorda merci dans un moment de bonne humeur.

Cette anecdote souvent citée et que l'on pourrait croire fausse tant elle est invraisemblable, a été affirmée par les plus graves contemporains des deux ré-

ligions. Elle est incontestablement historique et peint son homme.

Le baron des Adrets s'amusait à justifier ses meurtres par des arguments militaires. Il était doué d'une éloquence méridionale. Il parlait avec une hardiesse pittoresque. Il n'avait pas l'excuse du fanatisme. Il n'était pas un sectaire convaincu, il n'était qu'un condottiere aussi déterminé qu'impitoyable.

A défaut des mémoires et des documents, la physionomie du baron des Adrets porterait témoignage contre lui et serait une irrécusable biographie. Son âme à la longue, ses idées, ses passions et ses habitudes avaient sculpté ce visage empreint d'une expression étrange. Un tel portrait ne se combine pas; il se calque. Le graveur y a déposé sans le savoir, avec une naïveté profonde, l'authenticité de l'évidence.

Le baron a les cheveux crépus et les yeux méfiants. Le front est très-vaste et très-intelligent. Le nez se rattache à la double arcade des sourcils par deux courbes qui rappellent les faucons féodaux. Le muffle, planté de poils rudes et traversé de plis, est d'un tigre ou d'un lion. Ainsi, tout le haut de la figure du baron manifeste l'homme, et même l'homme éminent; tout le bas accumule dans une sauvage concentration les ressemblances frappantes de plusieurs animaux de proie. Il y a dans cette face des couches superposées diverses et incontestables de bestialité.

Ici, je retiens ma parole. J'aurais l'air d'aller au delà de la vérité, quand je reste en deçà. Ah! l'esprit serait épouvanté de tant d'analogies brutales dans un

visage humain, si la philosophie n'achevait et ne consolait l'histoire en l'éclairant.

Ce n'est pas Dieu qui est responsable de cette dégradation, c'est l'homme. Dieu fait l'homme en l'homme; et c'est l'homme qui plus tard, dans les puissances mystérieuses de son libre arbitre, fait en lui la bête ou l'ange. S'il s'abaisse, malheur à lui; car il aurait pu s'élever au-dessus de lui-même. En y regardant de près, c'est toujours nous qui avons tort et c'est toujours la Providence qui a raison. Au lieu donc de l'accuser et de nous révolter contre elle, absolvons-la et condamnons-nous. Cette clairvoyance morale humilie la personnalité, mais elle l'améliore, et elle devient ainsi le crépuscule de la sagesse, le point de départ du progrès intérieur.

Si ce principe explique, il ne détruit malheureusement pas les évolutions du mal et ses enchaînements innombrables.

Le marquis de Saint-Point suscitait le baron des Adrets qui, à son tour, suscitait, entre autres, Blaise de Montluc.

Ce capitaine redouté parcourait au nom du roi de Navarre et des triumvirs la Guienne et le Languedoc avec la rapidité et les ravages d'un ouragan.

Il conserva Toulouse aux catholiques. Les huguenots avaient surpris l'hôtel de ville. Ils s'y étaient logés, se couvrant de toute l'artillerie de la place savamment disposée en batteries. Il y eut une lutte acharnée de cinq jours dans les rues. Plus de deux cents maisons s'écroulèrent consumées aux avenues de l'hôtel de ville. Des familles entières disparurent.

Des enfants furent étouffés, des vieillards égorgés. Des vierges furent violées sous les yeux de leurs mères. Il y eut au milieu de ces horreurs de magnifiques actions. Un protestant, il s'appelait Garnier, s'était barricadé en sa maison où il avait vécu jusque-là dans les joies du foyer avec ses quatre filles toutes belles et vertueuses. Il les élevait lui-même depuis la mort de sa femme. Dans cette crise publique il résolut de défendre leur honneur jusqu'au trépas. S'étant donc fortifié de son mieux, il tua tous les assaillants qui se présentèrent. Les soldats de Montluc, craignant des piéges sous les voûtes de cette maison où tant des leurs étaient tombés, l'embrasèrent par les écuries. Les flammes gagnèrent l'étage supérieur, où Garnier, priant jusqu'à la fin entre ses quatre filles intactes, rendit au Seigneur son âme héroïque et leurs âmes pures.

Les partis ne se reconnurent pas toujours à travers ces égorgements de Toulouse. Tantôt les protestants, tantôt les catholiques se blessèrent, se déshonorèrent, s'exterminèrent pêle-mêle dans les ténèbres. Les erreurs et les confusions furent lamentables. Plus de trois mille personnes succombèrent dans ces assauts, à chaque carrefour, à chaque ruelle, à chaque barricade, autour de l'hôtel de ville. Trop inférieurs en nombre, les huguenots, que Montluc avait coupés de leurs troupes du dehors, capitulèrent. Cette convention fut éludée par des piéges, par des guet-apens que les catholiques multiplièrent, soit dans la ville, soit dans la campagne.

Montluc voulut ajouter à tant d'horreurs l'incendie

du temple des protestants. Il y jeta les premiers brandons et il excita tellement les incendiaires que trois d'entre eux, trop ardents à l'œuvre de destruction, furent dévorés par le feu en l'attisant.

Après la victoire, les échafauds. Montluc poussa le parlement aux exécutions. Il parut cruel à ces vieux légistes endurcis qui paraissaient eux-mêmes sans entrailles à la cour sanguinaire de Charles IX. Il fallut des ordres réitérés des triumvirs pour arrêter le zèle de ces bourreaux de robe rouge et de ce bourreau d'épée qui les surpassait tous et qui n'avait réellement qu'un semblable : le baron des Adrets.

Blaise de Montluc était un aventurier de Gascogne. Quand il quitta la masure de son enfance, son père, un pauvre gentilhomme dont il était le fils aîné, lui donna des armes, un cheval, vingt pistoles, lui recommandant de mourir mille fois plutôt que de manquer à l'honneur. Montluc promit à son père de se bien conduire, et il se promit à lui-même de se faire tuer ou d'avancer. Il se tint parole. Il conquit intrépidement de grade en grade, sur tous les champs de bataille de la France et de l'Italie, son bâton de maréchal.

Montluc avait de grandes parties et des qualités supérieures. Il était sobre, actif, très-brave et très-habile. Il y avait dans son génie militaire les ruses de l'état sauvage et les calculs de la civilisation. Il était plein de stratagèmes instinctifs et de ressources savantes. Rien ne l'étonnait, ni ne le déconcertait.

Il n'y eut jamais de meilleur, de plus expérimenté soldat.

Il était aussi un courtisan accompli. Il glissait les

flatteries captieuses d'un ton rude et il n'en réussissait que mieux. Les adulations du fin soudard, assaisonnées d'une forte voix et d'un accent énergique, paraissaient des vérités. Il séduisait plus sûrement qu'un seigneur. Il était fort à la mode dans les salons du Louvre et au conseil du roi. Il ne négligeait pas surtout le duc François de Guise. Il épuise les formules du respect et du dévouement en parlant de ce grand personnage et des jeunes princes, ses fils, dont il décrit complaisamment la bonne grâce à cheval.

Malheureusement Montluc n'est pas l'homme d'une cause, mais d'un intérêt. Il ne songe qu'à sa fortune.

Il a la religion du roi bien plus que celle de Dieu. C'est moins pour leur hérésie que pour leur sédition qu'il est féroce contre les huguenots. Il les fait pendre par manière d'amusement aux arbres des chemins. Il met, à l'occasion, la main à la besogne, et, si l'exécuteur n'était là, il serait prêt à en faire l'office.

De même qu'il se soucie plus du roi que de Dieu, il tient plus à l'honneur qu'à la conscience.

Sa gaieté est formidable. Elle n'a jamais tant de verve que dans le carnage. Elle se colore de sang. Il plaisante comme le grand prévôt. Quand il rit, on peut être certain que d'autres pleurent ou meurent.

Il avait bien la figure de son âme.

Sa bouche se crispait dans ses moustaches, au-dessus d'une barbe fourchue plus hérissée, plus menaçante qu'une crinière. Les pommettes saillantes de ses joues creusées et son nez acerbe lui donnaient une expression méchante. Ses yeux mobiles avaient toujours l'air de guetter une proie. Son front labouré

de rides et de cicatrices achevait d'imprimer l'effroi autour de lui.

Il grondait et mordait tout ce qui n'était pas roi, dauphin, prince, connétable ou généralissime. Ceux-là, il les léchait tendrement. Tout ce qui était au-dessus de lui, il le ménageait et se le conciliait avec un art d'autant plus profond qu'il semblait la nature même.

Cet excellent et farouche capitaine fut aussi dans sa vieillesse, en racontant sa vie et ses campagnes, un de nos plus grands écrivains de mémoires.

Sa langue est rapide, nerveuse. Elle est une fanfare. Il a un style d'avant-garde qui sonne la charge. Ce style, éclatant comme un clairon, est impétueux comme une mêlée. C'est un style de héros.

On conçoit qu'avec une telle vigueur Montluc serrait bien ce qu'il tenait. Aussi M. de Duras ne put-il lui arracher ni la Gascogne, ni la Guyenne. Montluc était partout, tantôt ici, tantôt là, suppléant au nombre par l'activité, surprenant quelquefois les huguenots et n'étant jamais surpris. Après plusieurs mois de stratégie vaine et de massacres réciproques, Duras de Durfort résolut enfin de mener son armée de sept mille homme au prince de Condé et à l'amiral. Montluc, instruit de cette détermination, entraîne ses troupes au pas de course, joint M. de Burie, son collègue dans le commandement, le prie, le menace, l'enlève, marche sur Duras, l'attaque à Vergt en Périgord et le met en pleine déroute. Duras se retira en Saintonge auprès de M. de La Rochefoucauld avec quelques centaines d'hommes

seulement. Il s'attira sa défaite, si fatale au parti réformé qu'il pouvait relever, en conduisant son armée de Gascons à M. le prince. Deux fautes énormes le perdirent. Il ne consentit point à se débarrasser de son artillerie qui appesantissait ses mouvements, et il s'amusa devant plusieurs châteaux où il soupçonnait d'immenses richesses. Ces fautes furent les causes de sa ruine. Son malheur, qui rejaillit sur les calvinistes, fut d'être un grand seigneur, quand il fallait être un général.

La situation des protestants à cette époque était sinistre.

Ils auraient été chassés de tout le Midi sans Crussol-d'Acier, qui défendait encore l'honneur de leur drapeau, en Languedoc, sur cette vieille terre de l'hérésie, dans cette indomptable patrie des Albigeois.

Ils avaient été expulsés des villes baignées par la Loire, par l'Indre et par la Sarthe. Les lieutenants du duc de Guise occupaient ces villes à leur place.

Poitiers avait subi la loi du maréchal de Saint-André, avide de sang, mais plus avide d'or, de rançons et de dépouilles.

Après cet exploit et d'incroyables rapines, le maréchal s'était rallié au duc de Guise, au connétable, au roi de Navarre, au petit roi et à la reine mère devant Bourges. D'Yvoy y commandait. Condé et Coligny, qui le connaissaient pour un des meilleurs officiers de leur parti, l'avaient choisi exprès pour ce poste de confiance. Il importait beaucoup aux chefs calvinistes de préserver Bourges, l'un de leurs plus forts boulevards au centre de la France. D'Yvoy résista

pendant cinq semaines. Le duc de Guise, jugeant la ville imprenable sans deux nouvelles batteries, chargea le marquis d'Elbeuf, son frère, d'aller chercher à Paris un matériel de douze pièces d'artillerie et de trente-six chariots tant de poudre que de boulets.

Le marquis se hâta. Coligny qui, par sa police, eut vent de ce voyage, ne songea pas à l'inquiéter, mais il s'informa soigneusement du retour. Il le calcula d'après ses courriers, et un soir, fort tard, il partit d'Orléans avec un camp volant de mille cavaliers. Il marcha toute la nuit et s'embusqua, au matin, près de Châteaudun, dans un ravin que devait traverser le marquis d'Elbeuf. Coligny ne s'était trompé ni d'heure, ni de route. Dès que le prince lorrain se fut engagé au gré de son redoutable ennemi, l'amiral fondit sur les catholiques, plus nombreux que lui, en mit six cents hors de combat, dispersa le reste et demeura maître du convoi. Il ne put le conduire à Orléans comme il l'avait espéré; car les artilleurs avaient coupé les traits des chariots pendant l'action et s'étaient enfuis sur les chevaux. Coligny, qui n'avait pas de temps à perdre, encloua les canons, enterra les boulets et fit sauter les poudres; puis, pendant que le marquis d'Elbeuf galopait avec les débris de son escorte vers Bourges, lui reprit le chemin d'Orléans. Il y fut reçu en triomphateur. La bonne nouvelle l'avait précédé. Il fut embrassé par M. le prince et acclamé par la multitude. La ville fut illuminée. On crut Bourges sauvée militairement et on eut raison. Mais on comptait sans le duc de Guise. Dès qu'il sut le coup de main de Coli-

gny, toute son ardeur de guerre se changea en diplomatie. Il passionna les négociations, écrivit à D'Yvoy lettres sur lettres au nom du roi, le fascina par le prestige de son amitié, par la grandeur de ses promesses à lui et aux siens. Moitié convaincu, moitié séduit, D'Yvoy (31 août 1562) rendit Bourges, qu'il aurait pu et dû garder longtemps encore. Ses propres officiers, ses soldats et toute l'Europe protestante furent indignés.

# LIVRE DIX-NEUVIÈME

Traité des protestants français avec l'Angleterre. — Coligny à Orléans. — Siége de Rouen. — Le duc de Guise. — M. de Randan, sa mort. — Le comte de Montgommery. — M. de Sainte-Colombe. — Prise de Rouen. — Parlement. — Arrêts de mort. — Réaction à Orléans. — Le prince de Condé. — Le père d'Agrippa d'Aubigné. — Convois de MM. de Sainte-Colombe et de Randan. — Sensibilité et clémence du duc de Guise. — Mort du roi de Navarre. — Sa femme, Jeanne d'Albret. — Son fils, Henri de Bourbon. — La Gaucherie. — Condé et Coligny devant Paris. — Ils réclament la liberté de conscience.

La capitale du Berri étant gagnée à la domination royale, beaucoup des généraux catholiques voulaient attaquer Orléans pour en finir tout de suite avec l'hérésie. Orléans renfermait une population calviniste, une armée de six ou sept mille soldats intrépides et les deux grands chefs du protestantisme : Condé et Coligny. Cette ville domptée, ses habitants et sa garnison décimés, Condé et Coligny pris ou tués, c'en était fait de la révolte. Le duc de Guise balança devant cette résolution, puis, après y avoir profondément réfléchi, il la rejeta. « Nous ne sommes pas assez forts, dit-il, pour subjuguer une telle place gouvernée par de tels capitaines. Il nous faudra plus d'hommes, plus de munitions et plus d'artillerie. Bourges était un des bras de la rébellion ; nous l'avons coupé ; coupons l'autre bras qui est

Rouen, et alors, nous aurons de nouvelles levées et un matériel plus formidable pour frapper Orléans qui est le cœur même de la rébellion. » Cet avis fut adopté et les triumvirs s'acheminèrent tous ensemble vers Rouen avec leur armée, le roi de Navarre, le petit roi Charles IX et la reine mère.

Condé, le plus belliqueux des princes, se désolait de ne point offrir la bataille à cette armée. Il rougissait de respirer en citadin derrière des murailles. La prudence à laquelle il était condamné l'exaspérait. Coligny l'aidait à réprimer cette fougue aveugle du chevalier et le ramenait à la sérénité du chrétien, du général et du chef de parti. Pacifié un instant, Condé revenait bientôt à ses ardeurs de courage, mais Coligny demeurait ferme dans ses grands desseins, et même des considérations de point d'honneur ne l'ébranlaient pas. Il conservait, au milieu de tous les désastres et de tous les défis, la calme liberté de son génie uniquement dévoué au triomphe de la cause de Dieu : « Monsieur, disait-il à Condé, ne vous troublez pas. Rouen succombera peut-être après Bourges. Un malheur n'arrive jamais seul. Nous ne périrons pas pour cela. Le troisième hasard nous sera favorable. » Et ce grand homme préparait ce hasard par son infatigable prévoyance autant que par son impassibilité stoïque. Il était l'espérance des protestants comme M. de Guise était la gloire des catholiques, et l'adversité lui avait fait une auréole aussi éclatante que celle dont la prospérité ceignait le front du prince lorrain.

Coligny était bien digne de l'estime et de l'admi-

ration de son parti. Dans ces mauvais jours qui s'écoulent entre la prise de Bourges et la conquête de Rouen, il ne se contente pas de relever les âmes abattues, il organise puissamment les ressources de l'avenir. Il fortifie Orléans. Il s'adresse aux Églises et aux gentilshommes. Il sollicite du pauvre l'obole; du riche, les carolus; et lui-même il dépouille sa belle demeure de Châtillon, il dépose dans le trésor de l'armée sa propre vaisselle plate avec celles de ses frères et de Condé. Il engage M. de La Rochefoucauld à quitter la Saintonge et à ramener à Orléans, en compagnie de M. de Duras, tout ce qu'ils pourront réunir de troupes, soit de cette province, soit de la Gascogne, soit de la Guyenne. En même temps, il donne à d'Andelot ses instructions pour les princes allemands. Il presse M. de Briquemaut de négocier avec la reine d'Angleterre. Le patriotisme de Coligny saigne par tous les pores. Ce grand homme épanche ses regrets dans l'intimité, dans sa correspondance, en plein conseil, mais la nécessité l'opprime, et ses ennemis se sont entendus les premiers avec plusieurs princes palatins du Rhin, avec Rome et avec le roi d'Espagne. Les Églises de Dieu, les ministres du saint Évangile, les fidèles calvinistes sont confiés à sa vigilance. Ces intérêts divins et humains effacent ses scrupules et il communique avec l'étranger. Il harcèle donc, il aiguillonne M. de Briquemaut qui, sous les obsessions de l'amiral, signe un traité à Londres. Par ce traité, la reine Élisabeth promet à Condé et à Coligny cent quarante mille écus d'or; elle promet en outre six mille soldats. Trois mille

doivent occuper le Havre-de-Grâce transformé en place de sûreté pour les Anglais et en place de refuge pour les proscrits calvinistes. Les trois mille autres sont destinés à Dieppe et à Rouen. Ce traité s'exécute sans retard et le faible contingent d'Anglais préposés à la défense de Rouen pénètre dans cette ville, au moment où l'armée des triumvirs établit son camp autour des fortifications.

Tandis que Coligny veille avec une vaste sollicitude sur les protestants et prend ses mesures contre la fortune, le duc de Guise, que guide cette fortune, pousse en avant les catholiques et marche vers un but qu'il ne s'avoue pas, mais que son étoile et son frère le cardinal de Lorraine ne marquent pas moins haut que le trône dans un lointain obscur. Cette ambition, coupable chez l'orgueilleux prélat, était trop vague chez le duc pour n'être pas innocente. Malgré les accusations contemporaines, il ne songeait alors qu'à s'emparer de Rouen.

La guerre de Normandie avait eu des chances à peu près égales entre le comte de Montgommery, chef des calvinistes, et le duc d'Aumale, chef des catholiques de cette province. L'intervention du duc de Guise allait être décisive.

Le 28 septembre 1562, ses tentes n'étaient pas encore dressées qu'il commençait déjà une reconnaissance de la ville. Personne n'avait un coup d'œil plus infaillible que lui. Il fit lentement à cheval le tour des remparts et il déclara, le soir, au conseil, en présence de la reine mère, que Rouen pouvait être pris en vingt-quatre heures. Catherine, soutenue du roi

de Navarre, détourna le duc de Guise d'un assaut dont le succès même exposerait aux horreurs du pillage, des viols, des meurtres et des incendies la seconde cité du royaume. Le duc, qui était naturellement humain, accéda vite à ce désir, ajourna l'assaut et se contenta d'ordonner les approches dans les règles. C'était accorder un long délai aux assiégés. Leur commandant, Montgommery, en usa pour augmenter les défenses intérieures. Cet intrépide officier était l'ancien capitaine des gardes du roi Henri II, le même qui avait tué son maître dans le tournoi de la rue Saint-Antoine. Ce souvenir sinistre ajoutait encore au prestige qu'il avait conquis sur les imaginations par son courage et par ses talents. Le duc de Guise, qui savait à quel homme il avait affaire, et qui avait deviné les ouvrages nouveaux de la place, fit avancer les travaux dans la direction du mont Sainte-Catherine et du faubourg Saint-Hilaire. D'un soudain élan il enleva ces positions, aussi bien attaquées par ses vieilles bandes que mal protégées par le capitaine Monneins.

Ce fut à l'assaut du fort Sainte-Catherine que tomba M. de Randan, mortellement blessé. Il avait gravi le rempart et, de là, il animait ses fantassins. Un artifice à feu parti du fort lui brûla les deux jambes jusqu'aux os et le précipita.

Lorsque d'Andelot se démit de sa charge de colonel général de l'infanterie pour suivre le prince de Condé, c'était M. de Randan qui l'avait remplacé. Quoiqu'il n'eût pratiqué encore que a cavalerie, il se montra

digne de son prédécesseur dans cette périlleuse dignité. Il l'exerçait au siége de Bourges, où il avait déployé la plus rare valeur. Frappé d'une balle à la tête, on l'avait trépané. Malade et languissant, les médecins lui avaient conseillé d'aller se guérir dans l'un de ses châteaux. Mais il ne les écouta seulement pas. Il déclara qu'il irait à Rouen avec son infanterie et que rien n'était meilleur à un convalescent comme lui que de voyager. Il fallut bien lui obéir. Il s'obstina, malgré les fatigues, malgré les recommandations des chirurgiens et des généraux, à suivre l'armée en litière. Il atteignit les murs de Rouen très-affaibli, mais très-heureux d'avoir fait son devoir. Quelques jours de repos le remirent sur pied et les clairons du premier assaut achevèrent de le ressusciter. Ce fut au début du siége qu'il monta, dans une impatience généreuse, sur le rempart du fort Sainte-Catherine. C'est là qu'en agitant son épée nue dont les éclairs électrisaient son infanterie, il s'affaissa en héros pour ne se plus relever.

M. de Randan était de la maison de La Rochefoucauld. La nature et la société lui avaient prodigué à l'envi de grands avantages. Il était beau, riche, gentilhomme comme le roi. Il avait une bravoure imperturbable, un esprit étincelant, caustique, dédaigneux. Il jouait à ravir du luth et de la guitare, il dansait bien, il excellait à l'escrime et à l'équitation. Il séduisait et compromettait les femmes, il se battait avec les hommes. C'était un seigneur accompli, mis dans le goût le plus raffiné, pimpant, fardé, frisé, l'oracle de la mode. Ce qui le désigne à l'attention de

l'histoire, c'est l'idéal sérieux de sa vie. Ce Sybarite de cour était un Spartiate à la guerre. Il supportait sans se plaindre la faim, la soif, le froid, le chaud, les insomnies, les lassitudes, les dangers. Il était aussi capable de négociations déliées que d'expéditions aventureuses. Et avec sa légèreté et ses vices, ferme sur la religion. Malgré les exemples de calvinisme que lui donnait sa famille, il était resté inébranlablement catholique. Le duc de Guise le chérissait d'une affection particulière, et il montrait en toute occasion pour le duc de Guise un dévouement sans bornes. Il n'avait que trente-huit ans, lorsqu'il fut renversé tout sanglant dans les fossés du fort Sainte-Catherine. Ce fut un deuil général. Ce mignon des dames, comme on l'appelait, ce modèle de toute grâce et de toute élégance, n'était plus qu'un pauvre tronc informe et mutilé. L'amour dont il avait été l'orgueil, dont il était maintenant le rebut, le transmit à la gloire qui à son tour le célébra et l'enveloppa d'immortalité.

L'agonie de M. de Randan fut adoucie par l'affliction universelle et par l'amitié. La reine Catherine et le petit roi Charles IX parlèrent de ses services, l'armée de son courage. Le duc de Guise pleura au chevet du moribond et les larmes de ce grand capitaine furent la meilleure consolation terrestre de M. de Randan.

Les assiégeants, soit pour venger leur colonel général, soit pour satisfaire la douleur de M. de Guise, soit désir de conquête, soit inimitié religieuse, soit seulement impétuosité française, demandèrent un second assaut. Ils étaient vingt-cinq mille en comp-

tant les Allemands et les Suisses. Ce nombre semblait moralement doublé par la présence de M. de Guise. Les assiégés pouvaient avoir sous les armes, pour résister aux catholiques, deux mille soldats anglais et français, puis quatre mille bourgeois protestants. Le comte de Montgommery était l'âme de cette petite garnison. Toujours à cheval, entouré tantôt d'ingénieurs, tantôt de ministres, pressant les travaux, provoquant les sermons, recherchant les endroits périlleux et s'y arrêtant tout à coup pour donner ses ordres sous une pluie de fer et de feu, il avait passionné la population entière de cette grande ville par son mépris de la mort, par son audace, par son opiniâtreté, par sa persévérance. Il avait transformé les hommes en héros et les femmes mêmes en héroïnes.

Telles étaient les dispositions des deux camps, lorsqu'un lugubre événement ajourna l'assaut médité par le duc de Guise.

Le roi de Navarre fut abattu dans la tranchée, le 15 octobre. La blessure était profonde à l'épaule gauche où la balle d'une arquebuse avait pénétré. Le duc de Guise, qui était près de là, aide à placer le pauvre roi sur un brancard grossier d'ambulance. On l'emporte gémissant jusqu'au quartier du rhingrave, puis jusqu'à son propre logement, à Darnetal. Les chirurgiens sondèrent la plaie dont l'inflammation augmentait de minute en minute. Le roi fut saisi de la fièvre qui ne le quitta plus. Ambroise Paré, ne pouvant retrouver la balle, pensa qu'elle avait coulé dans la cavité de l'os du bras.

Le lendemain de cette blessure, la reine Catherine

offrit aux calvinistes de Rouen la liberté de conscience, pourvu qu'ils consentissent à la suppression de leurs temples et à l'exil de leurs pasteurs. Les calvinistes repoussèrent ces restrictions intolérables et les hostilités redoublèrent.

Un second assaut fut alors dirigé par M. de Guise en personne. L'ardeur des troupes égalait l'habileté du général. Il y eut des prodiges de valeur et de stratégie. Et cependant la garnison ne recula point. Montgommery la parcourait en tout sens et se multipliait, afin de la mieux encourager. Fier de se mesurer avec un adversaire tel que le duc de Guise, tantôt il se précipitait en avant pour écraser les catholiques et tantôt il cédait un peu de terrain pour leur découvrir les retranchements intérieurs. Cette manœuvre réussit. Après cinq heures de carnage, rebutés des obstacles qu'ils entrevoyaient, de redoute en redoute, dans une perspective indéfinie, les assaillants allaient ployer, lorsque le duc de Guise fondit aux premiers rangs l'épée à la main et rétablit le combat. Il fit après sonner la retraite qui s'exécuta en bon ordre sous ses auspices.

Un troisième assaut était nécessaire. Le duc, cette fois, crut le rendre décisif. Il forma un plan nouveau.

Une circonstance suffira pour prouver combien il aimait à se rendre compte par lui-même. Il avait chargé Bellegarde, un des téméraires de l'armée, d'examiner une tour extérieure de Rouen. Bellegarde n'ayant ni son casque ni sa rondelle, le duc lui prête les siens et le dépêche en observateur. Le cour-

tisan part, remplit sa mission et fait son rapport à M. de Guise. Soit que Bellegarde manquât de coup d'œil ce jour-là, soit qu'il se fût un peu hâté, sa relation semble confuse à ce grand capitaine. « Mon cher Bellegarde, dit le duc, donnez-moi ma rondelle et mon casque. Je ne suis pas bien content de ce que vous avez vu, je le serai peut-être davantage de ce que je verrai moi-même. » Et il va sous le feu de cent arquebuses, regarde avec attention, prend son temps pour s'éclairer; c'est seulement lorsqu'il a fait sa besogne, sans l'abréger d'une minute, qu'il retourne à sa tente, au petit pas, selon sa coutume dans de telles occasions.

Quand il jugea que ses troupes étaient assez rafraîchies, il manda un jeune gentilhomme qui s'appelait Sainte-Colombe, et qui, n'ayant pas de charge dans le camp, était considéré comme un simple volontaire. Sainte-Colombe fut exact au rendez-vous de son général. Le duc le reçut avec une extrême bienveillance, et, sans préambule, lui fit l'honneur de lui dévoiler ses desseins. « Je tromperai l'ennemi, ajouta-t-il, par des attaques fausses, tandis que la mine et l'artillerie nous ouvriront une large brèche près de la porte Saint-Hilaire. C'est là que sera notre véritable attaque. Il ne me manque pour être assuré du succès qu'une poignée de quatre-vingts hommes d'élite commandés par un officier déterminé. » Sainte-Colombe répondit : « Monseigneur, si vous me permettez de choisir à mon gré ces quatre-vingts hommes, je m'offre d'être l'officier que vous désirez. » Le duc tendit la main au jeune homme et lui dit : « C'est

lier jurement de *Ventre Saint-Gris*. Il le rendit du reste immortel en le faisant passer d'une classe sur tant de champs de bataille et sur le plus grand trône de l'univers, de la bouche d'un humaniste sur les lèvres d'un conquérant.

Cette toute-puissance de La Gaucherie eut de longues suites. Il abandonna les menus détails de l'éducation et le soin de la grammaire, soit à Palma Cayet, soit à d'autres subordonnés. Il n'eut, lui, qu'une pensée : préparer à la France un législateur, à la réforme un grand homme.

La Gaucherie combina tout pour ce but. Il encouragea Henri à traduire de lui-même la *Vie d'Alexandre*, par Quinte-Curce, et les *Commentaires de César*. Casaubon affirme avoir vu la version de ce dernier livre transcrite tout entière par le Béarnais. Ce n'était pas tout. La Gaucherie tirait de ces travaux de Henri les moralités et les conclusions. Il avait rédigé une série de belles maximes que le jeune prince retenait et qui marquèrent en lui leur empreinte. En voici deux très-authentiques :

*La clémence parachève la justice,*

Et cette autre :

*Ou vaincre ou mourir.*

Dans un voyage que j'ai fait afin de recueillir tous les vestiges qui peuvent éclairer et colorer la religion de l'historien, j'ai rencontré, chez un de mes hôtes, très-curieux d'autographes, la seconde de

ces maximes tracée en grec de la propre main du Béarnais et signée de son nom avec une encre jaunie par les siècles :

Ἢ νικᾷν ἢ ἀποθανεῖν.

HENRY.

La Gaucherie, qui n'était ni timide, ni obséquieux, aurait tout bravé pour réaliser son plan d'éducation. Mais comme il était en harmonie d'intention avec la reine et que ses desseins ne différaient pas de ceux de Jeanne d'Albret, il osait beaucoup sans offenser. Il parlait donc en toute liberté, en toute franchise. Il ne reculait pas même devant les susceptibilités de famille, les plus irritables de toutes chez les grands.

Un jour que Henri et lui s'étaient entretenus avec une mutuelle indignation de Coriolan, La Gaucherie reprit brusquement : « Notre siècle a eu son Coriolan, le connétable de Bourbon. » Et tandis que le jeune prince pâlissait, — La Gaucherie ajouta : « Nous avons eu, il est vrai, mieux que tous les guerriers antiques dans M. de Bayard. Voilà bien de quoi nous consoler. » Alors il raconta au prince la vie de Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, le héros du Grésivaudan, de la France et de l'Europe. Cette vie, belle comme une épopée, orageuse comme une mêlée, sainte comme un dévouement et comme une prière, avait transporté le jeune Henri. « Poursuivez, s'écria-t-il, poursuivez, mon cher maître. » C'est ainsi que Charles IX appelait Amyot et que le prince de Béarn appelait La Gaucherie. — « Je veux bien con-

tinuer, repartit celui-ci, puisque ce récit vous intéresse. Après vous avoir dit la vie du héros, je n'ai plus qu'à vous dire sa mort :

« L'amiral de Bonnivet, un indigne favori de votre grand-oncle François Ier, avait compromis par ses fautes et par son incapacité nos conquêtes en Italie. Nous étions en pleine retraite devant les Espagnols. Il s'agissait de traverser en présence d'un ennemi très-supérieur en ressources la rivière de la Sesia, entre Gattinara et Romagnano. C'était le 30 avril 1524, au matin. L'armée française électrisée par Bayard à qui Bonnivet, blessé, avait remis le commandement, exécutait gaiement et dans le plus grand ordre son évolution vers l'autre rive. Bayard, à l'arrière-garde, arrêtait les Espagnols. Il avait déjà fait deux charges meurtrières, et il ralliait ses gens pour en tenter une troisième plus décisive, lorsqu'une pierre, lancée d'une arquebuse à croc, lui enfonça les côtes et, ricochant jusqu'aux reins, lui brisa l'épine du dos. — « Jésus, Jésus, je suis mort, » murmura Bayard. On l'entoura et on le soutint. Les soldats offrirent de le désarmer pour lui donner du soulagement, puis de l'emporter doucement sur un brancard de piques renversées et recouvertes de leurs manteaux. « Non, non, dit Bayard, songez à repousser les Espagnols, c'est ainsi que je vous supplie de me servir et de m'honorer. Déposez-moi seulement à quelques pas d'ici, au pied de cet arbre, sur le champ de mon combat, et laissez-moi mon armure et mes armes comme il convient à un homme de guerre tel que je suis. »

« On s'empressa d'accomplir cette volonté dernière du héros.

« A mesure qu'on le descendait de son cheval sur l'herbe : — « Ça, mes amis, disait-il, placez-moi de manière que mon visage regarde en face l'Espagnol. » Quand il se fut bien affermi sur son séant, et adossé à l'arbre, il approcha de ses lèvres la poignée de son épée façonnée en forme de croix et il la baisa, puis il se confessa à son écuyer brièvement et pieusement.

« Les Espagnols partout victorieux eurent bientôt gagné le lieu où il était. Le voyant immobile et sanglant, ils l'environnèrent, le sommèrent de dire son nom et de se rendre. « Je suis Bayard, répondit-il, et je me rends au marquis de Pescaire. » Montrant par là que si « le grand marquis » ne venait officiellement qu'après M. de Lannoy et le connétable de Bourbon, il était le premier dans ses déférences. Pénétrés de respect à ce grand nom de Bayard, leur frayeur et leur admiration, les Espagnols se rangèrent en silence afin de ne pas intercepter l'air au chevalier qui respirait péniblement.

« Pendant que ces choses se passaient autour de M. de Bayard, le hasard de la journée conduisit près de lui le connétable de Bourbon. Sa cuirasse et ses gantelets étaient souillés de sang français. Il avait l'épée nue au poing, la vengeance dans le cœur et l'attitude hautaine d'un victorieux. A quelques pas du groupe qui entourait Bayard, il reconnut le chevalier et comprit tout d'un coup d'œil. Le connétable se sentit touché au dedans et le feu de colère qui le dévorait s'éteignit dans un sentiment meilleur.

« Monsieur de Bayard, dit-il en s'approchant, j'ai grand'pitié de vous. » Mais Bayard, reconnaissant à son tour le connétable, lui répondit : « Je vous remercie, monseigneur, mais c'est à moi de vous plaindre, vous qui combattez maintenant contre votre serment, contre votre roi et contre votre pays ; et c'est à vous de m'envier, moi qui agonise pour eux en ce moment. » Peu après avoir parlé ainsi, Bayard expira. Il ne mourut pas couché dans un lit à la manière d'une femme ou d'un vieillard ; il mourut en soldat, selon son désir, appuyé à son arbre, et revêtu de son armure, quitte envers l'honneur, fier devant les hommes, humble et résigné devant Dieu ! »

La Gaucherie avait raconté avec émotion ; le prince de Béarn avait écouté avec plus d'émotion encore. Il avait frémi, pleuré d'enthousiame pour Bayard, il avait rougi de honte au nom du connétable de Bourbon. Dès que La Gaucherie eut achevé, le jeune prince se leva tout à coup et s'écria : « Plutôt mille fois mourir comme le chevalier que vivre comme le connétable, » et se précipitant vers la généalogie de sa maison, il la déploya sur une table devant son maître étonné. Il suivit du regard toute la série de ses aïeux, et mettant un doigt sur le nom du connétable de Bourbon, il saisit une plume, raya ce nom, puis il écrivit à la place le nom du chevalier Bayard ; substituant ainsi à son ancêtre du sang un ancêtre de gloire.

« Mieux vaudrait, ajouta Henri, être roturier fidèle que prince traître à son roi. — Sans doute, reprit La Gaucherie ; il ne faut point combattre le roi, ex-

cepté pourtant lorsque Dieu l'exige, auquel cas la guerre contre le roi ou plutôt contre ses conseillers pervers est non-seulement légitime, mais obligatoire. »

Jeanne d'Albret, qui sut, à son retour, par La Gaucherie, la sévérité de son fils, en fut toute réjouie. Elle espéra, ce dont elle n'était pas certaine et ce qu'elle souhaitait profondément, que l'honnêteté égalerait en lui le courage.

Quoique Henri eût merveilleusement la fibre héroïque, l'épée de lieutenant général du royaume tombée des mains défaillantes de son père, le jeune Béarnais ne put la ramasser à cause de son âge. Le connétable de Montmorency ni le duc de Guise ne le purent non plus à cause de leur rivalité. Le prince de Condé ne le pouvait pas davantage à cause du calvinisme. En attendant l'occasion, M. de Guise, indifférent au titre, gouvernait comme si son épée eût été réellement l'épée du lieutenant général de la monarchie, l'épée de la France; il gouvernait par le droit de sa popularité, de ses victoires, de son génie et par l'enthousiasme des catholiques.

Après le sac de Rouen, les protestants touchaient à leur ruine, lorsque deux secours prévus et préparés de loin par l'amiral les ranimèrent. M. de La Rochefoucauld, parti de Saintonge avec trois cents gentilshommes et M. de Duras avec quinze cents Gascons, les restes belliqueux de son armée de Guyenne, se joignirent à d'Andelot qui arrivait d'Allemagne.

D'Andelot avait été admirable d'ardeur et d'adresse dans ses négociations. Il avait arraché aux princes du Rhin trois mille reîtres et quatre mille lansque-

nets. Tombé malade des fièvres à Strasbourg, il y avait su par un courrier de l'amiral la détresse des huguenots. Le prince de Porcien la lui avait confirmée. D'Andelot, malgré les médecins, s'était alors levé de l'unique et dur matelas de campagne sur lequel il gisait. Il traversa la ville, laissa derrière lui « la grande cathédrale idolâtre, » s'avança jusqu'à Baccarat, où il se reposa un peu dans un château qui appartenait au cardinal de Lorraine. Il passa du haut d'un balcon la revue de ses reîtres et de ses lansquenets. Ils étaient bien équipés et ne demandaient que pillage et batailles. D'Andelot leur permit à peine de souffler. Il se hâtait et les trouvait toujours en retard. Au moment d'entrer en Champagne, il fut instruit par ses espions que toutes les routes de cette province étaient gardées par le duc de Nevers et par le maréchal de Saint-André. D'Andelot changea soudain son itinéraire, tourna au midi par la Bourgogne, choisit les défilés, déroba sa marche rapide, habile, audacieuse, et déboucha tout à coup dans l'Orléanais, tandis que les deux généraux catholiques combinaient, pour l'exterminer en Champagne, tous les piéges et tous les stratagèmes. Ne pouvant supporter le cheval, l'indomptable chef huguenot commandait ses troupes d'une litière où il souffrait les plus violents accès de fièvre, sans se plaindre et sans s'arrêter.

La première sentinelle qui, des remparts d'Orléans, aperçut d'Andelot, les reîtres et les lansquenets entremêlés d'un petit nombre de gentilshommes français et de Gascons, poussa un cri puissant de salut, un cri qui se répandit de poste en poste, de car-

refour en carrefour (6 novembre 1562). On courait au temple pour remercier le Dieu des armées. On s'abordait et on s'embrassait sur le seuil des maisons. On riait, on chantait, on dansait dans les rues. L'amiral, témoin sérieux de cette joie universelle, disait : « Voilà notre peuple qui est ressuscité. » Et Condé s'écriait : « Nos ennemis nous avaient donné deux mauvais échecs en prenant nos rocs (Bourges et Rouen); mais que leurs cavaliers maintenant se hasardent en campagne, et ils sont à nous. »

Les généraux calvinistes ne demeurèrent pas retranchés derrière des murs. Ils nommèrent d'Andelot gouverneur d'Orléans, lui confièrent une bonne garnison, et eux-mêmes, avec huit mille fantassins et cinq mille chevaux, ils se dirigèrent sur Paris. Ils s'emparèrent, chemin faisant, d'Étampes, de Dourdan, de Montlhéry et de quelques autres places. Le 28 novembre, l'amiral, qui menait l'avant-garde, jetait l'alarme dans la capitale du royaume en attaquant le faubourg Saint-Victor. La terreur fut grande dans la bourgeoisie. Plusieurs femmes accouchèrent avant terme, et le président Le Maître, un brûleur de huguenots, mourut de peur au bruit des arquebusades.

L'intention des chefs calvinistes n'était pas d'emporter Paris défendu par l'armée victorieuse de Rouen. Ils voulaient l'épouvanter, et, par l'effroi, le forcer à obtenir lui-même la paix des triumvirs. Le duc de Guise, qui dominait ses deux collègues et la cour, était décidé à ne pas finir la guerre et à refuser la bataille que lui offrait le prince de Condé. Son

dessein était de ne relever les défis insultants des huguenots qu'après avoir reçu un double renfort de Gascons et d'Espagnols qu'on lui recrutait dans le Midi. Il rassura donc Paris contre un coup de main, et lança la reine mère dans une série de négociations qui facilitèrent les temporisations avec le prince de Condé.

Catherine entra vite en pourparlers, non qu'elle s'empressât de servir M. de Guise, mais son génie florentin accueillait toujours un manége, un déploiement quelconque. La reine croyait qu'exercer son esprit, son autorité, son influence, c'était les préserver de la rouille; et d'ailleurs toute diplomatie la charmait. Elle ne pouvait que gagner en nouant des conférences avec les huguenots. Si elle ne réussissait pas, elle aurait donné aux Espagnols et aux Gascons le temps de grossir l'armée catholique; si elle réussissait, elle diminuait l'importance des généraux par la paix et c'est elle qui les remplaçait. Le chancelier de L'Hôpital l'encourageait. Ce grand homme, le meilleur, le plus doux de la renaissance, ne respirait que la concorde. Lumineux comme l'antiquité, juste comme le droit, bon comme l'Évangile du Christ, il ne rêvait que la réconciliation des deux religions ennemies, dont il dominait les superstitions et les textes de toute la hauteur de son âme inaccessible, soit à la séduction des partis, soit aux menaces de l'Église.

Les huguenots, de leur côté, répondirent aux avances de la reine mère; c'était leur devoir. Ils ne demandaient que l'édit de janvier, ou, en d'autres termes, la liberté de conscience très-modérée et très-

limitée. Ils consentaient à n'avoir pas de temples dans les villes, mais ils insistaient, la main sur l'épée, pour qu'on leur en accordât dans les faubourgs. Ils revendiquaient en outre des ministres qui prêcheraient la parole sur les terres des seigneurs hauts-justiciers, et qui pourvoiraient ainsi au salut des châteaux et des chaumières.

Comment n'être pas touché? comment n'être pas saisi, pénétré de ces simples vœux des protestants? comment rester tiède devant les dangers qu'ils bravent, les outrages qu'ils subissent, les horreurs sans nom qui s'amoncellent autour d'eux? Pour moi, je l'avoue, moi qui ne suis pas des leurs, je les adopte dans leurs extrémités. Je me sens leur frère. Je ne saurais me détacher de leur destin. Ils sont si magnanimes, si obstinés dans cette lutte sacrée! Leur Iliade, l'Iliade des protestants, est unique, et il ne s'en est jamais chanté de semblable. Elle serait digne d'avoir le Saint-Esprit pour poëte et d'être contemplée à la lumière de tous les astres. Il ne s'agit pas, en effet, dans cette grande entreprise, de conquérir une ville, de retrouver une femme, il ne s'agit pas d'une guerre de succession ou de dynastie; non, il s'agit de posséder son âme et de choisir son Dieu. Les protestants s'arment pour leur foi, pour leur culte, pour leur prière, pour le plus spontané, le plus intime battement de leur cœur.

Voilà toute la question, la question fondamentale, dans les conférences du moulin, appelées ainsi parce qu'elles se tinrent dans un moulin à quelques centaines de pas du faubourg Saint-Marceau.

Condé et l'amiral n'implorent qu'une chose : la liberté de conscience ; et encore la liberté de conscience embarrassée de restrictions. N'importe, ils se contenteront de cette liberté si incomplète qu'elle soit.

Et ce peu, plus précieux que la vie, ce peu qui est tout et sans quoi nous ne sommes pas, les triumvirs le dénient ! Ils se sont fait un Dieu barbare, un Dieu qui se complaît dans les gouffres d'un enfer matériel. Les triumvirs, les rois et les princes ont imité ce Dieu des châtiments. Ils ont arraché cet enfer aux entrailles de l'univers et l'ont répandu fumant en innombrables bûchers sur toute la surface de l'Europe. L'Espagne, l'Italie, l'Écosse, l'Angleterre, l'Allemagne et la France ont fourni leur contingent d'hérétiques à ces bûchers, à ces enfers des gouvernements.

Plusieurs peuples se sont insurgés. La France à son tour s'insurge ; et les chefs naturels de ce mouvement religieux sont Condé et Coligny.

On a vu par quelles phases de diplomatie et de combats ils ont guidé les calvinistes jusqu'aux pourparlers avec la reine mère devant Paris. Là, au travers de ce labyrinthe semé de trappes italiennes et lorraines, Condé et Coligny se présentent franchement, saintement. Ils ne réclament qu'une concession, une seule, toujours la même : la liberté de conscience.

Plus de bûchers : voilà leur cri de guerre et de paix, voilà leur immortel programme.

Le tort immense des docteurs calvinistes fut de ne pas s'élancer dans la théologie aussi loin que Condé et Coligny dans l'héroïsme. L'infini leur donna le vertige.

Il y avait trois dogmes : le purgatoire, le ciel et l'enfer. Le purgatoire et le ciel correspondaient, l'un à la justice de Dieu, l'autre à sa bonté.

Que firent les docteurs ?

Ils rapetissèrent le ciel, le dogme miséricordieux, et ils supprimèrent le purgatoire, le dogme équitable. Le purgatoire ne leur parut pas fondé sur un texte suffisant, comme si la raison ne valait pas un texte, et de plus comme si ce n'était pas assez de cette parole d'un apôtre : « rien de souillé n'entrera dans le ciel, » pour en conclure le purgatoire ou, en d'autres termes, un lieu d'expiation, de purification. Par un aveuglement inconcevable, les docteurs calvinistes diminuèrent donc le ciel, retranchèrent le purgatoire ; mais en revanche ils retinrent le troisième dogme, le dogme de l'enfer, le type de tous les bûchers juridiques.

Le sombre génie du moyen âge avait dérobé ce dogme tout palpitant aux feuillets de la Bible, et il en avait composé un poëme plus terrible que toutes les terreurs, plus impie que toutes les impiétés, le poëme du feu éternel. Abominable supplice que ce supplice des flammes, auquel on ne voudrait pas livrer ceux-là seuls qui le mériteraient peut-être, ceux qui l'ont inventé ! Eh bien, c'est ce poëme de l'enfer, au-dessus duquel était Dieu, qui fut le modèle de l'inquisition. Les bourreaux connus sous le nom d'inquisiteurs, et les parlements, et tous les tribunaux du seizième siècle crurent s'assimiler au Créateur des mondes en allumant des bûchers pour les hérétiques. Tous les instruments de ces tourmenteurs,

les coins de bois et de fer, les scies. les tenailles, l'huile bouillante, les chemises ensoufrées, les auto-da-fé, soit religieux, soit laïques, ne furent que la copie de l'enfer; tout cela était diabolique.

Les amis d'une théodicée plus clémente ont pu logiquement repousser l'inquisition et tous les bûchers. Mais les docteurs protestants le pouvaient moins, puisque ce tribunal qui les a tant frappés eux, et les juifs, et les Maures, ils en maintenaient l'idéal au delà du tombeau.

Blâmons donc le protestantisme dans ses docteurs qui, en consacrant, en exagérant le vieil enfer répudié même aujourd'hui par l'exégèse catholique, ont presque légitimé l'inquisition. Seulement que cette contradiction ne nous empêche point d'admirer le protestantisme dans ses soldats et dans ses martyrs.

Vous qui ne les admettez pas parmi vos ancêtres, qui les rayez de votre tradition, parce qu'ils ne représentent pas la vérité complète, ne jetez-vous pas la pierre à toutes les générations des hommes? Vous-mêmes, représentez-vous cette vérité entière? non; soyez donc modestes et sachez que l'avenir comptera au nombre de ses bienfaiteurs ceux qui auront versé, par gouttes, le sang ou la sueur que les protestants ont versé par flots.

Aussi, malgré les erreurs des réformés, je ne puis être assez inique pour ne pas les proclamer les pères de la liberté de conscience dans les temps modernes. Voilà ce qui grandit si haut dans l'histoire le prince de Condé et surtout l'amiral de Coligny. S'ils tirent l'épée, c'est pour la liberté de conscience; s'ils re-

mettent l'épée au fourreau, c'est que la liberté de conscience sera octroyée par un édit ou par un traité. L'édit violé, le traité déchiré, soit par la faiblesse, soit par la fraude, soit par la trahison, ces infatigables héros reparaîtront sur de nouveaux champs de bataille, sous le même drapeau et pour la même cause. Que Dieu les en bénisse où ils sont, et qu'il daigne m'accorder de retracer fidèlement dans ces récits l'unité religieuse de leurs grandes vies et de leurs grandes morts !

# LIVRE VINGTIÈME

Bataille de Dreux. — Captivité du prince de Condé et du connétable de Montmorency. — Mort du maréchal de Saint-André, de M. de Montberon, de d'Aussun. — Coligny s'empare de Celles. — Magnifique situation du duc François de Guise. — Le grand prieur. — Siége d'Orléans. — Meurtre du duc de Guise par Poltrot de Méré. — Supplice de l'assassin. — Mort de la victime. — Deuil de l'Europe catholique.

Le prince de Condé et l'amiral de Coligny renoncèrent au bout de huit jours à négocier. Ce n'est pas que leurs conférences avec la reine mère dans le moulin des environs du faubourg Saint-Marceau eussent positivement échoué; mais ils surent, à n'en pas douter, que Catherine, fût-elle sans arrière-pensée avec eux, serait désavouée par le duc de Guise. Le duc se sentait fort. Il sortit de sa réserve et dit un soir en plein conseil à la reine qui avait assisté à l'une des conférences du moulin : « Madame, vous avez bien amusé le tapis; c'est peut-être assez maintenant; nous pourrions ne plus parlementer. » Et comme la reine, travaillée en secret par le chancelier de L'Hôpital, soutenait que les prétentions des huguenots n'étaient pas inadmissibles, le duc reprit avec une énergie contenue : « Est-ce ainsi, madame? Eh bien! si vous concédez aux hérétiques une telle nouveauté que la liberté de conscience, ni moi, ni mes amis ne le souffrirons. » Puis, il ajouta en s'adressant

aux membres du conseil : « Messieurs, que ceux d'entre vous qui approuvent mes paroles veuillent bien me donner la main. » Tous obéirent à cet appel. La reine, atterrée d'abord, se remit bientôt. Elle n'essaya pas même de résister. Elle oublia les avis de L'Hôpital ; elle abandonna sans regret Condé et Coligny ; mais elle ne se rallia pas au duc de Guise. Roseau toujours prêt à plier, toujours prêt à se redresser pour percer les rudes gantelets qui l'avaient courbé !

Cette scène du duc de Guise dans le conseil, l'arrivée de ses Gascons et de ses Espagnols, la défection de Genlis, l'un des capitaines huguenots, qui passa aux catholiques, le besoin d'argent et le défaut d'infanterie décidèrent les calvinistes à cesser un siége qui devenait téméraire. Après plusieurs tergiversations du prince de Condé, Coligny l'emporta et il dirigea l'armée protestante sur la Normandie. Il espérait ainsi rejoindre ses auxiliaires anglais du Havre, toucher les cent quarante mille écus d'or promis par la reine Élisabeth, apaiser les reîtres et les lansquenets affamés de leur solde, puis revenir avec des troupes mieux pourvues, plus disciplinées, accrues d'ailleurs en fantassins, attaquer et battre les triumvirs.

Le duc de Guise et ses collègues ne permirent pas l'exécution de ce plan. Ils suivirent les traces des calvinistes.

Pressé par les plus qualifiés de ses lieutenants, Jean de Rohan, le comte de Gramont, La Rochefoucauld, Duras, d'Andelot, qui appuyaient l'amiral,

Condé avait enfin pris la route de Dreux qui était celle de la Normandie. Il effectuait ce qu'il appelait sa retraite, lorsque, traversant une petite rivière, près de Maintenon, une vieille femme de haute taille, qui se promenait sur le bord, s'avança tout à coup dans l'eau jusqu'à la ceinture et lui dit : « Courage, prince, tu auras à pâtir, mais Dieu est avec toi. — Priez pour moi, » répondit Condé surpris de cette rencontre qui lui parut néanmoins d'un bon augure.

Les funestes pressentiments oppressaient toutes les poitrines au seuil de ces guerres civiles entre hommes d'une foi contraire, d'une valeur égale, et dont les âmes, fortifiées dans les épreuves, étaient mieux trempées que l'acier de leurs cuirasses et de leurs épées.

Le prince de Condé, si brave, n'était pas exempt de noires prévisions. La veille (18 décembre 1562) de cette bataille douteuse encore qui devait être la bataille de Dreux, après que Théodore de Bèze eut fait à haute voix la prière du soir, le prince, s'adressant aux ministres calvinistes et à quelques officiers qui l'entouraient : « J'estime, dit-il, qu'il ne faut pas s'abuser aux songes ; je veux pourtant vous raconter celui que j'ay songé la nuict dernière. J'avais remporté trois victoires et j'apercevais distinctement nos trois ennemis morts à nos pieds ; et moi-même j'étais blessé mortellement, de telle sorte qu'ayant fait placer les cadavres des triumvirs l'un sur l'autre, el mien se trouva par-dessus et c'est là que je rendis l'esprit à Dieu ! »

Certes, un pareil songe dans un pareil moment

n'était qu'une prophétie intérieure, une seconde vue de l'imagination, une lueur projetée à des profondeurs mystérieuses, comme ces éclairs qui jaillissent avant la tempête et qui illuminent un instant l'horizon lointain. Ces chefs que le prince avait contemplés morts étaient pleins d'ambition, d'héroïsme militaire, de fanatisme religieux, et dans toute l'ardeur de la vie. Et cependant ils étaient déjà condamnés.

Le prince de Condé était au village d'Ormoy, lorsque, le 18 décembre, les triumvirs atteignirent Mézières. Le soir même, ils dépassèrent les calvinistes au delà de l'Eure. Dès l'aube du 19, ils s'étaient établis entre les villages voisins de Dreux, et ils occupaient le grand chemin par où M. le prince allait se mettre en marche. Le bruit des tambours avertit les catholiques de l'ébranlement des huguenots et, de son côté, M. le prince apprit par ses coureurs la présence de l'ennemi.

L'armée protestante ne comptait que huit mille hommes ; trois mille fantassins et cinq mille cavaliers. L'armée catholique s'élevait à plus de seize mille combattants, sur lesquels elle n'avait pas plus de deux mille chevaux.

Coligny commandait l'avant-garde des calvinistes, et le prince de Condé le reste des troupes.

Le corps principal des catholiques, composé d'infanterie française et bretonne, avait pour chef immédiat le connétable, qui avait confié son avant-garde au maréchal de Saint-André. L'aile droite était formée par les Espagnols, l'aile gauche par les Suisses.

Le duc de Guise était à l'arrière-garde, à la tête de sa compagnie, avec M. de La Brosse, son lieutenant, et cinq cents cavaliers d'élite, tous dévoués à sa fortune, et attentifs à ses ordres.

Coligny grondait encore de colère contre Condé qui s'était obstiné à conjecturer la bataille sur des présages, et non sur des raisons. Il ne s'accoutumait pas à ce dur apprentissage de la subordination de son génie à des témérités et à des crédulités de prince. Aux premières nouvelles, il contint son mécontentement, afin d'examiner froidement ce qu'il y avait à faire.

D'Andelot, au fort d'un accès de fièvre quarte, mais plus embrasé d'honneur et de zèle que de son mal, s'était glissé en robe fourrée, à la pointe d'un petit bois. De là, il avait observé l'armée des triumvirs, puis dissuadé Condé de la bataille. M. le prince aurait bien voulu suivre ce conseil et gagner le village de Tréon; il était déjà trop tard. Plus loin, d'ailleurs, le pays s'accidentait et devenait moins favorable aux calvinistes, supérieurs en cavalerie. Cette circonstance d'une vaste plaine, où ils pourraient déployer leurs reîtres, décida Condé et Coligny. Le connétable, sans être arrêté par la considération qui entraînait ses adversaires, donna, comme l'eût fait un jeune général, le signal du combat. Il engagea la canonnade. Coligny avec l'avant-garde des huguenots s'élance sur le centre des catholiques où est Montmorency et rompt tout. Le prince de Condé se jette à son tour au plus épais des ennemis, pénètre jusqu'aux Suisses, laissant dans ce mou-

vement héroïque, mais aveugle, son infanterie à découvert. Les Suisses furent admirables. Sept fois dispersés, sept fois ils se reforment. Leurs pertes sont affreuses. Damville, qui essaye de les soutenir, est contraint de se replier.

Tandis que Condé fait des prodiges de bravoure et d'audace qui rappellent les aventuriers des croisades, Coligny pousse le connétable d'un tel acharnement que rien ne résiste, malgré les plus vigoureux efforts de Montmorency, des princes et des gentilshommes. La mêlée est effroyable autour du vieillard. Son troisième fils, M. de Montberon, dont la vocation était de mourir pour son père, est tué à ses côtés; le duc d'Aumale a l'épaule brisée; le grand prieur est blessé; les seigneurs de Beauvais et de Givry succombent. Le connétable fut lui-même en grand péril. Son cheval, frappé de deux balles, roule sur lui. Il en remonte un autre, celui du baron d'Oraison, et cherche à rejoindre les Suisses décimés, mais indomptables. Il se bat avec l'intrépidité d'un ancien compagnon de Bayard et de Gaston de Foix. Malheureusement il reçoit en plein visage un coup de pistolet. Inondé de sang, il remet son tronçon d'épée entre les mains d'un gentilhomme allemand nommé Volpert Von-Dersz et se constitue son prisonnier. Il lui promet tout bas une somme de six mille écus pour rançon. Les reîtres qui l'ont reconnu le disputent à Volpert Von-Dersz, qui leur oppose la plus énergique résistance. Ne pouvant prendre le connétable, ils allaient l'arracher à son défenseur par un meurtre exécrable, lorsque le prince de Porcien, envoyé à toute

bride par l'amiral, chasse les reîtres, maintient le droit de Volpert Von-Dersz et lui adjoint une troupe de cavaliers destinée à servir d'escorte et de garde à Montmorency.

Les calvinistes cependant couraient dans la campagne poursuivant les fuyards et pillant les bagages. Immobile à son poste de réserve, le duc de Guise, qui se levait par instants sur ses étriers afin de mieux étudier les incidents de la bataille, vit les reîtres qui dévalisaient ses fourgons et qui se partageaient sa vaisselle d'argent. Il se rassit sur sa selle sans perdre une minute son calme imperturbable. Le désespoir même de Damville, témoin de la mort de son frère et de la captivité de son père, ne troubla pas la tranquillité du duc. Damville le suppliait de charger les protestants et de délivrer le connétable. Sourd à cet accent pathétique, M. de Guise se contenta de répondre simplement : « Mon fils, nous nous battrons, mais il n'est pas temps encore. »

Toutefois, après une attente, lorsque le désordre fut complet et que les calvinistes vainqueurs, acharnés à la poursuite et au vol, étaient disséminés çà et là, le duc, saisissant le moment opportun, dit d'une voix forte : « Allons, mes compagnons, la journée est à nous. » Et sortant soudain de cette inaction contre laquelle murmuraient ses propres officiers, il détache vivement M. de La Brosse, s'accroît lui-même de l'avant-garde animée par le maréchal de Saint-André et par Damville, grossie par les Espagnols et par les Gascons. Il s'est aperçu, au milieu de la confusion générale, de la faute du prince

de Condé qui a négligé son infanterie. Il dirige à propos son artillerie sur cette infanterie abandonnée, et la ravage de toutes parts; puis il fond sur elle et détermine la déroute des protestants par une charge à l'arme blanche.

Le maréchal de Saint-André appuya le duc de Guise avec une vigueur et une intelligence rares. L'infanterie calviniste entamée, le maréchal assaille le prince de Condé qui, se croyant victorieux, se livrait à des prouesses chevaleresques, sans remarquer la fuite de son infanterie et la dispersion de ses cavaliers. A l'aspect de Saint-André, il réunit deux cents lances, leur communique sa fougue, et résiste. Au lieu de se retirer, il s'opiniâtre à demeurer, exhortant de la voix et de l'exemple, lorsque son cheval est renversé d'un coup de feu. Il va sauter sur un autre que lui présente un de ses écuyers, quand il est enveloppé de tous côtés. Huit cents arquebusiers le mitraillent. Le marquis d'Elbeuf, le grand prieur, tout blessé qu'il est, le serrent de près. Le prince démonté, la main droite entaillée, est comme étouffé dans un cercle d'ennemis. Il n'y a plus d'issues pour lui. Il se résigne alors, et distinguant le second fils du connétable, Damville, ardent à venger son père et son frère, il l'appelle par son nom et lui rend son épée toute sanglante.

D'Andelot qui, au déclin de son accès, se chauffait à la flamme de fagots d'une chaumière, sur la colline qui dominait le champ de bataille, aperçut la déroute de l'infanterie calviniste et des cavaliers de Condé. Malgré son extrême faiblesse, il secoue les dernières

langueurs de la fièvre, agrafe sa robe fourrée, enjambe péniblement un cheval, court aux fuyards et fait d'inutiles efforts pour les ramener au combat. Ils continuent de se sauver jusqu'au village de Tréon, où lui, tout emporté qu'il est par leur flot, les gourmande et les rassemble.

Pendant cette première retraite, le duc de Guise tailla en pièces un bataillon de lansquenets. Il se disposait, de concert avec le maréchal de Saint-André, à poursuivre, dans toutes les directions, les reîtres et les gens d'armes huguenots. Mais l'amiral avait profité de ce délai. Ayant rallié derrière un fourré quinze ou seize cents chevaux, il marcha droit au duc.

Il y avait près de Coligny un jeune homme de bonne mine, fort agité, et dont les dents claquaient un peu. C'était M. de Prunelai, un des neveux de l'ancien gouverneur de l'amiral. Coligny, qui s'intéressait à tous ceux de cette maison, dit au jeune homme avec douceur : « Monsieur, ne tremblez-vous pas? n'oubliez point qui vous êtes et en quelle affection j'ai tous les vôtres. — Ce n'est rien, monsieur l'amiral. Mon corps tremble, car il sent où mon cœur le mène. Soyez assuré que je ferai mon devoir. — C'est bien, » reprit Coligny, en avançant toujours.

Les capitaines catholiques crurent que cette troupe au pas allait se rendre. Leur illusion ne dura guère. A une courte distance l'amiral cria : « Mes amis, le dernier qui se rallie est le victorieux; » puis, commandant la charge, il se précipite avec ses casaques blanches sur les épées nues des catholiques. Le choc fut si impétueux, que la cavalerie du duc de Guise

lâcha pied. Ce fut alors que se rapprocha du prince lorrain un officier général qui avait disparu à franc étrier après la prise du connétable. Cet officier, cependant, était l'un des plus intrépides gentilshommes de l'armée, et jusque-là on avait dit de lui : hardiesse d'Aussun, comme on disait : sagesse de Thermes.

Au milieu de l'ébranlement terrible imprimé par la charge de Coligny, le maréchal de Saint-André s'abattit avec son cheval. Il subit la captivité de Baubigny. Ce fut un hasard cruel. Le maréchal avait fait pendre autrefois en effigie le fils de son vainqueur. Il avait hérité, par confiscation, des biens du condamné. Baubigny, qui haïssait mortellement le maréchal, lui reprocha longuement cet outrage, et finit par lui fracasser la tête d'une balle.

L'amiral, redoublant de furie, enfonçait par places les escadrons catholiques. Ce fut une seconde action plus formidable que la première. Mais le duc de Guise tint ferme, aidé par son infanterie dont le feu et le nombre barrèrent le torrent héroïque des huguenots. L'amiral, comprenant que cette infanterie était un mur d'airain inexpugnable, content d'ailleurs des brèches qu'il lui avait faites et de la fuite de la cavalerie catholique, n'ordonna plus de charges nouvelles. De concert avec M. de La Noue, il ramassa et emmena sa grosse artillerie, se démêlant de cette confusion tumultueuse en bon ordre, comme il était venu.

La fière retraite de l'amiral ne fut point inquiétée. Il s'en allait, à la tombée de la nuit, frémissant et menaçant encore au dedans, mais extérieurement

calme. Il adressait aux officiers et aux soldats des paroles d'encouragement, soit que le sentiment des ressources qu'il avait déployées lui élevât le cœur, soit que sa constance fût à l'épreuve de la fortune, soit que sa confiance grandît depuis qu'il commandait seul.

Il y eut une minute où Coligny, comptant rapidement ceux qui l'entouraient et ne voyant pas M. de Prunelai, s'informa de lui. On lui apprit qu'il avait combattu bravement, qu'il avait expiré aux premiers rangs, atteint de plusieurs blessures et criant jusqu'à la fin pour cri de guerre : Châtillon, Châtillon ! « Ah ! dit Coligny avec un mélange de satisfaction et de tristesse, bonne race ne ment jamais. »

Dans les vapeurs du crépuscule, l'amiral se retourna plusieurs fois du côté de l'ennemi. Une ancienne estampe le représente désignant à ses compagnons des guerriers armés qui n'appartenaient à aucun des deux camps. Ces guerriers, qui se mouvaient entre lui et les catholiques, étaient, dit la légende, des anges du Seigneur. Le graveur a été sincère dans cette vision, et voilà pouquoi il passionne encore. Ces anges du Seigneur, ne sont-ce pas les mâles pensées, les martiales inspirations de Coligny que l'artiste a revêtues de fer, et qui semblent descendre du ciel pour combattre dans la cause de Dieu et des opprimés ?

L'amiral arriva sans empêchement au village de la Neuville, à une lieue de l'armée catholique. Il y fit halte, se débotta et se coucha. Il était depuis quinze heures à cheval. La bataille en avait duré plus de cinq.

Par l'ensemble de sa conduite, par sa dernière ma-

nœuvre surtout, Coligny avait paru, aux yeux de tous, l'égal du duc de Guise. C'est le prince lorrain, pourtant, qui fut le grand homme heureux de cette journée, puisqu'il logea sur le champ de bataille. Il avait d'ailleurs préparé la victoire à force de patience. Il l'avait achevée à force d'ardeur et d'obstination. Sa renommée fut portée au comble par un triomphe où son génie n'éclata pas moins que sa valeur.

Sa vie dépendit de peu de chose, de la couleur de son cheval.

M. de Guise avait un genet noir napolitain, que l'on appelait son cheval more et qu'il affectionnait beaucoup. Avant la bataille de Dreux, dans une escarmouche avec les reîtres, ce cheval more l'ayant bien assisté, M. de Guise le loua et le caressa en rentrant dans ses quartiers, disant qu'il n'en voulait pas de meilleur pour le prochain combat. Ce mot fut répété par les espions que l'ennemi entretenait dans l'armée catholique. Quelques jeunes huguenots se liguèrent alors pour tuer M. de Guise à Dreux, ne doutant pas de le reconnaître à son cheval more. Mais M. de Guise, ayant changé d'avis, préféra Samson qui avait été, trois ans, l'un des plus forts étalons de son haras. Samson était bai doré, d'une taille très-haute. Les huguenots ne visèrent qu'au genet noir. Hespany, qui le montait, un écuyer italien de M. de Guise, fut pris pour son maître et criblé de plus de vingt coups de pistolet.

Ce malheureux rendit l'âme peu après M. de Montberon, le troisième et le plus beau des cinq fils du connétable.

Rien n'est plus touchant que la vie et que la mort de ce jeune seigneur. Il avait toujours eu pour son père un amour exclusif. Il ne se donnait guère d'autre tâche dans les combats que de protéger ce vieillard qui lui était si cher. A la bataille de Saint-Quentin, il l'avait sauvé deux fois, et, non content d'avoir été partout son bouclier, il s'était voué à la même captivité, afin de pouvoir le consoler dans la prison. A Dreux, il ne se proposa pas un autre rôle. Il ne cessa de couvrir de son corps son père et son général qu'en succombant généreusement, victime volontaire de la piété filiale.

Je ne saurais passer sous silence un autre incident privé, mais si lamentable, qu'il ébranle, par les horreurs de son dénoûment, la corde la plus tragique de l'histoire. La fatalité du drame antique semble même l'obscurcir d'une ombre sinistre.

Le pauvre d'Aussun s'en alla désespéré de la bataille.

Il avait été l'un des plus brillants héros de ces temps héroïques. On l'appelait le preneur de villes. Il en avait conquis plusieurs, en effet, toujours le premier à l'assaut et sur les échelles d'escalade. A Dreux, il servait comme maréchal de camp. Il était estimé à tel point, que ce fut sur la demande du maréchal de Brissac et du connétable, que Damville lui avait apporté, de la part du roi, à l'armée d'Italie, le collier de l'ordre.

Toute cette carrière de gloire de d'Aussun lui parut souillée par une peur subite et passagère, ou plutôt par le vertige d'un instant. Il ne voulut point

survivre à un déshonneur qu'il avait racheté le jour même en secourant M. de Guise contre la dernière charge de l'amiral. Ni ses amis les plus intimes, ni le duc de Guise, qui s'intéressait profondément à lui, ne purent obtenir qu'il mangeât. D'Aussun vint s'aliter à Paris. Il ne se releva plus. Il avait résolu de mourir de faim. Il accomplit son suicide à travers une lente agonie, abîmé de honte, mais rehaussé par son remords et par son expiation, dans la pitié et jusque dans l'admiration de ses frères d'armes.

Cette mémorable bataille de Dreux, qui en présageait tant d'autres, montra tout ce que serait la guerre civile. Les convictions et l'héroïsme, l'ambition et les talents étaient pareils dans les deux partis. (V. Th. Agrippa d'Aubigné, La Noue, les pl. XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, de Tortorel et de Perrissin.)

Les généraux en chef : le connétable et le prince de Condé, étaient prisonniers. Les protestants eurent à déplorer quatre mille morts ou blessés ; la perte des catholiques fut au moins double et aggravée encore par le meurtre du maréchal de Saint-André.

Ce seigneur prodigue et dissolu qui surpassa peut-être les Valois en raffinements de galanterie, en luxe de table et d'ameublements ; cet épicurien corrompu et dur, qui ne reculait devant aucune bassesse pour alimenter, par les déprédations, par les ruses infernales, la source de ses plaisirs ; ce courtisan souple, insinuant, perfide, qui s'occupait de sortiléges, d'astrologie ; qui, selon l'opinion générale, entretenait un commerce avec le diable ; ce politique à double face qui souriait à la reine mère, et qui proposait,

à huis clos, de la jeter au fond de la Seine, cousue dans un sac; pour tout dire, ce bon capitaine et ce mauvais homme périt en une de ces rencontres féroces si fréquentes au seizième siècle dans les camps et hors des camps.

Il avait eu, le matin, comme un avertissement de sa destinée. Il était entré chez le duc de Guise et il lui avait demandé ce qu'il avait fait. « Je viens d'ouyr la messe et de communier, dit le duc; je vais maintenant déjeuner pour monter ensuite à cheval. — Mort-Dieu, reprit Saint-André, je voudrais m'être comporté aussi bien que vous; car le cœur me dit que j'auray je ne sais quoi. »

Il ne se trompait pas, ce fut son dernier jour, et ce fut le plus glorieux de M. de Guise qui atteignit le sommet de sa fortune. La supériorité que le duc manifesta dans cette première bataille des guerres civiles ajouta beaucoup à la célébrité qu'il avait si justement acquise dans les guerres contre l'étranger. Il environna son nom d'une splendeur merveilleuse et sa cause, la cause catholique, d'un singulier prestige.

Le soir, quand on lui amena le prince de Condé prisonnier, il le reçut avec une courtoisie délicate, dans la pauvre maison de paysan où il avait établi son quartier général, au hameau de Blainville. Ils soupèrent ensemble dans de la vaisselle de terre, la vaisselle d'argent du duc ayant été soustraite et saccagée. Ils s'entretinrent familièrement de toutes les phases stratégiques de la journée et de ses conséquences politiques. Tout en causant, M. de Guise fit fouiller les fourgons qui restaient de son équipage de

campagne. Ils ne contenaient qu'un seul lit; le duc s'empressa de l'offrir au prince qui l'accepta, mais à une condition : c'est que le duc le partagerait avec lui. Ces deux ennemis mortels posèrent donc leurs têtes sur le même oreiller. Le prince de Condé avoua qu'il n'avait pas fermé l'œil, tandis que le duc de Guise avait dormi d'un sommeil profond. La défaite suffit à expliquer l'agitation du prince, et la victoire le calme du duc, sous les mêmes rideaux. Il y avait encore de plus chez M. de Guise une habitude de se dominer à laquelle il ne manqua point dans cette conjoncture, et qu'il avait réduite en maxime. Cette maxime, il la répétait souvent aux jeunes officiers de son intimité. « Messieurs, leur disait-il, ne l'oubliez pas, il faut qu'un bon capitaine commande à la faim, à la soif, au jour, à la nuit, et qu'il soit toujours maître de son repos comme de son action. »

Le lendemain, le duc de Guise restitua Condé à Damville, et le surlendemain des lettres patentes du roi confirmaient cette décision en investissant le fils du connétable de la garde du prince.

Damville choisit lui-même dans sa compagnie d'hommes d'armes, et dans celles qui étaient le plus dévouées à sa maison, des officiers et des soldats pour surveiller Condé. Ces précautions prises, il combla son captif de tous les égards qu'un aussi grand seigneur que lui devait à un prince du sang. Condé put communiquer avec ses gens, leur parler en secret et faire coucher dans ses demeures successives ses deux valets de chambre favoris. Il abusa de cette tolérance. Il gagna un des soldats de Damville et fut sur le point

de s'évader. Damville ordonna de pendre le soldat, puis il redoubla de sévérité pour ses gardes et de déférence pour le prince.

Le connétable ne fut pas moins bien traité par les calvinistes au village de La Neuville.

L'amiral eut pour lui des sollicitudes infinies.

Dès la diane du 20, Coligny rassembla autour de lui tous ses officiers allemands et français. Il les exhorta vivement à une nouvelle lutte. « Nous avons, dit-il, à regretter moitié moins de morts et de blessés que nos ennemis. Nous avons perdu MM. d'Arpajon, de Saulx, de Chandieu, de Liancourt, de Carrelière, et le prince de Condé est prisonnier; mais le connétable n'est-il pas prisonnier aussi, et les catholiques, je le sais par mes rapports de cette nuit, n'ont-ils pas perdu, de leur côté, indépendamment du maréchal de Saint-André, MM. de Montberon, d'Annebaut, de Givry, de Rochefort, de La Brosse, père et fils, de Beauvais et de Nevers? Les Suisses ne sont-ils pas écharpés? n'ont-ils pas laissé gisants sur la poussière onze de leurs meilleurs capitaines et jusqu'à leur colonel? Telle est la situation des choses. Joignez à cela, mes compagnons, que les catholiques sont dans une sécurité ruineuse pour eux, si nous voulons en profiter. Osons donc revenir au combat, et nous changerons ces vainqueurs en vaincus. »

Les officiers huguenots applaudirent l'amiral, mais ils le déçurent dans son espoir en lui peignant l'état de l'armée. Les hommes étaient exténués de fatigues ou de blessures; les chevaux déferrés ou

fourbus; les épées ébréchées ou brisées; les arquebuses crevées ou engorgées; les habits percés ou en lambeaux. Il n'y avait d'entiers que les courages. Les mâles physionomies des soldats étincelaient d'ardeur sous leurs casques et sous leurs toques. Coligny proportionna les exigences aux nécessités. Il renonça péniblement à l'offensive qu'il désirait d'abord. Seulement, dans un élan de valeur partagé par ses troupes, il les mena jusqu'à la moitié du chemin, entre La Neuville où il avait couché et Blainville où campait M. de Guise. Le prince lorrain ne bougea pas, se bornant à se retrancher, quoiqu'il eût appris par ses espions que l'amiral était en bataille, à une petite lieue de lui. Coligny attendit deux grandes heures et n'apercevant rien venir, pensant que c'était assez de ce défi aux catholiques, de cette protestation contre le destin, il se rapprocha d'Orléans par la Beauce. Ayant fait halte à Dangeau, près de Bonneval, il y fut élu d'une acclamation unanime généralissime des calvinistes.

Au milieu de toutes les responsabilités qui pesaient sur lui, il pourvut à la sûreté du connétable avec une émotion qui se trahit sourdement à travers son austérité. Étrange hasard des guerres civiles, qui assujettit à Coligny ce frère vénérable de sa mère, cet oncle qui lui a servi de père, de tuteur, de guide, soit à la cour, soit aux armées. Montmorency s'est dépouillé de ses rudesses envers les Châtillon orphelins. Il a élevé ses neveux mieux que ses enfants; il a été la providence infatigable de leur jeunesse. Aussi, que fait l'amiral? Il s'acquitte de son devoir, en plaçant autour du con-

nétable une troupe de cavaliers; mais il écoute son cœur, en le dépêchant à Orléans où Montmorency trouvera pour geôlière la princesse de Condé, la nièce des Coligny, et la petite-nièce du connétable lui-même.

Ce stoïque personnage s'efforçait de cacher son désespoir à son escorte. Hélas! malgré sa fermeté, la nature éclatait. Il ne pensait qu'à son fils mort pour lui, et il le nommait tout bas, par intervalles, avec un accent douloureux. Sa tête auguste s'inclinait dans l'abattement sur sa cuirasse bossuée; quelques larmes même en sillonnèrent l'acier souillé de poussière et de sang. Les soldats le considéraient furtivement et disaient : « Ce n'est pas lui qu'il pleure, au moins, c'est son fils, M. de Montberon ! »

Du reste, le sévère vieillard supprima bientôt tout signe extérieur d'affliction. La princesse de Condé ne se trompa pas à cette tranquillité apparente. Elle n'ignorait pas que M. de Montberon était le bien-aimé du connétable, et elle mesura son attendrissement, ses soins, sa compassion aux profondes angoisses de son grand-oncle, devenu son captif.

Cependant Coligny continua sa route au midi, forçant des villes, frappant des contributions, et chassant devant lui les troupes royales qu'il surprenait. Il longea Patay, Beaugency, Blois, et rafraîchit un peu son armée sur les frontières de la Sologne. Le vin était excellent, la viande abondait, mais l'argent était rare dans cette armée, malgré les impôts qu'elle levait sur les provinces. Les reîtres demandaient leur paye. Coligny était souvent à la veille

d'une révolte qu'il ne manquait jamais de conjurer par un expédient. L'année 1562 ayant fini par des murmures, il commença l'année 1563 par une expédition qui ranima la confiance des soldats en aiguisant leur cupidité. Le 2 janvier, l'amiral marcha sur Celles, place réputée inexpugnable, et où les prêtres de la Touraine, de l'Orléanais, du Nivernais, du Berry avaient accumulé, soit leurs richesses privées, soit les vases sacrés de leurs églises. Cet immense butin fut conquis en quelques jours avec la place. L'amiral fit fondre toute l'argenterie catholique, la transforma en monnaie et apaisa ses troupes en les soldant jusqu'au dernier écu.

De là, Coligny revint par Montrichard, par Romorantin, par Sully et Gergeau à Orléans. Il approvisionna de vivres et de munitions cette grande cité. Il augmenta la garnison. Il nomma Saint-Cyr de Puygreffier, un expérimenté capitaine, gouverneur de la ville, et d'Andelot gouverneur de tout l'Orléanais. Il y eut ensuite un conseil de guerre entre les chefs huguenots. Le siége prochain d'Orléans, par le duc de Guise, fut pressenti. Orléans était pour les calvinistes une forteresse de salut ; c'était donc sur cette capitale de l'hérésie que, selon toutes les probabilités, se précipiteraient d'abord les catholiques. Il fut convenu qu'aux premières démonstrations du duc de Guise, l'amiral irait à travers la Normandie accomplir le plan interrompu par la bataille de Dreux. Ce plan, plus indispensable que jamais, était de rejoindre les confédérés anglais du Havre, de toucher les guinées de la reine Élisabeth, puis, avec cet accroissement

de ressources, l'amiral espérait, Dieu aidant, délivrer Orléans et battre l'armée royale.

Le duc de Guise, de son côté, n'était pas oisif. Il avait été magnanime envers le prince de Condé, il fut humain pour tous. Il assura le transport des blessés à Dreux, l'ensevelissement des morts, le départ hors du royaume de dix-huit cents lansquenets, de leurs femmes et de leurs filles. Il leur distribua ses propres deniers, avec des vêtements nécessaires pour une longue route, dans une saison rigoureuse.

Il occupa trois jours le champ de bataille pour vaquer à de si nobles devoirs, et aussi pour mieux constater son triomphe. L'alarme était à la cour. Des fuyards y avaient répandu la nouvelle de la défaite des catholiques. La reine mère s'était contentée de dire : « Eh bien! nous prierons Dieu en français. » Lorsque M. de Losse, capitaine des gardes, apporta les drapeaux calvinistes et les lettres de M. de Guise qui racontaient la victoire, Catherine ordonna, sans enthousiasme personnel, d'allumer des feux de joie et de chanter le *Te Deum*. C'est qu'elle était également indifférente au pape et à Calvin. Elle sentait, avec tristesse, que la royauté s'affaiblissait, que sa dynastie entrait de plus en plus dans un sombre isolement. Les grands partis, les catholiques et les protestants, échappaient, en effet, sans le savoir, à la maison royale et se retiraient peu à peu des Valois. Ils étaient déjà, par un irrésistible instinct, identifiés aux Guise et aux Bourbons. Telles étaient les deux races qui personnifiaient désormais les deux cultes.

Paris n'accueillit pas avec la même froideur que

Catherine la gloire du duc de Guise. Les carrefours et les rues furent illuminés, les églises tendues de tapisseries et ornées de fleurs. Le peuple, les prêtres et les soldats criaient à pleine poitrine : « Vive le duc de Guise ! Vive notre sauveur ! Vive le libérateur de la patrie ! » Montluc, dans ses *Commentaires*, résume très-bien les causes de cette allégresse publique. « Si la bataille de Dreux eût été perdue, écrit-il, je crois que c'était fait de la France ; l'État eût changé et la religion ; car, à un jeune roi, on impose ce qu'on veut. » Sous la pression de cette reconnaissance ardente et universelle, Catherine expédia au duc de Guise des lettres patentes de commandant général des armées ; mais elle y ajouta ces mots où perçait l'insulte officielle : « Durant l'absence du connétable. » M. de Guise parut ne point comprendre. Il s'enveloppa de modestie. Il déclara le maréchal de Brissac plus digne d'un tel honneur qu'il accepta néanmoins et qu'il porta légèrement. Il se hâta de recomposer son armée en l'augmentant de dix-sept escadrons de gens d'armes. Il sollicita pour le grand prieur la compagnie de La Brosse, pour M. de Rostaing celle de Givry, pour M. de Montsalez celle d'Annebaut, pour M. de Thoré celle de Montberon, pour M. de Biron celle de d'Aussun. Il remplit ainsi tous les vides par des gentilshommes attachés à sa politique ou utiles à ses projets. Il demanda, en outre, vingt-cinq colliers de l'ordre à délivrer aux officiers de son choix. Le roi, prévenu et envenimé par Catherine, fut transporté de colère en lisant la lettre où le duc dictait des lois avec toutes les for-

mules de l'obéissance la plus respectueuse et la plus polie. « Voyez, dit Charles IX à sa mère et aux seigneurs de son intimité, si le duc de Guise fait bien le roi. Ne jurerait-on pas que l'armée est sienne, que la victoire part de sa main uniquement? Car il ne fait aucune mention de Dieu qui, par sa grande bonté, nous l'a donnée. Cependant il met le marché au poing. Si faudra-t-il bien m'apaiser et lui faire une honnête réponse pour le contenter, puisque j'ai besoin de lui. » Le duc de Guise obtint tout, en effet, excepté le bâton du maréchal de Saint-André pour M. de Bourdillon. Le roi s'excusa d'en avoir déjà disposé en faveur de M. de Lavieilleville, qui, d'ailleurs, était loin d'être un ennemi du duc.

Ces malveillances timides de la cour, M. de Guise ne les ignorait pas ; mais, en dépit d'elles, il était le maître. Appuyé sur les innombrables partisans de sa race, sur le pape dont il était le légat militaire et laïque, sur Philippe II qui accréditait des ambassadeurs auprès de lui, sur les catholiques dont il était le vrai roi et qui lui formaient un peuple, il pouvait tout braver et tout oser. Ses desseins étaient vagues et immenses. Il se livrait avec une hardiesse quelquefois confiante, quelquefois réservée, toujours habile, à cette mer agitée de l'opinion publique dont il avait étudié les mystères, les tempêtes, dont les flots les plus téméraires monteraient peut-être jusqu'au trône pour emporter les faibles Valois et le laisser à leur place. Le génie de sa maison et surtout l'ambition effrénée de son frère, le cardinal de Lorraine, lui dévoilaient de temps en temps cet horizon. Le duc ne

détournait pas la tête et il marchait en avant, sans précipitation et sans vertige. Malgré son audace, il ne commettait jamais d'imprudence. Il demeurait un politique jusque sur le champ de bataille de Dreux, où il assurait la victoire sans échanger contre Condé le connétable, un rival qui aurait nui à sa dictature. Il dominait toujours son désir et ne compromettait rien par impatience, quoiqu'il sût frapper au besoin le coup décisif.

La guerre l'avait fait très-grand; il voulait la continuer avec vigueur, prendre Orléans, puis poursuivre l'amiral en Normandie, y écraser les restes des huguenots et conclure la paix qui le ferait plus grand encore. Mais pour tout finir en une campagne, il lui fallait le concours de M. de Gonnor, surintendant des finances, et l'assentiment du conseil. Il devina que Catherine mettrait obstacle à toutes choses, à l'artillerie, aux munitions, aux habillements, aux délibérations, et il se rendit à Rambouillet où était la cour.

Il y fut le bienvenu. La reine mère et le roi lui prodiguèrent les remercîments, les caresses : il leur répondit par mille déférences. Jamais la diplomatie n'alla plus loin, n'usa de plus de souplesse et ne joua un jeu plus fin qu'entre le prince lorrain et Catherine.

Le lendemain de son arrivée, le duc de Guise aborda la reine mère au moment de son dîner. Il lui présenta la serviette et la pria humblement de vouloir bien lui donner audience en sortant de table. La reine y ayant consenti avec empressement, le duc manda un nombreux état-major d'officiers qu'il avait

logés dans le village et se trouva au dessert prêt à entretenir Leurs Majestés. Quand elles eurent franchi le seuil du grand salon, M. de Guise s'inclina profondément et leur nomma successivement les braves qu'il avait amenés de Dreux. Il raconta ensuite la bataille, il la raconta d'une façon si noble, d'une éloquence si martiale, d'une grâce si entraînante, qu'on croyait y être, selon l'expression de l'un de ses auditeurs émerveillés. Il loua ses amis et ses ennemis, mais, au-dessus de tous, les Suisses qui se rallièrent tant de fois et qu'aucune charge ne put disperser. Il célébra l'opiniâtre intrépidité du connétable, l'impétuosité chevaleresque du prince de Condé, l'indomptable génie de l'amiral, la valeur de M. de La Brosse, du marquis d'Elbeuf, du duc d'Aumale et du grand prieur, les services des moindres capitaines; il n'oublia que lui. Il fut même indulgent à ceux qui, comme d'Aussun, avaient eu un moment de faiblesse. Redoutant l'autorité de son blâme, il évita de rendre par une flétrissure tombée de ses lèvres les réhabilitations impossibles. Cette démarche et cette harangue du duc surprirent la reine mère, sans l'embarrasser. Elle parut charmée, affirma que le cardinal de Lorraine, dont c'était pourtant le métier, n'aurait pas si bien discouru, remercia le duc de ses belles paroles autant que de ses grandes actions et convia tous les officiers à l'honneur de faire la révérence soit à elle, soit au roi. Jusque-là tout allait à souhait; mais ce n'était qu'un prélude.

Au conseil, le duc de Guise, secouant toute dissimulation, s'informa de la reine si elle comptait ac-

corder aux protestants la liberté de leur culte. Catherine chercha d'abord avec sa flexibilité italienne à éluder la question. Le duc ne le souffrit pas. Il posa de nouveau très-nettement cette question formidable et la reine fut obligée de s'expliquer sans détour. Elle craignait la popularité du duc à Rome et à l'Escurial autant et plus qu'en France. Elle se doutait de ce que nous savons par les archives de Simancas. Elle comprenait que Philippe II avait envoyé le grand prieur de Castille au Louvre, moins pour complimenter Charles IX, que pour assister en tout M. de Guise et être son second. Le choix était significatif. Ce grand prieur presque Africain, dont la peinture nous a si fougueusement retracé l'image, et qui avait le soleil de Grenade dans les yeux comme dans les veines, il avait du sang mêlé de feu; ce prêtre guerrier, l'un des démons exterminateurs de Philippe II, s'entendait avec le duc de Guise pour épouvanter la reine mère. Sous cette double obsession, comment aurait-elle résisté? avec une conscience; mais elle n'avait qu'un égoïsme. Elle céda donc et répondit au duc de Guise que la liberté du culte protestant serait un danger trop énorme pour le catholicisme. « Faisons donc la guerre, s'écria le duc de Guise, et faisons-la énergique, afin de tout terminer en une campagne! » Et il opprima la reine qui ne se souciait du triomphe exclusif d'aucun parti, et il dompta le vieux Gonnor, frère du maréchal de Brissac et surintendant des finances, et il entraîna le conseil entier, et il emporta le vote du siége d'Orléans, et il organisa toutes les mesures nécessaires au succès de ce grand siége.

Le 5 février 1563, il était avec vingt mille hommes devant cette capitale de l'hérésie. L'amiral en était parti quelques jours auparavant à la tête de quatre mille cavaliers pour soulever la Normandie, pour se fortifier, soit d'une troupe de volontaires anglais du Havre, soit de l'or promis par la reine Élisabeth. Le duc de Guise dépêcha contre Coligny le maréchal de Lavieilleville, envoya le marquis d'Elbeuf à Caen et à Rouen le maréchal de Brissac. Mais lui, malgré les insinuations de Catherine, qui était venue s'établir à Blois, malgré les innombrables intrigues pour le détourner du siége d'Orléans, il résolut de prendre cette ville avant le retour de l'amiral qu'il écraserait plus facilement ensuite, quand il ne resterait plus de la révolte calviniste que ce dernier débris.

De tous ses frères, le duc de Guise n'avait alors auprès de lui que le duc d'Aumale. Le cardinal de Lorraine était hors de France, le cardinal de Guise en son hôtel de Paris; le marquis d'Elbeuf se retranchait à Caen et le grand prieur se mourait dans son lit.

Ce grand prieur de Guise ne ressemblait pas au grand prieur espagnol. Il y avait entre eux la différence du nord et du midi. La peinture est encore ici notre providence. Elle sauve des ténèbres du sépulcre tous les personnages du seizième siècle. Elle les ranime pour l'histoire.

Le grand prieur lorrain n'était qu'un prince, mais c'était un noble prince féodal, d'une taille élevée et d'un aspect aristocratique. Il avait le teint blanc, les yeux bleus, les cheveux blonds, la physionomie gaie,

douce et hardie. C'est lui qui avait conduit au port de Leith sa nièce Marie Stuart. Elle disait de lui : « Mon oncle est trop beau pour un chevalier de la sainte Église. » Revenant en France par Londres, le grand prieur captiva pendant son séjour auprès d'elle la reine Élisabeth. « Mon prieur, lui répétait-elle avec une bienveillante familiarité, je vous aime bien, mais non pas votre frère aîné, M. de Guise, qui m'a pris ma bonne ville de Calais. »

Le grand prieur était aussi intrépide soldat de terre que de mer. Il se vantait d'avoir deux éléments au lieu d'un pour passer le temps et acquérir de la renommée.

Ses galères étaient toujours en excellent état comme ses châteaux. Il en avait ordinairement une qu'il préférait, où il s'embarquait, où il entretenait les meilleurs matelots, où il laissait même, après ses expéditions, des domestiques, des meubles, des livres et des armes à lui.

Quand il descendait de sa galère, qui était sa maison flottante, il retrouvait en France et en Lorraine d'autres maisons, des maisons immobiles, fondées dans le sol et montées, qu'il y fût ou qu'il n'y fût pas, avec une égale magnificence. Il pouvait, après ses plus longues navigations, rentrer dans ses demeures à toutes les heures du jour et de la nuit. La table était mise et les escaliers reluisaient de propreté. Les chambres étaient rangées, les serviteurs prêts. Les écuries retentissaient de hennissements. Elles avaient toujours à la disposition du grand prieur et de ses hôtes vingt-quatre chevaux d'attelage et au-

tant de chevaux de selle. Les harnais étaient aussi riches que les livrées. Les officiers, les pages et jusqu'aux laquais avaient une tenue splendide. Le grand prieur aimait tous les luxes. Il jetait l'or et l'argent à profusion. Il avait adopté, au gré de sa maîtresse, le blanc et l'incarnat ; et il relevait ces couleurs de galons et de broderies entrelacés. C'était son plaisir d'éclipser aux yeux de toutes les dames et de celle qu'il servait les plus brillants seigneurs de la cour.

Ce prince frivole avait pourtant un dessein sérieux. Il voulait avec ses seules galères et une élite, soit de noblesse française, soit de vieux marins, s'emparer de l'île et de la ville de Rhodes. Un peu avant la première charge de l'amiral, à Dreux, le grand prieur, en déjeunant, parla de ses projets contre le Turc. Il convint qu'il lui fâcherait de mourir sans avoir pris Rhodes, mais que c'était à la grâce de Dieu. Le vaillant prince eut bientôt oublié, au milieu du tumulte de la bataille, son désir de vivre. Selon sa coutume, l'odeur de la poudre l'enivra. Blessé auprès du connétable, il continua de se battre partout, cherchant les occasions et les trouvant en héros. Son épée rentra l'une des dernières dans le fourreau, après que la retraite des huguenots eut sonné. Le grand prieur sentit alors qu'il avait très-chaud et qu'il faisait très-froid. Il demanda pour retourner à ses quartiers sa pelisse et ses fourrures. Mais le page qui les portait s'étant égaré, le grand prieur, tout en nage, couvert de sang et de poussière, fut glacé dans sa sueur par la bise de décembre qui soufflait. Une sorte de pleu-

résie chronique s'était développée et avait mis le pauvre prince à toute extrémité, lorsque le duc de Guise parut sous les murs d'Orléans.

Hélas! il ne croyait pas, ce grand capitaine, précéder devant le Juge éternel son frère presque expirant et condamné par les médecins.

La gloire de François, duc de Guise, était au comble. Son étoile, qui s'était allumée aux feux héroïques de la défense de Metz et que tous les catholiques de l'Europe se montraient avec admiration dans leur ciel, éclatait d'une lueur plus vive entre la bataille de Dreux et la catastrophe d'Orléans, comme un astre qui va s'éteindre.

Deux faits que je me plais à rapporter caractérisent bien la toute-puissance de M. de Guise à cette époque. Ces faits prouvent qu'il n'était pas seulement le chef politique et militaire du royaume, mais qu'il était encore l'arbitre de toute considération.

A la bataille de Dreux, un gentilhomme breton déjà sur l'âge, quoique toujours jeune de cœur et bien connu pour sa bravoure, reçut trois blessures au bras gauche et à la poitrine. Près de défaillir, ce gentilhomme, qui s'appelait M. de Mareuil, sortit comme il put de la mêlée et dit à son écuyer de le conduire à M. de Guise; car il n'aurait su se guider lui-même, tant sa vue avait diminué avec ses forces. L'écuyer obéit et mène le capitaine au duc qui, sur la selle de son cheval, attendait d'un air martial le moment d'ordonner la charge : « Qu'y a-t-il? demanda le duc de Guise. — Monseigneur, repartit M. de Mareuil, j'ai fait mon devoir, mais je ne veux

pas me retirer d'ici sans votre aveu. Malgré ma faiblesse, il n'y a que votre approbation qui m'ôtera mon scrupule. — Par la sainte Église! s'écria M. de Guise, vous êtes couvert de votre propre sang autant que de celui de l'ennemi. Vous avez montré des vôtres, monsieur de Mareuil, selon votre habitude. Pour vous c'est assez, pour un autre ce serait trop. Si chacun donne comme vous, la victoire est certaine. Allez donc vous faire panser. Je vous en prie et de plus je vous le commande. » Il congédia ainsi M. de Mareuil, qui ne revint à la vie qu'à grande peine, tant ses blessures étaient profondes et dangereuses. Dix ans plus tard, le gentilhomme breton, après avoir raconté cet incident de la bataille de Dreux, ajoutait : « Quand j'entendis la voix de M. de Guise je me mourais ; ses paroles me ressuscitèrent. C'est lui, bien mieux que les chirurgiens, qui me guérit par ce baume d'honneur sur mes plaies. »

Devant Orléans dont il voulait surprendre l'un des faubourgs, le Portereau, M. de Guise avait assigné deux postes d'attaque : l'un aux Français, l'autre aux Espagnols.

Pendant qu'il faisait ses dispositions, il distingua parmi les Espagnols un jeune homme dont le costume et la haute mine l'intéressèrent. Ce jeune homme dirigeait son cheval avec beaucoup de hardiesse. Il avait un pourpoint de satin jaune tout entrelacé de passements d'argent, des chausses de même étoffe, une toque de velours noir surmontée de plumes jaunes comme son pourpoint et des armes plus soignées encore, plus étincelantes que le reste

de sa toilette. « Voilà une imprudente parure de combat, dit M. de Guise à don Carvajal, le général espagnol qui se tenait à ses côtés. Quel est ce jeune homme? ajouta-t-il en le désignant de l'épée, il doit être de bon lieu et de bon courage. — Oui, monseigneur, répondit don Carvajal, il est Mendoza de naissance et c'est l'un de mes plus braves volontaires. » Alors, faisant signe au jeune homme de s'approcher, il le présenta à M. de Guise, en lui disant quelle opinion leur chef à tous deux avait conçue de lui. Le jeune homme était doublement fier; fier comme Mendoza, lui dont les ancêtres avaient été soit cardinaux, soit généraux d'armée, soit gouverneurs de provinces, soit conquérants, et dont le plus célèbre venait de fonder Buénos-Ayres; puis fier aussi comme Castillan. Il rougit d'orgueil en s'inclinant. « Monsieur, dit le duc de Guise, du premier regard je vous ai estimé digne de votre maison. » — Monseigneur, répondit le jeune homme tout ému, vous serez cause que la couleur de mon pourpoint se changera aujourd'hui de jaune en vermeil. Car ce ne sera pas trop de me faire blesser ou même tuer pour reconnaître votre faveur sur moi et sur mon nom. » Ayant salué de nouveau, le noble volontaire retourna à son poste.

Il ne faillit point à sa parole. Dans l'engagement qui suivit cette conversation, il se comporta témérairement et reçut deux blessures. Le duc d'Aumale y fut renversé de son genet. Le duc de Guise, mettant pied à terre, combattit au premier rang et courut les plus grands dangers. Après une opiniâtre résistance, le faubourg du Portereau tomba en son pouvoir. Ce

faubourg, séparé par la Loire de la ville, y était relié par un pont, dont le fort des Tourelles protégeait l'entrée. Le duc, qui avait le Portereau, le 6 février, s'empare, le 9, du fort des Tourelles. L'attaque des Iles est résolue; une formidable artillerie menace la ville Les talents du grand ingénieur, M. de Feuquières, l'intrépide habileté de d'Andelot, ne la sauveront pas. L'amiral reviendra trop tard.

Le duc de Guise modifie les événements et les féconde. Il électrise les âmes. Son influence n'appartient ni au prince, ni au lieutenant général, mais à M. de Guise. Son prestige est tout personnel. Le peuple et les prêtres l'ont subi; les soldats le subissent encore plus. M. de Guise a dans l'attitude cette majesté qui subjugue, et dans les yeux cet éclair qui éblouit. Il est mieux qu'un roi de naissance, il est un roi d'opinion.

Il serre déjà Orléans (V. Tortorel et Perrissin, pl. XXIII,) entre les bras de fer de son armée. Cette pauvre grande ville est dévorée d'une maladie contagieuse. La fièvre consume d'Andelot, son gouverneur. Chancelant lui-même, il la soutient d'une énergie opiniâtre; mais elle prévoit sa ruine. Son heure sonnera bientôt. Ce n'est plus qu'une affaire de temps et de peu de temps. Le duc de Guise, une lettre de lui le constate, a résolu l'anéantissement des huguenots. La guerre civile qui l'a dépravé, par moments, — dans son embûche contre Antoine de Bourbon, — dans l'entrevue de Saverne, — dans le massacre de Vassy, — la guerre civile lui monte encore à la tête devant Orléans. Il sera terrible après l'esca-

lade. L'assaut suprême est fixé à la nuit du 18 au 19 février. Le succès n'est pas douteux. L'avenir de M. de Guise est d'autant plus immense qu'il est obscur. Le prince lorrain sera-t-il simplement maire du palais comme sous François II, ou remplacera-t-il les Valois sur le trône? Il peut tout attendre de l'occasion; il peut tout espérer du pape, du roi d'Espagne et du parti catholique.

Les destins sont en suspens. Le duc touche à la destruction du calvinisme et à je ne sais quelle mystérieuse fortune, lorsque, le 18 au soir, il est foudroyé par un traître dans son essor triomphal. Ce traître s'appelait Poltrot.

J'ai retracé autrefois la mort du duc de Guise. J'ai fait le récit véridique de cette catastrophe et je demande la liberté de le reproduire, en citant ici quelques pages de mon Histoire de Marie Stuart.

« Poltrot avait été présenté à M. de Soubise, gouverneur de Lyon pour les huguenots. M. de Soubise avait dépêché ce fanatique à M. l'amiral, qui lui avait donné de l'or, des encouragements et qui l'employait en qualité d'agent secret dans l'armée catholique. « M. de Soubise me mande, lui avait dit Coligny, que vous avez bonne envie de servir la religion. Allez devant Orléans et servez-la bien. » Ces mots n'étaient qu'une recommandation d'espionnage; mais Poltrot les interpréta sanguinairement.

« Le vrai nom de cet aventurier était Jean de Méré. C'était un gentilhomme de l'Angoumois. Il vint au camp royal. Il avait longtemps vécu dans les Asturies, dont il avait contracté l'accent. Sa belle taille, son

teint basané, sa réserve, sa gravité, tout son extérieur d'Espagnol plurent à M. de Guise. Poltrot lui insinua qu'il désirait abjurer la religion protestante. M. de Guise applaudit à ce projet, sans presser autrement Poltrot que par ses courtoisies. Il l'invitait souvent à sa table, lui adressait la parole avec bonté, et lui permettait de l'accompagner à la promenade ou aux remparts. Poltrot se montrait reconnaissant et semblait s'être dévoué au duc. Il épiait le moment favorable. Tous les jours M. de Guise traversait le Loiret dans un petit bateau, afin de visiter les ouvrages du siége. Le 18 février, Poltrot le vit partir seul avec M. de Rostaing. Il monta lui-même à cheval et alla attendre sa victime en un carrefour du bois par où M. de Guise devait revenir. Poltrot descendit de son cheval et l'attacha à un arbre dans l'épaisseur des taillis; puis, se cachant, il se mit à guetter sa proie. Le temps s'écoulait. L'agitation du meurtrier croissait de minute en minute, et son courage chancelait. Il pria Dieu de le réconforter; il pria Dieu pour l'assassinat, comme on le prie pour la charité, tant le fanatisme est exécrable, sacrilége, aveugle, tant il bouleverse et confond dans la conscience toutes les notions du crime et de la vertu.

« Cependant M. de Guise, dont les travaux si bien surveillés avançaient, s'en retournait content, au crépuscule, et disait par intervalles. « Orléans est à nous! » Il se réjouissait de ce grand siége qui allait ruiner l'influence des huguenots. Il avait repassé le Loiret dans son petit bateau et se rendait, toujours en compagnie de M. de Rostaing, au château de Cor-

ney où était la duchesse, à peu de distance du camp. Lorsqu'il approcha du carrefour, causant avec une pointe de gaieté française que lui donnait la certitude d'une victoire nouvelle, Poltrot, qui l'aperçut parmi les arbres, trembla de tous ses membres. Il eut un instant de défaillance et fut près de renoncer à son attentat. Mais, s'indignant contre lui-même, il étouffa cette faiblesse, se raidit contre toute pitié et arma son pistolet. M. de Guise cheminait sans défiance et sans cuirasse à quelques pas de son assassin, qui, l'ajustant du taillis où il s'était posté, entre deux noyers, lui déchargea, presque à bout portant, dans les reins, trois balles empoisonnées. Le duc fléchit sur la crinière de son cheval. Il essaya de tirer son épée, mais son bras était sans force ; il ne put que se relever un peu et dire : « Je crois que ce n'est rien. » M. de Rostaing et quelques soldats survenus à la détonation le soutenant, il eut l'incroyable énergie de regagner, sans plaintes, son logis où les chirurgiens s'assemblèrent en toute hâte. (V. Tortorel et Perrissin, pl. XXIV.)

« Il embrassa tendrement la duchesse éplorée, l'exhortant à la résignation, racontant lui-même ce guet-apens des huguenots, et s'en déclarant « navré pour l'honneur de la France. » Comme le jeune prince de Joinville s'était emparé de la main de son père et la pressait contre ses lèvres, le duc baisa les cheveux blonds de son fils, en disant : « Dieu te fasse la grâce, mon enfant, de devenir un homme de bien ! »

« Les chirurgiens donnèrent quelque espérance. Le 22, ils firent une incision à la blessure et la son-

dèrent. La fièvre était ardente. Le cardinal de Guise ayant engagé, avec toute sorte de ménagements, l'illustre malade à recourir aux sacrements de l'Église, « ah! dit le duc souriant et serein, vous me faytes un vray tour de frère de me pousser au salut où j'aspire. Je ne vous en affectionne que plus grandement. » Le duc alors se confessa à l'évêque de Riez, le confident et le narrateur des derniers sentiments et des dernières paroles de ce héros.

« La fièvre redoubla dans la nuit du 23. M. de Guise, ne conservant plus d'illusion, jugeant sa fin prochaine, appela près de son lit la duchesse et le prince de Joinville, son fils aîné.

« Ma chère compagne, dit-il à la duchesse désolée, je vous ay toujours aimée et estimée. Je ne veux pas nier que les conseils et fragilitez de ma jeunesse ne m'ayent conduit quelquefois à des choses dont vous avez pu être offensée : je vous supplie m'en absoudre et me le pardonner. Depuis les trois dernières années vous sçavez bien avec quel respect j'ai conversé avec vous, vous ostant toutes occasions de recevoir le moindre mescontentement du monde. Je vous laisse de mes biens la part que vous en voudrez prendre ; je vous laisse les enfants que Dieu nous a donnez. Je vous prye que vous leur soyez toujours bonne mère. »

« Mon fils, reprit-il en regardant le prince de Joinville, qui mêlait ses sanglots à ceux de la duchesse, tu as ouy ce que j'ai dit à ta mère. Aye, mon mignon, mon amy, l'amour et crainte de Dieu principalement devant tes yeux et dedans ton cœur; chemine selon ses voies par le sentier droict et

estroict, évitant le large et oblique qui conduit à perdition. Ne t'adonne auculnement aux compagnies vicieuses. Ne cherche aucun advancement par voies mauvaises, comme par une vaillantise de cour ou une faveur de femmes. Attends les honneurs de la libéralité de ton prince et de tes labeurs; et ne désire les grandes charges, car elles sont trop difficiles à exercer. Toutefois, en celles où tu seras, emploie entièrement ton pouvoir et ta vie pour t'en acquitter, selon ton devoir, au contentement de ton Dieu et ton roy. Si la bonté de la royne te fait participer en quelqu'un de mes estats, n'estime point que ce soyt pour tes mérites, mais seulement à cause de moy et de mes laborieux services. Et ne néglige de t'y porter avec modération. Quelque bien qu'il te puisse advenir, garde-toi d'y mettre ta confiance; car ce monde est trompeur et n'y peut estre assurance aucune, ce que tu voy clairement en moy-mesme. Or, mon cher filz, je te lègue ta mère; que tu l'honores et la serves ainsy que Dieu et nature t'y convient. Que tu aimes tes frères comme tes enfants, que tu conserves l'union entre eulx, car c'est le nœud de ta force. Et je conjure mon Dieu qu'il te donne sa bénédiction comme je te donne la mienne. »

« Nommant ensuite ses parents présents et absents, son frère, le cardinal de Lorraine, qui était au concile de Trente, sa nièce, la reine d'Écosse, qui était à Édimbourg, il leur recommanda à tous sa femme et ses enfants. Il les recommanda aussi à la reine Catherine, qu'il engagea vivement à conclure une bonne paix. « Qui ne désire point la paix, dit-il, n'est point

homme sage ni amateur du service du roy. Et honni soit qui ne la veult. » La guerre qu'il avait tant voulue lui-même, il ne la voulait plus aux approches de la mort, à cette subite lumière du sépulcre !

« Il dit adieu à tous ses serviteurs, « les invitant à estre attachez aux siens comme ils l'avoient esté à lui-mesme. »

« Il adjura plusieurs gentilshommes, ses amis privés, de se ramentevoir la duchesse, et ses fils, et sa fille. Il s'excusa du malheur de Vassy, alléguant ses efforts pour réprimer ceux qui étaient avec lui. « Si j'ay esté contrainct, dit-il encore, à des sévérytez comme en Lombardie, où j'ai fait pendre des soldats qui avaient décroché du lard à la cheminée du paysan ou qui avaient volé, dans les chaumières, soit un pain, soit une poule, je ne prétends pas, messieurs, justifier complétement ces rigueurs indispensables à la discipline et pourtant désagréables à Dieu. »

« M. de Guise défendit à chacun et à tous de le venger. Il cita les paroles qu'il avait adressées, pendant le siége de Rouen, à un gentilhomme manceau, qui avait tenté de l'assassiner, et qu'il avait fait conduire sain et sauf hors du camp. Lui qui avait pardonné ce premier crime voulait voir Poltrot pour l'encourager à se repentir, à embrasser la vraie foi, et pour lui pardonner aussi. On éluda son vœu ; on promit tout et on ne tint rien. On trompa cet élan de M. de Guise, mais il fut entier dans son cœur.

« Le 24, un mercredi des Cendres, le duc, toujours plus mal, dicta son testament, et mit ordre à toutes ses affaires. Il entendit la messe dans sa chambre et

communia saintement. Comme la faiblesse croissait par l'effet de cette dernière cérémonie, on lui offrit quelques aliments, mais il les repoussa et dit : « Ostez, ostez, car j'ay pris la manne du ciel, par laquelle je me sens si consolé, qu'il m'est advis que je suis desjà en paradis. Ce corps n'a plus nécessité de nourriture. »

« Un dernier trait marqua et illustra la sublime agonie de M. de Guise. Elle dura six jours. Les médecins ordinaires étaient insuffisants. On proposa au malade M. de Saint-Just, qui, dans la conviction des esprits les plus éclairés du temps, avait le pouvoir de guérir en appliquant au mal certains appareils et certaines paroles cabalistiques. « Non, répondit le duc de Guise. Je ne doute pas de sa science, mais sa science est diabolique. Plutost que d'estre sauvé par un sortilége, je préfère mourir droictement comme j'ay vécu. Dieu est le maistre : qu'il soyt fait selon sa volonté ! »

« Le duc finit ainsi sa grande vie par une plus grande mort ; il amnistia son assassin, et le désir de la guérison, dans les moments suprêmes, n'altéra ni la délicatesse, ni l'intrépidité de sa conscience. Il ne se démentit pas un instant au bord même de la tombe. Il contempla l'éternité sans vertige, et son dernier soupir fut un acte de foi, comme son dernier vœu avait été un acte de clémence.

« L'assassin, après son crime, se dérobant dans l'ombre, s'était dirigé vers le recoin où son cheval était attaché à un arbre. Il dégagea la bride, et, sautant en selle, il prit la première route qu'il rencontra avec un effroi qui redoublait à tous les bruits. Il en-

fonçait l'éperon dans les flancs du pauvre animal qui courait d'une course désespérée. Poltrot, il l'avoua depuis, accablé sous l'énormité de son forfait, insensé de terreurs et de remords, se sentait chassé par un fouet invisible. Son imagination troublée l'emportait dans l'espace plus vite encore que sa monture. Il erra ainsi pendant douze heures. Le lendemain matin, le cheval et le cavalier ruisselaient de sueur et d'écume. Poltrot avait fait un tour immense pendant la nuit. Son corps s'était égaré dans les labyrinthes du bois, et son âme dans les horreurs de sa conscience. Il n'y avait plus d'issue pour lui nulle part. Hors de tout sentier, il avait tourné sur lui-même dans un tourbillon de ténèbres, comme une roue folle dans un cercle infernal.

« La justice divine précédait la justice humaine.

« Le meurtrier croyait être bien loin du théâtre de son attentat, et il était devant une petite ferme, à quelques toises du lieu où l'assassinat avait été commis. Il poussa son cheval à l'écurie et s'endormit lui-même dans la grange. C'est là qu'il fut réveillé et arrêté. Le Seurre, principal secrétaire de duc de Guise, fit conduire le coupable en prison. Poltrot révéla tout. Il compromit plusieurs chefs huguenots et même l'amiral. La reine mère l'interrogea et le livra à la colère de Paris. Le peuple de Paris s'était soulevé comme l'Océan dans la tempête et il avait jeté un immense et long cri de fureur à cette nouvelle : Le duc de Guise a été assassiné! Son amour pour le duc était la mesure de sa haine contre le meurtrier.

« L'exécution de Poltrot devint une fête (V. Tortorel et Perrissin, pl. XXVI). Mené au milieu des outrages à la place de Grève et descendu de son tombereau, il fut lié par les deux bras, puis par les deux jambes, à quatre poulains sauvages qui arrachèrent cette vie odieuse en hennissant, au milieu des applaudissements barbares de la foule. Il eut ensuite la tête tranchée. Cette tête sanglante est arborée tumultueusement au bout d'une pique devant l'horloge de l'hôtel de ville. Le tronc est brûlé sur un bucher fumant et les quatre membres sont exposés aux quatre principales portes de la cité implacable. Ce supplice fut horrible, mais il dura trop peu au gré des Parisiens. Ils auraient souhaité que le meurtrier eût mille vies pour les lui ravir en expiation de son crime. Le peuple est facilement féroce, si l'on touche à son idole. Alors sa vengeance prend les proportions de son amour. Cette fois, l'idole était un grand homme qui personnifiait en lui le plus terrible de tous les fanatismes, le fanatisme religieux.

« Le cardinal de Lorraine, en apprenant à Trente la fatale nouvelle, tomba à deux genoux, pleurant et criant : « Seigneur, vous renversez le frère innocent et vous épargnez le coupable. »

« Il écrivit à Antoinette de Bourbon une lettre où il exaltait le martyre du duc de Guise qui rejaillissait sur toute leur maison et principalement sur elle, leur mère vénérée. « Je vous dy, madame, que jamais « Dieu n'honora tant mère, ne fit plus pour aultre « sienne créature (j'excepte toujours sa glorieuse « mère) qu'il a faict pour vous. »

« Cette mort consterna l'Europe.

« Qui fut jamais en effet plus digne d'être regretté que ce généreux capitaine, le héros des gentilshommes, des prêtres, du peuple; le plus instinctif des hommes d'État; très-supérieur pour la justesse, la vigueur, la décision, à son frère le cardinal et à toutes les intelligences du conseil; le premier des chefs catholiques en bravoure et en illumination rapide? Malgré son coup d'œil d'aigle, le maréchal de Brissac n'était que l'ombre du duc de Guise. Il n'en avait point les belles parties politiques, ni cet art de manier les masses et de diriger l'opinion, ni ce don d'éveiller l'enthousiasme qui semblaient si naturels à la maison de Lorraine. M. de Guise accomplissait toutes choses de faction ou de guerre avec facilité. Il avait le génie organisateur, l'inspiration prompte, la douceur mâle, l'éloquence simple et vive. Sa religion miséricordieuse était une grandeur de plus.

« L'ascendant de M. de Guise était irrésistible. Sa parole était une force, une évidence. Il laissait discourir les autres d'abord, puis il répondait aux objections les plus captieuses et dégageait les solutions avec un accent héroïque. Il électrisait ses auditeurs. Dans les conjonctures pressantes, il exprimait son avis en paroles brèves comme le commandement. Après qu'il avait parlé, si l'on en croit les contemporains, personne n'osait le contredire, non que l'on redoutât son ressentiment ou sa puissance, mais il avait le secret de persuader, et les plus fiers s'inclinaient devant son étoile. »

Malgré l'ambition du duc de Guise, son complot contre le roi de Navarre sous François II, ses rigueurs d'Amboise, son hypocrisie de Saverne, la fatalité de Vassy, quand cette grande âme remonta, son siècle se sentit diminué; et cette impression juge M. de Guise.

L'angoisse fut universelle parmi la catholicité. Elle fut si forte dans son intensité et dans son étendue, que le grand prieur, très-ébranlé depuis la bataille de Dreux, mourut, le 7 mars, sans qu'on s'en doutât. Ce trépas qui, en toute autre circonstance, eût été un événement, fut à peine remarqué. Il y eut à Joinville un second sanglot de mère, mais ce sanglot se perdit dans un vaste sanglot public. Le grand prieur fut inhumé au temple, à petit bruit, et comme s'il n'eût été qu'un simple dignitaire de son ordre.

# LIVRE VINGT ET UNIÈME

Antoinette de Bourbon. — Les quatre frères survivants du duc de Guise. — Ses cinq enfants. — Sa veuve, Anne d'Este. — Olympia Morata. — Douleur du pape, du roi d'Espagne, du duc d'Albe. — Mot du maréchal de Montmorency. — Joie des huguenots. — La duchesse Renée de Ferrare écrit à Calvin. — Elle revendique et honore son gendre. — Dernières cérémonies. — Oraison funèbre. — Marche du convoi de Notre-Dame au château de Joinville. — Édit de pacification. — Calomnies contre l'amiral. — Discours du prince de Condé, du maréchal de Montmorency et de d'Andelot. — Arrêté du conseil. — Mademoiselle de Limeuil. — Condé. — Prise du Havre. — Majorité du roi.

L'attention ne se détourna pas un instant du duc de Guise. Il avait été, par moments, si magnanime! Les pensées que mesuraient les palpitations de sa tempe puissante étaient si profondes dans leur audace! Lui si mâle, il avait eu tant de mouvements de bonté! Et puis, il avait été enlevé si soudainement à sa famille et au monde! Comment n'être pas agité, absorbé par ce crime monstrueux et par ses vastes conséquences? Les protestants respiraient et se réjouissaient tout bas; les catholiques étaient accablés.

La vieille Antoinette de Bourbon, mère du duc de Guise, pleurait à l'écart dans son donjon féodal de Champagne. Les quatre frères qui survivaient au duc et au grand prieur, le cardinal de Lorraine, le cardinal de Guise, le duc d'Aumale et le marquis d'Elbeuf

s'entendirent soit de près, soit de loin, et se serrèrent d'un même cœur, d'un même esprit, pour préserver, pour servir la branche aînée de leur maison, la lignée de François de Lorraine.

Cette lignée était superbe. Elle se composait de quatre fils et d'une fille. Les fils étaient : Henri, prince de Joinville, âgé de treize ans, Charles, marquis de Mayenne, âgé de neuf ans, Louis, plus tard cardinal de Guise, âgé de huit ans, et François, âgé seulement de cinq ans. Leur sœur, âgée de onze ans, mariée depuis à un Bourbon, fut la célèbre duchesse de Montpensier.

Tous ces enfants étaient « beaux comme des anges, » selon la relation des ambassadeurs vénitiens et selon tous les témoignages, tous les portraits du temps. Ils étaient dignes de leur mère, Anne d'Este.

Cette princesse, fille d'Hercule II et de Renée de France, était petite-fille de Louis XII. A dix-sept ans, lorsqu'elle épousa le duc de Guise, elle avait déjà toutes les traditions de la cour de Ferrare où Calvin n'avait pas été moins admiré que l'Arioste.

Anne d'Este tenait donc à la renaissance par son culte de l'antiquité, et à la réforme, sinon par la foi, au moins par la piété, par les leçons de sa mère, qui furent plus tard répétées avec un charme nouveau par Olympia Morata, si fidèle au calvinisme. Olympia lui écrivait de Heidelberg, un exil pour la pauvre Italienne : « Chère princesse, un personnage docte et pieux de la Lorraine nous ayant visités ici, je n'ai eu rien de plus empressé que de lui demander de vos nouvelles. Il m'a promis, de son

côté, d'employer tous ses soins à rendre cette lettre entre vos mains, et je n'hésite pas à la lui confier dans l'espérance que vous la lirez avec bonté, venant de celle qui fut, dès ses plus tendres années, la compagne de vos études. Vous savez en effet dans quelle douce familiarité (quoique vous fussiez ma souveraine et ma maîtresse) nous avons vécu ensemble si longtemps, réunies par une communauté de travaux et de goûts littéraires dont le souvenir doit resserrer notre mutuelle affection.

« Je ne désire rien tant que votre application aux saintes lettres qui seules vous mettront en communion avec Dieu et vous soutiendront au milieu des épreuves de cette vie. — Vous, chère princesse, que le Seigneur a honorée d'un si grand privilége en vous révélant sa vérité, pouvez-vous ignorer l'innocence de ces hommes qui endurent de si cruels tourments pour l'Évangile de Jésus-Christ? C'est un devoir pour vous d'intercéder pour eux, de les justifier auprès du roi et d'invoquer leur grâce.... »

On sent à l'accent de cette voix, à la liberté de ces conseils, de quelles origines était sortie Anne d'Este. Accoutumée aux délicatesses, aux enchantements de l'amitié, nourrie dans la méditation des anciens, versée dans les théologies du siècle, dans les langues de Sophocle, de Virgile et de Pétrarque, élève d'Homère, du Christ et du monde, Anne d'Este avait apporté en France toutes les poésies et toutes les séductions de Ferrare. Sa sérieuse et spirituelle mère, la duchesse Renée, ses frères Alphonse et Louis, sa sœur Lucrèce, sa sœur Léonore, aimée du Tasse, et cette autre sœur

par l'âme, Olympia Morata, l'émule de ses jeux et de ses talents, ne furent pas oubliés. Tout en adoptant l'illustre maison de Guise, elle avait continué de songer à sa maison natale et au ciel de feu qui l'avait embrasée entre l'*Orlando* et la *Gerusalemme*, ces épopées merveilleuses. Elle avait un rayon de ce ciel méridional dont elle communiqua la flamme encore plus que la lumière à la race glorieusement et tragiquement factieuse qui naquit d'elle.

La noble duchesse de Guise, veuve à trente et un ans, demeura ce qu'elle avait toujours été depuis son mariage, un élément de civilisation, de compassion et de bonté dans sa nouvelle famille, non moins turbulente qu'héroïque, et dont les intrigues étaient aussi ardentes que ses croyances étaient sincères. Cette famille reçoit sur la perte de son chef les hommages de tous les souverains. C'est une affliction unanime. Paul IV envoie pontificalement un bref à la duchesse. L'empereur exprime vivement ses regrets au cardinal de Lorraine. Philippe II écrit au cardinal de Ferrare « que la mort du duc de Guise lui pèse tellement, qu'il ne saurait exagérer là-dessus. » Il témoigne son profond chagrin aux quatre frères survivants du duc. L'Escurial se couvre d'une ombre plus noire.

Les princes des diverses familles royales, les cardinaux, les archevêques, les évêques, les abbés adressent de toute part leurs condoléances. Le duc d'Albe déclare que M. de Guise était le plus homme de bien et le premier capitaine de la chrétienté. Le maréchal de Montmorency déplore le crime de Poltrot, disant :

« Si telles coutumes s'établissent, il n'y aura seigneur en France qui soit assuré. »

L'Allemagne, l'Espagne, l'Italie décernent à M. de Guise le nom de grand. Le pape ordonne, à Rome, son éloge public. Il adopte ce héros et le consacre. Il l'appelle le martyr de l'hérésie, le sauveur de l'Église, l'élu de Dieu.

Les poëtes ressentent et recueillent cette forte douleur. Ronsard l'épanche dans ses strophes. Le chancelier de L'Hôpital, lui-même, s'attendrit et chante en beaux vers latins l'illustre mort qu'il combattit plus d'une fois vivant. Les portraits du duc de Guise se multiplient sous le pinceau des peintres; ses bustes et ses statues sous le ciseau des sculpteurs. La gravure reproduit ses batailles, entre autres celle de Dreux. Le duc y est représenté à cheval, intrépide et calme, à quelques pas de la mêlée. Au bas de la vignette allégorique, on lit ces mots en lettres gothiques : « *Altior procellis.* »

De leur côté, les calvinistes se félicitent à huis clos. Quelques-uns même ne craignent pas de montrer leur joie. La poitrine de tous est déchargée d'une terreur. Ils exaltent Poltrot jusqu'aux nues. Ils l'appellent le libérateur, le dixième preux. Ils composent des chansons pour l'assassin.

« Cet unique Poltrot
Sur qui tomba le lot
De retirer de presse
Le parti huguenot
Dans sa grande détresse. »

Ils menacent tous les princes lorrains :

« Autant que soient de Guisards demeurés,
Autant est-il en France de Mérés. »

Leur haine poursuit le duc de Guise dans son linceul. Ils l'accusent, ils le maudissent, ils le vouent à l'enfer éternel. Sa belle-mère, Renée de France, duchesse de Ferrare, s'émeut dans son château de Montargis. Elle écrit à Calvin et réclame avec un ferme bon sens contre les injustices des protestants. « Sans excuser les défauts de son gendre, en ce qu'il n'avait pas la connaissance de la vérité, » elle affirme qu'il a souvent protégé des villes entières de calvinistes, et qu'il a sauvé de la confiscation, du pillage, de l'incendie, le manoir de Châtillon, résidence de l'amiral. Elle relève son gendre et le revendique, au milieu des fureurs de son parti. Elle ajoute ces dernières paroles : « Je scay qu'il a persécuté, mais je ne scay pas, ny ne crois qu'il soyt réprouvé du Seigneur ! » C'est ainsi que cette courageuse princesse, tout en gardant sa foi, triomphait par une explosion de la nature des calomnies et des fanatismes déchaînés.

Du reste, cette allégresse sauvage des réformés disparaissait dans le long gémissement de l'armée, du peuple et du clergé. Le corps du duc de Guise, précieusement embaumé, avait été exposé trois jours au centre du camp. Tous les villages voisins avaient entendu les cris des soldats. Les vétérans eux-mêmes avaient fondu en larmes comme des femmes à la vue de leur général, naguère environné des lueurs du génie, des éclairs du commandement, et couché maintenant immobile dans le repos glacé de la mort.

Les lamentations des troupes redoublèrent lorsque, le 27 février, ces restes augustes furent dirigés sur les bords de la Loire, et, par le fleuve, à Blois. Ils furent pieusement retenus dans cette ville, puis ramenés à Paris où ils firent une silencieuse halte, au couvent des Chartreux, avant les obsèques.

Elles eurent lieu, le 19 mars, aux frais des Parisiens, avec une pompe digne d'un si grand homme et d'une si grande cité. Dès le matin, les crieurs publics erraient dans tous les quartiers, disant, aussi haut que pour un souverain : « Priez Dieu pour l'âme de très-puissant, très-magnanime et très-belliqueux prince, François de Lorraine. » Les soupirs répondaient partout à ces paroles. On porta ensuite le corps, des Chartreux à Notre-Dame. Tout Paris suivait ce courant sombre. C'était comme un fleuve d'hommes, d'où sortaient cent mille sanglots. Des moines de tous les ordres, des prêtres de toutes les paroisses, des chanoines de tous les chapitres, des gentilshommes de toutes les provinces, et les bourgeois, et le peuple, et les compagnies d'arquebusiers, de piquiers, d'archers, et les membres du parlement en toge, et le prévôt des marchands, et les échevins montés sur des mules caparaçonnées de noir, se pressaient comme des flots d'orage, éclairés de ces reflets sinistres qui tombent des cierges et des torches, à travers la pâle lumière d'un jour nébuleux. Les chants religieux, mêlés à la musique militaire, dominaient au loin le tumulte recueilli de la foule. Les ouvriers des faubourgs, les mariniers de la Seine, les dames de la halle, les marchands et les laquais, les

pages même et les écoliers qui n'étaient pas du cortége, se prosternaient dans les rues, au seuil des maisons, dont les balcons débordaient de femmes et de jeunes filles, toutes vêtues de crêpes et agenouillées dans les airs, au-dessus du convoi. La cathédrale était tendue de velours et parfumée d'encens, lorsque la bière y surgit par la grande ogive. Elle fut déposée sur une estrade d'honneur et les deux musiques de la guerre et de la religion se prolongèrent avec les vêpres des morts au milieu des désolations de la multitude.

Le lendemain, 20 mars, un nouveau service fut célébré. Le père Le Hongre y prononça l'oraison funèbre du duc de Guise. Il rappela les vertus de l'homme, le courage et les talents du général, la générosité du prince, le zèle du chrétien. Il s'écria, remplaçant, en quelque sorte, l'oraison par l'apothéose : « Nommons-le seulement devant Dieu, mes frères, ce sera assez; car faict injure aux martyrs, qui prye pour les martyrs. » Ce service et ce discours achevés, le duc fut enlevé de son estrade et accompagné par le même cortége, jusqu'à une demi-lieue au delà du faubourg Saint-Antoine, sur la route de Champagne. Le parlement avait fixé ces cérémonies au 19 et au 20 mars, afin que le supplice du meurtrier les précédât et donnât d'avance satisfaction à la victime. Paris avait approuvé cette décision. Mais quand tout fut accompli, quand l'assassin eut été torturé, quand le duc de Guise fut parti pour jamais, Paris, l'immense Paris sembla pendant plusieurs semaines comme une famille qui aurait perdu son père.

Le chapitre de Notre-Dame avait ménagé à la ville une consolation. Il avait obtenu de garder le cœur du héros. Ce cœur fut inhumé au pied du maître-autel de la cathédrale. Le poëte Georges Corrozet fit en cette occasion une épitaphe dont voici le début :

« Cy gist dedans ce chœur le cœur de l'Invincible ;
Le cœur qui jamais n'eut en luy rien d'impossible ;
Le cœur du fort des forts, le magnanime cœur
Qui ne fust onc vaincu, mais toujours fut vainqueur. »

Le majestueux et triste convoi s'ouvrit lentement un passage parmi les innombrables populations catholiques, d'où s'échappaient des plaintes et des psaumes. Tous les instruments sacrés jouaient dans les églises, en Champagne comme à Paris. Les cloches sonnaient leurs sons les plus tragiques, à l'entrée et à la sortie des villes ; elles n'eussent pas mieux salué le cercueil d'un roi ou d'un pape, et le rituel du clergé n'eût pas été plus lugubre. C'est ainsi que le duc de Guise chemina sur son char funéraire, à petites journées, et qu'il arriva par Provins et par Troyes au château de Joinville. Sa mère l'y reçut mort, elle qui l'y avait si souvent reçu victorieux. Il fut, selon l'une des clauses de son testament, descendu dans le caveau de Saint-Laurent, près du château, voûte ténébreuse où son père l'attendait depuis treize ans, où lui-même attendit vingt années sa mère, qui ne manqua pas une seule nuit, durant un si long intervalle, de pleurer ce fils, l'amour de ses entrailles, ce fils glorieux, sur le mausolée duquel un destin dénaturé la courbait.

C'est dans ce caveau que le duc, la tête au couchant, dormit d'un sommeil si paisible, qu'à plus de deux siècles de son ensevelissement, lorsque les hommes de 1792 profanèrent sa tombe, ils le trouvèrent, comme autrefois ses serviteurs le trouvaient, le matin, après les heures du repos. Ses soldats de Calais, de Thionville et de Dreux l'auraient reconnu, tant il était bien conservé; seulement, il ne résista pas au souffle de liberté qui l'enveloppa. Il se dissipa en cendres à ce contact. Par un hasard étrange, ou plutôt par l'instinct du sang qui coulait dans ses veines, le dernier héritier de cette illustre maison de Guise, le prince de Lambesc, avait frappé de son sabre cette révolution qui devait réduire en poussière, rien qu'en le regardant, son plus magnanime ancêtre. Lui-même, le jeune de Lambesc, fidèle à ses traditions, quittant la France novatrice pour l'Autriche despotique, préférant l'exil à la patrie adoptive de ses pères, mourut à Vienne, au sein de la monarchie absolue et du catholicisme que le Paris de 1789 avait consumés en quelques semaines sous le vent de Dieu.

L'assassinat du duc de Guise avait fait un vide formidable. La reine mère se hâta de le remplir par la paix. Pour L'Hôpital la paix était l'humanité, la justice; pour Catherine elle était le pouvoir.

Les partis, il est vrai, plus irréconciliables depuis le crime de Poltrot, ne parlaient que de vengeance et d'extermination. Mais ils étaient épuisés. Le cardinal de Lorraine et l'amiral, l'un à Trente. l'autre en Normandie, étaient annulés par l'éloignement. Il

n'y avait plus qu'anarchie dans l'armée royale et qu'hésitation dans l'armée protestante. Les chefs catholiques et les chefs calvinistes éprouvaient une égale fatigue et voulaient retourner, soit à la cour, soit dans leurs maisons. Ils étaient avides, les uns d'amour, les autres de débauche, les autres de famille. Les séparations avaient été trop longues. Le prince de Condé et le connétable aspiraient aussi à n'être plus prisonniers. Quoique la haine fût dans tous les cœurs, ces circonstances étaient favorables à la paix et Catherine les exploita très-habilement.

Elle attira par deux diplomates, ses messagers, Éléonore de Roye, princesse de Condé, au village de Saint-Mesmin, à deux lieues d'Orléans. La reine, adroite à feindre les sentiments qu'elle n'a pas, comble de caresses, d'effusions la princesse ; elle l'enlace, la séduit, triomphe de ses défiances. Elle lui promet que son mari sera bientôt libre et qu'il succédera auprès de Charles IX à la situation, au rang, aux dignités du roi de Navarre. La princesse et la reine conviennent alors d'une conférence pour la paix entre le prince de Condé et le connétable. Elles se quittent au milieu des témoignages les plus vifs d'une affection mutuelle.

La conférence qu'elles avaient déterminée se tint, en effet, dans l'île aux Bœufs (V. Tortorel et Perrissin, pl. xxv), une charmante île de la Loire, à peu de distance d'Orléans. La reine amena le prince de Condé, et la princesse amena le connétable, tous deux captifs, sous bonne escorte. La princesse ne débarqua point sur l'île. Elle demeura dans son ba-

teau. A quoi pensa-t-elle ? Peut-être aux grandeurs, peut-être aux trahisons qui lui étaient réservées. Peut-être en considérant les vagues perfides et les sables mouvants du fleuve, pensa-t-elle au caractère volage, aux passions mobiles de son mari. Peut-être pensa-t-elle qu'il lui ferait les douceurs de la paix plus cruelles que les transes de la guerre.

Tandis que la princesse rêvait sous les saules de la rive, la conférence était difficile.

Le prince de Condé réclama sans modification le rétablissement de l'édit de janvier. J'ai déjà expliqué ce que c'était que l'édit de janvier et ce qu'il signifiait; mais je veux l'expliquer encore. Il y a des choses, dans l'histoire, qui sont au-dessus de l'indifférence et du dédain, parce qu'elles contiennent à un degré quelconque la sagesse et la consolation des siècles. L'édit de janvier est une de ces choses saintes. Il était l'œuvre du chancelier de L'Hôpital, une œuvre incomplète et pourtant plus belle que toutes les victoires du duc de Guise. Cette œuvre, c'était la liberté de conscience transformée en loi, au milieu de toutes les horreurs de la guerre civile. Voilà quel était l'édit de janvier! Il accordait aux protestants le droit de se réunir dans les faubourgs de chaque ville pour y exercer leur culte.

C'était cette grande question qu'agitaient, dans une petite île de la Loire, le prince de Condé et le connétable mis en présence par la reine mère

Le prince donc ayant exigé, dès l'abord, intégralement l'édit de janvier, le connétable s'emporta vio-

lemment contre cet édit et contre le chancelier qui en était l'auteur. Il déclara que, lui vivant, l'édit ne serait point restauré. Le prince, non moins fougueux que le connétable, allait répondre sur le même ton et toute négociation menaçait d'être impossible entre ces diplomates d'épée, lorsque la reine mère intervint doucement. Elle se glissa peu à peu avec précaution, s'insinua dans leur espérance secrète et les entoura des replis glacés de sa parole. Elle les refroidit l'un et l'autre, en leur rappelant qu'ils étaient captifs, et qu'elle désirait surtout la paix pour les délivrer de prison. Elle les calma en substituant, avec une logique astucieuse, les intérêts aux devoirs. Quand le prince et le connétable furent bien inclinés aux concessions, elle les engagea tous deux à consulter leurs partis et à se décider ensuite. La reine, sûre de l'impression qu'elle avait produite, proposa même à Condé un voyage à Orléans : « Allez, lui dit-elle, et hâtez en personne la conclusion de la paix. Je n'exige d'autre garantie de votre retour que votre foi de gentilhomme. »

Le prince accepta cette offre et se rendit à Orléans. Il prit d'abord l'avis des ministres du saint Évangile. Ils étaient réunis en synode au nombre de soixante-douze. Ils furent intraitables et supplièrent le prince de n'admettre aucune restriction à l'édit de janvier. Jusque-là, c'était bien ; mais ces théologiens insurgés qui poursuivaient, les armes à la main, leur place au soleil, requirent les bûchers et les férocités royales contre ceux qui, hors du catholicisme, ne voudraient pas se rallier aux confessions de Genève et d'Augs-

bourg. Étroite contradiction des sectes! Elles ne comprennent qu'elles-mêmes et persécutent le reste du genre humain. Heureusement le grand Dieu du ciel et de la terre a caché dans le sacrifice, dans l'immolation volontaire, une si intense vertu, que tous les actes, soit d'héroïsme, soit de martyre, ont une portée incalculable dans le temps et dans l'espace, en dépit des bornes de ceux qui se dévouent. Ainsi, sans le savoir, ces fanatiques ministres, en s'affranchissant eux et leur frères, affranchissaient, par l'électricité de l'exemple et du droit, dans le présent et dans l'avenir, tous les opprimés du monde.

S'ils avaient tort de solliciter des sévérités contre les hérétiques d'une autre secte qu'eux, ils avaient raison d'insister pour la revendication entière de l'édit de janvier. Le prince de Condé aurait pu obtenir la plénitude de cet édit; mais il n'eut, dans cette conjoncture, ni patience, ni désintéressement. Son unique préoccupation fut d'échapper à ses verrous. Ne rencontrant pas auprès des ministres les complaisances qu'il souhaitait, il s'appuya sur les seigneurs. Il s'entendit avec la majorité de la noblesse, et même la minorité céda, lorsque le prince lui eut représenté de quel poids il serait dans la balance des événements futurs. « Messieurs, dit-il, quand je serai remonté par la paix aux prérogatives de ma naissance, comptez sur moi. C'est alors que je servirai efficacement notre parti et que je me souviendrai de mes compagnons de guerre et de religion. »

Presque tous furent entraînés, et Condé, maître de la situation revint trouver la cour qui était à Am-

boise. Il signa, le 14 mars, un traité qui fut publié le 19, sous la forme d'un édit royal. Cet édit accordait l'exercice de leur culte dans leurs manoirs à tous les barons hauts justiciers et aux autres gentilshommes, y compris leurs familles et leurs vassaux. La bourgeoisie et le peuple furent réduits à une seule ville par bailliage, indépendamment des villes occupées par les huguenots avant la conclusion de la paix. La restriction apportée à l'édit de janvier était donc profonde, puisque cet édit permettait aux calvinistes de tenir leurs assemblées dans les faubourgs de chaque ville, et que l'édit nouveau les limitait à une ville par bailliage. Le prince de Condé, tout en stipulant énergiquement pour l'aristocratie, négligea la démocratie du protestantisme, qui s'était cependant signalée par tant de valeur et de lumières. Cet oubli, ou cette faiblesse, ou cet égoïsme du prince fut une injustice et une ingratitude.

Les cérémonies calvinistes furent rigoureusement interdites; soit à Paris, soit dans le ressort de sa vicomté et de sa prévôté. Du reste, une amnistie générale fut décrétée. Le roi dispensa le prince de Condé de toute justification, le proclamant son fidèle cousin et reconnaissant que ceux de la religion qui avaient couru aux armes n'avaient rien voulu que de bon et d'irréprochable.

L'édit de pacification, c'est ainsi qu'on le nomma, termina la première guerre civile. Elle s'éteignit dans le sang du duc de Guise et dans les larmes de sa maison. Les cœurs ne furent point pacifiés. Les catholiques, irrités du meurtre de leur héros, détestèrent

davantage les protestants qui avaient déchaîné et approuvé hautement l'assassin. Les protestants haïrent plus fortement les catholiques, ces tyrans de la conscience humaine et de la foi véritable. Il n'y eut de contents que le prince de Condé et le connétable à qui la captivité pesait. Le chancelier de L'Hôpital et la reine Catherine étaient heureux aussi, chacun à sa façon. L'Hôpital espérait élargir l'édit de pacification aux proportions de l'édit de janvier et accroître par là les libertés du protestantisme ; Catherine, délivrée du roi de Navarre, du maréchal de Saint-André et du duc de Guise, embrassait avec une sécurité inaccoutumée et d'une savante étreinte le pouvoir absolu, son unique idole.

Après avoir relevé le parti calviniste en Normandie et laissé le commandement de cette province au brave comte de Montgommery, l'amiral arriva le 23 mars à Orléans. L'édit de pacification était dans toute sa nouveauté. Coligny malgré sa fraternité d'armes, malgré sa proche parenté avec M. le prince, n'hésita pas à le blâmer d'avoir souscrit de telles conditions et d'avoir imposé cette humiliation aux réformés.

Le 24 mars, dans une assemblée des chefs huguenots, l'amiral, d'un accent religieux et sombre, exprima son étonnement et son affliction :

« Messieurs, dit-il, j'ai lu l'édit de ces derniers jours et je le déplore. Au commencement de la guerre, avant que le sang eût coulé, les triumvirs nous offraient mieux. Et c'est lorsque nous avons livré tant de combats, supporté tant de travaux, lorsque deux des triumvirs sont morts et l'autre captif, que nous

subissons de pareilles lois ! La plume d'un seul trait a ruiné plus d'Églises que l'épée ne l'eût fait en dix ans. Comment la noblesse s'est-elle si peu souciée de la bourgeoisie et du peuple ? Là aussi, pourtant, l'abnégation et le courage ont éclaté ; et plus d'une fois, ce sont les petits qui ont donné l'exemple aux grands. Je l'avoue dans la tristesse de mon âme, je me résigne difficilement à une ville par bailliage avarement accordée aux pauvres gens pour prier. Ceux qui ne pourront franchir de longues distances seront donc frustrés de la parole évangélique ! Dieu sera privé de ses enfants dans son temple et les enfants, relégués par l'éloignement hors de ce temple, n'y adoreront plus leur père ! Que deviendront les lignées protestantes sous le régime d'un tel édit ? Cela fend le cœur d'y songer. »

Les consciences furent émues à ces graves paroles, mais les désirs ne changèrent pas. La paix était dans l'air. Chacun souhaitait de revoir son foyer. La famille à son tour s'était réveillée au fond des poitrines ; elle parlait plus haut que la patrie, que la religion et que la gloire.

L'amiral eut bientôt constaté cette opinion publique. L'édit d'ailleurs était promulgué. Il n'y avait plus qu'à se soumettre. C'est ce que fit Coligny avec la promptitude des forts devant l'impossible et devant l'irréparable.

Cependant le roi et la reine entrèrent à Orléans, puis repartirent pour Saint-Germain en Laye et pour Paris. Coligny ne les suivit pas. Il alla se reposer de tant de labeurs, avec d'Andelot, auprès de madame

l'amirale, sous le toit séculaire de Châtillon. Il s'abrita contre ses ennemis dans le château de ses ancêtres. Un ouragan furieux s'était formé contre lui. On répétait partout les dépositions de Poltrot. Beaucoup les répandaient par fanatisme, quelques-uns par conviction, d'autres par aversion, d'autres par calcul, soit politique, soit religieux.

Ces dépositions étaient terribles. Elles transformaient Coligny en corrupteur, en complice du meurtrier de M. de Guise.

Poltrot avait d'abord inculpé MM. de Soubise, d'Aubeterre, de Feuquières, de Brion, de Coligny, de Bèze et de La Rochefoucauld. Il les disculpa tous ensuite, puis il inculpa de nouveau Coligny. Au milieu des tortures de son supplice, il varia encore. Il déclara l'amiral, dans ces moments suprêmes, tantôt innocent, tantôt coupable, et il finit, en lui adjoignant d'Andelot, par lui imputer l'ordre de l'assassinat.

Ces accusations avaient pénétré jusque dans l'armée de Coligny alors en Normandie. Elles avaient été distribuées et commentées aux soldats huguenots. L'amiral s'était offensé de ces rumeurs et il avait réfuté les charges de Poltrot dans un mémoire daté de Caen, le 12 mars. Ce mémoire était signé de lui, de Bèze et de La Rochefoucauld.

L'amiral, au nom de Dieu et de sa conscience, réfute « le soi-disant seigneur de Méré. » Sans doute il l'a connu, il l'a employé à savoir des secrets; il lui a même donné une fois vingt écus, une autre fois cent écus comme à son espion. Et c'est tout.

« Sans cesse, affirme Coligny, j'ay réprimandé les violences jusqu'au temps où je fus averty que le duc de Guyse et le maréchal de Saint-André avaient aposté certains adventuriers pour arquebuser M. le prince de Condé, moy et M. d'Andelot, mon frère. Je confesse que depuys ce temps-là, quand j'ay ouï dire à quelqu'un qu'il tuerait, s'il pouvait, M. de Guyse jusque dans son camp, je ne l'en ay pas détourné; mais sur ma vie et sur mon honneur, je n'ay ny sollicité, ny approuvé un attentat comme celui du sieur de Méré. »

Théodore de Bèze et M. de La Rochefoucauld appuyèrent de leurs protestations les protestations de l'amiral. Le mémoire, d'individuel qu'il était, devenu ainsi collectif, Coligny l'expédia par un trompette à la reine mère, avec une lettre dont voici la substance :

« Madame,

« Je repousse comme faux et menteur l'interrogatoire du sieur Poltrot de Méré. Vous serez éclaircie et toutes les personnes de bon jugement seront éclaircies à leur tour de la vérité. Le mémoire que j'adresse à Votre Majesté répond à tout.

« Je n'ai recherché ni Poltrot, ni aucun, pour faire un tel acte. Au contraire, j'ai toujours empêché de tout mon pouvoir que de pareilles entreprises fussent exécutées. J'en ai souvent tenu propos à M. le cardinal de Lorraine, à madame de Guise et à Votre Majesté qui se souviendra combien j'ai été opposé à ces coups de main.

« Depuis cinq ou six mois qu'ils furent conçus et dressés contre moi par M. de Guise et par le maréchal de Saint-André, je n'ai plus combattu de tels desseins contre d'autres, mais je ne les ai non plus ni soudoyés, ni pratiqués, ni encouragés.

« Dans ces circonstances, je supplie très-humblement Votre Majesté d'ordonner que le sieur de Méré soit gardé soigneusement près d'elle, car s'il était conduit à Paris avant de m'avoir été confronté, je craindrais que le parlement ne hâtât son supplice pour charger ma tête de cette imposture et de cette calomnie.

« Et cependant, madame, n'imaginez pas que ce que j'en dis soit pour regret que j'aie à la mort de M. de Guise. Non, j'estime que cette mort est le plus grand bien qui pouvait advenir, soit à ce royaume et à l'église de Dieu, soit particulièrement à moi et à toute ma maison. S'il plaît même à Votre Majesté, ce sera le moyen de rendre le repos à la France....

« De Caen, ce 12 de mars 1563. »

La reine et le parlement esquivèrent la confrontation exigée par Coligny. Poltrot était écartelé depuis le 18 mars, lorsqu'après l'édit de paix, l'amiral rentra, comme dans une haute retraite, sous les arceaux de son manoir de Châtillon. Il apprit bientôt que les partisans des Guise et les catholiques ne le tenaient point pour justifié. Loin de là, ils l'accusaient plus que jamais, l'appelant assassin et banquier d'assassin. Coligny ressaisit sa plume, et, la serrant comme une épée, il écrivit un second mémoire qui

eut le sort du premier. Ce mémoire se brisa contre la passion des ennemis de l'amiral. Et ces ennemis étaient innombrables, puisqu'ils se composaient à peu près de tous les catholiques de l'univers. Les imprécations mêlées d'outrages redoublèrent donc. Elles retentirent de toutes parts comme un tonnerre.

La postérité seule peut juger impartialement. Et encore j'avais été déçu d'abord sur cette formidable cause. Maintenant que j'en ai patiemment et définitivement sondé soit les mystères, soit les ambiguïtés, soit les injures, soit les preuves contraires accumulées tantôt par les calvinistes, tantôt par les orthodoxes, j'ose exprimer, sur la foi de tant de recherches, la conviction qui en a jailli aussi lumineuse qu'une évidence.

Coligny provoqua-t-il, proposa-t-il, paya-t-il le meurtre du duc de Guise ? Non. Poltrot de Méré, ce fanatique étroit et ardent, n'eut pas d'instigateur. Vomi de son siècle comme d'une fournaise, il fut l'instrument aveugle et brûlant des guerres civiles et de ses propres exaltations. Alors, si Poltrot n'eut point l'amiral pour tentateur, si Poltrot médita et accomplit de lui-même son forfait, quelle fut la part de Coligny dans ce forfait ?

Sa part, la voici :

Il ne doutait pas que le duc de Guise n'eût ourdi un complot contre sa vie, et, dans cette persuasion, il ne se croyait plus obligé de sauver celui qui voulait le perdre. Sous l'obsession de ses ressentiments, il entendit, sans le réprimander, Poltrot déclarer qu'il immolerait le duc de Guise, dès que l'occasion

serait favorable. Peut-être Coligny pensa-t-il que c'étaient paroles en l'air et forfanterie de soldat. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est qu'il demeura muet. Voilà sa faute. Cette faute, c'est son silence. Il n'encouragea pas le crime, mais il ne le découragea pas non plus. C'est une tache dans la renommée de Coligny.

Le gouverneur de Béthulie, s'écriait un ministre calviniste, un compagnon de Théodore de Bèze, le gouverneur de Béthulie devait-il arrêter le bras de Judith prêt à décapiter Holopherne? M. l'amiral devait-il retenir Poltrot qui allait délivrer Israël de cet autre Holopherne, du tyran lorrain? — Oui, il le devait, répondons-nous d'un point de vue plus large; oui, nous qui vénérons Coligny, nous serions heureux qu'il eût déconseillé le meurtre. Il eût été digne d'un homme si magnanime de rendre le bien pour le mal, et d'être, en cette conjoncture mémorable, un disciple du Christ et de l'Évangile, au lieu de rester obstinément un disciple de l'ancien testament et un chef de parti.

Le second tort de Coligny fut de se prononcer dans les mémoires que j'ai cités avec une inconvenance de cœur sur un adversaire mort. C'était assez d'être sincère; il ne fallait pas être dur. Coligny n'a qu'une excuse, c'est que, s'il s'arma d'orgueil et s'il roidit son langage, ce fut sous la menace.

Les Guise et leurs amis le proclamaient coupable, lorsqu'il n'avait été qu'impassible.

Cette injustice le révolta et le poussa en avant, d'autant plus qu'il était inaccessible à la peur et

d'une trempe éprouvée. Quand il se fut bien assuré que la cour était le foyer de toutes les insultes, il résolut d'aller à la cour et d'aborder, selon son habitude, de près et à visage découvert, ses calomniateurs.

Il obtint l'agrément de la reine mère, et il partit de Châtillon, moins en seigneur qu'en général d'armée, tant il était bien entouré des plus hardis huguenots, naguère ses compagnons, maintenant ses clients chevaleresques. Leurs armes et leurs costumes reluisaient au soleil. Leurs figures et leurs attitudes diverses étaient martiales comme s'ils eussent marché à un combat. L'amiral était le plus modéré de cette troupe d'élite.

Cependant le prince de Condé qui se trouvait à Saint-Germain où étaient Leurs Majestés, comprit toute la gravité de la situation. Témoin de la rage des catholiques et des Guise, averti du voyage téméraire de l'amiral, il eut un entretien très-vif avec la reine qui se repentait d'avoir consenti à la visite de Coligny et qui n'osait le contremander. « Il n'y a que moi, madame, qui puisse lui faire rebrousser chemin et je m'y emploierai, dit Condé. » La reine le remercia de son zèle, et le prince s'éloignant précipitamment de Saint-Germain, courut sur la route de Châtillon à la rencontre de l'amiral. Il le joignit à Essonne. Coligny étonné s'informa de ce qu'il y avait. Le prince lui répondit affectueusement qu'il était venu pour le dissuader d'un dessein qui, s'il n'y renonçait, ramènerait certainement la guerre civile. « Une émotion de noblesse, de clergé et de peuple, et, ce qui est

plus redoutable, un complot bien ourdi des Guise vous attend à Saint-Germain, ajouta Condé; ni la reine, ni moi, ni vos autres amis ne pourrions peut-être vous protéger efficacement. Combien de fois ne m'avez-vous pas retenu à la guerre par cette raison que l'heure n'était pas propice? Eh bien, souffrez que je vous adresse un avis que j'ai si souvent reçu de vous. Le moment n'est point opportun. Mon désir est que vous ne passiez pas outre aujourd'hui. »

Coligny réfléchit, puis il obtempéra gravement à l'opinion du prince, soit qu'il eût été convaincu, soit qu'un appel à la prudence de la part d'un cœur si hardi le subjuguât par sa singularité même. « Monsieur, dit l'amiral, je me conformerai à votre sentiment. Mais emmenez, je vous prie, d'Andelot et avertissez-moi dès que les circonstances seront meilleures. Car je ne renonce, que pour peu de temps et par déférence envers vous, à la place que m'assignent auprès du roi ma naissance, ma charge et l'intérêt de notre Dieu. »

Le prince, content de cette détermination, embrassa Coligny. Ils se séparèrent sans plus différer, et retournèrent, l'amiral à Châtillon, Condé et d'Andelot à Saint-Germain.

La retraite presque stratégique de Coligny et l'apparition de d'Andelot, sous les auspices du prince de Condé, cette demi-satisfaction et cette demi-provocation ne désarmèrent pas les colères catholiques et lorraines. Ces colères s'étaient déjà révélées publiquement et secrètement, soit par une requête

de la maison de Guise contre Coligny, soit par des conversations empoisonnées jusque dans la chambre du roi et de la reine, soit par des accusations, tantôt murmurées à l'oreille, tantôt criées dans les carrefours. A l'arrivée de d'Andelot, les outrages n'eurent plus de bornes, et toutes les passions qui fermentaient bouillonnèrent plus fort. Mais les Lorrains avaient affaire à de rudes jouteurs.

Indigné de tant de jactance et tenté par le péril, sa plus grande ivresse, Condé éleva le premier la voix, cette voix d'un timbre particulier qui sonnait l'épouvante. Il choisit une séance nombreuse du conseil et regardant tour à tour ses adversaires, puis la reine : « Madame, dit-il, j'ai été parler à M. l'amiral, et j'ai conduit ici M. d'Andelot, pour vous témoigner, en la présence du roi, avec plus de certitude, ce qu'il faut rabattre des bruits que l'on propage sur les prétendus complices de la mort de M. de Guise. M. l'amiral m'assure, et je le croy, que tout ce qui a été présumé contre lui, au delà de ce qu'il a confessé, est faux et calomnieux. Il regrette, qu'au mépris de ses sollicitations auprès de Votre Majesté pour qu'on gardât Méré prisonnier, afin qu'il pût le mieux confondre, on se soit hâté de soustraire, par un prompt supplice, cet imposteur à une confrontation. Cette confrontation réclamée si instamment par M. l'amiral, et réclamée en vain, il infère que son innocence, par le refus même de ses ennemis, sera d'autant plus évidente à toutes les personnes de bon jugement. Par quoy il déclare qu'il n'a manqué à son devoir ni devant Dieu ni devant les hommes.

« Quant à nous, c'est-à-dire à moy et à ceux qui ont servi sous moy, nous soutenons que tout acte antérieur à l'édit de pacification est couvert par cet édit. Les actes postérieurs à la paix peuvent seuls être poursuivis et encore le doivent-ils être par des juges non suspects et impartiaux. Voilà nos droits.

« Et maintenant, que ceux qui, en dehors de ces droits et de l'équité, oseraient attaquer M. l'amiral par d'autres voies que les voies légitimes, sachent que toute injure à luy sera une injure à moy ; moy, étant son amy, et, luy, étant l'oncle de ma femme, de la mère de mes enfants, et de plus un si grand capitaine, un si glorieux serviteur de la France et du roy. »

Condé se tut au milieu de l'émotion profonde que ses gestes, son accent et ses regards avaient excitée, autant que ses paroles.

Le maréchal de Montmorency ne laissa pas s'éteindre cette émotion ; il l'alluma de plus en plus en y jetant ses résolutions comme un feu nouveau. Ce qui frappa les auditeurs, c'est qu'il s'engagea pour toute sa puissante maison :

« Madame, reprit-il, après Condé et en saluant la reine, puisque la monarchie et la religion sont intactes et ne courent aucun risque dans ce procès, je déclare au nom du connétable, mon père, qu'il est déterminé à protéger ses neveux comme ses propres fils et à les aider de toute l'autorité, soit de son affection, soit de son crédit. Je déclare aussi en mon nom et au nom de tous mes frères, que nous sommes dans les mêmes intentions que le connétable, et que

nos cousins de Châtillon, Coligny surtout, ici et ailleurs, nous auront fidèlement à leurs côtés pour les défendre. »

D'Andelot acheva cette séance mémorable. L'ardeur de son amitié pour l'amiral lui inspira une fière éloquence relevée encore par cette énergie du champ de bataille qu'il portait dans tout. Il raconta Coligny, ses qualités guerrières, ses vertus chrétiennes, son héroïsme, sa patience, son mépris des injures, ses ressources dans le bien, son impuissance du mal, son horreur du crime. « Je déplore, ajouta-t-il, que monsieur mon frère ne soit pas là, devant Vos Majestés. Il n'aurait pas de peine à les convaincre de sa pureté sans tache comme l'hermine royale. Au surplus, si l'on demande justice, nous la demandons aussi; si l'on veut absolument un coupable, nous dirons quel il est de l'amiral ou du défunt duc de Guise. Nous ne dissimulerons rien et nous prouverons des choses qui donneront peut-être des repentirs à ceux qui ont soulevé de tels scandales. »

L'impression de cette séance fut très-vive. Elle gagna la cour, la ville et les provinces. Ces mâles harangues eurent de l'écho partout. Les protestants furent rassurés; les catholiques, ulcérés. L'inquiétude s'empara de la reine qui craignit une autre guerre civile. A sa persuasion, le conseil formula un arrêté qui interdisait réciproquement aux Guise et aux Châtillon toute insulte, toute démarche même légale, tout recours à un tribunal quelconque. Le roi se réservait de prononcer plus tard entre les deux maisons rivales.

Ce grand procès ne fut donc pas jugé et demeura suspendu.

Après l'édit de pacification, le prince de Condé avait réussi à licencier les troupes allemandes qui avaient passé le Rhin. Mais les Anglais ne se souciaient pas de traverser la Manche. Ils se fortifiaient dans le Havre.

La reine Catherine pria la reine Élisabeth de céder cette place au roi. Élisabeth répondit que rien n'était plus juste et qu'elle était prête à se retirer du Havre, pourvu qu'on lui restituât Calais. La reine mère n'insista pas davantage. Elle ne songea plus à mendier le Havre; elle se disposa bravement à le conquérir.

Elle s'en ouvrit à Condé. Le prince avait beaucoup de ménagements à garder avec la reine d'Angleterre. Il lui dépêcha son ambassadeur ordinaire auprès d'elle dans toutes les affaires de la religion. Cet ambassadeur était M. de Briquemaut. Il avait une rare habileté et il connaissait à fond Élisabeth. Il échoua néanmoins, et le prince de Condé, qui se crut dégagé par cette tentative, offrit son concours à la reine mère. Coligny et d'Andelot s'excusèrent sous de spécieux prétextes et ne quittèrent pas leurs châteaux. Plus sérieux, plus profonds que Condé, ils prévoyaient qu'ils auraient encore besoin de l'Angleterre. De tous les hommes de son siècle, Coligny fut celui qui répugna le plus à s'aider de l'étranger dans les troubles publics, mais c'était une nécessité. Il ne la subit pas sans douleur. Et cependant son devoir de protestant l'emporta toujours sur son scrupule de citoyen. Dieu

pour ce grand homme était la première patrie ; la France n'était que la seconde.

Catherine applaudit aux dispositions belliqueuses de Condé. Elle lui dit avec son fin sourire italien, et comme en badinant, que puisqu'il avait fait entrer les Anglais dans le Havre, c'était à lui de les en faire sortir. Cette énigmatique princesse cachait sous sa gaieté factice les ruses de Florence et de Rome. Elle tenait alors Louis de Bourbon par toutes les prises : par la reconnaissance, et, ce qui était bien plus sûr, par l'ambition et par l'amour. Elle lui avait accordé le riche gouvernement de Picardie. Elle le leurrait d'une espérance plus haute : de la lieutenance générale du royaume. Enfin elle avait lancé l'escadron doré de ses filles d'honneur autour du prince. Il en était enveloppé, ébloui. Comment n'aurait-il pas été vaincu dans cette mêlée charmante ?

Il eut du goût pour plusieurs, mais celle qu'il distingua et qu'il aima d'un impétueux élan fut mademoiselle de Limeuil. Elle était de l'illustre famille de La Tour de Turenne. Ce fut un attrait de plus. Condé se précipita dans cette aventure de cœur avec toute la fougue héroïque de sa nature. Encouragée par la reine, mademoiselle de Limeuil se prêta diplomatiquement aux premières déclarations et aux premiers rendez-vous du prince. C'était un jeu perfide. Elle ressentit bientôt toute la passion qu'elle s'efforçait seulement de communiquer. Une flamme la saisit et l'emporta sur des ailes brûlantes dans un tourbillon de plaisirs. Elle fut compromise par mille imprudences, soit du prince, soit d'elle-même. La cour l'ac-

cusa, mais la reine Catherine la soutint et la couvrit de sa bienveillance comme d'un bouclier.

La princesse de Condé fut profondément blessée dans sa dignité et dans son affection. Cette nièce de Coligny, cette noble Éléonore de Roye ne pouvait se dissimuler sa honte. Elle était délaissée. Elle, depuis douze ans la compagne des bons et des mauvais jours de Condé, l'épouse dévouée et fidèle, était outrageusement sacrifiée à mademoiselle de Limeuil, une étrangère, une nouvelle venue, une maîtresse impudique. La pauvre princesse essaya de lutter, mais elle n'avait pour séductions que ses vertus, ses enfants et sa douleur. C'était bien triste. Mademoiselle de Limeuil, au contraire, toujours souriante, était un idéal de grâce, de volupté, d'enchantements. Sa légèreté, son oubli de la considération, ses fautes même atténuées par sa tendresse, intéressaient les plus froids et donnaient le vertige au prince. Aux fêtes de Fontainebleau et de Saint-Germain et aux bals du Louvre, lorsqu'elle se montrait, selon la mode de la renaissance, dans les costumes de l'Olympe, elle était irrésistible. Un jour qu'elle s'habilla en Hébé, elle parut la vraie déesse de la jeunesse. Elle plaisait à tous; mais de son urne invisible elle versait au prince dans une coupe inépuisable des philtres mortels.

Madame la princesse dut se résigner. Elle tomba dans une maladie de langueur. Elle comprit la supériorité de son droit et l'inégalité du sentiment qu'elle inspirait. Elle se réfugia dans la prière, mais elle n'y trouva pas la consolation qu'elle y cherchait. La prière

n'allége pas, ne guérit pas les cœurs blessés ; seulement elle les élève, les sanctifie et les prépare à une vie meilleure.

Indifférente à ces angoisses du foyer et tout entière à la politique, Catherine lia de plus en plus Condé. Un dernier et infaillible appât pour lui fut d'avoir, au siége du Havre, mademoiselle de Limeuil. Elle serait donc témoin de sa valeur. La reine lui promit de mener avec elle, en Normandie, le roi et la cour. Mademoiselle de Limeuil serait ainsi naturellement de la suite de Catherine.

La reine alla jusqu'à Fécamp. Le prince de Condé courut au Havre. Transporté d'aise de la proximité de sa maîtresse, il se prodigua dans toutes les tranchées, dans tous les assauts. L'armée était pénétrée d'admiration. Les filles d'honneur et mademoiselle de Limeuil, voisines du siége et promptement instruites, battaient des mains et redoublaient cette ardeur de Condé. Catherine disait : « Le prince s'expose trop. Avec de tels exploits il sera bientôt tué ou la ville sera conquise. » Cette alternative n'était pas désagréable à la reine.

Ce fut la ville qui fut recouvrée. Le siége dura peu. Dès le 6 juillet 1563, la place avait été investie par le maréchal de Brissac. Le connétable, arrivé le 21, s'empara du commandement des troupes et de la direction des travaux. Il fut aidé puissamment par l'expérience de Brissac et par la fougue de Condé. Le 28, lord Warwick capitula.

C'est là un beau moment dans l'histoire de Catherine de Médicis.

Elle avait, en qualité de ministre et de conseiller, le chancelier de L'Hôpital, cette grande conscience. Élisabeth était trop occupée de Marie Stuart, du pape et de Philippe II, pour perpétuer la guerre avec la France. Les factions protestante et catholique se taisaient. Les Lorrains et les Châtillon étaient absorbés dans une querelle particulière. Le triumvirat avait croulé par la mort du maréchal Saint-André et du duc de Guise. Antoine de Bourbon n'était plus. Le connétable était bien âgé, le prince de Condé bien amoureux. Ils aspiraient néanmoins, l'un à une sorte de prépondérance dans les affaires, l'autre à la lieutenance générale du royaume. Pour les écarter sans les offenser, et pour conserver intacte la plénitude du pouvoir, sous l'autorité de son fils, Catherine se résolut, d'après l'avis de L'Hôpital, à faire proclamer la majorité de Charles IX.

Il avait accompli sa treizième année, époque à laquelle, selon l'ordonnance de Charles V, les rois cessent d'être mineurs et sont aptes au gouvernement. Catherine était impatiente d'une solennité où elle affermirait son influence réelle par une abdication apparente. L'Hôpital, non moins empressé que Catherine, mécontent d'ailleurs du parlement de Paris, proposa le parlement de Rouen pour cette cérémonie imposante. La reine accepta cet expédient, et, le 17 août, la grande séance où Charles IX fut affranchi de la tutelle légale eut lieu dans la capitale de la Normandie.

La plus vaste salle du palais de justice de la ville de Rouen avait été disposée et décorée avec pompe.

Un trône de velours à franges d'or était dressé sous un dais fleurdelisé. Charles IX s'assit sur ce trône. Catherine s'agenouilla pour baiser la main de son fils. Henri de Valois, duc d'Orléans, depuis Henri III, âgé de douze ans, Henri de Bourbon, prince de Navarre et de Béarn, plus tard Henri IV, âgé de dix ans, et tous les princes du sang imitèrent successivement la reine Catherine.

Après les princes, vinrent les cardinaux dans cet hommage du baisemain; puis le duc de Longueville, descendant de Dunois; puis le connétable de Montmorency, l'épée nue au poing; puis le chancelier, Michel de L'Hôpital, qui, malgré son humble origine, eut le pas sur les maréchaux et sur le grand écuyer de France.

Le roi fut reconnu majeur entre un discours du chancelier et une allocution de la reine mère, qui se félicitait de restituer à son fils l'administration dont elle avait éte chargée par les états. Sa joie était d'autant plus sincère que, tout en feignant d'abdiquer, elle allait gouverner plus absolument et sans partage sous le nom de Charles IX.

# LIVRE VINGT-DEUXIÈME

Le roi confirme l'édit de pacification. — L'Hôpital, l'homme d'État de la liberté de conscience. — Plainte des princes lorrains contre l'amiral. — Meurtre du capitaine Charri. — Le concile de Trente. — L'ordre des jésuites. — L'armée du pape. — Serbelloni. — Phases diverses et clôture du concile. — Retour du cardinal de Lorraine.

Le premier acte du monarque adolescent guidé par L'Hôpital, de l'assentiment de Catherine, fut de confirmer l'édit de pacification.

Le parlement de Paris, jaloux du parlement de Normandie et toujours incliné à l'intolérance, n'enregistra point cette déclaration de Rouen qui, selon lui, avait le tort de consacrer deux religions dans le royaume. Charles IX répondit aux députés du parlement ces fermes paroles dictées par le chancelier : « Messieurs, je maintiens mon ordonnance. Votre compagnie ne doit se mêler que de rendre bonne et brève justice, chose pour laquelle elle a été instituée ; je ne souffrirai pas qu'elle se porte au delà, ou que les membres du parlement soient mes tuteurs et ceux de mon peuple. Je trouve bon, du reste, qu'ils fassent des remontrances, pourvu qu'après les avoir faites, ils obéissent sans plus de réplique à la volonté royale. »

Le parlement, malgré ces injonctions, résistait

encore, mais un décret du roi le força enfin d'enregistrer et de publier la déclaration de Rouen (14 septembre 1563).

Cette déclaration n'était qu'une seconde sanction de l'édit de paix qui assurait la liberté de conscience. Elle était restreinte cette liberté, mais L'Hôpital ne vivait que pour l'étendre dans les mœurs et dans les lois. C'est à cette hauteur et sur les sommets du droit qu'il faut chercher les traces du chancelier. A chaque essai d'affranchissement, soit civil, soit surtout religieux, on retrouve son empreinte auguste. Il saisissait toute occasion, tout prétexte même d'enraciner la concorde. Il échouait et il recommençait avec une infatigable persévérance. Il voulait sans cesse délivrer les poitrines oppressées, rapprocher les cœurs ulcérés dans une étreinte fraternelle, et substituer à la petite idole qui aigrit, qui divise, le grand Dieu qui embrasse, qui féconde, qui unit. Si l'on juge d'un homme d'État par la beauté du plan, par la sainteté de l'intention, par l'obstination du dévouement, par la sublimité du but, qui fut jamais plus profondément vénérable que L'Hôpital?

Cette époque de la majorité de Charles IX est pleine de lueurs d'espérance. Mais le roi est encore enfant, la reine mère est une énigme, le pape et Philippe II se montrent sinistrement à l'horizon.

L'Hôpital étudiait son jeune maître avec anxiété. Charles était fébrile et violent; d'une activité dévorante; tour à tour écuyer, chasseur, forgeron; toujours en haleine; souvent furieux; menaçant, criant, jurant; et néanmoins d'une noble intelligence, d'un

esprit poétique, d'une étonnante docilité à sa mère. C'était donc elle qui devait servir de levier à L'Hôpital.

Comment ne pas avoir recours à Catherine? Et cependant comment s'y fier? Cette femme sera-t-elle le salut, sera-t-elle le piége vivant de tout un siècle? L'avenir répondra.

La cour partit de Rouen pour Dieppe, et de Dieppe pour Paris. Elle voyageait à cheval, selon l'habitude de ce temps-là. Le roi lui-même aurait rougi d'aller autrement. La litière était réservée aux malades. Catherine donnait d'ailleurs, la jambe sur l'arçon, l'exemple de la bonne grâce et de la témérité équestres. Après avoir traversé Gaillon, comme elle descendait une côte rapide au galop, elle tomba de sa haquenée. S'étant relevée, elle remonta et dit que ce n'était rien. Elle refusa de s'arrêter à Vernon. Mais la fièvre survenant le long de la route, il fallut bien s'aliter à Meulan. La reine y fut en danger de mort. On la saigna plusieurs fois et on la trépana.

Dès qu'elle fut en convalescence, les princes lorrains renouvelèrent leurs poursuites contre l'amiral. Ils se rendirent dans un appareil lugubre à Meulan (26 septembre). Ils choisissent l'instant où, les vêpres finies, Charles IX se dispose à quitter l'église. Alors ils défilent tous en ordre et en larmes. A leur tête marchent Antoinette de Bourbon et Anne d'Este, les deux duchesses douairières, les mères de tant de héros; puis s'avancent les enfants du grand-duc François, si traîtreusement assassiné, et le cardinal Louis, et le duc d'Aumale, et le marquis d'Elbeuf,

et le comte de Vaudémont, et le cardinal de Bourbon, et les ducs de Montpensier, de Nemours, de Longueville, et les parents, et les amis, et les clients innombrables. La foule se range respectueusement et le cortége passe avec lenteur. Les robes noires des duchesses dont les queues traînantes sont portées par des pages, les voiles des dames d'honneur, les crêpes des hommes, assombrissent cette lamentable procession d'où s'échappent des cris et des gémissements. Anne d'Este, belle encore comme une fiancée, est désolée comme une veuve. On remarque surtout l'aïeule majestueuse et désespérée, Antoinette de Bourbon, dont les mèches blanches percent sous les dentelles funèbres, et le petit-fils, le nouveau duc de Guise, dont le teint rose et les cheveux blonds ne dissimulent pas l'air farouche. Son attitude est martiale. Sa physionomie tragique exprime la vengeance autant que la douleur.

Quand cette famille éplorée eut pénétré jusqu'au roi, elle se jeta toute à genoux. Les sanglots des duchesses et de leurs femmes, les imprécations sourdes des seigneurs et des gentilshommes se confondirent dans une double explosion. Tous imploraient justice. Le roi, ému d'une émotion mêlée de surprise, releva ces illustres suppliants et leur promit la justice qu'ils demandaient. « Vous l'aurez si bonne et si entière, s'écria-t-il, que Dieu et les hommes en seront satisfaits. »

Les Guise triomphèrent d'abord. Charles, étranger par sa jeunesse aux jeux des passions, n'avait pas soupçonné la politique sous ce deuil et s'était trop en-

gagé. Les Lorrains avaient omis habilement le nom de Coligny, mais ce nom sous-entendu dans leur requête, tout le monde le restituait. Le cardinal de Châtillon lui-même, le frère de l'amiral, n'éluda point la difficulté. Il la posa franchement au conseil pour la résoudre sans retard. « Nos ennemis, dit-il, n'ont étalé avec tant d'ostentation leur douleur que dans l'intention de mieux frapper Coligny. Ils ont marqué cette grande et pure victime. Ils ont soif de son sang. Ils réclament justice. Eh bien, nous réclamons justice aussi. Mais cette justice, qui la fera? Ce n'est ni le parlement de Paris, ni celui de Dijon, ni celui de Toulouse, ni aucun des parlements du royaume. Ils sont par animosité religieuse acharnés contre notre maison. De qui donc attendrons-nous justice? Du roi, messieurs, et du conseil devant qui j'ai l'honneur de parler. Voilà le tribunal que nous choisissons; nous récusons tous les autres. » Le cardinal fut écouté avec faveur. On crut éviter la guerre civile en évoquant au roi et à son conseil la cause actuelle et toutes celles qui concerneraient les Châtillon. Les conclusions du cardinal furent ainsi adoptées aux applaudissements du parti calviniste.

Les catholiques murmurèrent. Les princes lorrains, déçus judiciairement, résolurent de barrer du moins à Coligny le chemin de la cour. Le roi ayant visité le connétable à Chantilly et madame de Guise à Nanteuil, s'était dirigé sur Monceaux, y avait fait une petite halte, puis s'était établi à Fontainebleau. Les Lorrains sachant que l'amiral se disposait à venir saluer Leurs Majestés dans cette résidence si proche

de Châtillon, avertirent indirectement la reine mère et ne négligèrent rien pour l'effrayer. Cette princesse apprit comme par hasard que, si Coligny était reçu à Fontainebleau, le duc d'Aumale s'y montrerait de son côté avec plus de mille gentilshommes et ne céderait pas le haut du pavé. La reine fut alarmée en effet. Tout lui semblant possible; elle pria, par un messager, Coligny de ne pas venir et en même temps elle entraîna le roi à deux lieues de Fontainebleau, à la maisonnette de Chailly.

L'amiral était déjà en route avec six cents gentilshommes. Il écouta le messager de la reine sur la selle de son cheval. Il répondit que les ordres de Leurs Majestés seraient toujours sacrés pour lui, mais que, dans cette conjoncture, il y allait de son honneur. Il adjoignit au messager de Catherine un officier à lui, afin de porter ses très-humbles excuses à la reine et de lui expliquer la honte qu'il y aurait à rétrograder une seconde fois. Tranquille, après le départ de son propre messager, content d'avoir concilié la fermeté avec le respect, Coligny ne s'arrêta pas, il recula encore moins; il marcha droit à Chailly, ou dînaient Leurs Majestés.

L'entrevue ne trompa point l'amiral. Quoique imposée par lui, elle fut assez affectueuse. Le roi et la reine cachèrent sous la bienveillance soit la peur, soit le déplaisir qu'ils ressentaient peut-être. Coligny leur exprima tout le bonheur qu'il avait de les assurer personnellement de sa fidélité et son intention de ne plus vivre si longtemps loin d'eux. « Quand j'occuperai, dit-il, près de Vos Majestés le rang qui m'ap-

partient, je pourrai mieux leur témoigner mon zèle et mon dévouement. Je serai plus à portée aussi des calomnies pour les dissiper et des calomniateurs pour les châtier. »

La reine mère ne fit aucune objection à ce désir de Coligny. Elle eut l'air de souhaiter elle-même à la cour cette austère présence qu'elle subissait.

Le roi étant allé à Paris, Coligny ne manqua pas de l'y suivre. Il se montra au Louvre avec une armée de gentilshommes. Jamais, aux plus beaux moments de leur faveur, ni le connétable, ni le duc François de Guise n'avaient été mieux accompagnés. Le costume de Coligny était plus soigné qu'à l'ordinaire. Son aspect avait moins de sévérité et plus de grâce. Son front était serein, son regard caressant, et son abord irrésistible. Il avait ce sourire fascinateur qui lui était particulier dans les grandes occasions, ce sourire de quelques-uns de ses portraits, ce sourire qui attirait d'autant mieux, qu'il était plus rare, et qu'on remarquait sur ses lèvres, soit dans les batailles, soit dans les retraites. C'est que ce jour d'étiquette au Louvre était pour l'amiral un jour de combat. Il s'agissait de son honneur. Il fallait être absous d'un crime et Coligny le fut par une éclatante manifestation. Sa victoire fut complète. A la face des Guise frémissants, les compagnons de l'amiral, en se mesurant des yeux, purent constater la supériorité de leur nombre. Coligny eut une meilleure fortune encore. Les seigneurs qui n'appartenaient ni aux Lorrains, ni aux Châtillon, mais au roi seul, les seigneurs dont le connétable avait toujours été le chef

et dont le maréchal de Montmorency était le modèle, les seigneurs du tiers parti, du parti français, tous de la plus haute qualité, s'empressèrent de saluer l'amiral et beaucoup lui offrirent leur épée. Une pareille adhésion fut plus qu'un acquittement, elle fut une ovation pour Coligny. Les princes lorrains éprouvèrent une telle irritation qu'ils désertèrent le palais du roi et qu'ils se retranchèrent dans leur hôtel du Marais. La duchesse de Guise et le cardinal Louis ne tardèrent pas cependant à revenir loger au Louvre, afin de donner le change à l'opinion et de n'avoir pas l'air d'abandonner le champ clos.

Le grand succès de Coligny à la cour fut le signal d'un accroissement de haine parmi les protestants et les papistes. Il y eut entre les serviteurs des maisons de Guise et de Châtillon plusieurs querelles sanglantes.

Le plus tragique de ces hasards ou plutôt de ces guet-apens fut le meurtre de Charri. C'était un aventurier très-brave, mais aussi insolent que brave, un homme aux instincts féroces, de la trempe de Montluc et du baron des Adrets. Il était bon catholique et très-attaché aux Guise. Il avait été nommé capitaine de la garde du roi. A ce titre, il refusait de prendre l'ordre de M. d'Andelot, colonel général de l'infanterie. D'Andelot ne supportait qu'impatiemment cette outrecuidance et détestait Charri autant qu'il en était détesté. Ils avaient eu des altercations terribles et plusieurs avaient conseillé au capitaine de ne pas exaspérer davantage M. d'Andelot. Il avait méprisé tous les avis et continuait de se mon-

trer envers son colonel général fanfaron d'indiscipline. Les princes lorrains le poussaient et la reine mère ne le retenait point.

Cette insultante opiniâtreté de Charri indigna Chatelier-Portault, l'un des gentilshommes calvinistes les plus dévoués aux Châtillon.

Le capitaine Charri avait tué en duel le frère de Chatelier pendant le siége de La Mirandole. Chatelier prétendait que le duel avait été déloyal et que le capitaine avait frappé traîtreusement son adversaire. De là un ressentiment implacable de Chatelier. Il prémédita de venger, par la mort de Charri, son frère, son chef et lui-même. Seulement, au lieu de se comporter en chevalier, il se conduisit en assassin.

Il s'embusqua chez un armurier du pont Saint-Michel sur lequel s'échelonnaient alors deux rangs de boutiques. Chatelier attendit là, dès sept heures du matin, avec les mauvais garçons qu'il avait enrôlés dans son entreprise.

Cependant le capitaine Charri, qui demeurait rue de la Huchette, y déjeunait tranquillement à son hôtellerie des Trois Chandeliers, en compagnie du capitaine La Tourette. Il était un peu plus de neuf heures, quand les deux officiers, se rendant au Louvre, débouchèrent sur le pont Saint-Michel. Soudain, par la devanture de l'armurier, Chatelier s'élance avec sa bande. Charri n'a pas le temps de se mettre en défense. Chatelier lui plonge son épée dans la poitrine. Le malheureux capitaine tombe roide mort à côté de La Tourette déjà renversé de plusieurs coups

de dague. Les meurtriers se rallient alors et disparaissent par le quai des Augustins. Leurs chevaux étant bridés et sellés dans la cour d'une maison du faubourg Saint-Germain, ils n'ont qu'à les enjamber pour fuir. Ils galopent de relais en relais jusqu'à la frontière, et ils sont bientôt en sûreté hors du royaume.

Le bruit de ce double assassinat se répandit promptement par la ville et pénétra jusqu'au Louvre, où logeaient les Châtillon. Ils s'entretenaient avec la reine peu de minutes après qu'elle eut été informée de l'attentat. Ce fut elle qui le leur annonça dans un premier saisissement. Elle regrettait le capitaine Charri, dévoué aux Guise, mais plus dévoué au roi et à Catherine. C'était l'un des hommes les plus vaillants et les plus fidèles de la garde du Louvre. Ce ne fut donc pas sans une sourde colère qu'elle dit aux Châtillon combien ils étaient soupçonnés d'avoir dirigé le bras de Chatelier, leur serviteur. D'Andelot nia toute participation à cette malheureuse affaire. L'amiral nia plus fortement encore, en assurant la reine qu'il avait détourné MM. de Caumont de punir Charri pour des offenses graves : « Si j'ai préservé le capitaine, ajouta Coligny, certes ce n'est pas à cause de lui, mais à cause de la religion réformée. Je savais bien qu'un pareil événement nous apporterait plus d'embarras que d'utilité. Vous pouvez m'en croire, madame, quand vous avez deux garants de notre abstention : notre intérêt et notre conscience. »

La reine, qui tremblait de réveiller les discordes assoupies, évita d'approfondir ces dénégations. Elles

étaient sincères de la part de Coligny. D'Andelot était plus suspect. Il avait probablement conseillé un duel, et Chatelier avait exécuté un crime. Quoi qu'il en soit, Catherine, n'osant pas accuser franchement les Châtillon, les accusa indirectement par un stratagème raffiné, bien digne de son génie florentin. Elle exagéra les qualités et les services de Charri et de La Tourette. Elle étala plus de douleur qu'elle n'en éprouvait. Elle ordonna de magnifiques obsèques. Elle fit enterrer les deux pauvres capitaines à droite du maître-autel de Notre-Dame, non loin du cœur héroïque du duc de Guise. Que voulait donc la reine? Beaucoup moins honorer de vulgaires soldats de fortune que déshonorer Coligny et d'Andelot. Elle ouvrit ces deux fosses près d'une grande urne funéraire, comme des bouches infernales contre les Châtillon. Elle espérait que le rapprochement de ces victimes différentes, que l'accumulation de ces forfaits divers dans le même sanctuaire dénonceraient les mêmes noms, les mêmes coupables, les mêmes bourreaux.

Les Guise furent moins énigmatiques. Ils dirent tout haut ce que Catherine insinuait tout bas par des apologues lugubres. Ils prirent occasion de là pour renouveler leur poursuite contre Coligny. Mais la reine, réprimée par le chancelier de L'Hôpital et par l'appréhension de la guerre civile, ne se laissa pas entraîner.

Le procès formidable qui absorbait les princes lorrains et les Châtillon était un péril immense et continuel pour la monarchie. Ce péril, la reine le redou-

tait. Elle souhaitait de le conjurer à tout prix. Elle crut le supprimer en l'ajournant. D'accord avec L'Hôpital, elle inclina Charles IX à une ressource qui suspendait tout, qui ne terminait rien, et dont le seul avantage était de détendre, d'alléger le présent en surchargeant l'avenir.

Sa Majesté consulta pour la forme son conseil, et rendit un arrêt convenu entre sa mère et son chancelier. D'après cet arrêt, le roi se réservait souverainement la cause des princes lorrains et des Châtillon; mais, prétextant son jeune âge, il en prononçait la surséance à trois années, interdisant jusqu'à ce terme et durant cet intervalle aux parties de rien entreprendre l'une contre l'autre, soit par voie de fait, soit par voie de justice, sous peine de son indignation personnelle et des répressions légales appliquées aux violateurs des édits.

Cette décision fut signifiée aux princes lorrains et aux Châtillon, le 5 janvier 1564.

La veille, le duc de Guise et ses oncles le duc d'Aumale et le duc d'Elbeuf, qui se disposaient à retourner en Champagne, étaient venus au Louvre pour faire leurs adieux au roi et à la reine. Ces princes s'étaient promenés dans les rues avec un nombreux cortége de seigneurs. On présume qu'ils voulaient par là imposer l'éloignement des Châtillon et arracher contre eux aux délibérations du conseil une sentence infamante. Frustrés dans cette double tentative, ils partirent mécontents pour Joinville, où ils allaient recevoir le cardinal de Lorraine, à son retour du concile de Trente.

Ce concile, le vingt et unième des conciles œcuméniques, avait terminé ses sessions, le 3 décembre 1563. Ce fut le dernier et le plus long de tous. Il eut plusieurs interruptions, et l'une, entre autres, de 1552 à 1562. Il dura dix-huit ans.

Résolu, dès 1542, dans les conseils du Vatican, il avait été convoqué en 1545, par un Farnèse, le pape Paul III. Il n'eut jamais le caractère de l'universalité. Ni l'Angleterre, ni la Suède, ni le Danemark, ni plus de la moitié de la Suisse et de l'Allemagne n'envoyèrent de représentants à ce congrès religieux. Beaucoup de pays catholiques même s'y constituèrent en opposition sourde ou manifeste.

Quatre ans moins quelques jours de délivrance du purgatoire avaient été accordés à tous ceux qui se trouveraient dans la ville de Trente, au début du concile. Cette munificence, dans l'idiome théologique, s'appelle une indulgence.

Les trois légats inaugurèrent le concile avec pompe (13 décembre 1545); le pape les dirigeait de Rome. Il n'y avait que vingt-cinq évêques dans la cathédrale. Le cardinal del Monte, premier légat, y célébra la messe. Après un sermon de l'archevêque de Bitonte, Cornelio Musso, et une allocution des légats, le concile fut ouvert : « A la gloire de la sainte et indivisible Trinité, pour l'extirpation des hérésies, la paix et l'union de l'Église, la réformation du clergé et du peuple, l'abaissement et la ruine des ennemis du nom chrétien. »

Les prélats italiens arrivés avant tous les autres en majorité énervent d'avance le concile. Ils attribuent

aux légats seuls l'initiative des propositions. On sent dès lors que le concile sera le concile du pape. Les légats exécutent cette intention de Rome jusque dans les choses les plus futiles en apparence.

Le concile désirait avoir un sceau à lui. Les légats comprennent ce vœu et feignent de le partager. Mais ils font observer qu'il n'y a pas de graveurs à Trente. Le cardinal del Monte est d'avis de s'adresser à Venise. Il offre son sceau en attendant. Ce sceau provisoire du premier légat devient le sceau de droit, le sceau définitif.

La majorité italienne du concile sera soigneusement entretenue.

L'assemblée commence par vingt-cinq votants. Elle en compte ensuite de soixante à soixante-dix; elle en aura jusqu'à deux cent cinquante. Rome s'arrange pour que le nombre des évêques italiens dépasse toujours un peu le nombre des évêques étrangers. Par cette tactique, les légats constituent une majorité certaine au pape. Tout voyage d'un prélat ultramontain est payé d'une faveur pontificale. La papauté ne marchande pas; elle donne à pleines mains.

On reconnut deux fondements à la foi : l'Écriture et la Tradition.

Les Pères anciens n'en admettaient qu'un : l'Écriture. « Ce qui est écrit, crois-le, dit saint Basile; ce qui n'est pas écrit, néglige-le (Homél. sur la Trinité). » Et saint Chrysostôme : « Quand l'hérésie impie occupera les églises, sachez qu'il n'y aura d'autre preuve de la foi que les Écritures (Homél. XLIX). »

Et saint Augustin : « Ne nous arrêtons pas à ce que je dis, ni à ce que vous dites, mais à ce que dit le Seigneur. Nous avons les livres du Seigneur ; cherchons là l'Église (de l'unité de l'Égl.). »

Ces livres du Seigneur composaient la Bible. Parmi tous ces livres il y en a qui étaient tenus par tous les théologiens comme inférieurs et par les protestants comme apocryphes ; ils furent déclarés canoniques. Tobie, Judith, Esther, les Machabées, la Sagesse, l'Ecclésiastique montent au premier rang et font partie des livres inspirés.

Le latin est adopté, non sans scrupules. Le concile le préfère au grec. Mais comment détrôner l'hébreu, le texte primordial ? L'anxiété fut grande. Il fallut bien pourtant se résigner. Trop peu savaient l'hébreu. On ne pouvait l'accréditer, et le latin fut choisi. Il sera désormais la langue du Saint-Esprit et de l'Église. Il sera une sorte d'hébreu officiel. Le pape, le clergé et les fidèles s'en contenteront dans leur ignorance. La nécessité est la loi suprême.

Ce pas franchi, la Vulgate est proclamée authentique. Encore aujourd'hui, elle est, pour les catholiques, au moins égale à la version grecque et même à l'original hébreu. Dans le seizième siècle, elle était supérieure. Le cardinal Ximénès a très-bien exprimé ce préjugé de son temps. En insérant, dans la Bible polyglotte d'Alcala, la Vulgate entre l'hébreu et le grec, il remarque naïvement « que le latin est là comme le Christ entre les deux larrons. » Le concile exploite cette opinion populaire et semble la confirmer.

Il repoussa toute interprétation individuelle de la Bible. L'interprétation fut attribuée à l'Église exclusivement.

Le péché originel est discuté. Ce péché est avéré dans toutes les générations des hommes. Comment est-il effacé? par le baptême. Mais les petits enfants morts avant d'être baptisés, où vont-ils? Ni en paradis, ni en enfer. Ils vont dans les limbes où ils vivent éternellement séparés de leurs mères. Monde sans caresses, sans amour et sans joies, imaginé par des prêtres étrangers à la famille, par les théologiens du célibat!

Il s'éleva une violente querelle sur la conception de la Vierge. Cette conception est-elle immaculée? Les jacobins soutiennent avec saint Thomas que la Vierge fut conçue dans le péché d'Adam; les cordeliers réfutent les jacobins et saint Thomas. Les docteurs, les papes, sont divisés. Les trois légats eux-mêmes ne s'entendent pas. Del Monte est pour l'immaculée conception, Cervini contre; Polus n'est ni pour ni contre. Le concile demeure indécis. Le Saint-Esprit ne parlera que dans le dix-neuvième siècle.

Il y avait, à Trente, bien des ferments de discorde. De temps en temps un éclair traversait l'assemblée. « Le concile n'est pas libre » disaient les uns. « Il ne se compose que de trois membres, » disaient les autres, en montrant les légats. Puis, au moment d'éclater, l'orage était détourné tantôt par la diplomatie de Rome, tantôt par ses générosités. Elle calmait et persuadait; elle séduisait aussi.

Quelquefois les disputes s'allumaient contre l'autorité pontificale, quelquefois sur des abstractions théologiques.

La prédestination et la grâce furent agitées. La scolastique s'en mêla et suscita des passions furieuses parmi les prélats. L'évêque de Cava, san Feliz, et l'évêque de Chiron, Zannettino, se prirent à la barbe.

Ces questions de la prédestination et de la grâce ont un charme inépuisable. Pourquoi mon sujet m'interdit-il les détails métaphysiques?

Les cultes particuliers abusent des subtilités et des exclusions. Leur malheur, c'est de perdre de vue la grande religion qui les pénètre tous.

Chaque culte est une secte qui se réserve la prédestination et la grâce. Et dans la secte, que de coteries pieuses qui toutes ont un monopole spécial! C'est le contraire qui serait beau. Loin de borner, soit la prédestination, soit la grâce, il faudrait les élargir jusqu'à l'infini. Le mal existe sans doute et il est incompréhensible, mais la prédestination l'usera : laissez-la seulement se développer dans les siècles et hors des siècles. Quant à la grâce, comment la limiter à une classe d'hommes, au genre humain lui-même? La vie universelle tout entière n'est-elle pas une grâce de Dieu?

La règle des sept sacrements fut dressée et arrêtée. Les protestants les avaient restreints à deux : le baptême et la sainte Cène.

On délibéra sur l'institution des évêques. Cette institution était elle divine? Les prélats non italiens

soutenaient l'affirmative et concluaient de là leur droit incontestable de condamner les protestants. Ce principe de l'institution des évêques admis, le pape n'était plus qu'un évêque lui-même, le premier des évêques. Voilà pourquoi l'influence des légats empêcha toute décision sur un sujet aussi brûlant.

Les orateurs du concile s'énonçaient en latin. Malgré les différences de prononciation entre Français, Polonais, Espagnols, Allemands, Suisses, Italiens, le latin était la langue commune. Les théologiens, pour la plupart, la parlaient comme une seconde langue maternelle. Toute grave et sévère qu'elle est, elle se prêtait aux divers génies des peuples, elle se pliait soit à la philosophie, soit à l'éloquence, soit à la plaisanterie. Le sarcasme amer en jaillissait au besoin.

On connaît la réponse soudaine et foudroyante de Danès. Il était évêque de Lavaur. Il assistait au concile. Un jour que Nicolas Psaume, évêque de Verdun, flétrissait en les énumérant les abus de la cour de Rome, l'évêque d'Orviette, se tournant à demi vers les Français, et jouant sur le mot *Gallus*, qui signifie Gaulois et coq, s'écria dans son dédain agressif : *Ecce Gallus cantat !* (Voilà que le coq chante !) — Plût à Dieu, reprit Danès, que Pierre se repentît au chant du coq ! (*Utinam ad illum Gallicinium Petrus resipisceret !*)

L'une des discussions les plus délicates s'engagea sur le cumul des bénéfices. Plusieurs voix s'élevèrent contre ce scandale. Il avait été poussé si loin que les catholiques partageaient, à cet égard, l'indi-

gnation des protestants. Les bâtards, les favoris et les parents des papes avaient été comblés sans mesure et sans pudeur. On en jugera par un seul fait. En 1534, Clément VII octroya au cardinal Hippolyte, son neveu, tous les bénéfices qui vaqueraient durant six mois dans le monde entier. Cette multiplicité des bénéfices entre les mêmes mains était monstrueuse. Paul III y voyait une puissance, mais les théologiens y voyaient un danger pour l'Église; ils décrétèrent que nul ne pourrait posséder deux évêchés à la fois. Ils revinrent néanmoins sur leur décision et statuèrent que toute infraction pourrait être légitimée par des dispenses de Rome.

Ces oppositions, toutes vaines qu'elles fussent, irritèrent Paul III. Il transféra le concile de Trente à Bologne. Les évêques impériaux refusèrent de quitter Trente, résistant à la bulle du pape et aux insinuations des jésuites.

La célèbre société était fondée. Ce fut, dès l'origine, la plus grande école de diplomatie qui eût jamais été. Elle essayait ses forces contre le protestantisme, dont l'apparition l'avait groupée autour du Vatican.

Ignace de Loyola, un jeune gentilhomme de la province de Guipuscoa, ressentit plus vivement qu'aucun autre les périls de l'Église. Blessé au siége de Pampelune, où il s'était distingué par sa bravoure, il avait été forcé à un assez long repos, pendant lequel les médecins le guérirent. Il était très-ignorant, comme tous les courtisans espagnols avec lesquels il avait vécu à la cour de Ferdinand V le Catholique.

Pour se désennuyer sur son lit de souffrance, il s'était pris à lire des légendes pieuses, auxquelles il avait mêlé toutes les folies du rêve. A une autre époque, il aurait accru seulement le nombre des romans de dévotion. Mais c'était un siècle d'action que le siècle de Loyola, et lui-même, ce malade héroïque et presque insensé, était un homme d'action.

Il se transforma vite ; sa convalescence fut une renaissance. Il changea de maître et passa du service du roi d'Espagne au service du Christ. Il devint le chevalier de la vierge Marie.

Il se retira dans l'abbaye du Montserrat où ses visions redoublérent. Il vendit ses biens, les distribua aux moines du couvent, suspendit son épée à une colonne de la chapelle de la Vierge qu'il avait choisie pour sa dame, laissa pousser sa barbe, ses cheveux, ses ongles et se mit à errer par le monde, indigent et paria volontaire, avant d'être le père du plus illustre de tous les ordres, de l'ordre des jésuites.

Loyola visita toute l'Espagne, traversa les universités de Barcelone, d'Alcala, de Salamanque, et s'établit à Paris. Il étudia le latin au collége de Sainte-Barbe. Son grand air de gentilhomme et de mendiant espagnol, ses bizarreries, ses fougues, son exaltation, lui soumirent quelques disciples. Les principaux sont alors Pierre Favre, répétiteur à Sainte-Barbe, François Xavier, professeur de philosophie au collége de Beauvais, Jacques Laynez, Alphonse Salmeron, Bobadilla et Rodriguez.

Telle est la société de Jésus à son début, en 1534.

Elle s'assembla pour la première fois le jour de

l'Assomption dans la chapelle souterraine de Montmartre. Favre dit la messe et donna la communion à ses frères; puis chacun d'eux prononça le serment de se dévouer au pape et à la religion catholique.

Ils se séparèrent, se réunirent de nouveau à Venise en 1536, et, peu après, à Rome, où Paul III les reçut et les bénit. Il avait fait examiner leur règle par une commission de cardinaux et il avait revisé lui-même cette règle si profondément combinée par Jacques Laynez.

Les frères qui faisaient profession étaient lettrés et prêtres. Ils reconnaissaient leur société comme arbitre absolue de leur foi. Ils subordonnaient leurs sentiments à la compagnie de Jésus, et renonçaient pour elle à la propriété, à la famille. Ils embrassaient la chasteté, la pauvreté, l'humilité. Ils acceptaient la servitude. Ils abdiquaient toute personnalité, toute dignité, toute moralité individuelle. Ils consentaient à être dénoncés et à dénoncer eux-mêmes sur un signe de leurs supérieurs.

Ils ne reculaient devant aucune épreuve. Ils se livraient à des exercices spirituels qu'ils poussaient au delà des forces humaines. Ils soignaient les maladies désespérées et pansaient les plaies hideuses avec la même charité que les hospitalières. Ils s'accoutumaient aux affronts, aux avanies, en quêtant de porte en porte. Ils se courbaient, dans leurs maisons, aux offices de la plus vile domesticité. Ils catéchisaient les enfants et les simples. Ils s'insinuaient par les confessionnaux et s'imposaient par les sermons. Quand ils avaient tout essuyé, tout subi pendant des mois et

des mois, ces terribles pratiques de leur noviciat les avaient trempés à jamais. Ils avaient gravi les degrés de leur calvaire, avides de tous les sacrifices, de toutes les obéissances, que ce fût la prédication, la pénitence, la délation, la direction des rois, des grands, des petits, la conversion des infidèles, ou même le martyre.

Les jésuites avaient déjà leur règle lorsque Paul III les convoqua au Vatican. Les frères furent introduits dans une salle mystérieuse du palais. Il n'y avait qu'un siége pour le pape et qu'une table sur laquelle resplendissait la tiare entre l'Évangile et le crucifix. Dès que le pontife assis eut adressé aux initiés à genoux une allocution paternelle, ils se levèrent et s'approchèrent l'un après l'autre de la table. Là, ils jurèrent sur l'Évangile et sur le crucifix de défendre la tiare et d'obéir aveuglément à la papauté. Paul III, de son côté, en son nom et au nom de ceux qui occuperaient dans les siècles des siècles la chaire de saint Pierre, s'engagea solennellement à protéger la compagnie de Jésus. Ignace de Loyola fut revêtu du commandement sous la suprématie du pape. Les statuts portaient que le général de l'ordre serait perpétuel et résiderait à Rome, pour être en communication quotidienne et permanente avec le souverain Pontife.

De la sorte fut constituée la puissante compagnie de Jésus. Elle parlera, écrira, confessera, gouvernera, instruira, remplira l'univers de ses missions. Elle dominera les peuples et les rois au profit des papes. L'intrigue sera son génie et la patience son courage.

Elle disparaîtra et elle reparaîtra, plus vivante que jamais et plus conquérante à l'heure où on la croira lasse ou morte.

N'eût-il que consacré cette société indestructible, Paul III serait, par ce seul acte, l'un des papes les plus fameux de l'histoire.

Ce vieillard de tant de feu et d'une si grande inquiétude eut, au milieu de ses immoralités, deux passions inextinguibles : l'omnipotence du saint-siége et l'amour de ses enfants illégitimes.

Il fit duc de Parme et de Plaisance son bâtard Pierre-Louis Farnèse, puis son petit-fils Octave Farnèse, après l'assassinat de Pierre-Louis. Cependant il voulut restituer ensuite ce duché à l'Église, à cause de l'incapacité d'Octave. Cruel combat entre le pape et le père dans l'orageux pontife! Ses émotions étaient tumultueuses comme celles d'un jeune homme. Il fut cruellement atteint par les tourments que lui causait le concile de Trente et par la douleur dont le navra le meurtre de son fils Farnèse dans le château de Plaisance. La défection de son petit-fils Octave qui le trahit, lui, le pape, lui, son grand-père pour l'empereur, fut le coup fatal. A cette nouvelle, Paul III s'évanouit plusieurs fois, et il expira enfin le 10 novembre 1549. Sa haine contre Charles-Quint, l'instigateur de l'assassinat du duc de Plaisance, était ardente. Il n'attendait que l'occasion pour excommunier l'empereur et pour se liguer avec François Ier. L'empereur n'ignorait pas les sentiments du pape. Quand il apprit que l'impétueux pontife n'était plus, « il y a à Rome un Français

de moins, dit-il. Si les Farnèse font ouvrir le corps du pape, on trouvera trois fleurs de lis gravées sur son cœur. »

Ce fut un soulagement pour Paul III d'avoir accueilli et encouragé les jésuites. Il se félicitait de cette œuvre comme d'une suprême prévoyance. A travers les angoisses de ses affections domestiques, à travers les fluctuations du concile, le bonheur d'avoir organisé cette milice incomparable le consolait. Dans ses instincts obstinés de tyrannie contre l'esprit humain, il disait des jésuites : « Ce sont les meilleurs soldats du Christ, que ne feront-ils pas pour sa gloire! Leur audace et leur prudence sont l'épée et le bouclier de l'Église. Leur habileté en sera le ciment. »

Le premier légat, le cardinal del Monte, élu le 7 février 1550, hérita de la bienveillance de son prédécesseur pour l'ordre nouveau.

Il rouvre le concile à Trente, sous la présidence de Marcel Crescentio, cardinal légat.

L'Eucharistie est fixée à jamais. Les évêques attestent que le corps du Christ est sous l'apparence du pain et son sang sous l'apparence du vin; que le corps et le sang sont ensemble et tout entiers dans chaque hostie et dans chaque coupe consacrée, dans chaque parcelle de l'hostie et dans chaque goutte de la coupe.

« Jusqu'au douzième siècle, rapporte Mabillon, l'Église maintint immuablement la communion sous les deux espèces. » Il y avait des calices publics destinés à l'usage des fidèles. Saint Remi avait donné,

selon la légende, celui de la cathédrale de Reims, autour duquel on lisait ce vers en lettres gothiques :

Hauriat hinc populus vitam de sanguine sacro.

Les protestants voulaient qu'on rendît la coupe à tous. Le concile la réserva aux seuls prêtres, afin de leur communiquer un prestige plus grand.

Rien n'était plus odieux aux calvinistes que ce qu'ils appelaient les idolâtries romaines touchant l'Eucharistie.

« Vous matérialisez le christianisme par votre transsubstantiation, disaient-ils aux catholiques de Trente. Vous changez le pain en chair, le vin en sang. Votre Dieu fait hostie, vous continuez de l'adorer, vous l'exposez sur l'autel, vous l'offrez en aliment à la multitude. Combien vous êtes loin du spiritualisme de saint Augustin, lorsqu'il écrivait : « Si vous ne « mangez, dit le Sauveur, la chair du Fils de l'homme, « et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la « vie en vous. Il semble que par ces paroles le Sau- « veur ordonne un crime ; c'est donc une figure par « laquelle il nous est recommandé de communiquer « à la passion du Christ en nous imprimant dans la « mémoire, d'une manière douce et utile, que son « corps a été transpercé et crucifié pour nous. » (*De doctr*. Ch. III, 16.)

La transsubstantiation, positivement enseignée au neuvième siècle par Paschase Ratbert, abbé de Corbie, n'était qu'une opinion. Quoiqu'elle fût un dogme au seizième siècle, les calvinistes se raillaient d'elle. « Comment, disaient-ils, un même corps peut-il être

au même instant dans mille lieux différents? Cette doctrine fait certainement le prêtre plus grand que Marie, la mère de Dieu, car elle n'a enfanté qu'une fois le Christ, et le prêtre le crée quand il lui plaît, toujours et partout. »

Jules III confirma, par une bulle pleine d'une tendre sollicitude, l'institut de Loyola. Les jésuites étaient désormais nécessaires à la papauté. Il n'y eut à aucune époque de pareils instruments de règne. Ils pénétraient dans les contrées les plus lointaines par les missions. Oviédo fut nommé évêque de Nicée; Jean Maynez, patriarche du Congo; François Xavier, patriarche des Indes. Le pape triomphait d'une influence si vaste dont l'imagination des peuples était éblouie; il triomphait surtout d'une réaction opérée dans des cours et chez des nations jusque-là suspectes. Les jésuites se glissaient en bas, en haut, dans les familles, autour des trônes, espionnant, prêchant, confessant, s'emparant des hommes et des rois par les femmes, par les enfants, rétablissant peu à peu la bannière de Rome avec une dextérité et une persévérance infatigables.

Les insultes ne rebutaient pas ces pères, d'un génie tout politique et d'une passion toute religieuse. Ils avaient ces deux forces dont la combinaison les rendit presque irrésistibles à la longue. Ils cédaient et se redressaient à propos. Le scrupule étant une impuissance continuelle d'agir, ils l'avaient supprimé par la casuistique. Repoussés d'abord de la France, ils s'y acharnèrent d'autant plus. Dans le temps même où Eustache du Bellay, évêque de Paris, les chassait

de son diocèse, où la Sorbonne, l'université, le clergé national les réprouvaient, eux se riaient de tant de fureurs ecclésiastiques, du fond de leurs confessionnaux, d'où ils dirigeaient la femme et la maîtresse du roi, enseignant les ruses à Catherine de Médicis, et à Diane de Poitiers les confiscations. Ils jouèrent si bien leur jeu avec la France qu'au moment où j'écris ces lignes, après tant de vicissitudes, après la révolution de 1789, ils y gouvernent en maîtres. Ils y ont vaincu le protestantisme, le jansénisme, le gallicanisme, mais ils y seront vaincus à leur tour, sans aucun doute, par un adversaire plus logique, plus conséquent, plus lumineux que toutes les sectes, et ce sera l'esprit humain.

En 1552, l'empereur, ayant été surpris dans les défilés du Tyrol par les troupes luthériennes, s'enfuit avec son frère Ferdinand. Le concile s'enfuit aussi de la ville de Trente et il disparaît pendant dix années.

Jules III mourut le 23 mars 1555.

Marcel Cervini, second légat à la première ouverture du concile, succède à Jules III. Élu le 9 avril, il expire le 30. Ce fut un immense malheur. Il eût accompli un peu de bien, car il en méditait beaucoup ; et c'était un homme pur entre les impurs, un homme courageux, tolérant et juste.

Pierre Caraffa est proclamé pape, sous le nom de Paul IV. Il continue de payer aux jésuites la dette du saint-siége. Il leur distribue des colléges, des terres, des maisons de ville et de campagne. Ignace de Loyola s'affaiblit peu à peu et rend le dernier soupir au milieu des prospérités de son ordre. Il avait eu la folie

de la croix; Laynez, qui en a la logique et l'ambition, le remplace. Le nouveau général est un théologien, un jurisconsulte et un politique. Sans détruire l'enthousiasme religieux dans ses disciples et sans les détourner du monde idéal, il exploite par eux le monde réel.

Le pape, lui, fait fleurir l'inquisition dans le sang. Il soumet à ce tribunal tous les rangs et tous les âges. Il n'épargne pas même les femmes. « Je n'oublierai jamais, disait-il, qu'avant d'être couronné pape, j'étais le grand inquisiteur de l'Italie. » Il poursuit ses fonctions exterminatrices. La grande place de Rome est un bûcher. Paul IV brûle les hérétiques, pourvoit sa famille. Il partage ses grâces entre les jésuites, ses espions, et les dominicains, ses bourreaux. Il joint aux clefs pontificales la corde et la torche.

Il meurt enfin, le 18 août 1559, et, dans la nuit de Noël de la même année, le cardinal de Médicis ceint la tiare. Le vrai nom du cardinal est Médequin, nom obscur, qu'il cache d'abord sous le nom illustre de Médicis, puis sous le nom souverain de Pie IV.

Les mœurs de ce pape sont d'un païen voluptueux et cruel. Du reste, il aime, lui aussi, sa famille. C'est la vertu des papes. Pie IV extermine, sous de frivoles prétextes, les Caraffa, parents de Paul IV. Charles Caraffa est étranglé dans un cachot du Vatican. Le comte de Montorio, le comte d'Alise et Léonard de Cardine sont décapités, aux flambeaux, dans la cour du château Saint-Ange. Leurs corps sont jetés au Tibre, et leurs biens distribués. Les dépouilles sanglantes des Caraffa, les neveux du pape mort,

enrichissent aussitôt les Borromée, les neveux du pape vivant. Tout le sacré collége tremble et obéit.

Pie IV, qui n'épargne pas les cardinaux, n'épargnera pas non plus, on le comprend, les hérétiques. Un fait avéré, c'est que les troupes envoyées par le pape dans le comtat Venaissin pour y comprimer les huguenots, furent les plus dissolues et les plus féroces de toutes les bandes du seizième siècle. Ces soldats moitié moines, moitié brigands, traversèrent la Provence comme un fléau et s'abattirent sur la ville protestante d'Orange comme une nuée de démons. Ils n'épargnaient que les chèvres qu'ils entraînaient à leur suite. Le général de cette armée infernale, Serbelloni, un cousin du pape, avait la plus belle de ces chèvres, une chèvre favorite. Elle était d'une blancheur de neige. Des pages la soignaient, lui lavaient les crins, lui doraient les cornes, la parfumaient et la menaient par une laisse de soie et d'argent. Ces sicaires, pires que les habitants de Sodome, incendiaient les maisons, précipitaient les hommes du haut des toits sur le fer des piques, violaient les femmes, les vierges, et les tuaient après au milieu d'outrages inouïs.

Le complot entre le pontife et Philippe II d'exterminer tous les hérétiques fut vaguement ébauché. Il ne devait être définitivement arrêté que plus tard, lorsque Catherine de Médicis y aurait donné son assentiment.

Mais en attendant qu'on égorgeât les sectaires, il convenait d'achever la rédaction du symbole qui leur infligerait l'excommunication avant le supplice.

Un autre motif du pape, c'était de faire avorter le concile national que réclamaient si hardiment les réformés de France. « Considérant quel scandale ce serait pour toute la chrétienté, écrit le cardinal Borromée au cardinal Hosius, Sa Sainteté a résolu de prévenir ce concile national par la célébration d'un concile général et œcuménique. »

Pie IV réveille donc le concile de Trente. Il nomme d'abord deux légats, puis quatre autres. La présidence du concile est décernée à l'un des six légats, à Hercule de Gonzague, cardinal de Mantoue.

La première session est fixée au 18 janvier 1562.

Pie IV espère dominer le concile; mais au fond il le redoute, comme un roi redoute son parlement. Le pape n'est rassuré que par la présence des jésuites à Trente. Il y a dépêché Laynez et les meilleures têtes de la compagnie, pour surveiller les évêques et les cardinaux, même les légats, pour les réprouver au besoin. Les jésuites sont les yeux, les oreilles, les lèvres du pontife; ils voient, ils écoutent, ils blâment tout et tous. Ils sont le pape légion. Ils encouragent, ils intimident, ils récompensent, ils corrigent. Ils sèment les piéges et s'enveloppent de mystère. Il faut être un héros pour les affronter, et personne ne les affronte impunément.

S'ils n'ont pu effrayer d'avance un adversaire, ils le sifflent. Ils ont des spadassins d'opprobre, et ces spadassins qui ont horreur de l'épée sont des cuistres irresponsables qui déshonorent avec de l'encre. Ils ne prodiguent le sang de leurs ennemis que par la main des inquisiteurs et sans péril pour eux-mêmes. Des

jurisconsultes, des écrivains et jusqu'à des prélats sont livrés à ces tourmenteurs. Dans leurs luttes avec des archevêques, ce sont toujours les pamphlétaires qui l'emportent. Ceux qu'effarouche et qu'attriste cette prédilection du saint-père pour des journalistes contre des princes de l'Église ne sont guère initiés à la politique romaine. Qu'importent les armes discourtoises, les grossièretés d'école, de halle ou de sacristie, pourvu que le pape triomphe des évêques?

Toute la question est là. Ne s'agit-il que de simples citoyens, de philosophes, de bourgeois, de seigneurs, de légistes, on se modère encore moins. Ce qui n'est revêtu ni de la soutane, ni du rochet, vaut-il qu'on se gêne?

Un exemple suffira pour montrer quelle terreur la compagnie cherchait à exercer, et comment elle procédait à une exécution individuelle.

L'université refusant aux jésuites le droit d'établir des colléges, un homme courageux et spirituel, Estienne Pasquier, eut le tort de plaider contre les bons pères. Il prouva qu'il était dangereux de confier l'éducation de la jeunesse française à une société qui reconnaissait un général étranger. C'en était trop; les jésuites fulminent.

« Que l'avocat Pasquier, s'écrient-ils, rêve à son aise; mais quelqu'un de notre compagnie fera un recueil de ses ignorances, àneries et hérésies, pour lui en former un linceul, où il sera cousu tout vif; ensuite, nous le jetterons dans un cloaque, où les corbeaux et les vautours viendront de cent lieues,

attirés par l'odeur de son corps putréfié, et dont les hommes n'oseront pas approcher sans se boucher le nez. Alors les ronces et les orties entoureront son cadavre, les vipères et les basilics nicheront dans son crâne, les chats-huants et les butors dans sa poitrine.

« Pasquier, c'est un porte-balle, un maraud de Paris, un petit galant, un baladin, un plaisanteur, un vendeur de sornettes, un simple regage qui ne mérite pas d'être le valeton des laquais; c'est un bélitre, un coquin, un va-nu-pieds; c'est un sale et vilain satyre, un archimaître sot par nature, par bécarre, par bémol, sot à la plus haute gamme, sot à triple semelle, sot à double ceinture en cramoisi, sot enfin en toute sorte de sottises et vilenies.

« Pasquier, c'est un pasquin, un gros veau, un buffle qui a la tête d'un âne, un bouffon qu'il faut coiffer du bonnet jaune, surmonté de plumes de coq, et auquel il faudrait mettre la marotte à la main. Ce serpenteau, ce crapaudeau, catholique de bouche, hérétique de bourse, athéiste de cœur, cette pie bavarde, cet oison bridé, s'est débridé licencieusement pour embouer, vilainer et souiller la belle blancheur et l'immaculé plumage des cygnes, c'est-à-dire des jésuites. »

Voilà, dans son acrimonie monastique, la polémique des jésuites au seizième siècle. Ils ont renoncé à ce langage de bouge, à ce pugilat de la parole. Oui, ils y ont renoncé, les jésuites du cloître; mais les jésuites laïques, fêtés et salariés pour exprimer les passions du sacerdoce, ont été fidèles à cette tradition. Ils répondent encore par des insultes brutales aux étince-

lants sarcasmes de ces grands et formidables moqueurs, Rabelais, Pascal, Molière, Voltaire, que suscitent les tyrannies cléricales. Agents provocateurs, enfants perdus de l'Église, les pamphlétaires religieux attirent la foudre sur l'autel. Au lieu d'être le lin sacré qui brûle et qui éclaire, ils sont toujours le chanvre vil, la mèche noircie qui fume en achevant de s'éteindre sous le vent de la vérité.

Les jésuites, au reste, ne comptaient pas que des bouffons et des bravi de plume; ils avaient leurs docteurs et leurs dialecticiens. Pie IV, pour sa propre sécurité, avait dépêché, je l'ai dit, quelques-uns des plus éminents à Trente, leur général Laynez entre autres. Tous les princes chrétiens, même ceux qui avaient cessé d'être orthodoxes, étaient conviés au concile. Le pape les appelait, sans distinction de secte, « ses chers fils ; » mais les électeurs et les palatins protestants repoussèrent les nonces et leurs lettres de créance.

L'institution des évêques est reprise. Les prélats espagnols, auxquels se joignent les prélats français, soutiennent que cette institution est de droit divin. Le pape ne croit qu'au droit du pape. Il gagne la majorité par des subornations. Toutes les décisions sont expédiées du Vatican. Les membres opposants se plaignent avec amertume que le Saint-Esprit arrive toujours de Rome par la malle du courrier.

Si l'institution des évêques est de droit divin, la résidence étant de droit divin aussi, et non de droit papal, le chef de l'Église ne pourra plus dispenser de cette résidence. Elle sera universellement obligatoire.

C'était le vœu d'une grande partie des prélats. Mais Pie IV, s'obstinant instamment à l'éluder par une ambiguïté perfide, le droit du pape domina ce que tant de théologiens regardaient comme le droit de Dieu.

L'arrière-pensée ultramontaine qui prévalut peu à peu est celle-ci : le pape tient son autorité de Jésus-Christ et les évêques reçoivent la leur du pape. Cette inégalité creuse une distance infinie entre les prélats du monde entier et le souverain pontife.

La théorie du pouvoir absolu des papes se développe ainsi avec des proportions merveilleuses.

Grégoire IX avait dit : « Dans les choses qu'il veut, la volonté du pape est raison. Il peut dispenser du droit. Il peut faire que l'injustice devienne justice (*Décrétales*, liv. I, VII). » Le jésuite Bellarmin ne recule pas. « Si le pape, dit-il, tombait dans une erreur telle, qu'il en vînt à commander les vices et à interdire les vertus, l'Église, à moins de pécher, devrait croire en conscience que les vices sont bons et que les vertus sont mauvaises (*Du Pontife romain*, liv. IV, ch. V.) »

La messe fut décrétée.

Le privilége de *confirmer*, *d'ordonner*, est réservé aux évêques; privilége arbitraire, selon les protestants, puisque l'épiscopat n'étant pas plus que la papauté dans l'Écriture, le curé n'est pas moins prêtre que l'évêque. D'où il suit que les évêques et le pape ne sont que de grands fonctionnaires créés par le temps, par les circonstances et par la politique.

Les réformés ajoutent que les apôtres n'étaient pas

soumis à saint Pierre. Cela est si certain, disent-ils, qu'un seul apôtre fut désapprouvé et que ce fut Pierre. « Je lui résistai en face, dit saint Paul, parce qu'il méritait d'être repris. »

C'est le pape, prétendent les catholiques, les orthodoxes, qui est le chef de l'Église comme successeur de Pierre.

Les protestants en appellent de la suprématie de Pierre à saint Paul, à Origène et à l'Apocalypse.

Saint Paul écrit aux Éphésiens : « Vous êtes un édifice bâti sur le fondement des apôtres et des prophètes. »

Origène dit : « Que si tu crois que Dieu ait bâti son Église sur Pierre et sur Pierre seul, que feras-tu de Jean et de chacun des dix autres apôtres? N'est-ce pas pour les apôtres, pour chacun d'eux qu'il a été dit : sur cette pierre je bâtirai mon Église. »

L'Apocalypse, à son tour, donne douze fondements à la Jérusalem céleste et ces douze fondements sont les douze apôtres de l'agneau.

Mais revenons au concile.

Quelle était sa part de souveraineté? Plusieurs prélats ne balançaient pas à la déclarer supérieure, d'autres pareille à celle du pape.

« Tous les évêques, y compris le pape, sont égaux et frères, » s'écria l'archevêque de Grenade, Guerrero.

L'opposition presque entière du concile partageait cette opinion. Elle était énergiquement combattue par la majorité qui fut toujours ultramontaine. L'orateur le plus téméralrement logique de cette majorité et des droits du pape devait être Laynez, le second

général des jésuites. Ce fut lui qui se présenta en effet. Il ne faiblit devant aucune conséquence de son principe qui était au fond celui-ci : le concile n'est rien et le pape est tout.

« Chaque évêque est faillible, disait Laynez ; une assemblée d'évêques est donc faillible aussi, et si vous admettez ses décisions comme infaillibles, vous avouez par là même que cette infaillibilité lui vient d'ailleurs, c'est-à-dire du pape. »

« N'avons-nous pas vu, ajoutait-il, les questions les plus importantes décidées par moins de cinquante évêques ? Si leurs décrets sont devenus lois de l'Église, ce n'est évidemment pas parce que cinquante évêques ont été du même avis, mais parce que le pape, trouvant leur avis légitime, l'a consacré. »

Ces théories indignèrent l'opposition du concile. L'évêque de Paris, du Bellay, fut le plus véhément de tous. « L'Église n'est donc plus l'épouse de Jésus-Christ, dit-il, elle est une esclave prostituée aux volontés d'un homme. »

Le grand Leibnitz embarrassait Bossuet en lui objectant « qu'on n'avait pu convenir dans l'Église romaine du siége radical de l'infaillibilité, les uns la plaçant dans le pape, les autres dans le concile même sans le pape. »

La question n'est pas résolue. Encore aujourd'hui l'ultramontanisme est la négation des conciles et le gallicanisme la négation du pape.

Le célibat des prêtres est décidé.

Saint Paul n'était pas si rigoureux. « Il faut, disait-il, que le pasteur n'ait qu'une seule femme, qu'il

gouverne bien sa famille, qu'il maintienne ses enfants dans la pureté. »

Chose singulière! celui que l'Église reconnaît pour son père et pour son chef, pour le premier des apôtres, des papes et des prêtres, saint Pierre était marié. Sa femme, selon saint Paul, l'accompagnait autant par amour que par devoir dans les voyages, dans les travaux et dans les périls.

Le célibat, institution toute politique, en arrachant le prêtre à la famille, le donne à l'Église.

Le mariage est déclaré pour les laïques perpétuel et indissoluble. Plusieurs prélats espagnols, allemands, français, auraient bien voulu partager avec le pape le droit et le prix de certaines dispenses; mais le pape, là comme ailleurs, conserve sur eux la supériorité de la centralisation, de l'unité, du monopole.

Le cardinal de Mantoue meurt après avoir écrit au pape une lettre pathétique, à l'heure suprême. Il tremble pour l'avenir de l'Église qui s'opiniâtre à refuser les réformes justes. Il se repent d'avoir pris part, contre sa conscience, à tant d'efforts, de ruses, de stratagèmes pour perpétuer les abus.

L'empereur Ferdinand écrit aussi une lettre au pape. Il ne considère pas le concile comme une assemblée dirigée par le Saint-Esprit.

Le concile engage les évêques à ne jamais céder la préséance, soit aux ministres des rois, soit aux autres dignitaires des couronnes, soit aux plus grands seigneurs.

Le premier rang dans les cérémonies, dans les solennités de l'Europe, était au pape ou à ses représen-

tants, le second rang à l'Empereur ou à ses diplomates. Après la mort de Charles-Quint, l'Espagne essaya de garder la préséance qu'elle avait, lorsque son roi était en même temps empereur. Le comte de Luna, ambassadeur espagnol et du Ferrier, ambassadeur français, se disputent tumultuairement cette préséance jusque dans le sanctuaire. Ils sont bien moins préoccupés du dogme que de l'étiquette. « La rumeur fut si grande que l'on en perdit l'épître et l'évangile. » La France n'obtint définitivement la préséance que cent ans après, sous Louis XIV.

Le culte de la Vierge est approuvé. L'Écriture ne l'autorise pas, ni les quelques réponses du Christ à sa mère. Ce culte, néanmoins, se propage de plus en plus.

Vous accordez, disent les réformés aux catholiques, vous accordez, soit à la Vierge, soit aux saints le plus divin des attributs : celui d'être présent partout. A quoi Bossuet répond : « Le saint ne m'entend pas. Si ma prière lui arrive, c'est par l'intermédiaire des anges, ou par une révélation de Dieu, ou par une vision en Dieu. »

Pourquoi donc alors ne pas s'adresser à Dieu qui entend toujours ?

Les indulgences sont consacrées.

Le purgatoire est affirmé. Les protestants se montrent ici fort inférieurs à eux-mêmes. Le texte ne leur paraît pas suffisant pour en déduire le purgatoire. Ils le nient et ne confessent que l'enfer appuyé en effet sur des textes plus formels et plus nombreux. Ces textes sont autant de métaphores orientales et

barbares que les sectes prennent au pied de la lettre. L'esprit moderne, dont le texte vénérable est la raison, a fait tout le contraire du protestantisme : non-seulement il admet le purgatoire ou pour mieux dire un purgatoire, mais il l'a substitué à l'enfer.

Le concile de Trente est une réaction contre toutes les communions dissidentes. Dans sa dernière session, il fulmine ses anathèmes sur les hérétiques sans distinction de luthériens, de calvinistes ou d'anglicans.

Anathème sur ceux qui repoussent l'invocation des saints !

Anathème sur ceux qui ne se prosternent pas devant les reliques !

Anathème sur ceux qui demandent que chaque nation prie Dieu en sa langue !

Anathème sur ceux qui veulent communier comme le prêtre avec le pain et avec le vin !

Anathème sur tous ceux qui ne se soumettent pas à l'Église romaine !

Le concile est signé par quatre légats, onze cardinaux, vingt-cinq archevêques, cent soixante-huit évêques, sept abbés, trente-neuf procureurs d'évêques absents et sept généraux d'ordre.

Au lieu de la formule : « Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous, » on se sert de cette formule plus modeste : « En la présence du Saint-Esprit, il nous a semblé bon. »

Le cardinal de Lorraine composa les acclamations, selon la coutume des anciens conciles d'Orient. Après la bénédiction donnée par le cardinal Morone, légat président, qui prononça la parole de séparation :

« Retirez-vous en paix, » le cardinal de Lorraine se leva et s'écria : « Longues années au pape, à l'Empereur et aux rois. » Il sanctionna les décrets du concile en disant : « C'est la foi de saint Pierre et des apôtres, c'est la foi des pères, c'est la foi orthodoxe. »

Ainsi finit le concile (1563). Beaucoup de ses membres et le cardinal de Lorraine lui-même le regardaient comme un simple degré dans l'échelle des perfectionnements. Ils se trompaient. Ce concile fut une charte d'immobilité. Par lui, l'Église cessa d'être un gouvernement représentatif, et le pape devint un roi absolu.

La force du concile de Trente au milieu de tant de ruses, d'embûches, la force de ce concile que Hume appelle énergiquement « une grande imposture, » fut de résumer tout le catholicisme en un bloc. Ce bloc, malgré ses dégradations, était de nature à durer. Ce fut un rocher de granit contre lequel se brisa en murmurant le fleuve des générations. Mais cette faculté aveugle de résister, qui est une puissance, n'est pas moins une faiblesse. Car les flots, ne pouvant entraîner le rocher, le minent et s'en vont vers des horizons meilleurs.

Combien serait plus persuasive et plus indestructible l'Eglise, si, au lieu de s'enraciner dans les fondements de la terre, elle naviguait le long des âges, avec la boussole du progrès, sous la lumière de l'astre éternel !

L'Église serait ainsi du passé, du présent et de l'avenir, de l'orient et de l'occident, du midi et du septentrion ; aussi vaste que l'humanité, aussi sainte que

la vérité, elle correspondrait à tous les besoins de liberté, d'autorité et de conscience que renferment les âmes.

Elle aurait nécessairement un dogme primordial qui serait accepté de tous aussitôt qu'énoncé. Ce dogme est le dogme de l'amour; amour de Dieu, amour de tous les hommes. En d'autres termes, c'est le précepte de l'Évangile du Christ : « Aimez Dieu par-dessus toute chose et votre prochain comme vous-même : voilà toute la loi et les prophètes. »

Certes un tel dogme ne serait combattu par personne et satisferait notre désir du joug divin. D'un autre côté, il serait loisible à chacun de repousser ou d'admettre les doctrines innombrables qui se groupent autour de ce dogme unique. Cette faculté laissée à l'esprit humain sur les doctrines, ce droit reconnu de choisir entre elles, apaiserait notre fièvre de liberté et ne dégénérerait jamais en anarchie, puisqu'il serait dominé souverainement par le dogme immuable de l'amour qui est la loi des lois.

Voilà l'Église qui sera la reine des siècles et des peuples, l'Église incontestée et incontestable, dès qu'elle se montrera au temps fixé, parce qu'elle sera la lumière même de Dieu dans l'homme.

Cette Église est lointaine sans doute, mais elle doit venir. Que cela nous suffise. Soyons doux et patients. Comment d'ailleurs nous étonnerions-nous de la lenteur des améliorations religieuses, quand, à cette heure de l'histoire, nous avons parmi nous une école qui continue de rugir les énormités de Laynez.

Le chef de cette école, Joseph de Maistre, est un

grand dialecticien. Ce Voltaire allobroge, ce railleur de tant de verve dans le paradoxe, de tant d'imagination dans l'injure, a remis l'ultramontanisme à la mode. Il est le plus éloquent, le plus imprévu, et le plus amusant des ultramontains.

Rien n'est aussi naïf que ses contradictions théoriques. Il proclame infaillible le pape sans le concile, le pape tout seul, et, s'il définit le pape qui a promulgué la bulle *inter cœtera*, il l'appelle familièrement : *un mauvais sujet*. Un mauvais sujet infaillible, cela est joli !

M. de Maistre n'est pas moins prodigieux dans ses contradictions privées. Il se disait chrétien, et il l'était ; il se disait patricien et il l'était peu, son père, son grand-père, ses ancêtres n'ayant jamais été que de simples juges à Chambéry ou à Turin. Il était donc, en réalité, plus chrétien que gentilhomme ; néanmoins il faisait sonner bien haut son titre récent de comte et il eût certainement rougi d'être né dans la classe où était né Jésus-Christ. Dès les premières lignes de son plus important ouvrage, Joseph de Maistre établit combien il est convenable que la religion soit défendue par quelqu'un de son ordre, de l'ordre de la noblesse. Quoi de plus ridicule ? Au fond, il n'était ni peuple, ni seigneur, mais écrivain de blason et d'aptitude, écrivain d'infiniment de splendeur, d'humour, d'originalité. Homme supérieur qui, en créant la théologie laïque, a contribué plus qu'aucun autre à introduire les sarcasmes, les haines, les insolences, les témérités et les jactances de parti dans le sanctuaire ! Ses disciples, dont plusieurs sont fort émi-

nents, marchent dans son sentier. Assurés de n'être pas écrasés sous les ruines qui menacent le sacerdoce, ils sapent, à l'envi et mieux que des philosophes, par leurs fureurs, les fondements de l'Église, comme les ministres de la monarchie absolue sapaient les dynasties par les violences et les coups d'État. École impuissante bien qu'audacieuse, tison de l'inquisition, réduit en cendres et qu'aucun souffle ne peut ressusciter !

Ce que les ultramontains aiment dans le concile de Trente, c'est qu'il est le dernier, c'est qu'il clôt les conciles par l'intronisation du pape au-dessus de toutes les lois et de tous les mortels.

Le concile de Trente fut plus le triomphe de la papauté que celui du catholicisme. La papauté y prend des proportions inconnues. Elle y devient la dictature universelle et immuable. Elle fonde en Dieu même son principe souverain. Elle est le despotisme sacré auquel se rattacheront tous les despotismes futurs, et la monarchie de Philippe II, et la monarchie de Louis XIV, et toutes les monarchies arbitraires. Dans le système du concile de Trente, malgré les protestations de tant de prélats, le pape est un Christ permanent, magistral, prêtre, roi ; et les évêques eux-mêmes ne sont que ses serviteurs. Les évêques sont comme ces saints de pierre courbés sous les voûtes des cathédrales ; tandis qu'ils semblent soutenir l'édifice, ils le décorent seulement ; c'est le pape qui porte l'Église.

Oui ; mais c'est la raison qui porte le monde.

O sainte raison humaine, pur rayon du Dieu vi-

vant, jamais tu ne seras anéantie. Ton double foyer est dans la conscience de l'infini et dans la conscience des peuples.

Comment ne pas te respecter, t'adorer, te défendre? C'est en toi qu'est le salut. Que le genre humain préserve seulement la raison, et il préservera aussi la morale. Quand il aura refusé de croire ce qui est absurde et par cela même incroyable, il refusera de faire ce qui est coupable, ce qui est injuste. En ne reconnaissant à personne le droit de le rendre stupide, le genre humain ne reconnaîtra non plus à personne le droit de le rendre criminel. Il marchera de la sorte dans la lumière et dans la grandeur de sa responsabilité, sans avoir aboli en soi les dons d'en haut. Le débat est désormais au delà du concile, au delà du protestantisme, entre la tradition et le libre esprit. Le pape en tuant son rival, le concile, et en ne tuant pas la raison, n'a rien conquis définitivement.

Beaucoup de ceux qui se sont jetés le plus en arrière dans le catholicisme ont hésité. Le cardinal de Lorraine lui-même hésita. Il faillit faire un pas en avant. Il l'eût fait ce pas décisif, s'il n'eût pas été par-dessus tout un ambitieux.

La conduite du cardinal au concile de Trente eut deux phases bien distinctes.

Masquant d'abord le tribun sous le diplomate, il exigeait modérément des choses hardies : la réforme des mœurs du clergé ; l'extirpation des abus ; la concession du calice aux fidèles ; la messe célébrée, les prières dites, les psaumes chantés en français.

Ancien élève de l'université de Paris, il était le champion de l'institution divine des évêques, il ne reconnaissait au pape qu'une autorité subordonnée à celle du concile, et il demandait, soit pour les curés, soit pour les prélats, une forme d'élection qui se rapprochât de celle qu'avaient prescrite les apôtres.

La mort du duc François de Guise précipita le cardinal de Lorraine dans l'ultramontanisme complet. Il sentit que son point d'appui serait maintenant en Espagne et en Italie, à Rome surtout. Il se détacha de l'opposition sourde du concile. Le pape s'en réjouit et le sollicita de s'entendre avec lui. Le cardinal quitta Trente pour la capitale du catholicisme. Il y fut reçu et pressé dans les bras qui bénissent. Le pape logea le cardinal dans son propre palais et lui fit publiquement une visite, ce qui était une dérogation à la majesté pontificale et une faveur sans exemple. Pie IV promit de rester uni aux princes de Lorraine, de les protéger en toute occasion, et même, ajoute-t-on, il s'engagea envers le cardinal à lui assurer la transmission de la tiare, à le désigner comme son successeur.

Le traité conclu sur ces bases, le cardinal retourna paisiblement à Trente où il se montra sans embarras et sans rougeur l'homme du pape, de la majorité et des légats. Quitte envers lui-même, et envers sa maison dont il avait réglé les intérêts, il pensait par là, dans son insondable fatuité, avoir assez fait pour Dieu. La trahison ne lui pesait pas. Il n'éprouvait point le remords. Le machiavélisme, voilà son élément, en dehors duquel il était comme frappé de cé-

cité. Les crocodiles, selon Pline l'Ancien, ont dans les fleuves les yeux troubles; leur vue n'est perçante que sur les rives. Il en était de même de l'artificieux prélat. Aveugle dans les régions du bien, son regard ne devenait pénétrant que dans l'égoïsme et dans le mal.

# LIVRE VINGT-TROISIÈME

Les princes lorrains à Nancy, à Joinville, à Reims. — Henri de Valois. — Henri de Bourbon. — Henri de Guise. — Le cardinal de Lorraine au Louvre. — Il obtient une garde de cinquante arquebusiers. — Coligny. — D'Andelot. — L'Hôpital. — Amours de Condé. — Mort de madame la princesse. — Mort de Calvin. — Mort du maréchal de Brissac. — Voyage du roi et de la reine mère dans le midi de la France. — Édit de Roussillon. — Le maréchal de Montmorency charge dans Paris le cardinal de Lorraine et son escorte. — Coligny au Louvre. — Son retour à Châtillon.

Après la clôture du concile, le cardinal de Lorraine partit du Tyrol avec une suite brillante et arriva, par l'Allemagne, à Nancy. Tous les siens s'étaient hâtés à sa rencontre. Celui qu'il chercha d'abord, celui qu'il étreignit le plus longtemps contre sa poitrine, à plusieurs reprises, fut le jeune duc Henri, son neveu. Ce noble et charmant prince était, depuis le crime de Poltrot, le chef des Guise. Il était, autant qu'autrefois le duc assassiné, le songe vivant du cardinal qui ne rêvait à rien moins qu'à changer l'épée en sceptre dans la main de cet adolescent.

Henri de Guise justifiait ces hautes visées. Dès l'enfance, il avait été un prodige de grâce et de domination.

Les témoignages sont innombrables. Je n'en citerai qu'un.

La veille du jour où le roi Henri II fut blessé à mort, il tenait sur ses genoux, au palais des Tournelles, sa fille Marguerite, alors âgée de huit ans et s'amusait à la faire causer. Il lui désigna le prince de Joinville Henri de Guise et le marquis de Beaupréau qui se divertissaient ensemble dans l'appartement. Ils étaient aussi enfants qu'elle et ses compagnons les plus intimes. « Ma fille, lui dit le roi, lequel des deux aimerais-tu le mieux pour ton serviteur? — Le marquis, répondit Marguerite. — Il n'est cependant pas le plus beau, répondit le roi. — Sans doute, mon père, mais il est le plus doux, le plus sage, et il ne veut pas comme Joinville être partout le maître. »

Ce mot peint Henri de Guise. Il avait toujours voulu être le premier, jamais le second.

Au retour de son oncle le cardinal de Lorraine à Nancy et à Joinville (janvier 1564), Henri de Guise avait environ quatorze ans, un an de plus que le duc d'Anjou, trois ans de plus que le prince de Béarn, ses condisciples de quelques mois au collége de Navarre.

Ces trois Henri, qui devaient remplir le monde de leurs noms, étaient loin de se ressembler. Ils différaient autant par leur nature que par l'empreinte ineffaçable dont leurs trois mères les avaient marqués.

Henri de Valois était un prince factice, tout pétri de mensonge, très-raffiné d'intelligence, souple et fanfaron, dressé aux plus noires astuces par Catherine de Médicis qu'il étudiait, qu'il écoutait, qu'il copiait, incapable de concevoir et de créer par lui-même, très-capable de comprendre, de deviner,

jouant dès lors futilement au capitaine et à l'homme d'État, comme plus tard il jouera au capucin. En tout, imitateur précoce, plein de fantaisies diaboliques, prédisposé et poussé au culte de tous les vices et de tous les crimes.

Henri de Bourbon n'était qu'un petit rustre des montagnes. Mais quand il avait dépouillé sa mauvaise honte de sauvage, il était fort à l'aise et se tirait d'affaire avec tous et avec chacun. Il savait se taire, parler, sourire à propos. Il obéissait à ses professeurs, il commandait à ses pages et à ses camarades béarnais, il charmait et inquiétait Jeanne d'Albret, qui l'eût désiré moins adroit, surtout plus religieux. Elle souhaitait de lui donner une impulsion contraire à celle que Catherine de Médicis imprimait au duc d'Anjou; mais où réussissait la reine de France, la reine de Navarre échouait. Car son fils avait une personnalité forte qui manquait au fils de Catherine. Le prince de Béarn avait en lui-même un ressort incompressible. Il subissait les leçons et il suivait ses instincts. Il était complaisant sans être docile. Il pensait, il aimait, il voulait impétueusement. Sa vive nature défiait l'art et l'éducation. Vainement sa mère lui montrait le ciel; il ne regardait que la terre, où il pressentait les trois passions qui l'absorbèrent : l'amour, la guerre et la politique.

Henri de Guise était aussi brillant et plus mâle que Henri de Valois, aussi instruit, aussi fin, aussi brave que Henri de Bourbon, quoique moins spontané. Ne pouvant prétendre au trône par son nom comme ses deux émules, il démêla de bonne heure

qu'il avait besoin d'une immense popularité. Il ne négligea rien pour la conquérir. La popularité était, d'ailleurs, la tradition de sa race. Il avait toutes les séductions d'un tribun aristocratique. Le grand parti catholique était à lui. Il avait appris de son père le courage; de sa mère, les nobles coquetteries; de son oncle, le cardinal de Lorraine, les éléments de la fourberie des cours. Le dangereux prélat se réservait d'initier son élève à tous les secrets, à tous les manéges, à tous les labyrinthes de la plus consommée des diplomaties, la diplomatie romaine.

Non content d'être enseigné par les vivants, Henri de Guise ne se lassait pas de converser avec les grands morts, entre lesquels il préférait Tacite. Cette prédilection de son esprit était plus qu'un goût; c'était une passion. Il lisait Tacite partout et toujours, comme le duc d'Anjou lisait Machiavel, comme le prince de Béarn lisait Plutarque.

Il avait passé toutes ses jeunes années soit à Joinville, auprès de sa grand'mère Antoinette de Bourbon, soit à Reims, auprès de son oncle le cardinal de Lorraine, soit à Paris, tantôt au Louvre, tantôt à l'hôtel de Guise, auprès d'Anne d'Este, sa mère, soit dans les camps, auprès de son père, le demi-dieu des armées. Eh bien, à Joinville, quand il avait chassé le sanglier en compagnie de Des Fossés, son maître en vénerie, il échappait aux caresses de sa grand'mère et courait s'enfermer dans sa chambre avec son Tacite. A Reims, lorsqu'il avait assisté aux offices, porté l'aumusse aux cérémonies, lorsqu'il avait réjoui le cardinal en lui disant : « Monsieur mon oncle, je ne

veux être ni chanoine, ni moine, mais capitaine revêtu de la cuirasse et ceint de l'épée, pour faire honneur à notre nom, » il se retirait en quelque recoin de la bibliothèque archiépiscopale, et il y donnait le pas à Tacite, même sur les chroniques de chevalerie. A l'hôtel de Guise, sous les yeux de sa mère, princesse qui avait toute la culture d'une amie du Tasse et d'Olympia Morata, il méditait Tacite après ses promenades dans le vieux Paris, où il essayait ses familiarités avec le peuple. Il méditait encore Tacite au milieu des camps, où l'admiration s'ajoutait à sa tendresse pour son père, et où il tentait ses premières amorces aux soldats.

Il avait développé son corps dans les exercices violents des forêts, et son âme dans les lectures fortifiantes, dans les entretiens féconds avec les hommes les plus illustres de son temps. Il avait touché à tout et à tous. Il connaissait, ou plutôt il conjecturait juste, sous leur enveloppe énigmatique, le sens caché des choses. Il n'avait qu'à traverser les cours, les armées, les multitudes, pour les pénétrer et pour les enivrer. Le don de plaire lui était si naturel, qu'il enlevait les foules, comme une femme enlève un amant, d'un seul regard. Il avait eu d'excellents guides, entre autres son précepteur, Piles de Villemur, et M. de Proneuf, son gouverneur ; mais son heureux génie lui rendait tout facile.

Le cardinal de Lorraine, après une absence de plus de treize mois, fut enchanté de son neveu. La joie, l'orgueil, l'espérance perçaient à travers le deuil de ses souvenirs. Il ne pouvait se séparer un instant

de ce jeune homme. Il l'attirait à lui par intervalles, et il serrait dans des étreintes soudaines cet héritier de sa maison.

Henri de Guise était alors en sa fleur. Il n'avait pas la figure triomphalement calme, le regard clair et la grandeur déterminée de son père le duc François; il n'avait pas l'expression oblique, l'orgueil insatiable, la ruse cruelle de son oncle, que les protestants appelaient « le cardinal Phalaris. » Comme le premier, Henri ne représentait pas la gloire, ni, comme le second, la diplomatie de sa famille, mais il en personnifiait d'avance la popularité. Paris le saluera un Gédéon. Les vierges effeuilleront des roses sous les pas de son cheval. Les bourgeois, les ouvriers crieront : Vive le duc de Guise! Les prêtres chanteront : *Hosanna filio David!* On pourra écrire de lui sans exagération : « La France était folle de cet homme-là, car c'est trop peu dire amoureuse. »

A l'époque où nous sommes, le cardinal, en revoyant son neveu, pressent cela. Il en tressaille. Il augure tout du fils de son frère François, et les qualités entraînantes du prince justifient la confiance de l'ambitieux prélat.

Henri de Guise a du sang allemand, français et italien dans les veines. C'est une organisation aussi diverse que ses origines. Il y a dans le jeune duc, dont un léger duvet couvre les joues, un mélange de rêverie, de valeur, de gaieté et d'imagination qui le rend singulièrement aimable et un peu indécis.

Beau comme ses ancêtres, le duc de Guise a l'attitude épique de sa lignée. Sa taille s'élance svelte et

fière, son front élevé est adouci par des boucles de cheveux blonds. Le coloris éclatant de son teint amortit le rayonnement de ses yeux qui semblent égarés dans le vague des horizons indéfinis. Le nez ferme descend du nœud énergique des sourcils au-dessus d'une bouche aristocratique, délicate, voluptueuse, irrésolue. Elle hésite sur le mot qu'elle doit prononcer. Est-ce obéissance? Est-ce commandement? Est-ce dictature? Est-ce royauté? Un désir flotte entre ces lèvres et n'ose s'exprimer. Une incertitude hautaine est répandue dans cette physionomie sur laquelle tour à tour un éclair de vengeance projette sa flamme, et une ombre de fatalité sa terreur.

Presque toujours accompagné de ce neveu aussi cher qu'un fils, le cardinal de Lorraine résidait soit à Nancy avec ses frères, soit à Bar-le-Duc avec ses cousins, soit à Joinville auprès de sa mère, soit à Reims au centre de son diocèse. Ce fut seulement dans le mois de février 1564 qu'il se rendit à Paris. Il se flattait d'obtenir une recrudescence de poursuites contre Coligny et l'acceptation des décrets du concile. Avertis de l'heure où le cardinal se présenterait au Louvre, le roi et la reine sortirent du château précisément lorsque le prélat superbe y entrait. On lui annonça que Leurs Majestés étaient à la promenade et qu'elles reviendraient un peu tard. Le cardinal les attendit longtemps, réprimant avec peine l'irritation que lui causait cette irrévérence à son égard.

La reine était encore sous l'influence de L'Hôpital. Dans ses conversations avec le cardinal de Lorraine,

elle s'inspira des conseils du chancelier, des dangers et des intérêts du roi.

Elle adressa des paroles affectueuses et attristées au prince lorrain sur le meurtre du duc François, mais elle lui enjoignit de ne pas réveiller la querelle assoupie des Guise contre les Châtillon.

Elle le blâma d'avoir approuvé le concile de Trente et de n'avoir pas même nommé dans les acclamations aux souverains, soit Henri II, soit Charles IX.

Elle s'étonna qu'il eût signé des articles comme ceux-ci :

« Les évêques accusés d'un crime grave seront jugés par le pape.

« Ils ont le droit d'excommunier, en certains cas, pour affaires civiles et criminelles.

« Ils sont autorisés selon les circonstances, à changer la destination des biens des hôpitaux.

« Les légats et nonces sont investis partout d'une juridiction indépendante de celle des princes. »

Catherine s'emporta contre un concile qui, attribuant au clergé la suprématie sur les hospices, les colléges, les communautés, les officiers ministériels, les notaires entre autres, attentait ainsi à la souveraineté, et qui même violait jusqu'à la propriété par la haute main donnée aux délégués ecclésiastiques sur les testaments. Elle ajouta que le concile, frayant de plus un chemin à l'inquisition, s'était rendu entièrement impossible, puisque en France, l'inquisition, c'était la guerre civile !

La reine déclara que jamais la France ne recevrait de tels articles attentatoires à la dignité de la cou-

ronne, aux libertés de l'Église gallicane et à la paix du royaume. Elle ne se trompait pas. Ni Charles IX, ni Henri III, ni Henri IV, ni Louis XIII, ni leurs successeurs n'adoptèrent officiellement le concile. Le chancelier, soutenu par une grande partie du clergé, déchaîna les jurisconsultes, le savant Dumoulin en tête. Ces ardents légistes du seizième siècle s'abattirent avec autant de passion que d'érudition et de talent sur l'œuvre des théologiens de Trente, et tout en distinguant le dogme de la discipline, ils mirent en pièces le code voté par le concile. Toute discussion alors était un assaut. Les juristes étaient des soldats, et leurs plumes valaient des dagues.

Le cardinal de Lorraine vit bien que les conjonctures ne lui étaient pas opportunes pour appuyer sur son procès et sur le concile. Loin donc de s'obstiner, il glissa entre ces obstacles; et ne pouvant arracher de grandes concessions, il en déroba une petite qui lui tenait au cœur.

A la nouvelle du meurtre de son frère, il avait été saisi d'un profond effroi. Il s'était entouré de cinquante arquebusiers qui devaient occuper toutes les avenues de ses demeures, l'accompagner en voyage, chez les légats, chez le pape, chez le roi, à l'église même, lorsqu'il monterait en chaire, ou lorsqu'il dirait la messe. Il sollicita de la reine l'autorisation de conserver cette garde personnelle et la reine ne refusa point son agrément. Ce fut une faveur qui, toute frivole qu'elle paraisse, combla le cardinal en satisfaisant à la fois sa vanité et sa peur, immenses toutes deux.

Il témoigna beaucoup de reconnaissance à la reine,

s'éloigna d'elle avec les marques du plus humble respect et s'en retourna sagement à Reims, « sous prétexte d'y prêcher son peuple, » mais en réalité pour y renouer plus sûrement, du fond de sa retraite, ses intrigues séditieuses avec les ambassadeurs de Philippe II, du pape, de l'empereur et du duc de Savoie.

Trois hommes vraiment antiques surveillaient attentivement les sourdes manœuvres du cardinal de Lorraine et des différentes cours. C'étaient l'amiral de Coligny, son frère d'Andelot et le chancelier de L'Hôpital.

Coligny, héros théologien et politique, dirigeait par lui-même les affaires intérieures, et, par d'Andelot, aussi bon négociateur que bon capitaine, les affaires extérieures de la réforme. L'Hôpital, supérieur aux protestants et aux catholiques, ne songeait qu'à les concilier, qu'à les désarmer du moins. Il rédigeait des édits de tolérance, les imposait à la cour, les maintenait contre les partis; et plus ils étaient violés, plus il se consacrait à les refaire, à les élargir, à les préparer pour des circonstances nouvelles. Sublime législateur, toujours occupé de la liberté de conscience, de la concorde religieuse, toujours méditant et exécutant le bien comme la Providence, méconnu comme elle et comme elle infatigable.

Un autre personnage, le prince de Condé, si terrible dans la guerre, au lieu de se concerter avec ces grands citoyens, oubliait tout et s'oubliait lui-même au sein des plaisirs. La paix l'avait amolli et gâté.

Lui, le prince de l'honneur, il buvait la honte comme l'eau. Que lui importaient le cri des opprimés, les mélancolies de sa femme, pourvu qu'il se plongeât et se replongeât dans les délices ? Ce qu'il y eut de vraiment tragique dans ses désordres, c'est leur contre-coup. A mesure qu'il roulait d'abîme en abîme dans la passion, madame la princesse tombait de gouffre en gouffre dans le désespoir. Tout ce qui le ravissait la désolait ; tout ce qui le faisait vivre la faisait mourir.

On sait l'entraînement du prince vers mademoiselle de Limeuil, et l'affliction de madame la princesse. Que ne devint pas cette affliction lorsque la maréchale de Saint-André, veuve, jeune encore, belle, riche, ambitieuse, entreprit de se soumettre Condé afin de parvenir jusqu'à la famille royale ? Elle résolut d'être à tout prix princesse du sang. Il lui fallait enlever Condé à mademoiselle de Limeuil par un autre amour, l'enlever à une épouse déjà outragée et que tuerait infailliblement un second scandale, une seconde infidélité de son mari. Madame de Saint-André avait été dépravée de bonne heure par le maréchal, un sybarite retors et profond, qui avait tout couvert de la splendeur de son crédit auprès des rois, un libertin, un voleur, un nécromancien dont la vie entière n'avait été qu'une débauche, qu'une rapine, qu'une superstition aux planètes. La maréchale était digne d'un tel initiateur. Elle ne laissa pas à Condé le temps de respirer. Elle le subjugua. Pour mieux le ployer à ses desseins, elle s'attacha tout entière à lui. Elle envahit son âme et ses sens. Elle l'enveloppa

d'incantations diaboliques et lui apprit tous les secrets d'une déesse plus savante que la déesse antique : je veux dire la Vénus de la renaissance. La maréchale entraîna Condé dans ces régions de flamme. Elle sacrifia pudeur, renommée, religion. Elle foula aux pieds jusqu'à la nature.

Sa fille et Henri de Guise avaient été accordés par leurs pères avant la bataille de Dreux. Depuis ces promesses mutuelles, mademoiselle de Saint-André grandissait sous le toit de la maison de Lorraine. Anne d'Este l'élevait avec une sollicitude touchante.

Elle la formait pour son fils à toutes les vertus et à toutes les grâces d'une princesse accomplie. La maréchale retira cette héritière des mains de la duchesse de Guise. En quelques semaines mademoiselle de Saint-André dépérit ; son teint se fana ; elle languit et succomba dans les angoisses d'un mal énigmatique. L'opinion publique accusa la maréchale. Selon les rumeurs de la cour et de la ville, cette mère avait été pour sa fille une Locuste. Je n'affirme rien, car rien ne fut prouvé. Mais cette calomnie, si c'en est une, témoigne assez de la réputation de la maréchale. On la jugeait capable, sinon coupable, du plus monstrueux de tous les crimes.

Indifférente à ces bruits, peut-être faux, la maréchale de Saint-André poursuivit son plan. Comblée de nouveaux trésors par le trépas de sa fille unique, elle se conduisit avec Condé en reine ou en impératrice. Elle lui donna la terre de Valery, l'une des plus considérables de l'Europe. Cette terre, le château, les meubles, les glaces, les tapisseries, les ta-

bleaux n'étaient pas éclipsés par les magnificences des Valois. Il manquait cependant à cet incomparable mobilier une tenture de haute lice que madame de Saint-André regrettait d'avoir vendue au maréchal de Lavieilleville. Nulle œuvre du temps ne surpassait en somptuosité, en valeur et en talent cette tenture qui représentait la bataille de Pharsale et dont le maréchal de Lavieilleville s'empressa de décorer sa galerie de Durtal. Malgré cette lacune, Valery pouvait lutter de faste et d'art contre un château royal. Condé ne refusa rien de la maréchale, ni caresses, ni présents. Il immola tout à cette magicienne qui lui prodiguait l'or et l'amour.

Éliminé par la reine du voyage que commença la cour en 1564 à travers les provinces de France, Condé n'essaya pas d'épargner cette longue fatigue et ce poignant chagrin à mademoiselle de Limeuil qui était grosse. Elle fut obligée de partir sans le prince qui ne chercha pas à la retenir et dont l'ingratitude la navra.

Madame la princesse qui restait fut condamnée à d'autres épreuves. Elle ne possédait plus son mari. Elle l'apercevait à peine, excepté dans les lieux où l'attirait la présence de la maréchale. C'étaient alors des supplices redoublés. La malheureuse princesse notait tout avec la clairvoyance cruelle de la jalousie. Elle remarquait les parures de madame de Saint-André, et ses moindres gestes, et ses demi-mots, et ses signes de tête, et la provocation renaissante de ses sourires, et ses attitudes, et ses imprudences, et les ravissements de Condé trop épris pour feindre.

Toutes ces observations, comme autant de tortures, s'accumulaient successivement en madame la princesse et transpiraient du dedans sur ses traits. Elle avait une pâleur livide, des cheveux dressés et ce regard droit, rayon aigu d'une pensée fixe ; elle avait cette horreur solennelle de la physionomie, révélation muette de l'âme. Comment s'abuser ? C'était l'extérieur formidable de ceux qui passent par l'enfer des passions ou qui le subissent. Ils vivent de la vie commune ; mais une contraction du visage et je ne sais quelle agonie morale dont on entend le faible et mortel murmure, annoncent le poids du destin sur une pauvre poitrine humaine.

« Cette damnée maréchale a ensorcelé notre neveu et elle consume notre nièce », disait madame l'amirale. Hélas ! cependant, il n'y avait pas de maléfice en tout cela, si ce n'est l'inconstance du prince et l'orgueil dissolu de madame de Saint-André. Sans sortiléges, la princesse avait bien assez de causes de jalousie. Elle avait reçu d'abord de mademoiselle de Limeuil un coup de poignard ; madame de Saint-André l'achevait avec un poison de feu plus corrosif que la première blessure et qui s'était insinué de veine en veine. Madame la princesse n'avait plus l'amour de son mari et il n'avait plus son estime ; pourtant elle l'aimait toujours. Voilà pourquoi elle diminuait silencieusement et avec de si effrayants symptômes. Elle expira enfin dans un de ces mystères de douleur que l'homme devine, que Dieu seul connaît.

La maréchale de Saint-André était exaucée dans son vœu le plus cher. Son espérance se changea en

certitude. Elle ne douta plus de son mariage avec Condé.

Le prince donna quelques larmes à l'admirable femme dont il avait brisé le cœur, et dont il ne craignit pas d'offenser la mémoire en allant esquiver son deuil à Valery. Ce deuil n'était qu'une étiquette. Condé fut trop tôt consolé par l'arrivée d'amis peu scrupuleux, par des habitudes de licence et par quelques visites ténébreusement suspectes de la maréchale.

Le château de Valery, avec son luxe grandiose, sa tour d'astrologie, ses souvenirs de pillage, d'impiété, de vice, avait été un séjour d'abomination tout le temps que le maréchal de Saint-André l'habita. Et maintenant Condé en jouit ignominieusement pour un héros. Il a consenti à l'accepter en munificence de sa maîtresse, comme une courtisane se laisse enrichir par un amant. Il est descendu jusque-là, ce généreux prince, cet intrépide soldat de la réforme. Valery est pour lui une Capoue. Il s'y voile et s'y dissipe au milieu des fumées de l'orgie. Pareil à un torrent impétueux qui disparaît dans le brouillard des marécages et se complaît sous les fleurs des eaux stagnantes, on le croit perdu; mais il se dégagera peu à peu et il ressortira en bouillonnant des fanges impures où il semblait tari.

Calvin fut instruit des fautes de Condé. Il en gémit dans le sein de Théodore de Bèze, qui répondit par ce verset des psaumes : « Mieux vaut se confier à Dieu qu'aux princes. — Sans doute, reprit Calvin, mais ne nous hâtons pas de juger ce prince-là définitivement, car c'est un lion de Juda. »

Et lui aussi, l'austère docteur, était un lion de Juda. Seulement, c'était un lion mourant.

Les années 1562 et 1563 avaient fort agité Calvin. Dès le commencement de l'année 1564, des symptômes alarmants se manifestèrent dans la santé du réformateur. Ceux qui l'approchaient furent épouvantés. Il n'y avait que lui de calme. Toutes ses maladies invétérées, la fièvre, la goutte, la gravelle, la migraine, auxquelles s'était joint un asthme violent, avaient empiré, et livraient leurs assauts à ce lutteur épuisé par tant de souffrances, par tant de travaux, par tant de prédications, par une direction si laborieuse de l'Église et de l'État.

Le 6 février, il voulut monter en chaire, malgré ses disciples. Ce fut la dernière fois qu'il prêcha le peuple effrayé autant qu'attendri. Oppressé et comme étouffé par un accès de son asthme, Calvin, la figure amaigrie, les yeux caves, les épaules courbées, la respiration haletante, continua, de reprise en reprise, son discours interrompu dans des repos douloureux. La foule émue, d'où s'échappaient des soupirs profonds et même des sanglots aussitôt comprimés, assistait à une agonie plutôt qu'à un sermon. Calvin eut la constance de le terminer.

Après ce magnanime adieu à son troupeau, le réformateur alla de plus en plus mal. Il se promena encore néanmoins trois fois, toujours avec peine et dans sa litière. Le 10 mars, il y eut à son intention des prières publiques. Le mois d'avril s'écoula dans des crises entre lesquelles il ne cessa pas de gouverner.

Le 25, il dicta son testament. Il distribua à sa famille et aux pauvres, cette autre famille, une somme de trois cents écus à peu près. C'était tout le patrimoine de celui qui tenait sous sa loi de fer des princesses comme Jeanne d'Albret et Renée de Ferrare; des généraux comme Condé, Coligny, d'Andelot et La Noue; des nations comme la Suisse, l'Écosse, sans compter des provinces entières, de nombreuses populations en France, en Allemagne, en Italie! Cette pauvreté volontaire de Calvin était du reste un prestige, autant que la simplicité de ses mœurs.

L'empire absolu du réformateur n'était ni dans son nom, ni dans son titre, ni dans aucune circonstance accidentelle, mais en lui-même, dans son caractère et dans son génie.

Le 27 avril, il fit demander au conseil une audience, afin d'avoir un entretien suprême avec les magistrats de la république, avant de les quitter pour jamais. Ils répondirent tous qu'ils suppliaient Calvin de ne pas se déranger, qu'ils iraient eux-mêmes le visiter et recueillir ses bons avis. Ils se rendirent en effet, le 30 avril, dans la pompe et dans l'ordre de leurs dignités, de leur majestueux palais à l'humble maison du réformateur. Ils l'écoutèrent respectueusement, et lui leur parla avec douceur, mais avec autorité, leur léguant son exemple et ses préceptes, soit de règne, soit de dogme.

Ce même jour, Calvin reçut les pasteurs de la ville et des campagnes. Il les exhorta puissamment à conserver intacte et pure sa doctrine. Il eut des ac-

cents tristes comme la séparation et vibrants comme la conscience dans ses recommandations aux dépositaires de la foi telle qu'il l'avait formulée. Il prit congé d'eux en leur serrant la main à tous, et, dans chaque pression, ils sentirent l'électricité secrète d'une intention forte et d'une tradition vivante.

Le mois de mai amena Farel à Calvin. Farel était un vieillard de quatre-vingts ans, le même qui avait fixé le réformateur à Genève. Au bruit du danger de celui qu'il regardait comme son fils, il était parti à pied de Neufchâtel, s'appuyant sur son bâton et s'arrêtant de presbytère en presbytère, tout le long de la route. C'est ainsi qu'il arriva au chevet de Calvin, où Bèze, se contenant, le cœur brisé et le visage serein, servait, avec des délicatesses infinies et des soins infatigables, ce mourant qu'il ne vénérait pas moins qu'un prophète. Calvin aimait ces deux hommes; l'un son précurseur dans le ministère évangélique, l'autre son disciple et son successeur. Leur présence fut sa meilleure consolation; et sa bénédiction la plus tendre s'épancha sur eux, sur cette tête blanche et sur cette tête jeune inclinées dans une même effusion religieuse.

Le 27 mai, Calvin parut se ranimer. Son regard devint plus expressif, sa parole plus nette, ses mouvements plus faciles. On le crut mieux. Mais tout à coup sur les huit heures du soir, on s'aperçut qu'il passait. On courut avertir Théodore de Bèze qui venait de sortir. Quand il rentra précipitamment, Calvin n'était déjà plus. Il n'avait eu ni râle, ni sursaut, ni délire. Le réformateur reposait enfin. Son im-

mobilité ressemblait au sommeil, et pourtant c'était la mort. Ce soir-là, remarqua Bèze avec une poésie saisissante, au même instant le soleil se coucha, et la plus grande lumière du siècle fut retirée.

C'est un moment terrible pour la république, pour la religion et pour l'amitié. Le puissant réformateur manquait à tout et à tous à la fois. « Me voici de nouveau orphelin, » dit Bèze au désespoir. Genève ne vit qu'un homme capable de succéder à Calvin, et cet homme était Bèze lui-même. Il fut élu unanimement président de la compagnie des pasteurs. Il accepta en pleurant.

Calvin l'avait désigné dès longtemps aux suffrages par sa prédilection.

Souple à toutes les tâches, théologien, professeur, prédicateur, Bèze avait été surtout le diplomate du protestantisme. On sait comment il soutint le colloque de Poissy. Il s'y montra négociateur autant qu'orateur. Il sentait son gentilhomme. Il était fait pour traiter avec les rois et avec les reines. Nul ne conciliait mieux que lui les égards et la liberté entière.

La guerre ayant éclaté par horreur du massacre de Vassy qui suivit de près le colloque de Poissy et l'édit de janvier, Bèze accompagna le prince de Condé et l'amiral de Coligny jusqu'à la paix de 1563.

Il était comme ministre à la bataille de Dreux. Il y fut aussi brave que les plus braves. Ses ennemis en prirent occasion de publier qu'il avait trempé ses mains dans le sang. Claude de Xaintes fut le principal écho de cette calomnie. « Oui, répondit de Bèze,

j'ai été au combat du commencement à la fin, mais j'y étais en manteau, non en cuirasse, et personne ne me reprochera justement ni la fuite, ni le meurtre. »

Revenu à Genève, en 1564, de Bèze eut la douleur d'y perdre Calvin et ne déserta point la mission de le remplacer.

Si l'héritage était lourd, de Bèze était plein de zèle et de vigueur. Leçons, lettres, sermons, administration universelle, il n'interrompit rien et persévéra sans défaillance, à l'exemple de Calvin, dans la conduite des affaires, soit intérieures, soit extérieures de la république et de la religion. Ce n'est pas vainement qu'on l'appela, comme son maître, le pape de Genève. Il le fut en effet.

Lorsque Catherine de Médicis connut ces événements, elle était en route pour le midi de la France avec toute la cour. Beaucoup d'intrigues occupaient la reine mère. Quelques-unes, il est vrai, avaient été ourdies à son insu.

De ce nombre était le projet d'enlèvement de Jeanne d'Albret et de ses enfants. Le cardinal de Lorraine s'accorda facilement avec le pape et Philippe II sur la nécessité de frapper la branche aînée de la maison de Bourbon. Un complot s'organisa contre Jeanne d'Albret. Cette princesse, qui vivait alors dans sa résidence de Pau avec son fils Henri et sa fille Catherine, manqua d'y être surprise par des troupes espagnoles que devaient seconder plusieurs capitaines français. Malgré ses démentis fanfarons, Montluc était de l'entreprise. Philippe II aurait livré la reine de Navarre à l'inquisition, c'est-à-dire au

bûcher, et ses enfants à une captivité qui se serait sans doute terminée tragiquement. Élisabeth de France, reine d'Espagne, fit avorter le guet-apens, en le dénonçant à Jeanne d'Albret et à Catherine de Médicis.

Partout les protestants étaient attaqués ou menacés, et partout ils se concertaient pour se défendre. Une agitation générale se manifestait dans les provinces.

Cette agitation décida le voyage si longtemps médité et retardé de la reine mère. Elle temporisait encore avec les partis. En parcourant le royaume, des Vosges aux Pyrénées, elle se proposait deux buts : montrer Charles IX aux populations et les calmer par la séduction personnelle d'un prince jeune en qui s'alliaient la grâce et la majesté ; puis s'entendre avec les puissances étrangères dont les souverains et les ministres rencontreraient la reine aux différentes stations de cet itinéraire politique et diplomatique.

Qui triompherait, du chancelier de L'Hôpital ou de Philippe II ? Catherine était indécise entre ces influences contraires.

Après trois mois de divertissements dans leurs maisons de Monceaux, de Saint-Maur et de Fontainebleau, la reine mère partit avec le roi et la cour, vers les derniers jours de mars 1564. Ils traversèrent Sens et s'arrêtèrent à Troyes. C'est là que des courriers apportèrent l'assurance de la paix conclue à Londres. Cette paix fut publiée solennellement. « Ayant mis fin à une si bonne œuvre, écrivait le roi à l'évê-

que de Rennes, j'achèverai plus gaillardement mon voyage. »

Ce voyage du reste avait été assombri un peu auparavant, à son début, par la nouvelle de la mort du maréchal de Brissac.

Le maréchal était un homme de guerre consommé. Inférieur en considération et en importance aux Lorrains, aux Montmorency et aux Châtillon, il n'était inégal à personne en science stratégique et en talents militaires, pas même au duc François de Guise et à l'amiral de Coligny. Il avait inspiré de l'amour à la duchesse de Valentinois et de la jalousie à Henri II qui ne fut pas fâché de l'éloigner. Institué général en chef, maréchal, gouverneur, et en quelque sorte vice-roi du Piémont, Brissac avait été saturé de pouvoir et de gloire. Et cette dictature magnifique dura de longues années. Le maréchal avait commandé aux plus excellents capitaines de son temps, aux plus grands seigneurs, même aux princes du sang. Il était l'idole des armées. Il avait pris des villes et des forteresses, étendu nos frontières, gagné des batailles. Il avait fait retentir plus haut et plus loin le nom de la France. Quoique sérieux et taciturne, les fêtes lui plaisaient. Il en avait donné de splendides. Sa bande de violons était la meilleure de toute l'Italie. Madame de Novidale, sa maîtresse, éclipsait toutes les femmes. Une seule la surpassa en beauté : ce fut une fille qu'elle eut de Brissac et qui cacha dans un cloître le scandale de sa naissance.

Nulle carrière n'avait été plus illustre que celle du maréchal, lorsque, rentré en France, au commen-

cement des guerres civiles, catholiques et protestants se le disputèrent. Lui, n'inclina ni d'un côté ni de l'autre. Il ne lui convenait pas de se subordonner soit aux Guise, soit aux Châtillon, soit aux Montmorency. Il demeura tout entier au roi. Rien ne lui était plus facile. Il n'était d'aucun parti, si ce n'est du parti de sa grandeur. N'étant ni un intrigant audacieux et avide comme le maréchal de Saint-André, ni un homme politique et religieux comme les Lorrains ou les Coligny, il appartenait naturellement à la cour. Ce grand seigneur était simplement un grand soldat, « vir militaris, » selon l'expression des anciens.

Catherine de Médicis était fort soigneuse pour lui. Elle l'accueillait bien et l'entourait de mille égards. Elle le mandait souvent, tantôt avec les ministres dans la salle des délibérations, tantôt seul dans sa chambre ou dans les cabinets de ses châteaux, tantôt dans les allées fraîches de ses parcs. Lorsqu'elle arrangeait une promenade avec le maréchal de Brissac, ils descendaient ordinairement les degrés du palais en grand cérémonial. Une fois dans les jardins, la familiarité remplaçait l'étiquette. La reine, toujours en belle humeur de marcher pour ne point trop grossir, plaisantait affectueusement et agréablement le maréchal que les rhumatismes appésantissaient; puis, elle lui faisait amener un genet fauve, couvert d'une housse aux armes de France, le plus doux et le plus souple de ses écuries. Elle attendait que le maréchal eût enjambé la selle et s'y fût affermi. Alors elle allait en avant, et tous deux cheminaient, l'un près de l'autre, sous les arbres ou le long des

eaux, lui à cheval, elle à pied et suivie de loin par ses filles d'honneur. Ces promenades ne duraient pas moins d'une à trois heures, la reine interrogeant le maréchal sur les affaires d'État ou de guerre, et le maréchal, la conseillant avec une liberté entière, de son siége équestre, qui convenait si bien à ce sénateur d'épée et de mitraille. Ces tête-à-tête étaient fort enviés, mais ils ne consolaient pas Brissac, auquel il fallait des réalités et non des apparences. Malgré ces faveurs si chères à la vanité, il s'avouait déchu. Il n'était plus le premier. Les grâces ne coulaient plus de sa main. D'un geste, d'un mot, il ne fixait plus le destin des empires. Il était consulté, il n'était plus obéi. Il avait dissipé la moitié de son patrimoine, afin de pourvoir aux besoins de ses troupes; il épuisait l'autre moitié à secourir ses compagnons des guerres d'Italie. Il était ruiné, malade, vieilli, et tant de causes douloureuses augmentaient encore en lui la mélancolie qui oppresse les hommes d'action condamnés au repos.

Il eut néanmoins un réveil éblouissant et soudain, lorsqu'après le meurtre de Poltrot il fut désigné pour remplacer le duc François de Guise dans le commandement de l'armée devant Orléans. On vit M. de Brissac rajeunir sous ce fardeau qui paraissait léger à sa vigueur morale et à son expérience. Mais cet éclair de pouvoir s'éteignit dans la paix et le maréchal redevint plus sombre.

Son dernier exploit fut la conquête du Havre, et encore il était, ainsi que le prince de Condé, sous les ordres du connétable. Il se retira des camps, hu-

milié de n'être plus nécessaire, rongé de la goutte, désolé de ne pouvoir plus soulager, comme autrefois, les soldats et les officiers en détresse. Les privations, les soucis, les dettes, l'accroissement des infirmités, le redoublement des crises rhumatismales, les inquiétudes sur l'avenir de sa famille, tous ces maux centuplés par une imagination forte au milieu des défaillances du corps, plongèrent le maréchal dans une sorte de spleen stoïque et farouche. Il gardait de longs silences: s'il les interrompait, c'était par des paroles qui trahissaient l'impatience de son âme. « Que n'ai-je été frappé d'une arquebusade avant de repasser les monts? disait-il. C'eût été bien mourir. » Puis craignant d'avoir affligé les siens, il reprenait : « Ce n'est pas que j'aie à me plaindre. Peu d'hommes ont leur moment; moi, j'ai eu le mien, et il a duré plusieurs années. — Je regrette surtout une chose, ajoutait-il par intervalles, c'est de ne pas transmettre à mes descendants l'héritage entier de mes ancêtres. Et pourtant, ajoutait-il encore, il y aura compensation. Car si je lègue moins d'argent, je léguerai plus de renommée. »

C'est dans ces alternatives d'amertume, d'angoisse, de fierté et de désenchantement que succomba le maréchal de Brissac. Durant les mois de vie privée qui précédèrent sa mort, il eut sans cesse au cœur et sur les lèvres ces mots qui contiennent tant de satiété et tant d'ennui, ces mots du sultan des prophètes juifs : *Vanitas vanitatum, et omnia vanitas.*

Les princes oublient vite, parce qu'ils éprouvent peu. Perpétuellement distraits ou amusés, et ne con-

naissant pas de semblables, ils n'ont qu'une sensibilité égoïste. Ils ne s'attendrissent et ne pleurent que sur eux-mêmes. Le roi et la reine mère se réjouirent beaucoup de la paix avec l'Angleterre, et l'ombre de tristesse dont le trépas du maréchal avait effleuré leurs fronts disparut tout à coup. Le 14 avril, lorsqu'ils s'éloignèrent de Troyes, ils ne se souvenaient plus de M. de Brissac, leur grand serviteur.

M. de Lorraine et la duchesse Claude, fille de Catherine et sœur de Charles IX, vinrent à la rencontre de Leurs Majestés à travers la Champagne et les conduisirent triomphalement à Bar-le-Duc. Le roi présenta le 7 mai le fils de sa sœur aux fonts de baptême. La duchesse, dont l'expression habituelle était une douce gaieté, fut plongée, tout ce jour-là, dans un recueillement de bonheur maternel qui la rendit plus touchante. Elle n'avait jamais été aussi belle. Cette cérémonie fut célébrée par des galas, des feux d'artifice et des tournois splendides.

Le roi continua son voyage sur Dijon où il passa une partie de mai. Il se dirigea ensuite par Châlons et par Mâcon jusqu'à Lyon, dans cette ville laborieuse que baignent le Rhône et la Saône, et qui était déjà l'une des capitales de notre industrie. Sur toute sa route, le roi avait entendu les plaintes mutuelles des protestants et des catholiques. Ces plaintes redoublèrent à Lyon, et Catherine engagea son fils à y élever une forteresse pour contenir les calvinistes.

Cette princesse perverse penchait dès lors vers l'abîme d'horreurs qu'elle creusa plus tard jusqu'à l'enfer. Attirée par l'ascendant de Philippe II, rete-

nue par la vertu de L'Hôpital, elle ne se pressait pas. Elle hésitait entre les chefs catholiques dont elle redoutait les vengeances si elle trahissait l'Église, et les chefs protestants dont le chancelier l'épouvantait, si elle violait les garanties de paix. Néanmoins, tout en s'efforçant de paraître impartiale, elle se rapprochait des souverains persécuteurs. Elle s'enveloppait dans sa politique de bonnes paroles et de mauvaises actions, de serments et de parjures, s'y dérobant comme au fond d'un nuage. Mais tant de fourberies aboutissaient toutes par des voies tortueuses, et de trappe en trappe, soit de près, soit de loin, aux conférences de Bayonne, où, du reste, au milieu de son ambiguïté, la reine se réservera encore.

La peste ravageant Lyon, le comte de Tournon offrit son château de Roussillon à Leurs Majestés. Elles y acceptèrent l'hospitalité afin d'échapper au fléau. Le duc de Savoie s'empressa de venir aussi sous le toit du comte. Cette visite eut pour prétexte la courtoisie, et pour cause la religion. Soutenu par l'ambassadeur d'Espagne, par le nonce et par les émissaires de la maison de Lorraine, le duc de Savoie supplia la reine mère de consommer la destruction du calvinisme en abolissant l'édit de pacification.

Catherine éluda cette violence, dont elle se serait donné l'amusement sans la crainte d'une seconde guerre civile. Mais ce glaive suspendu, que L'Hôpital lui montrait respectueusement, la pénétrait d'une terreur salutaire. Elle se tira, selon sa coutume, de ce pas difficile par une demi-concession. Elle rusa

comme toujours, et, au lieu de maintenir l'édit de pacification ou de le supprimer, elle le modifia.

Les gentilshommes jouissaient du libre exercice de leur culte chez eux. Ils avaient étendu ce droit au pauvre peuple et à tous les huguenots qui frappaient aux portes féodales pour entendre la parole de Dieu. Les manoirs étaient ainsi ouverts aux passants, aux voisins, et cette munificence religieuse préservait l'ordre en satisfaisant les consciences. Une si belle mission fut ôtée à la noblesse, dont les priviléges de chapelle furent restreints aux seigneurs, à leur famille et à leurs vassaux.

Les solennités du calvinisme furent interdites à dix lieues à la ronde de toute résidence de la cour, même pour les villes où l'édit de pacification permettait aux protestants de s'assembler.

Tout impôt volontaire des réformés entre eux fut défendu; et tout synode fut proscrit, à moins qu'il ne se légitimât par la présence d'un officier royal qui le surveillerait.

Il y avait beaucoup de religieux et de religieuses qui avaient accueilli les idées nouvelles avec des transports de reconnaissance. Ils avaient vu dans ce grand mouvement imprimé aux âmes par Luther, non-seulement la liberté, mais l'affranchissement du cloître, un double bienfait. Ils s'étaient émancipés de l'esclavage. Ils avaient bondi d'espérance par-dessus le seuil de leurs prisons. Ils avaient jeté leurs frocs ou leurs voiles et secoué la poussière froide de leurs sandales en retrouvant le monde des vivants. Ils avaient senti battre leurs cœurs et ils s'étaient

mariés. Eh bien ! il leur fut ordonné de rentrer dans leurs couvents ou de sortir de la patrie. Leurs anciennes cellules ou l'exil, voilà ce qui leur fut imposé. Ils pouvaient choisir. Une désobéissance emportait la peine des galères pour les hommes et de la détention perpétuelle pour les femmes.

Ce fut là l'édit de Roussillon, qui prit son nom du château habité alors par Leurs Majestés.

Cet édit dérogeait à l'édit de pacification ; il renfermait contre les huguenots des aggravations qui les révoltèrent.

Leurs chefs s'émurent. Ils réclamèrent hautement, Coligny et Condé surtout, Coligny du fond de son austérité, Condé du milieu de ses égarements. Le prince s'abandonnait à toutes les ivresses. Les pasteurs qui pensaient comme les calvinistes de Genève et qui s'exprimaient comme les anciens, disaient dans leur langue de la renaissance : que Louis de Bourbon était la proie de Vénus. Or, Vénus n'était autre pour le moment que la maréchale de Saint-André. C'est des étreintes de cette magicienne que Condé se réveilla pour réclamer la liberté de conscience. Plus il était tombé bas dans l'estime publique, plus il voulut parler haut. Mais cette tactique où se trahissait le remords ne lui réussit point. Catherine de Médicis lui répondit que les raisons du roi pour promulguer l'édit de Roussillon étaient fort réfléchies, que Condé lui-même, lorsqu'il les saurait, les trouverait bonnes. Elle ajouta que son fils, bien qu'il eût été flatté de l'approbation, n'exigeait que l'obéissance. Condé s'offensa de ce dédain de la reine mère.

Il s'en irrita d'autant plus qu'il le méritait. Il s'était compromis dans l'opinion même des protestants. Il ne leur paraissait pas assez pur et il était en effet trop souillé pour servir efficacement la cause de Dieu. Tout prince du sang qu'il était, il sentit le froid du mépris de la reine et de l'indifférence publique, tandis qu'un simple seigneur comme l'amiral était ménagé par Catherine et vénéré de tous. Coligny avait justement en lui l'autorité d'un grand parti; car il en personnifiait le génie, la vertu et même la sainteté.

Un événement aussi imprévu que soudain accrut alors de son retentissement le scandale des amours de Condé.

Mademoiselle de Limeuil, enceinte du prince, était du voyage de Leurs Majestés. Elle avait caché sa grossesse avec l'héroïsme de la honte jusqu'à la dernière limite du possible, jusqu'à la minute même où, prise des douleurs de l'enfantement dans la garde-robe de la reine, elle y accoucha sous les yeux des autres filles d'honneur. Une rumeur courut aussitôt. Les hommes se moquaient, les femmes, et, parmi elles les plus décriées, se donnaient, soit le décorum d'une tristesse feinte, soit le plaisir d'une indignation hypocrite. Catherine jeta feu et flamme. Elle, que son rang devait incliner à la commisération, elle qui avait préparé, approuvé, dans l'intérêt d'une politique machiavélique, la liaison de mademoiselle de Limeuil et qui l'avait poussée à la rencontre et presque entre les bras de Condé, elle, la reine adultère, impie, qui trafiquait du vice et dont la diplo-

matie était un encouragement à la débauche, elle, la corrompue et la corruptrice, elle fut impitoyable pour sa victime. Elle la chassa de la cour et l'envoya ignominieusement aux cordelières d'Auxonne. Mademoiselle de Limeuil fut écrouée dans ce couvent comme dans un cachot, livrée à tous les désespoirs qui peuvent assaillir le cœur de la femme, privée de son enfant qui était mort, deshonorée par la reine, délaissée par son amant qui oubliait dans des voluptés nouvelles l'amour qu'il lui avait juré autrefois et auquel elle avait eu le malheur de croire.

Cependant le roi continua son voyage à travers le Dauphiné, la Provence et le Languedoc. Il fut obligé par la saison de s'arrêter à Carcassonne au milieu des frimas (janvier 1565). La neige couvrait les maisons, les édifices, les rues et la campagne. Ce pays du soleil ressemblait à une contrée du nord, à une province du Danemark ou de la Norvége.

C'est là que, bloquées par l'hiver, Leurs Majestés apprirent la réception faite dans la capitale de la France au cardinal de Lorraine par le maréchal de Montmorency.

Le cardinal s'ennuyait, depuis son retour de Trente. Son diocèse, qu'il avait fait le centre de mille intrigues, soit religieuses, soit politiques, ne l'occupait pas assez. Il ne l'amusait même plus. L'activité du prélat débordait de si étroites frontières. Il lui fallait Paris, la reine du monde. L'absence de la cour lui parut une circonstance heureuse. Condé, qui se trouvait à Soissons, auprès de l'abbesse de Notre-Dame, sa sœur, était une tentation de plus. Le prélat se

berça de gagner Condé avant d'entrer à Paris triomphalement. Il ne rêve rien moins que ces deux coups de maître : rattacher à la cause catholique le prince de Condé, ce roi idéal du protestantisme ; puis entretenir, cultiver, surexciter l'enthousiasme de Paris qu'il appelait sa bonne ville, et qu'il tenait pour la capitale des Guise plus que pour celle des Valois.

Préoccupé de ces pensées, le cardinal de Lorraine, après les fêtes de Noël, le 6 janvier 1565, quitte Reims inopinément. Il arrive à Soissons et s'entretient longuement avec Condé. L'un et l'autre se traitent en cousins avec une courtoisie affectueuse. Le cardinal, qui sait combien le prince est las d'effeuiller des fleurs et de brûler des parfums aux pieds de la maréchale de Saint-André, lui propose pour femmes les deux plus charmantes veuves de l'Europe, ou la veuve du duc François de Guise, l'exquise Anne d'Este, ou la veuve de François II, la plus séduisante des reines, Marie Stuart. L'une est la belle-sœur du prélat, l'autre sa nièce ; il peut tout. Condé balance, il résiste pourtant ; il demeure fidèle moins à sa maîtresse qu'à son parti, qu'à sa religion. Les protestants se félicitent, mais ils ne sont pas tranquilles. Ils redoutent les faiblesses du prince et les embûches du cardinal.

L'astucieux prélat n'insiste pas auprès de Condé ; il compte sur le temps. Il se sépare du prince avec toutes les marques d'un profond regret et d'un inaltérable attachement. Il poursuit son chemin vers Paris, impatient de montrer aux amis de sa maison ses neveux, le marquis de Mayenne et surtout le duc

Henri de Guise. Le prélat est accompagné de ces jeunes seigneurs, de cinq chevaliers de l'ordre, d'une foule de gentilshommes dévoués, et de sa garde ordinaire de cinquante arquebusiers, sous leur capitaine M. de La Chaussée. Tandis que le cardinal se présentera aux Parisiens dans la magnificence de ce cortége, le duc d'Aumale, entouré d'une troupe non moins nombreuse, doit s'introduire par une autre porte et rejoindre son frère en plein peuple.

Le maréchal de Montmorency, gouverneur de Paris, est instruit de ces projets. Ennemi des Guise, à moitié huguenot, intimement uni à Coligny dès l'enfance, il épie l'occasion de réprimer le cardinal de Lorraine. Il s'était mis en mesure par la publication de l'ordonnance qui défend à tout prince, à tout seigneur de marcher avec une suite de gens armés. Non content de cette précaution, le maréchal se rend au parlement où siégent tant de partisans de la maison de Lorraine, et, là, il déclare qu'il est bien résolu à faire observer la loi contre n'importe qui, laïque ou prêtre. Il jure qu'il ne faillira pas à son devoir. Plusieurs conseillers s'échappent aussitôt et courent à la rencontre du cardinal afin de lui annoncer les dispositions de Montmorency. C'est tout ce qu'espérait le maréchal. Sa tactique réussissait. Il voulait, par des avis indirects, effrayer le cardinal et l'amener, soit à l'humiliation de reculer, soit à l'humiliation non moins grande de déplier le parchemin royal qui accordait une garde au prélat.

Les conseillers du parlement engagent le cardinal à subir de bonne grâce cette formalité. Mais son or-

gueil se révolte et il pique sa mule. Il s'approche fièrement de Paris, il y entre et pénètre jusqu'à la rue Saint-Denis, au milieu de la foule qui, à l'aspect des croix de Lorraine, se précipite malgré le froid en criant : « Guise ! Guise ! Vive le bon cardinal ! vive le jeune duc ! » Le prélat sourit, salue, jette des poignées de monnaie à droite, à gauche, et croit déjà la partie gagnée, lorsqu'au coin de l'église des Saints-Innocents un bruit de cavalerie retentit. Les étincelles jaillissent des pavés. C'est le maréchal de Montmorency. Ses fantassins, qui le précèdent, s'ouvrent comme deux ailes à son ordre et il tombe sur les Lorrains. Le prince de Porcien conduit l'avant-garde presque toute composée de huguenots. Le choc est terrible ; les arquebusiers du cardinal l'amortissent plutôt qu'ils ne le soutiennent. Beaucoup sont renversés, plusieurs sont blessés ou tués. Le prélat tremblant se laisse glisser de sa mule et se sauve dans la boutique d'un cordier. On lui amène le petit marquis de Mayenne. Il demande avec larmes son autre neveu, son cher Henri. Mais le jeune duc s'obstine à rester. Il a déchargé ses deux pistolets sur l'ennemi. Il a mis l'épée à la main, et cherche, en évoquant le souvenir de son père, à émouvoir la multitude. Il est en grand péril. Les huguenots du prince de Porcien, s'ils le reconnaissent, ne lui accorderont pas de merci. Les serviteurs du cardinal, qui sentent le danger imminent, profitent de cette confusion, enlèvent le jeune duc de la mêlée, l'entraînent, le poussent dans la boutique du cordier et ferment sur lui la lourde porte. A ce moment une

pluie de balles crible ce seuil hospitalier. Un des généreux libérateurs de Henri de Guise est atteint mortellement. Le cardinal qui, de son humble abri, entend la détonation des arquebuses, le galop des chevaux, les gémissements, les menaces, le tumulte, regarde ses neveux avec angoisse et s'écrie : « Seigneur, mon Dieu, si mon heure est venue, et si c'est le jour de l'esprit de ténèbres sur ce royaume, épargnez le sang innocent ! »

Le duc d'Aumale, en accomplissant son mouvement d'un autre côté, fit une diversion utile. Il attira l'attention de Montmorency. Le maréchal le surveilla sans l'attaquer. C'était assez pour cette fois d'avoir réprimé le cardinal. Malgré son agitation et son effroi, le prélat « pâle comme un suaire » comprit, au silence de la rue, que l'ennemi s'était éloigné. Il saisit ce premier apaisement pour dépêcher des émissaires à ses gens dispersés et à son frère d'Aumale. Il leur donnait à tous rendez-vous à l'hôtel de Cluny, où chacun en effet se rallia. Le cardinal y arriva un des derniers. Il avait jugé prudent d'attendre la nuit noire. Ce fut dans les ombres du soir et sous un déguisement qu'il s'évada de la boutique du cordier entre ses deux neveux et qu'il se dirigea vers son palais abbatial, un tranquille musée maintenant, mais alors un volcan où bouillonnaient toutes les passions. Le duc d'Aumale et ses gentilshommes, dans leur fureur, voulaient recommencer la guerre civile. Le cardinal, d'un courage moins héroïque, et d'un esprit plus vaste, plus politique, leur démontra qu'ils n'étaient pas les plus forts, que Paris était in-

timidé, et que ce qu'il y avait de plus expédient, c'était de négocier. Le lendemain, Montmorency passa et repassa, rue des Mathurins, sous les murs de l'hôtel, avec plus de mille cavaliers ou fantassins, clairons sonnant, tambours battant, et mèches allumées. Quelques bandes d'ouvriers, la plupart huguenots, stationnaient sous les balcons et criaient : Mort aux Lorrains! Ces défis du maréchal et ces manifestations du peuple, mieux encore que tous les raisonnements du cardinal, convainquirent les plus violents de la nécessité de traiter.

Le parlement intervint. Il sonda le cardinal par plusieurs de ses membres, et, de l'aveu du prélat, il députa le prévôt des marchands, Claude Guyot, en compagnie du procureur du roi, Dumoulin, auprès de Montmorency. Ces magistrats supplièrent M. le gouverneur, dans l'intérêt de l'ordre, de ne pas s'opposer au départ du cardinal de Lorraine. Le maréchal obtempéra de son air grave à ce qui lui était demandé, mais sous deux conditions : la première, que le cardinal lui enverrait le rôle des gens armés qui l'accompagneraient; la seconde, que le prélat lui communiquerait copie des lettres royales qui conféraient à Son Éminence le droit d'une garde personnelle. Les négociateurs ayant essayé de contester respectueusement ces formalités dont ils auraient désiré affranchir l'orgueil de Charles de Lorraine, le maréchal sortit de son flegme habituel, et d'un ton impérieux, d'un accent où vibrait la colère, il dit : « Plus de remontrances, messieurs. Je n'ai pas deux paroles. Il m'en coûtera la vie ou je contiendrai

Charles de Lorraine et tous les autres dans leurs limites. » Et s'animant de plus en plus il ajouta : « Par le ciel, le cardinal acceptera mes conditions, ou bien il apprendra ce que c'est de se jouer à l'autorité du roi et à celle de son lieutenant général. »

Toutes poignantes que fussent les prétentions de Montmorency, le cardinal baissa la tête en frémissant sous l'insolente épée du maréchal. Le cardinal, ses neveux, son frère et leur escorte, se glissèrent hors de l'hôtel de Cluny, la nuit, aux lanternes, en fugitifs, comme des voleurs, eux, les princes aimés de l'Église et les favoris du peuple. Ils prirent, à travers les ruelles muettes et les carrefours déserts, la route de leur château de Meudon et de leur palais de Reims.

Le duc d'Aumale, dont l'indignation croissait toujours, et qui brûlait de se venger, ne perdit pas son temps en vaines injures. Il compléta sa petite troupe et revint sur ses pas. Il parcourut la banlieue de Paris, se rapprochant par moments des faubourgs de la ville et menaçant d'y rentrer. Montmorency eut quelque inquiétude, non des forces du duc d'Aumale, mais de ses intelligences avec les Parisiens, dont la minorité seule avait insulté le cardinal, et dont la majorité était aux Guise. Le maréchal pouvait être pressé entre une explosion intérieure de la capitale et une attaque extérieure des Lorrains. Il se hâta de faire un appel à Coligny, qui habitait alors son manoir de Châtillon.

L'amiral était toujours prêt. Il eut bientôt rassemblé ses amis, et le 22 janvier il arrivait à Paris, avec cinq cents gentilshommes à cheval. Montmorency se

porta à sa rencontre et l'embrassa aux yeux de tous, puis il l'entretint jusqu'au Louvre, où Coligny voulut aller loger dans l'appartement qu'il y avait.

L'apparition de Coligny étonna. Que prétendent les huguenots ? se disaient les bourgeois. Que signifie cette connivence du gouverneur de Paris avec eux ? Que se trame-t-il donc ? Va-t-on commettre quelque attentat contre l'autorité du roi ou contre la religion catholique ? Ces propos et mille autres circulaient dans la ville et la troublaient

L'amiral, qui avait le don de pénétrer l'opinion, et qui, lorsque les agents de sa police secrète lui avaient fait leurs rapports, devinait bien au delà de leur courte vue, l'amiral communiqua la situation morale de Paris à Montmorency. Le maréchal la connaissait déjà.

Ils convinrent entre eux de convoquer au Louvre une sorte d'assemblée consultative. Elle se composait des plus hautes notabilités de la bourgeoisie, et l'on y remarquait beaucoup de personnages distingués. Gouffier de Boissy, grand écuyer de France, y assistait avec le premier président de Thou. Des membres du barreau, des représentants des différents corps d'états s'y groupaient autour des Baillet, des Séguier et des Harlay. Le maréchal de Montmorency aborda simplement cet auditoire et lui déclara qu'il avait prié M. l'amiral de venir, afin de délibérer plus efficacement avec un tel homme de bien sur ce qu'il y avait de plus opportun pour assurer le repos de la cité. Il se félicita d'un si bon auxiliaire, et ne cacha point que, depuis qu'il s'y appuyait, sa responsabilité

de gouverneur lui semblait moins lourde. Coligny remercia le maréchal, et ravit l'assemblée en disant qu'il était doublement heureux de prêter son concours pour une chose si sainte que la paix publique, et sous les auspices d'un grand officier de la couronne, ce qui lui permettait de faire en même temps acte de citoyen dévoué et de sujet fidèle.

L'allocution de Coligny fut vivement approuvée. La renommée s'en répandit de proche en proche. L'applaudissement fut universel. Un coup de vent nouveau et soudain passa sur Paris. Toutes les préventions tombèrent, et l'amiral, suspect la veille, fut populaire le lendemain.

Le chapitre de Notre-Dame lui envoya ses chanoines; l'université, son recteur et ses professeurs; la ville, son prévôt des marchands et ses échevins pour le complimenter. Coligny reproduisit sa harangue du Louvre sous des formes plus animées, et offrit à tous ses services. Il insista particulièrement sur son dévouement aux Parisiens. Ce dévouement était ancien; il l'avait montré pendant qu'il était gouverneur de la cité. N'avait-il pas fortifié, assaini, embelli les principaux quartiers, élevé des tours, percé des rues, érigé des fontaines? C'est lui qui avait commencé le boulevard Saint-Antoine, si nécessaire à la salubrité et à l'agrément de Paris. Il était donc l'ami de cette illustre ville, qui n'était pas seulement la capitale du royaume, mais la capitale de l'intelligence, de la liberté et des arts. L'amiral charma tour à tour les diverses députations qui le visitèrent. Il apprivoisa même le parlement. Ce n'é-

tait pourtant qu'un succès de surface. Coligny le sentait mieux que personne. L'élite des réformés, des libres penseurs, était pour lui ; le nombre, la foule immense et aveugle appartenait aux Guise. L'amiral, afin de ne pas lasser une opinion qu'il avait surprise plutôt que gagnée, se hâta de partir, en se mettant à la disposition de son cousin le maréchal de Montmorency. Il garda ainsi son triomphe en l'abrégeant. Le 29 janvier, il se chauffait, près de madame l'amirale, à son foyer féodal de Châtillon, tantôt lisant, tantôt songeant, soit aux dangers, soit aux ressources du protestantisme.

# LIVRE VINGT-QUATRIÈME

Arrivée de Charles IX et de Catherine de Médicis à Bayonne. — Conférences entre la reine mère et le duc d'Albe. — Les deux cours et les deux politiques. — Retour de Leurs Majestés à Blois. — Assemblée de Moulins — Réconciliation apparente des Guise, des Châtillon et des Montmorency. — Ordonnance de Moulins. — Discussion entre le cardinal de Lorraine et le chancelier. — Dumoulin. — Gui Coquille. — Loisel. — Pierre Pithou. — Cujas. — L'Hôpital.

La cour continua son voyage, recevant des dépêches contradictoires du maréchal de Montmorency et du cardinal de Lorraine. Tandis que la reine mère balançait les chances diverses d'une décision, le duc d'Aumale et ses frères essayaient, avec les plus grands seigneurs catholiques, une ligue contre les Montmorency et les Coligny, ce qui entraînait la guerre civile. Catherine, qui eut la certitude de cette ligue naissante par une lettre interceptée du duc d'Aumale au marquis d'Elbeuf, n'hésita plus. Elle jeta le décret de Mont-de-Marsan entre les factions. Le roi, sous l'inspiration de sa mère, écrivit lui-même au parlement de veiller strictement à l'exécution de ce décret, qui interdisait Paris aux principaux chefs des deux religions. Une liste de leurs noms était jointe à la lettre du roi. Les plus célèbres de ces noms, qui avaient la puissance du feu, qui éblouissaient et qui incendiaient, étaient ceux des ducs de Guise, d'Aumale, de Nevers,

de Longueville; ceux de l'amiral, de d'Andelot, de La Rochefoucauld, de Soubise, de Porcien, de Bussy et de Montgommery.

La mesure prise par la cour à Mont-de-Marsan, de fermer la capitale aux factions, était aussi sage que nécessaire. Le maréchal de Montmorency n'y vit pas une condamnation, mais plutôt un encouragement. Il savait à quoi s'en tenir. Leurs Majestés, il ne l'ignorait pas, haïssaient les ligues, dont la première, dès 1563, s'était organisée en Guyenne et en Languedoc, malgré les dénégations de Montluc, par Montluc lui-même, par Negrepelisse, de Terride, de Fourquevaux, de Joyeuse, par le cardinal d'Armagnac et par Strozzi. Et maintenant que la ligue se nouait dans l'ombre entre les princes lorrains, le duc de Montpensier, le comte de Martigues, François Le Roy de Chavigny et Charles d'Angennes, évêque du Mans, les terreurs de la couronne allaient croissant. Le maréchal de Montmorency saisi, sous son froid maintien, d'un esprit plus prophétique encore, détestait les ligues, les ligues catholiques surtout, jusqu'à vouloir les écraser au berceau. Son cœur était aussi ferme que ses prévisions étaient sinistres. Il se sentait soutenu. Le roi ne l'avait point blâmé; il recommandait seulement la prudence au maréchal, et il ajoutait : « J'entends que Paris soit conservé en tranquillité, et rester maistre là, comme partout ailleurs, en mon royaume. » Montmorency donc, tout en redoublant de circonspection, redoubla de vigueur. Il s'entoura de troupes et attendit le prince de Condé.

Ce prince se dirigeait sur Paris, disait-on, pour

venger le cardinal de Lorraine. Il s'était uni avec les Guise, et l'on aurait bientôt de ses nouvelles. Condé n'avait alors, il est vrai, ni la confiance de la cour, ni celle des protestants. Mais tous les bruits tombèrent devant sa conduite. Pas un des Guise n'était à ses côtés, et il n'avait d'autre escorte qu'un état-major d'amis. Il n'attaqua point Montmorency, comme on l'annonçait, il se contenta de dire que le maréchal, pour un catholique, avait traité quelque peu rudement un prince de l'Église. Le gouverneur de Paris, qui s'était préparé contre une agression, fut rassuré par une plaisanterie. Les huguenots ne furent pas moins agréablement trompés. Loin d'aller à la messe, ainsi que le murmuraient à voix basse ceux qui croyaient Condé converti par le cardinal de Lorraine, le prince ordonna dans son hôtel un prêche solennel. Plus de quatre mille personnes y assistèrent. Ce fut un grand scandale aux catholiques. C'était une infraction à l'édit de Roussillon. Le gouverneur de Paris et une députation du parlement le firent remarquer à Condé et le supplièrent de ne pas recommencer. Le prince répondit que telle était son intention, et il se retira dans son gouvernement de Picardie.

Le maréchal de Montmorency n'abaissa l'autorité dont il était le dépositaire ni devant la robe rouge d'un cardinal, ni devant les fleurs de lis d'un prince du sang. Il la maintint par la force contre Charles de Lorraine, et par les représentations contre Louis de Bourbon. Dans ces pénibles circonstances, il demeura aux yeux de tous, par des moyens divers, l'homme de l'ordre public. La tâche était difficile en l'absence

de la cour et avec des princes tels que les Guise, Condé, et des partis fanatiques. Le maréchal ne s'effraya de rien et se tira de tout. Il avait une bonne tête et un bon bras. C'était le mieux doué des Montmorency. Moins brutal que son père le connétable, moins violent que son frère Damville, aussi brave et plus diplomate que tous les deux, il était digne de s'entendre souvent avec Coligny et de marcher sur les traces du chancelier de L'Hôpital. Sa réserve, son indépendance religieuse en faisaient un des chefs naturels du parti modéré. C'était, avec moins de grandeur et de dévouement, un L'Hôpital d'épée. Le maréchal était au chancelier ce que le bon sens est à la haute raison et l'honneur à la vertu.

La cour, qui connaissait le fils aîné du connétable, comptait sur lui sans l'aimer. Après lui avoir expédié plusieurs courriers de Mont-de-Marsan, où la poursuivaient les dissensions de la capitale et les réclamations des provinces, elle pénétra, par le duché d'Albret, jusqu'à Bayonne, terme de son voyage (29 mai 1565).

Le jeune duc de Guise l'avait rejointe. Il était dévoré d'une fièvre de vie. Une ardeur indomptable d'aventures l'entraînait. Cette fougue d'imagination et de courage éclatait en de plus véhéments transports depuis l'insulte de la rue Saint-Denis. Il ne songeait nuit et jour qu'à se venger. Souvent on l'entendait dans le sommeil pousser son cri de guerre et il se réveillait en sursaut provoquant au combat à outrance tantôt le maréchal de Montmorency, tantôt l'amiral de Coligny. Le cardinal de Lorraine, qui avait déjà un représentant à la cour, le cardinal de Guise, son

frère, feignit d'avoir encore besoin d'un autre ambassadeur auprès de Leurs Majestés, d'un témoin fidèle des événements de Paris. Sous ce prétexte, mais en réalité pour le distraire, il avait confié son neveu à l'expérience de M. de Cresnay, l'un des plus illustres serviteurs de leur maison.

Le duc de Guise fut ébloui des splendeurs de la cour. Il se mêla tout joyeux au brillant cortége de princes et de seigneurs que le duc d'Anjou conduisit au-devant de la reine d'Espagne. Ils galopèrent en poste jusqu'au delà d'Ernani, tous revêtus de leurs ordres, étincelant de diamants, ruisselant de pierreries, avec des laquais en livrée, des pages en grande tenue et des chevaux enrubanés qui faisaient feu de leurs sabots sur les pavés des villes, sur les cailloux des chemins. Le duc d'Anjou changea d'allure au retour, se conformant à l'étiquette espagnole et à la lenteur maladive de la reine sa sœur. Cette princesse avait toute la mélancolie d'un malheur incurable. La lumière du climat, les rayons de la couronne, les gloires de la beauté, de la puissance, de la majesté, augmentaient cette mélancolie comme autant d'ironies du destin. Promise à don Carlos, Élisabeth de France avait été mariée à Philippe II. Au lieu d'être la compagne du fils, elle était la proie du père. Elle sourit cependant, comme à l'image de la patrie, à la cavalcade enthousiaste amenée par le duc d'Anjou.

« ... La reine notre maîtresse, écrit le duc d'Albe à Philippe II (Papiers Granvelle, tome IX), monta sur une haquenée richement caparaçonnée, et arriva à

Saint-Jean-de-Luz (14 juin). Tout le cortége mit pied à terre devant le logement destiné à Sa Majesté, qui était attendue à la porte extérieure par madame Marguerite, sa sœur, avec laquelle elle soupa le soir même. La reine mère insista vivement pour placer à sa droite la reine sa fille, qui s'en défendait. Aujourd'hui le roi de France et sa mère sont partis d'avance pour Bayonne, afin que la réception se fît à Sa Majesté seule, et qu'elle fût en tout conforme au cérémonial usité dans cette ville quand les souverains y font leur entrée pour la première fois. Moi, le duc, je ne leur ai point encore remis les lettres de Votre Majesté à chacun d'eux; j'attends le moment. »

Pendant trois semaines, ce ne furent que festins, tournois, courses de bagues, mascarades, bals, comédies. La grâce française et l'ostentation espagnole luttèrent de courtoisie et de luxe. La poésie même s'en mêla. M. de Ronsard marqua ces réunions d'un lustre suprême en récitant ses vers aux deux cours qu'il enchanta.

Catherine de Médicis, toujours en garde, cachait sous ces voiles décevants et sous l'expression exagérée d'une fausse tendresse pour la reine d'Espagne, sa fille, le secret des conférences de Bayonne.

Il y avait auprès d'Élisabeth un homme que Philippe II lui avait donné pour guide et qui résume en lui la signification tragique de cette entrevue mémorable. Cet homme est le duc d'Albe que nous avons cité. C'était le plus hautain des Espagnols. Quoique magnifique et prodigue comme le plus grand seigneur, il se montrait personnellement simple et sobre

comme un soldat. Son costume de prédilection était sa cuirasse. Il mangeait, buvait et dormait peu. Sa parole était rare, sentencieuse. Il commandait plus qu'il ne conversait. Il ne discutait jamais. Sa démarche était grave, son air imposant, ses attitudes superbes. Il y avait dans sa dignité un peu d'emphase et de roideur. Sa présence inquiétait et répandait une terreur sourde.

La figure du duc d'Albe n'était pas moins sinistre que son maintien. Ses longs traits osseux exprimaient la détermination et la dureté. Son front, très-bombé au-dessus des yeux, dominait comme la fatalité antique. Il avait un nez et des regards de milan. Sa bouche et son menton velus n'avaient rien d'humain. Cette physionomie barbare ne s'était peut-être pas attendrie une fois ni dans l'amour, ni dans l'amitié, ni dans la famille. Ce duc farouche eut les ardeurs de l'ambition pour lui et pour les siens; il n'eut pas une pitié. Il n'avait pas d'entrailles. Hors des armées, il trouvait cependant des souplesses pour séduire; et il était aussi capable d'une ambassade que d'une campagne.

A Bayonne, il se sentait le plus grand capitaine du catholicisme, le plus glorieux instrument du roi d'Espagne et du pape. Tous trois avaient le même idéal de meurtres en masse, et il ne déplaisait pas au duc d'accomplir dans le sang jusqu'aux genoux les théories de carnage qui lui étaient communes avec Pie IV et Philippe II.

Dès les premiers instants, il fut tout à tous et ne s'épargna pas à suborner, soit les princes, soit les

seigneurs, en agitant frauduleusement le fisc presque vide des Indes. On jugera des manéges du duc par le document précieux que j'emprunte le premier au tome IX des papiers Granvelle.

Il écrivait à Philippe II : « J'ai fait au connétable, au cardinal de Bourbon, au prince de La Roche-sur-Yon, les compliments dont Votre Majesté m'avait chargé pour eux, réservant toutefois au prélat les démonstrations les plus amicales. Je me suis adressé dans le même sens au cardinal de Guise, insistant sur la recommandation que Votre Majesté m'avait faite de lui témoigner l'affection particulière qu'elle porte à tout ce qui lui est proche, sa volonté d'en donner des preuves en toute circonstance, et son regret que le cardinal de Lorraine fût maintenant absent de la cour. Le prélat, visiblement touché, me repondit dans les termes de la plus vive reconnaissance, désirant que Votre Majesté, pour l'amour de Dieu, pensât un peu à ce pauvre royaume (de France), où la religion se perd sans remède, attestant que trois ou quatre malheureux étaient les seuls auteurs du mal, et qu'une chose néanmoins déplorable était de voir certains personnages, naturellement bons et inoffensifs, se laisser entraîner par la *chair et le sang*, au point de favoriser les auteurs mêmes de tout le désordre ; que puisque je l'entendais si bien, il s'expliquerait clairement, et me priait d'en parler au connétable, sachant le crédit que j'avais sur lui et qu'il prendrait la chose de ma part mieux que de celle de tout autre. Il revint ensuite sur l'intervention de Votre Majesté pour remédier au véritable état des

choses, faisant un grand éloge du bien produit en Espagne par les théatins; ajoutant que d'Avila, qui les avait expérimentés à Saint-Sébastien, avait demandé à don Juan Manrique l'envoi d'un religieux de cet ordre près de Sa Majesté notre reine, afin d'obtenir, par ses bons offices auprès de la reine mère, l'admission en France de la congrégation. Cela fut fait et la reine notre maîtresse a promis de recommander vivement cette affaire à la régente. J'ai dit à M. d'Avila que j'étais chargé pour lui de compliments de la part de Votre Majesté, mais que je voulais les lui transmettre plus intimement qu'aux autres, c'est-à-dire à part et à loisir. Satisfait et ému, il me répondit qu'il était à ma disposition, et serait toujours prêt à écouter mes paroles et à les accueillir avec le plus grand empressement. Quant à M. de Montpensier, je lui donnai l'assurance des sentiments affectueux qui unissent depuis si longtemps Votre Majesté à sa maison et à lui surtout, à raison de la ligne de conduite qu'il n'avait cessé de suivre, ainsi qu'il seyait à un gentilhomme de son rang et à un véritable chrétien. Enivré de cette ouverture, il se jeta dans mes bras avec effusion, m'affirmant que lui et tous les gens de bien du royaume n'avaient d'espoir qu'en Votre Majesté, que lui en particulier se ferait mettre en pièces pour elle, et que si on lui ouvrait le cœur on y trouverait gravé le nom de *Philippe;* le tout avec une telle expression de physionomie, qu'il était facile de voir qu'il n'y avait chez lui ni feinte, ni arrière-pensée. En ce moment, M. de Montluc s'approcha de moi pour me parler : connaissant parfaitement la

vanité du personnage, il me sembla que le meilleur moyen d'entrer en matière était de le prendre par son faible; aussi, tout en l'embrassant, lui dis-je à l'oreille : « Ce mouvement que vous voyez « ici, monsieur, c'est votre ouvrage. » Plus tard, et chemin faisant, il vint à moi pour me dire : « Sei-« gneur, rien ne saurait me retenir de vous cher-« cher partout où je puis avoir l'espérance de vous « entretenir ; » à quoi je lui répondis qu'il avait parfaitement raison, puisque j'étais le serviteur d'un prince qui lui faisait le plus grand honneur que jamais gentilhomme eût reçu d'un souverain. Car il savait combien de fois Votre Majesté avait été importunée pour cette entrevue, qu'elle avait constamment refusée, jusqu'au moment où elle eut vu l'écrit dans lequel, lui, Montluc, la considérait comme utile à la religion, ce qui vous décida, sire, à accepter l'entrevue et à commander sur-le-champ les arrangements nécessaires. Votre Majesté, continuai-je, m'avait, de plus, donné l'ordre de concerter avec lui les mesures pour remédier aux maux de la religion, et rendre au roi de France l'autorité dont avaient joui ses ancêtres. Elle m'avait donné l'ordre de recevoir les instructions de M. de Montluc sur le genre d'initiative à prendre, sur la conduite à tenir, sur le choix des personnes auxquelles je pourrais m'ouvrir, afin d'adopter en tout et partout le plan qui lui paraîtrait le plus convenable. J'ajoutai que, d'après cela, il était à même de concevoir quelle gratitude l'obligeait à un prince qui avait de sa vertu une telle opinion que, pour ce motif seul, il le considérait

comme devant être placé à la tête d'une négociation aussi difficile, nous enjoignant à tous tant que nous sommes ici d'Espagnols d'accepter exactement ses avis, de nous conformer aux plans qu'il aurait tracés, ce qui expliquait notre réserve à l'égard des autres seigneurs, auxquels nous n'avions voulu faire aucune confidence, avant de nous être abouchés avec lui et d'avoir connu sa manière de voir. Cet homme, qui a le mérite d'une grande franchise, fut saisi, comme de raison, d'un terrible accès de vanité en entendant un pareil discours, et me dévoila sans façon sa pensée, constamment mise en pratique dans les affaires de religion; affirmant que si chacun avait voulu suivre son exemple à l'époque des dernières guerres, c'est-à-dire ne faire grâce de la vie à personne, tout serait actuellement terminé; mais que, par malheur, beaucoup de braves gens se rencontrant dans la mêlée se disaient les uns aux autres, « mon cousin, mon frère, » et que la guerre s'éternisait ainsi; tandis qu'il n'y aurait pas pour un seul déjeuner avec la canaille, si tous les hommes de bien voulaient se serrer. Il me promit de me donner son opinion écrite sur tout. Il m'assura que le cardinal de Bourbon était bon catholique, mais que sa grande occupation était de complaire à la reine mère et de lui rapporter tout ce qui se disait; qu'en conséquence, le meilleur moyen de l'employer utilement était de lui confier toutes les choses que je voudrais faire parvenir aux oreilles de la régente; de même pour M. d'Escars. Quant à MM. de Montpensier, d'Avila et de Saint-Pierre, je pourrais me fier à eux entière-

ment, parce qu'ils n'avaient tous qu'un seul cœur et une seule volonté pour le service de Dieu, celui de leur souverain et de Votre Majesté elle-même, déterminés qu'ils étaient à mourir pour une aussi belle cause. Votre Majesté, selon lui, n'était pas moins intéressée que le roi son maître à remédier aux maux présents, sachant, que, dans les Pays-Bas, il régnait une grande corruption, non dans la classe des seigneurs, mais parmi le peuple. Il me dit, en terminant, qu'il était à sa connaissance personnelle que la reine mère savait et comprenait parfaitement toute la malice et la fausseté des opinions religieuses actuellement en vogue, et « qu'elle se laisse- « rait scier en deux plutôt que de se laisser faire « huguenote ; » à quoi je répondis qu'une détermination semblable serait excellente pour quiconque n'était pas responsable et n'avait à rendre compte que de lui-même. Pour en finir, je lui dis que ce qué j'avais spécialement à lui apprendre, c'était le vif désir qu'éprouvait Votre Majesté de guérir les maux de la France, de soutenir les intérêts du roi son beau-frère, et sa détermination de consacrer à une telle œuvre toutes les ressources que Dieu avait mises à sa disposition, dans le cas où un sacrifice pareil lui semblerait devoir contribuer à atteindre le but qu'elle se proposait : voilà pour ce qui concernait Votre Majesté. Quant à Montluc, il avait deux choses à faire : l'une, d'indiquer le moyen par lequel on pourrait amener le roi de France et sa mère à mettre sérieusement la main à l'œuvre, parce que, s'ils consentaient à seconder Votre Majesté, le succès était in-

contestable ; l'autre, dans le cas où l'on ne pourrait rien gagner sur eux, de nous faire connaître du moins les remèdes à tenter contre le mal ; car il était impossible, en bonne conscience, de laisser plus longtemps les choses marcher ainsi sans obstacle. Il me répondit, en remerciant Dieu des bonnes dispositions de Votre Majesté, qu'il achèverait son mémoire et me le ferait passer, et qu'il suppléerait par des explications ultérieures aux lacunes que j'y aurais remarquées. En même temps, il m'engagea à lui désigner un intermédiaire commun entre nous, qui me tiendrait exactement au courant de tout ce qui surviendrait, m'avertissant que si don Juan de Bardaxi se trouvait du nombre des gentilshommes de notre suite, il l'emploierait à cet office ; mesure que j'ai complétement approuvée. Nous préviendrons, en conséquence, don Juan, et nous verrons jusqu'à quel point l'on peut compter sur les offres de Montluc, lequel je quittai alors, dans la crainte que l'on ne conçût quelques soupçons de cet entretien déjà si prolongé.

« Immédiatement après, je m'approchai du roi (Charles IX), dans l'intention de sonder les principes qu'on lui avait inculqués, débutant par des propos sans conséquence sur la chasse, la guerre et autres sujets pareils, que je me bornai à effleurer. Insensiblement la conversation s'étendit sur l'état actuel de son royaume. Je le priai de ne point s'épuiser à la course, et de veiller soigneusement à lui de qui dépendait le bien de la chrétienté tout entière, puisqu'il me semblait que Dieu l'avait marqué pour accomplir par

ses mains une grande œuvre, c'est-à-dire le châtiment des offenses qu'on lui faisait chaque jour dans son royaume. A quoi il me répondit avec ardeur : « Oh! « pour prendre les armes, il n'y faut pas songer ; je « n'ai pas envie de ruiner mon royaume, ainsi qu'on « avait commencé à le faire en s'engageant dans les « guerres précédentes. » Ces mots suffirent pour me révéler la leçon qu'on lui avait faite : aussi je passai à un autre sujet et ne tardai pas à me séparer de lui. Abordant alors le prince de La Roche-sur-Yon, je cherchai à lui inspirer un peu de vanité, en lui disant que, parmi tous les gouverneurs de province, il passait pour celui qui savait le mieux contenir le peuple dans l'obéissance et le devoir; et lui demandant de quels moyens il faisait usage pour obtenir un résultat aussi salutaire, il me répondit que les voies de conciliation étaient celles qu'il employait de préférence, que par elles il avait toujours obtenu le bien que je lui signalais, et qu'en définitive elles étaient les plus propres à dompter toutes les résistances populaires. Cette réponse me sembla cadrer assez avec celle du roi lui-même.

« Voilà le résumé de ce qui a eu lieu. Nous tiendrons Votre Majesté au courant de ce qui se présentera par la suite; il s'agit ici d'une affaire où l'on doit déployer beaucoup de circonspection et de mesure. Nous travaillerons autant que possible à démêler leur jeu et nous donnerons avis de tout à Votre Majesté, afin qu'elle daigne nous diriger dans cette circonstance importante. Nous enverrons l'écrit de Montluc aussitôt qu'il nous aura été remis.

« Don François d'Avila, qui est malade et n'a pu nous voir, nous a fait parvenir la lettre ci-jointe pour Votre Majesté. Nous avons pris la liberté de l'ouvrir, afin de nous assurer si elle ne renfermerait pas quelques renseignements utiles pour notre conduite.

« Les seigneurs venus ici avec la reine la suivent et la servent avec beaucoup d'empressement; ils font aux Français tout l'accueil, toutes les démonstrations amicales possibles, et leur cèdent constamment le pas.

« Dieu garde Votre Majesté. »

Toute la situation est dans cette lettre du duc d'Albe. Lui qui avait la résolution et la promptitude, les deux ailes du succès dans l'action, il était condamné à des tâtonnements. Il pratiquait les uns, les autres, autour de Charles IX. Ses lèvres étaient aussi prodigues de doublons que ses mains en étaient avares. N'importe, ces grands seigneurs catholiques couraient au son de l'or d'Espagne, comme les abeilles au bruit de l'airain.

Le duc d'Albe les ralliait et tâchait d'insinuer les plans du fils de Charles-Quint à Catherine de Médicis. Toutes les nuits à la tombée des fêtes, à ces heures mystérieuses que la fatigue universelle faisait solitaires et muettes, la reine mère et sa fille la reine d'Espagne se cherchaient dans des rendez-vous ténébreux. Un témoin, toujours le même, ne manquait jamais de se glisser entre elles. C'était le duc d'Albe. La jeune reine ne fut pas infidèle à l'esprit de Philippe II, tandis que la reine mère et le duc d'Albe s'entretenaient comme deux héros de Machiavel.

Le duc se permettait de blâmer Catherine de ses répugnances contre l'établissement de l'inquisition, et de ses mollesses avec la haute aristocratie protestante. « C'est pourtant là qu'est le danger, disait-il ; vous avez assez de fretin, madame ; pêchez maintenant de gros poissons. Soyez assurée qu'une tête de saumon vaut mieux que dix milles têtes de grenouilles. » La reine mère n'était pas d'un autre avis. Seulement, tout en approuvant fort la violence pour son gendre Philippe II et pour le duc d'Albe, elle se ménageait les temporisations, le choix des moyens. Un traité fut réglé de concert avec le duc sur ces bases. Les deux cours se promettaient assistance, l'une et l'autre restant libres dans leur évolution particulière, quoique enchaînées au même but.

Très-content des personnages qui accompagnaient Charles IX, le duc d'Albe devina une résistance dans le jeune roi lui-même. Cette résistance, qui l'irritait profondément, se rattachait à la reine mère et à L'Hôpital. Nul doute à cet égard. Dans ce trésor diplomatique des papiers Granvelle, tome IX, je note encore ces mots du duc d'Albe à Philippe II :

« ... Je ne pus m'empêcher d'ajouter qu'il devait être bien difficile pour elle (la reine mère) de rendre la justice avec celui qui en était le ministre, le chancelier actuel, dont on ne pouvait absolument croire qu'il apporterait le remède aux maux signalés. Ici la reine me répliqua avec vivacité que je voulais du mal au chancelier, et que de là provenait sur son compte l'opinion fâcheuse que j'exprimais devant elle. Je demandai alors à Sa Majesté si elle me nierait que cet

homme fût huguenot; et sur sa réponse qu'il n'était pas tel, je répliquai aussitôt que dans tout le royaume elle était la seule de cette opinion. Ici la reine, notre maîtresse, ajouta qu'avant son départ pour l'Espagne, et du vivant du roi son père, chacun tenait déjà M. de L'Hôpital pour huguenot, et que tant qu'on le maintiendrait dans le poste qu'il occupe, on pouvait être assuré que les bons seraient sans appui et livrés aux appréhensions, tandis que les méchants trouveraient en lui le fauteur et le soutien de toutes leurs tentatives; qu'il suffirait, dit-elle encore, de le confiner pour quelque temps dans ses terres et qu'alors il serait facile de reconnaître la vérité de son assertion, en voyant la tournure essentiellement différente que prendraient les affaires de la religion hors de sa présence. La reine mère déclara qu'à aucun prix elle ne tenterait une pareille épreuve.

« ... A ce propos, je dois répéter à Votre Majesté que la reine notre maîtresse a déployé, dans tout le cours de ces négociations, une telle énergie de caractère, jointe à une prudence si consommée, que, malgré la haute opinion que nous avions de son mérite, elle nous a vraiment jetés dans la stupéfaction. »

Ainsi la jeune reine d'Espagne, exaltée par l'effroi que lui inspiraient Philippe II et le duc d'Albe, opina pour la violence. Le duc, trop bien secondé par elle, voulait l'inquisition en général et en particulier l'extermination des principaux chefs de la réforme.

Catherine, sans être révoltée comme L'Hôpital, éluda la politique du duc d'Albe et n'abandonna pas

son chancelier. Ce n'est pas l'humanité, c'est la souveraineté qu'elle défendit. Elle fut indépendante et se montra plus Française que les grands seigneurs français de son intimité, à peu près tous gagnés à l'Espagne.

La délibération se borna dans l'entrevue de Bayonne à des conversations atroces et à un traité. Ce traité, était-ce la Saint-Barthélemy exécutée sept ans plus tard en 1572? Je ne le crois pas, malgré tant d'affirmations. Des affirmations ne sont pas des preuves, surtout quand les sources historiques s'élèvent contre les systèmes.

Il est bien vrai que le démon du sang n'y perdit rien. On ne détermina point soit le jour, soit le mois, soit l'année, soit les détails du massacre; mais il fut convenu qu'on extirperait l'hérésie, et cela emportait tout. Il y avait dans le tempérament du duc d'Albe et dans l'imagination de Catherine de Médicis trente Saint-Barthélemy. Ils n'avaient de scrupules timides ni l'un ni l'autre. Seulement ce qui était férocité africaine chez le duc était chez la reine mère intrigue florentine. Elle voulait abattre ses ennemis, sans ressentir, comme le duc d'Albe, les haines religieuses. Pour vaincre, elle préférait à une hécatombe, à une tragédie noire, une comédie d'imbroglio. Mais elle ne tenait pas autrement à sa vertu et s'il fallait des crimes, elle en commettrait à épouvanter le monde.

Se servir mutuellement contre le protestantisme, soit pour tromper, soit pour tuer, telle est la décision qui fut arrêtée entre le duc d'Albe et la reine mère dans les conférences de Bayonne. Catherine

employa mille artifices afin de cacher le complot. Le négociateur espagnol fut moins discret. Tout ce qui transpira vint de lui. Il avait ses desseins. Il espérait par ses insinuations bouleverser la France, souffler la discorde, engager de plus en plus la reine mère et susciter aux protestants de France tant d'affaires, qu'il ne leur serait plus possible de secourir leurs frères de Flandre.

Lorsque tout fut terminé sous les yeux de la jeune reine Élisabeth, elle prit congé des siens, le cœur navré. Elle était naturellement bonne. Sans acception de culte, elle avait consolé la catholique Marie Stuart, et avait averti la calviniste Jeanne d'Albret d'un guet-apens de Philippe II. Elle méritait un meilleur siècle, une meilleure mère, de meilleurs frères, un meilleur mari. Qu'elle n'aimât pas don Carlos ou qu'elle l'aimât, elle rentra désolée et morne dans l'embrasement des sierras, dans la fournaise des régions soumises à son époux. Elle avait laissé derrière elle l'espérance aux portes éternelles des Pyrénées.

Les deux cours, sous l'impression fugitive des adieux (3 juillet), cheminèrent, l'une vers l'Escurial, l'autre vers Nérac, capitale du pays d'Albret. Le duc d'Albe était pressé d'accomplir le pacte de Bayonne; Catherine de Médicis était incertaine sur la manière de s'y conformer ou de l'esquiver. Elle flottait sans impatience dans cette alternative entre Philippe II et L'Hôpital.

Les seigneurs protestants qui entouraient le roi ne flottaient pas. Ils connaissaient le péril. Ils avaient eu vent des négociations et ils les exagéraient. Ils s'é-

taient concertés entre eux et dépêchaient courriers sur courriers à M. d'Andelot, au prince de Condé et à l'amiral de Coligny.

La reine de Navarre avait été la première instruite et s'était aussitôt prémunie contre un coup de main. Elle avait été avertie par le jeune prince de Béarn, son fils, dont les saillies plaisaient à Catherine de Médicis et dont on ne se méfiait pas, à cause de son âge. Lui, avec cette finesse et cette rapidité d'intuition qui le distinguèrent toujours, avait induit un complot de certaines paroles des illustres scélérats venus soit de Madrid, soit de Paris.

Charles IX, excédé de politique, exaspéré des plaintes réciproques des partis religieux, s'amusa tant qu'il put à Nérac. Un petit incident de son séjour dans cette ville me paraît digne d'être raconté. Le roi ayant convié ou plutôt défié au tir de l'arc Henri de Guise et le prince de Béarn, ils acceptèrent joyeusement la lutte. Le duc de Guise, quoique d'une rare adresse à cet exercice, ou plutôt à cause de cette adresse même, réussit à être toujours un peu moins heureux que le roi, flatterie d'autant plus habile qu'elle disputait la victoire en la cédant. Quand ce fut le tour du prince de Béarn, au contraire, il usa de tous ses avantages. Moins courtisan que le duc de Guise, il allait bravement triompher, lorsque le roi, qui était violent, s'emporta furieusement et « menaça son adversaire de sa flèche encochée. » Le Béarnais sourit et se prépara fièrement à riposter. Son attitude eut l'air d'une provocation et le roi faillit lâcher sa flèche. Mais, soit peur, soit prudence, il rejeta son

arc, interpellant rudement le précepteur du prince, et lui ordonnant, tout en colère, d'emmener son élève, afin de châtier sévèrement son outrecuidance. Certes, c'est là le meilleur temps de celui qui devait être Henri IV, qui était né si diplomate et qui le devint sans cesse de plus en plus. Alors il était encore, dans sa rusticité héroïque, sous l'influence de sa mère, diplomate aussi, mais qui méprisait toute flexibilité de conduite chaque fois que la dignité du caractère exigeait une résistance.

Avant de s'éloigner de Nérac, le roi y rétablit le culte orthodoxe, que Jeanne d'Albret avait suspendu par représailles. Il prit ensuite sa route vers le nord, traversa l'Agenois, le Périgord, le Poitou, l'Anjou, la Touraine, accueillant partout, avec une bienveillance affectée, les doléances des huguenots, les caressant et les trompant pour contenter sa mère. Elle, naturellement, surpassait son fils en dissimulation. Elle mentait aux protestants avec une impudence tranquille. Elle détournait leurs prévisions, calmait leurs ressentiments, écoutait leurs vœux. Car elle devinait que ce grand parti était trop éveillé aux soupçons, trop nombreux, trop fort, trop dévoué, pour qu'on pût en avoir raison facilement. Ces lions qui avaient flairé le piége ne se laisseraient pas égorger en agneaux. Elle n'eût pas été fâchée d'ailleurs d'être dispensée du crime par le vice, le mensonge, et la ruse. Catherine, dans ses conclusions avec le duc d'Albe, s'était retenu cette politique. Elle la préférait, sans répugner aux attentats. S'ils devenaient opportuns, elle ne balancerait point. Pour l'instant, il n'y avait pas à

y penser. Elle songea donc à tout sauver en tout ajournant, et à tout ajourner en tout conciliant. M. de Cipierre, ancien gouverneur du roi, avait incliné son élève à la modération, avant d'aller à Spa, dont les médecins de la cour lui prescrivaient les eaux. Charles avait goûté les conseils de son gouverneur. Il était très-disposé à aider sa mère dans cette voie de haute tolérance que le chancelier de L'Hôpital n'avait pas cessé une minute de recommander avec énergie.

Catherine, dont les idées étaient fixées en arrivant à Blois, ne poussa pas outre. Elle s'y établit et voulut frapper de là un grand coup sur l'imagination. Le duc d'Albe serait étonné d'abord, mais elle lui expliquerait ses intentions. Il était urgent de prévenir la guerre civile. La reine mère indiqua Moulins pour une assemblée des hommes les plus éminents du royaume, afin d'améliorer la législation, de redresser les griefs et de répondre aux plaintes qui avaient attendri le roi pendant tout son voyage. Le véritable but de Catherine était de se donner du repos, d'affermir son pouvoir trop contesté, en rapprochant dans un embrassement les Montmorency et les Coligny des princes lorrains.

L'Hôpital fut transporté d'aise. Il dicta avec une pieuse allégresse les principales lettres de convocation. Cette époque est certainement la plus belle de la vie du chancelier. Son rêve était près de se réaliser. Les abus allaient diminuer, les partis s'adoucir, les cultes s'amnistier. Une joie sainte illuminait et rajeunissait L'Hôpital. Il n'était pas utopiste, mais

confiant. Le désenchantement ne l'avait pas encore atteint. Il se félicitait d'arracher définitivement aux fascinations du duc d'Albe le bon sens de Catherine.

Un mouvement inaccoutumé se fit dans le Bourbonnais et dans Moulins, sa capitale. Le roi s'y rendit de Blois, au mois de décembre; l'amiral avec son oncle le connétable y était le 1er janvier (1566), et le cardinal de Lorraine, en compagnie de la duchesse de Guise, sa belle-sœur, le 11 janvier. Les présidents des juridictions souveraines, les évêques, les seigneurs, entre autres le maréchal de Montmorency, remplirent successivement toutes les hôtelleries et beaucoup des principales maisons de la ville.

L'assemblée s'ouvrit sous les auspices de Leurs Majestés, par les soins du chancelier de L'Hôpital. Ce grand homme avait tout médité, tout préparé, tout résolu d'avance. Cette brillante assemblée, composée de tout ce que l'Église, la magistrature, l'armée et la cour renfermaient de plus illustre, aurait pu se borner à voter sous la direction du chancelier, mais elle n'approuva qu'après une discussion approfondie. L'ordonnance de Moulins jaillit de ces débats. Elle fut principalement l'œuvre de L'Hôpital, qui, indépendamment de tous ses autres dons, avait celui de graver en lois, dans un style digne d'elles, les notions immuables du juste. Il savait condescendre à son temps en le dépassant toujours. Sa prudence tempérait sa hardiesse, sans l'énerver. Il était sagement novateur. Lui qui avait donné aux actes privés, aux contrats, des garanties plus efficaces, une authenticité plus certaine; lui qui avait tant épuré la magistrature,

battu de si rudes assauts la vénalité des charges et la vénalité des hommes; lui qui avait fondé les juges-consuls, les tribunaux de commerce, et substitué, par cette admirable institution, un jury d'égaux à un corps privilégié, l'élection à l'hérédité ou à la faveur, la promptitude et l'infaillibilité des décisions de l'instinct à la longueur et aux erreurs infinies des arrêts du pédantisme en toge; lui qui avait attaqué la chicane, l'ignorance, la cupidité dans tous leurs antres; lui qui avait débrouillé les ressorts contradictoires à travers le chaos féodal de tant de coutumes, il continua cette tâche de géant dans son ordonnance de Moulins. Il y touchait à tout, à la justice, à l'administration, à la politique même. Parmi tant de dispositions heureuses, comment ne pas citer celles qui imposent aux juges, comme condition de maturité, vingt-cinq ans d'âge, et comme condition de capacité des examens sérieux? Le chancelier abolit aussi les confréries du peuple avec leurs bannières, ces brandons toujours allumés des guerres et des discordes de la rue.

Cette mémorable ordonnance de Moulins, qui tira son nom du lieu où elle fut promulguée, n'est pas un des moindres titres de L'Hôpital. Elle est une date de la législation française. Elle éleva d'un degré de plus le moyen âge vers le droit. Elle fut un noble monument de patriotisme et de raison, qui rappelle de loin les codes romains et qui prophétise déjà notre Code civil.

Pendant et après la discussion des quatre-vingt-six articles de l'ordonnance de Moulins, on s'occupa de l'apaisement des grandes familles aristocratiques. La

reine mère y travailla très-sincèrement dans l'intérêt de sa domination. Le connétable agit avec violence sur son fils le maréchal de Montmorency, qu'il menaça de déshériter s'il ne s'assouplissait. La duchesse de Ferrare, madame Renée de France, employa la persuasion dans ses lettres à sa fille, la veuve du grand Guise, la suppliant de se mettre en amitié avec M. l'amiral. Charles IX engagea, de son côté, M. le cardinal de Lorraine à ne pas se montrer intraitable en refusant un accord si nécessaire au bien du royaume.

Toutes choses un peu arrangées, le cardinal présenta sa requête. Ses neveux étant si jeunes, ses frères le marquis d'Elbeuf et le duc d'Aumale absents, ce dernier retenu près de Diane de Poitiers au château d'Anet, le prélat en qui résidait maintenant l'autorité de sa maison et qui croyait beaucoup faire en y associant, pour les convenances, Anne d'Este, duchesse de Guise, sa belle-sœur, réclama réparation contre les assassins de son glorieux frère, le vainqueur de Dreux, le défenseur de Metz, le conquérant de Calais. En cela il était bien l'organe de tous les siens, mais où il n'exprima que sa pensée personnelle pour plaire à Leurs Majestés, c'est lorsque, demandant justice en son nom et au nom de sa belle-sœur, lui un prêtre, elle une femme, il déclara renoncer à la voie des armes et s'en fier au roi seul.

Charles IX assura le cardinal de Lorraine qu'il ne se repentirait pas d'une telle déférence et il manda Coligny pour le lendemain.

Sur cette invitation Coligny comparut au conseil

(29 janvier), et là, en présence de Leurs Majestés, des princes, des seigneurs, du chancelier et des premiers présidents des huit parlements du royaume, il nia par serment toute participation, soit directe, soit indirecte, au crime de Poltrot. « Ce crime, dit-il, je l'ai blâmé; et je le réprouve encore. S'il se rencontrait quelqu'un, ici ou ailleurs, qui osât jeter un doute sur ma véracité, je soutiens que ce sera un imposteur, qu'il mentira par la gorge et d'avance je lui offre le combat. »

Le roi n'exigea pas davantage. Après avoir consulté son conseil, il s'empressa de louer la duchesse de Guise et le cardinal de Lorraine de la tendre et persévérante fidélité qu'ils conservaient à la plus grande mémoire de leur maison. Il proclama l'innocence de Coligny assez prouvée par son serment. Il interdit toute poursuite de cette tragique affaire et il exhorta ces grands ennemis à donner et à recevoir le baiser de paix; ce qui fut accompli avec une grâce et une hypocrisie de cour. Soit que le jeune duc de Guise ne fût pas à Moulins, comme l'affirme Castelnau, soit qu'il assistât sombre et immobile, ainsi que le soutient M. de Thou, à ce mensonge solennel de raccommodement; ce qui est certain, c'est qu'il ne le ratifia par aucun signe, par aucun assentiment, par aucun témoignage. Son oncle, le duc d'Aumale, qui revint d'Anet, crut faire un assez grand sacrifice à la concorde en ne protestant pas publiquement. Il ne perdit d'ailleurs aucune occasion de manifester sa haine inextinguible contre l'amiral de Coligny.

Le maréchal de Montmorency et le cardinal de Lorraine s'embrassèrent aussi, et il fut reconnu entre eux que la charge de la rue Saint-Denis n'avait été qu'une méprise.

La bonne intelligence et l'amitié furent partout à l'ordre du jour. Mais la nature est plus forte que la diplomatie ; on ne s'abhorre que plus dans ces fausses étreintes ; et, sous tant de démonstrations affectueuses, les cœurs demeurent implacables.

Ce fut le second acte de ces immortelles assises de Moulins. L'ordonnance réformatrice d'une partie de notre droit civil en avait été le premier acte. Le troisième et dernier acte, l'acte religieux, se dénoua dans une défense magnanime de la liberté de conscience par le chancelier de L'Hôpital contre l'acharnement tyrannique du cardinal de Lorraine.

La lutte éclata en plein conseil (15 mars 1566).

L'insolent prélat s'était fait le porte-voix des catholiques de Dijon qui se plaignaient de l'admissibilité des protestants à tous les emplois et de la permission donnée aux ministres calvinistes de visiter les malades de leur confession.

D'un consentement tacite, les deux adversaires omirent la question de l'admissibilité. Comment exclure entièrement des fonctions publiques un grand parti qui avait dans son sein des princes du sang et les plus illustres familles du royaume ? Le cardinal glissa sur cette prétention, et concentra toute son indignation contre la tolérance laissée aux pasteurs de pénétrer au chevet des agonisants. Le chancelier n'interrompit pas le prélat, mais se contint jusqu'à

ce qu'il eût fini pour répondre froidement à cette rhétorique furieuse ces simples mots : « L'autorisation accordée aux pasteurs est avérée et je ne la nie pas. Je déclare même qu'elle est aussi conforme au droit naturel qu'aux édits. — Alors, dit le cardinal, vous souffrez que le poison de l'erreur soit distribué aux mourants ? — Ah ! s'écria le chancelier, toujours des insultes ! vous appelez poison leur religion nouvelle ; ils appellent poison votre religion ancienne. Au lieu d'outrager, il serait plus salutaire de convaincre. La persuasion raffermirait la paix ; vos violences ramèneront aux troubles. — Entendriez-vous, reprit le cardinal avec aigreur, que j'aie été l'instigateur des troubles passés ? — Vous le savez, » repartit L'Hôpital.

Il y eut un silence pendant lequel les membres du conseil se regardèrent et les antagonistes se recueillirent. Charles de Lorraine avait un air de suffisance dédaigneuse ; son aplomb était d'un prélat officiel, sa colère, d'un théologien et d'un inquisiteur, sa fatuité, d'un prince. Contre tant de prestiges et d'avantages, le chancelier n'avait que l'intrépidité modeste d'un magistrat et d'un homme de bien.

Il reprit douloureusement : « Comment feront à leurs derniers moments ceux de la religion ? — Ce qu'ils feront ? dit l'arrogant cardinal, ils seront assistés par les évêques ou par les délégués des évêques. — Mais, répliqua tristement L'Hôpital, c'est la guerre civile ; car les calvinistes ne se soumettront pas à une telle barbarie. Monsieur le cardinal, pour un disciple de Jésus-Christ, vous les haïssez trop.

Vivants, vous empêchez qu'ils servent leur Dieu; mourants, que sa parole console leur couche. Vous voulez qu'ils expirent sans Évangile, comme bestes et chevaux. Vous aspirez moins à les convertir qu'à les ruiner. — Oui, certes, nous tâcherons de les affaiblir, appuya le cardinal, et nous ne nous y épargnerons pas, afin que sur cette terre de France il n'y ait plus qu'une religion, la religion du roi. » Le chancelier, tout ému, répondit : « Plutôt que d'attiser le feu, il vaudrait mieux l'éteindre. — C'est vous seul qui attisez le feu, « bélître » que vous êtes, s'écria le cardinal hors de lui, vous seul qui tranchez du maître partout où vous êtes, à ce point que je ne paraîtrai plus au conseil, je le déclare, lorsque vous y serez. — On s'en passera bien, » repartit le chancelier avec cette inflexibilité qui ne sent une injure que pour mieux s'encourager à ne pas déserter un principe.

La séance fut levée brusquement, et le conseil se dispersa sous l'impression de la grossière inconvenance du cardinal de Lorraine. Le chancelier se réjouit. Car, dans ce désordre, la conclusion des pétitionnaires de Dijon ne fut point votée. Si elle fut adoptée par quelques évêques flanqués de soldats, elle n'eut du moins aucun caractère légal. La paix ne fut point atteinte, et la liberté de conscience fut, cette fois encore, préservée.

Les devoirs de l'historien sont immenses, et ses amertumes cruelles. Il fouille les bibliothèques et les interroge comme des sphinx durement énigmatiques. Il déchiffre des manuscrits, des correspondances; il

explore des gravures, des portraits; il écoute, il regarde, il pense, et combine sans cesse son œuvre. Dans les catacombes d'un siècle, des siècles, il cherche le jour, la vérité, la moralité, et le plus souvent il trouve la nuit, le mensonge, le vice ou le crime. Il marche, à la sueur de son front, à travers toutes les fatigues de l'esprit, tous les dégoûts du cœur. Et cependant il est des heures saintes qui payent généreusement à l'historien ses plus difficiles travaux, ses ennuis, ses désespoirs, et où il reçoit sa récompense. C'est lorsqu'il vient à reconnaître le progrès général, providentiel du monde, au milieu de tant de défaillances nationales; c'est lorsqu'il découvre le rayonnement d'une grande âme comme celle de L'Hôpital; et que, dans cette seule trace lumineuse, il contemple le reflet du ciel sur la terre, la marque d'une intention divine, les titres de notre grandeur native, de notre dignité primordiale, de nos destinées futures en cette vie et au delà de cette vie.

Oui, L'Hôpital, soit à l'assemblée de Moulins, soit ailleurs, est un *sursùm corda*, un modèle pour son temps et pour tous les temps. Ne craignons pas de le pénétrer. Il est le fond de notre sujet. Nous reprendrons assez tôt le fil des événements, le retour de Charles IX et de Catherine de Médicis à Paris. Que les princes, que les rois attendent; L'Hôpital n'est-il pas plus prince, plus roi qu'eux tous? Tandis que leur majesté pâlit sous leur couronne de rouille, la majesté de l'homme de bien resplendit sous son diadème de vertus.

Pour mieux comprendre L'Hôpital, il faut le consi-

dérer dans ce groupe olympien des jurisconsultes du seizième siècle. Il appartient à ce groupe, et pourtant il s'en détache. Il l'éclaire et il en est éclairé. Quelle favorable occasion d'examiner et de saluer en passant cet aréopage auguste de personnages éminents, dont les plus éminents furent Dumoulin, Gui Coquille, Loisel, Pierre Pithou et Cujas !

Du Moulin ou Dumoulin, selon l'orthographe qui a prévalu, était gentilhomme et allié à la famille d'Anne Boleyn. La reine Élisabeth ne rejetait point la parenté de cet érudit célèbre, que la science ceignait d'une auréole.

Nourri de toutes les connaissances, Dumoulin excellait dans le droit. C'était son vrai domaine, qu'il laboura jusqu'à la mort. Il fut calviniste, puis luthérien, puis catholique, jamais ultramontain. Henri II, dans ses démêlés avec Jules III, ayant défendu par un édit d'envoyer de l'argent à Rome, Dumoulin démontra si solidement le droit du roi contre le droit du pape, que l'édit, d'abord contesté, fut obéi. Montmorency, depuis le grand connétable, qui avait peu de respect pour les lettres, disait dans un naïf étonnement à Henri II, en lui présentant le jurisconsulte, qui n'était pas d'une haute taille : « Sire, ce que Votre Majesté n'aurait pu faire avec trente mille gendarmes, ce petit homme l'a fait avec un petit livre. »

A l'instigation du chancelier de L'Hôpital, le redoutable logicien sapa le concile de Trente comme contraire aux doctrines des anciens Pères et aux libertés du royaume.

Les œuvres de Dumoulin remplissent cinq énormes

volumes in-folio. Il remua puissamment toutes les questions du droit. Il soumit à une analyse transcendante les diverses coutumes de France et singulièrement la coutume de Paris. Il aurait voulu créer l'unité dans cette confusion. Son intelligence nette, sagace, supérieure, illumina de métaphysique les faits les plus humbles et les détails les plus minutieux de la jurisprudence. Domat et Pothier s'allumèrent plus tard au flambeau de Dumoulin, et c'est dans cette vaste carrière creusée par lui qu'ils détachèrent les pierres de taille avec lesquelles les hardis légistes de la Convention commencèrent l'édifice de notre droit civil achevé plus timidement par les légistes de l'empire.

L'honneur de cette codification moderne remonte au seizième siècle, à Dumoulin et à ce groupe de jurisconsultes grandioses parmi lesquels se distingue aussi Gui Coquille.

Gui Coquille, sieur de Romenay, avait adopté le nom latin de Conchylius. Il étudia, à l'exemple de L'Hôpital, dans l'université de Padoue. Jusque sur la terre de l'ultramontanisme, il se maintint gallican. Le gallicanisme fut sa plus grande témérité. Il échappa peut-être à des audaces plus radicales par l'habitude de vivre en province. Malgré son voyage d'Italie et ses courtes visites à Paris, il habita presque toujours Nevers, ou sa charmante petite ville de Decize, que le voyageur ne traverse pas sans demander la maison du jurisconsulte. Gui Coquille mérite ce souvenir, car il est l'un des fondateurs de nos codes. Indifférent à l'ombre de ses ormes, aux brises de la Loire qui l'au-

raient rafraîchi, il demeurait penché quinze heures par jour sur ses parchemins, obstiné à tirer du chaos de notre vieux droit le droit nouveau.

Cet humaniste laborieux fut député trois fois aux états généraux en 1560, en 1576 et en 1588. Il était lié avec Louis de Gonzague, duc de Nevers et avec Brantôme ; il eut des relations littéraires avec Marguerite de Navarre, première femme de Henri IV et avec Bacon.

C'est à la suite d'un des nombreux ouvrages de Gui Coquille, l'*Institution du droit français*, que Loisel, un autre oracle, publia ses *Institutes coutumières*, auxquelles il avait consacré quarante ans.

Loisel était de Beauvais. Il avait fait ses études au collége de Presles à Paris, et Ramus y avait été son professeur. Il fut avec Pithou l'un des disciples de Cujas. Il devint avocat de Catherine de Médicis, des Montmorency, des Châtillon et du chapitre de Notre-Dame.

Pierre Pithou était à peu près de son âge. Ils furent unis d'une tendre et austère amitié de savants. C'étaient deux frères d'armes. Si Loisel avait consacré quarante ans à ses *Institutes coutumières*, Pithou dévoua sa vie entière au droit romain, au droit canonique, et au droit français. Le favori de Cujas, il fut jugé digne par son maître de reviser les observations du Papinien de Toulouse sur le droit romain. Les remarques de Pithou furent en effet un chef-d'œuvre.

Il retrouva les lois des Visigoths et des Ostrogoths. Il débrouilla les législations anciennes et modernes. Par surcroît, il sera le plus grave et le plus éloquent

de tous les écrivains qui concourront à la *Satyre Ménippée*. Ce pamphlet sera un de ses délassements.

Cujas est néanmoins le plus prodigieux de ces hommes prodigieux.

Il naquit à Toulouse. Il grandit dans l'étude solitaire. A dix-neuf ans, il soutint une thèse pour une chaire de docteur. Blessé jusqu'au fond de l'âme d'avoir été sacrifié à un rival qui lui était très-inférieur, il quitta sa ville aveugle et prévenue. Il résolut de n'y jamais rentrer. Il s'établit à Cahors, puis à Valence, puis à Bourges, où ses leçons attiraient du monde entier des milliers d'auditeurs. Son séjour était dans chaque cité un bienfait public par les miracles de son enseignement et par les foules de disciples qu'il y fixait.

Toulouse se repentit. Elle envoya une députation à Cujas qui résidait alors à Bourges. Cette députation lui remit une lettre d'un des capitouls qui le suppliait, au nom des magistrats et des citoyens, de ne pas renoncer à ses foyers désormais entourés de l'estime et de l'affection de tous.

Cujas refusa ces offres accompagnées d'avantages considérables. Il fut sourd à toutes les instances et il se contenta d'écrire au capitoul quelques mots qu'il scella de ses armoiries : un Digeste ouvert avec cet exergue : *Jus romanum*. Le billet fier et laconique de Cujas nous a été conservé. Le voici : « *Vos frustra requiritis absentem, quem præsentem neglexistis*. Vous redemandez en vain l'absent, que, présent, vous avez dédaigné. »

Le portrait de Cujas nous a été transmis.

Tout absorbé en lui-même, le jurisconsulte est revêtu de la toge. Sa taille petite, épaisse, carrée des épaules, paraît celle d'un ouvrier robuste. Sa tête est immense, incommensurable ; son front est chauve, excepté au sommet d'où retombe une mèche de cheveux gris. Les joues sont larges et fermes ; les yeux profonds et recueillis. Le nez est vigoureux et la bouche puissante offre l'aspect d'un mufle de taureau qui mâche, remâche, rumine. Les prairies savoureuses de Cujas, ce sont les Pandectes.

Ce grand docteur des lois, dont la sueur, selon le témoignage de ses élèves, sentait bon comme la sueur d'Alexandre de Macédoine, travaillait quelquefois étendu par terre, le visage sur ses livres, semblable à un général d'armée couché sur ses cartes géographiques. Ses contemporains s'inclinaient tous devant lui. Il a des proportions plus qu'humaines. C'est un initiateur primitif ; c'est un demi-dieu mythologique. C'est le Thésée du droit. Il extermine les monstres, les chimères, les fantômes de l'École. Bourges, où il a le plus vécu et où il est mort, garde sa mémoire. J'ai visité la maison de briques où il étudia tant. J'ai mesuré du regard l'emplacement de cette tour où s'échangeaient de si hautes pensées, où, renfermé, comme à Valence, entre ses disciples Loisel et Pithou, chaque jour, ses méditations et ses recherches du matin accomplies, Cujas, de concert avec eux, creusait la science treize heures durant, depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à trois heures de la nuit ; leur expliquant nos coutumes innombrables, qu'il reliait au droit romain, leur dévoilant le droit

romain, qu'il ne rattachait peut-être pas assez au droit éternel ; les enrichissant des trésors de son expérience, les fascinant des éclairs de son génie, les submergeant, ces puits d'érudition, les lassant, ces hommes infatigables, le maître de ces maîtres, le maître de tous.

La célébrité de Cujas était européenne. Ses bustes ornaient les universités de Paris, d'Oxford, de Padoue, de Heidelberg. Quand les docteurs anglais, français, italiens et allemands prononçaient ce nom écrasant de Cujas, ils portaient la main à leur bonnet en signe de respect et d'admiration.

C'était le siècle des jurisconsultes. Ces interprètes de la règle souffrirent plus que d'autres de l'anarchie qui les entourait. Aussi se donnèrent-ils tous au pouvoir absolu. Ils furent modérés en politique, gallicans en religion, pour le roi contre le peuple et contre le pape. Ils eurent l'estime des seigneurs, des princes, des nations, et ils élevèrent parfois leur considération jusqu'à la gloire.

Né en 1505, moins âgé que Dumoulin de cinq ans, L'Hôpital est l'aîné des autres. Il a quinze ans de plus que Gui Coquille, trente et un ans de plus que Loisel, et trente-cinq ans de plus que Pierre Pithou.

Il les protégeait tous, les secourait, les conseillait. Il n'hésitait pas non plus à les consulter dans les occasions, et nul ne lui faisait défaut. Chacun l'avait en une singulière vénération. Et ce n'est point parce qu'il était le chancelier, c'est parce qu'il était L'Hôpital. « Il est le meilleur de nous, » avait dit Cujas, et rien n'était plus vrai. Il leur ressemblait par la

science, mais il les surpassait par l'action, par la constance, par le dévouement. Il était de plus qu'eux un caractère, un homme d'État, un héros. Théologien du libre esprit, puisqu'il fut toujours indépendant des sectes diverses, il était supérieur aux jurisconsultes par la philosophie, par la propagation de la tolérance universelle; il leur restait seulement compagnon par l'approfondissement du juste et de l'injuste. L'Hôpital perçait les religions jusqu'à Dieu, tandis que les jurisconsultes n'allaient guère au delà des surfaces. Presque tous étaient gallicans; les plus audacieux ne dépassaient pas le protestantisme. Incomparables dans le déchiffrement des textes, ils croyaient trouver le vide dès que les textes leur manquaient; et ce vide, cependant, c'était l'infini.

L'Hôpital fut parmi les légistes une magnifique exception. Il avait une variété d'aptitudes qui suffisait à tout, et c'est ce qui explique si bien comment il remplit de son activité bienfaisante, de son initiative féconde le séjour du roi à Moulins. Publiciste, il rédigea la grande ordonnance pour la réforme des tribunaux; politique, il contribua plus que personne à la feinte réconciliation des Guise avec les Montmorency et les Coligny. Théosophe, planant de la hauteur du ciel au-dessus des cultes exclusifs, il maintint courageusement la liberté de l'âme contre le cardinal de Lorraine.

Une chose me touche au vif dans le chancelier de L'Hôpital, c'est sa sollicitude pour la conscience, son désir que les dissidents à l'agonie entendent le prêtre

de leur prédilection, afin qu'ils ne meurent point comme « bestes et chevaux. »

La bonté du chancelier lui inspirait une tolérance que son temps limitait. Cette tolérance aurait plus de portée aujourd'hui et s'étendrait à ceux dont la religion n'a pas de culte, à ceux dont L'Hôpital, repoussé par le catholicisme et par le protestantisme, fut, à tant d'égards, un des précurseurs.

Heureuse fécondation du bien par le bien! La tolérance de L'Hôpital a été communicative. Cette tolérance pour toutes les sectes nous a conduits à la tolérance pour tous les hommes, de telle sorte qu'il serait ingrat de ne pas attribuer au grand chancelier une part d'honneur dans la tolérance moderne.

Le principe de la tolérance doit être appliqué dans toutes ses conséquences. Il n'oblige pas uniquement envers les communions chrétiennes, mais envers les religions de tous les pays et de toutes les races. Le droit de chacun étant de choisir son chemin parmi tous les chemins qui mènent à Dieu, notre devoir est d'obéir soit au vœu exprimé, soit au vœu deviné, soit à la parole manifeste, soit à la secrète intention d'un mourant. Quelle que puisse être notre foi, il ne faut penser qu'à la sienne et la satisfaire. Il faut courir, voler avec une sainte ardeur de charité au moindre signe de notre frère de n'importe quelle latitude, le desservant de son manitou étant pour le pauvre nègre ce que fut Socrate pour Platon, ou Fénelon pour le duc de Chevreuse. Il faut aussi demeurer immobile au besoin et n'imposer personne à

celui qui ne réclame personne pour franchir le seuil de l'autre vie.

C'est là dans toutes ses déductions le principe de tolérance si vaillamment défendu contre le cardinal de Lorraine. Ce principe, d'abord moins large, a été se développant de plus en plus dans nos mœurs, dans nos lois, et nos enfants, en le pratiquant vastement, béniront comme un prophète le chancelier de L'Hôpital. Il nous a été doux de rendre un éclatant hommage à ce grand magistrat, en racontant sans aucun art ce qu'il a dit et ce qu'il a fait dans l'assemblée de Moulins.

# LIVRE VINGT-CINQUIÈME

Après toutes ses fautes, Condé se rejette dans le protestantisme. — Mort de la duchesse de Valentinois. — Mariage de la duchesse de Guise avec le duc de Nemours. — Le roi parrain d'un fils de Condé. — Le duc d'Albe et les Pays-Bas. — Prise d'armes des protestants. — Politique du duc d'Albe. — Exigences des huguenots. — Négociations pour la paix. — Les conférences de La Chapelle-Saint-Denis échouent. — Les protestants relèvent le défi du connétable de Montmorency.

La cour revint à Paris au printemps (1566)

Catherine de Médicis, d'abord un peu protestante par mode et par peur, était maintenant catholique par intérêt. Elle avait glissé très-vite sur cette pente. Le catholicisme, c'était la majorité, c'était le pape, c'était Philippe II. Elle craignait le catholicisme; elle s'était concertée avec Antinori, confident du pape, avec le duc d'Albe, général de Philippe II, et avec le duc de Savoie, le complice des cabinets de Rome et de l'Escurial. Elle était résolue aux violences contre les chefs du protestantisme, si les voluptés et les ruses étaient insuffisantes. Assurée que L'Hôpital ne la suivrait pas, elle le délaissait pour le cardinal de Lorraine. L'orgueilleux prélat devenait l'homme indispensable. Philippe II le soutenait. Son représentant à Paris, le successeur de Chantonnay, François de Alava, avait ordre de consulter sur toutes les difficultés de religion le cardinal dans sa chambre.

Catherine, de son côté, les papiers de Simancas en témoignent, faisait affirmer à l'ambassadeur d'Espagne par le cardinal qu'elle était « ferme dans le catholicisme. »

Les Guise reprenaient leur ascendant. Le cardinal de Lorraine, pour affaiblir le protestantisme et fortifier sa maison, avait essayé, en 1565, de gagner Condé. Le prince ne résistait guère à l'attrait des femmes. Ses amours avec mademoiselle de Limeuil, avec la maréchale de Saint-André et avec bien d'autres, avaient encouragé le prélat à lui offrir en mariage la veuve de François de Guise. La tentation était dangereuse. Anne d'Este avait conservé tous ses charmes. Condé balança. Les protestants tremblèrent et Coligny accourut. Il y eut entre l'oncle et le neveu un de ces entretiens pathétiques où les destinées se fixent irrévocablement. Condé honorait Coligny, son compagnon de guerre, le grand homme du protestantisme. Coligny aimait Condé comme le salut de la réforme. Il l'interrogea avec une douce austérité, s'informant s'il était possible qu'il songeât à épouser Anne d'Este, à se séparer ainsi de son parti et de sa foi. Il lui peignit en traits de feu l'angoisse des calvinistes. Il lui montra l'horreur de passer aux ennemis mortels, aux persécuteurs, aux inquisiteurs. Soit autorité, soit persuasion de l'amiral, le prince fut reconquis à jamais. Coligny avait eu le bonheur de frapper juste au cœur de Condé, dans la minute propice où Condé sentait les aiguillons du remords. Ce fut un coup d'en haut. Coligny et Dieu avaient parlé en même temps. Ils furent écoutés. Condé, jusque-là

si endurci, jusque-là un héros politique, ambitieux et libertin, fut tout à coup un héros religieux. Il se dévoua sans réserve et plus purement une seconde fois aux idées nouvelles. Pour gage de son retour il avait consenti à s'enchaîner par un mariage cher aux protestants. Il s'était uni à une descendante de Dunois, à Françoise d'Orléans, sœur de Léonor duc de Longueville, princesse intérieurement calviniste et qui n'attendait que l'occasion de se déclarer. Cet événement, qui avait réjoui les Montmorency, les Châtillon et toutes les Églises réformées, fut odieux au cardinal de Lorraine. Il s'en consola par le redoublement de son crédit et par deux circonstances très-favorables à la fortune et à l'influence de sa maison.

Ces circonstances furent la mort de la duchesse de Valentinois, dont le duc d'Aumale était le principal héritier, et les noces d'Anne d'Este avec le duc de Nemours.

Diane de Poitiers s'éteignit à l'écart loin de la cour et du monde.

Cette femme étonnante appartenait à l'une des plus illustres familles du Dauphiné par son père Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, et elle avait épousé à treize ans Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie, qui par sa mère était le petit-fils de Charles VII et d'Agnès Sorel. Sa conduite fut irréprochable jusqu'à la mort de son mari qu'elle aima et dont elle fut tendrement aimée. Veuve à trente et un ans, elle fit élever, dans l'église de Notre-Dame de Rouen, un magnifique mausolée à celui dont elle avait enchanté la vie et dont elle devait déshonorer la mémoire.

Touchée de la passion du duc d'Orléans qui, à la mort de son frère François, fut dauphin, Diane n'eut pas, comme on l'en a souvent accusée, à mener de front son intrigue avec ce prince et ses galanteries avec François I[er]. Elle ne fut jamais la maîtresse du père. C'était déjà trop pour sa fierté de céder au fils. Elle céda pourtant avec un mélange d'amour et d'ambition. L'amour l'emportait, et c'est le plus vif attrait de ce beau roman dans l'histoire. Dauphin ou roi, Diane gouverna Henri II pendant plus d'un quart de siècle. Quand ce prince eut remarqué la grande sénéchale sous ce costume de velours tantôt noir, tantôt blanc, qui lui allait si bien, il ne chercha pas à lutter. Dès lors, il avait peut-être quinze ans, il abdiqua d'avance aux pieds de Diane.

Et rien ne put l'arracher à elle; rien ne put déraciner Diane de Henri. Il fut quelquefois inconstant, jamais infidèle. Il eut des goûts rapides et un seul sentiment. Diane ne fut ni remplacée, ni même menacée une semaine, un jour, une heure. Vainement Catherine de Médicis, dans la fleur de la jeunesse et de l'esprit, dans la légitimité de son droit d'épouse, vainement les plus ravissantes femmes de la cour dans la variété de leurs manéges et dans la séduction, soit de leur innocence, soit de leur immoralité, aspirèrent-elles à détacher Henri II de la grande sénéchale; il fut inébranlable. Sa passion le gardait mieux que ne l'eût fait la vertu. Diane voyait ou savait tous les piéges de ses rivales, toute leur honte, et elle en triomphait avec délices. On s'explique les médailles d'or et d'argent qui la représentent foulant aux pieds

un Amour avec cette devise superbe : « *Omnium victorem vici.* J'ai vaincu le vainqueur de tous. »

Et ce ne furent pas que les femmes, ce furent les hommes, et quels hommes! les Guise, les Montmorency, les Châtillon, Coligny excepté, qui se résignèrent à compter avec elle, à subir sa loi. Son empire était absolu, il fut inaltérable. A soixante ans, elle était plus adorée que les jeunes filles d'honneur de la reine et que la reine elle-même. Henri, au tournoi de la rue Saint-Antoine où il fut mortellement blessé, portait les couleurs de sa maîtresse à son cimier et son amour dans le cœur. Il ne fallut rien moins que le dernier soupir du pauvre roi pour rompre les enchantements et pour dissiper les philtres de la duchesse de Valentinois. Le secret de cette domination étrange n'était pas dans la magie, mais dans la nature. Cette fière Diane, malgré tous ses défauts, avait une âme supérieure qui éclata au moment de sa chute. Quand elle s'achemina vers Anet, désormais pour elle un exil, elle s'écria : « Mes ennemis me croient désespérée de quitter la cour. Ah! c'est qu'ils ne comprennent pas combien une douleur telle que la mienne rend insensible à la disgrâce! »

Elle supporta son abandon, puis les sept années qu'elle survécut à Henri II, avec un désespoir pieux, où les attendrissements, les souvenirs de la pécheresse traversaient sans doute les ferveurs de la chrétienne. Ses oraisons se changeaient souvent en rêveries. Expier les plaisirs passés n'était pas un sacrifice sans douceur. Car c'était encore se les rappeler et s'en occuper. La duchesse de Valentinois se montra

doublement sincère dans ses regrets profanes et dans ses repentirs religieux. Elle retrancha de ses habitudes les anciennes recherches, et substitua les austérités aux délicatesses. Elle diminua sa table. Elle se fit un devoir de la sobriété et jeûna certains jours de chaque semaine. Elle se lavait même l'hiver avec de l'eau de puits glacée. Elle priait sur les dalles nues, laissant à ses hôtes bien rares les tapis précieux et les carreaux de velours. Elle couvrit de maisons de secours plusieurs provinces où elle avait de vastes domaines et des terres seigneuriales. Elle fonda un hospice pour douze pauvres veuves dont elle se considérait comme l'abbesse. Sa prodigalité d'autrefois s'était accrue et ennoblie dans la charité. Elle continua de protéger le génie, les arts et les artistes; elle ne cessa pas non plus de persécuter les consciences. Ne pouvant plus les opprimer dans l'ordre de l'État, elle les opprima dans le cercle de la famille. Par une clause de son testament, elle deshéritait ses petites-filles, si jamais elles embrassaient les idées nouvelles.

La duchesse de Valentinois garda jusqu'à la fin son costume de deuil; elle conserva son grand air, sa taille souple, ses manières accomplies, et ce regard irrésistible, et ce sourire fascinateur dont l'éclair était si éblouissant que ses contemporains, et quelques-uns même des plus célèbres, crurent surprendre dans sa physionomie, et l'expliquer par là, un des rayonnements de l'abîme. La magicienne s'était presque faite religieuse. Son palais d'Anet, ce chef-d'œuvre de la renaissance, n'était plus

guère qu'un cloître d'où le feu de cette âme perçait tant de cendres amoncelées et jetait des ardeurs suprêmes vers le ciel. Diane entra ainsi, avec une grâce moitié mondaine moitié chrétienne, dans l'ombre de l'exil, puis du sépulcre, brillante encore sous les voiles et sous les larmes, au fond de ce château, théâtre de ses plaisirs écoulés, témoin de son agonie, et dont les cellules païennes avaient été bâties, peintes, sculptées pour l'amour. La duchesse de Valentinois y avait vécu déesse, elle y mourut pénitente (1566).

Son gendre, le duc d'Aumale, recueillit une part considérable des biens de Diane de Poitiers. Il eut dans son lot la terre et le château d'Anet.

Cette succession était immense, mais elle était prévue. Ce qui ne l'était pas, et ce qui augmenta beaucoup la puissance renaissante des Guise, ce fut le mariage de la veuve du plus grand d'entre eux, d'Anne d'Este, avec le duc de Nemours. La duchesse de Guise avait profondément regretté son premier époux qui l'aimait et dont elle avait quatre enfants vivants et admirables, trois fils et une fille. Ce grand duc François lui avait laissé une auréole au front. Elle avait joui de ses victoires, pleuré sa mort tragique. Elle avait imploré vengeance contre Coligny. Elle s'était enveloppée de longs crêpes et elle avait juré de ne jamais changer son nom qui n'était pas seulement une gloire, mais qui était pour elle une tendresse et un devoir.

Cette parole, cependant, elle ne devait pas la tenir. Jacques de Savoie, duc de Nemours, en triompha.

C'était le plus charmant prince de toute la chrétienté. Il n'était pas d'une moins bonne maison que la maison de Lorraine. Son père était frère de Charles III, duc de Savoie, et de Louise de Savoie, mère de François Ier. Moins grand homme, moins grand politique, moins grand capitaine que le duc François de Guise, le duc de Nemours était plus chevalier que lui, plus beau, plus mobile, plus séduisant. Il s'habillait, il chantait et dansait mieux; il jouait mieux à tous les jeux, surtout à la paume. Il fallait à l'un le conseil du roi, la place publique ou les camps; à l'autre, les salons, les tournois et les bals. Égaux tous deux en courage, M. de Nemours était à M. de Guise ce que la grâce est au génie, ce que le don de plaire est au don de commander. En un mot, si M. de Guise était le héros des hommes, M. de Nemours était le héros de la mode et des femmes.

C'était assez pour subjuguer Anne d'Este. Elle avait trente-cinq ans, le même âge que le prince de Savoie. Dès que cet amant inespéré eut avoué sa passion, la duchesse de Guise en fut embrasée. Son amitié pour le prince devint de l'amour et cet amour lui communiqua une seconde jeunesse, une seconde floraison, une nouvelle fécondité.

Le cardinal de Lorraine célébra lui-même l'office de ces illustres noces dans la chapelle du château de Saint-Maur (5 mai 1566), en présence du roi, de la reine mère et de toute la cour. Un incident étrange troubla la cérémonie. Le cardinal à l'autel, et les fidèles agenouillés, un gentilhomme se présenta au nom de mademoiselle de Rohan et mit opposition au

mariage du duc de Nemours avec la duchesse de Guise. Mademoiselle de Rohan se prétendait mariée la première avec le duc ; elle l'était en effet. Ils s'étaient plus que fiancés, ils s'étaient épousés par serments mutuels, sorte de contrat qui avait besoin d'être ratifié, mais qui avait alors presque un caractère légal. Épris de la duchesse de Guise, le duc de Nemours répudia mademoiselle de Rohan, sous prétexte qu'elle était calviniste. Ni l'honneur de cette illustre maison de Rohan, ni le désespoir de sa maîtresse, ni le fils qu'il avait eu d'elle, ne retinrent le duc de Nemours. Il sollicitait du pape et il finit par obtenir un bref qui déclarait mademoiselle de Rohan une concubine et son fils un bâtard. Pour parer ce coup qui devait cependant la frapper et pour éviter cette indignité qu'elle redoutait, mademoiselle de Rohan protesta en pleine église par un gentilhomme à elle. Ce fut en vain. La reine mère, feignant de consulter le roi, ordonna de faire retirer le gentilhomme et de passer outre. Le silence se rétablit peu à peu, et la cérémonie, si solennellement interrompue, s'acheva au milieu de l'émotion de tous.

L'agitation de la duchesse de Guise avait été extrême. Son amour du reste ne fut pas éteint ; il s'enflamma d'autant plus. Une femme pardonne facilement une faute commise pour elle. Toujours elle croit qu'une passion inspirée par sa beauté est une excuse suffisante aux plus hardis scandales. Le double crime du duc de Nemours, ce crime d'amant et de père, ce crime qui infligeait la honte à une maîtresse, l'illégitimité à un fils, ce crime envers le

cœur et envers la nature, ce crime osé pour la conquérir parut à la duchesse de Guise une vertu chevaleresque. Elle en aima davantage son cher prince. La maison de Lorraine aussi se montrait favorable à une alliance de cette distinction. Le jeune duc de Guise, occupé à la guerre de Hongrie, approuva de loin; les cardinaux de Lorraine et de Guise, le marquis d'Elbeuf, le duc d'Aumale approuvèrent de près. M. de Nemours voulut que la duchesse laissât tous ses biens aux enfants de son premier lit, se chargeant de pourvoir ceux qui naîtraient de lui. Cette générosité disposa bien les Guise, très-avides d'agrandissement. Cette famille ambitieuse adopta donc avec empressement le duc de Nemours qui s'identifiait si noblement à elle.

Cependant la reine mère, qui avait été agréable aux catholiques en se prononçant contre mademoiselle de Rohan, se flatta de regagner les huguenots par une courtoisie à leur adresse.

Condé venait d'avoir un fils de sa seconde femme, Françoise d'Orléans de Longueville. La reine mère persuada à Charles IX d'être le parrain du petit prince. Charles s'associa vite à cette perfidie. Il fit part de son intention à Condé, qui en exprima toute sa reconnaissance au jeune monarque. Néanmoins il fut bien entendu que le roi ne pourrait assister en personne au baptême. Sa conscience s'y opposait. Mais le choix de son représentant fut une nouvelle flatterie aux protestants. Coligny eut l'insigne honneur de remplacer Sa Majesté. Il s'acquitta de cette fonction auguste avec magnificence et avec gravité.

Devant la cour, il eut cet air aisé de grand seigneur et de grand homme qui lui était naturel; devant les pasteurs et devant Dieu, son attitude et sa physionomie respirèrent cette ferveur qui révèle une âme religieuse. Il pria, donna au petit prince le nom de Charles, qui était le nom du roi, puis, les rites accomplis, il revint au Louvre, où il y eut gala. Deux tables avaient été dressées, l'une pour les seigneurs, l'autre pour l'amiral, qui mangea seul à cette table séparée. Il y fut servi comme le roi et par les officiers du roi. Distinction unique, en plein Louvre, pour un sujet hérétique! Les simples furent éblouis et virent une avance dans cette faveur; les habiles, Coligny tout le premier, n'y virent qu'une embûche florentine et se méfièrent davantage. Les balances, excepté quand le chancelier de L'Hôpital les tenait, ne penchaient-elles pas du côté de Rome? La guerre civile, absente des camps, n'était-elle pas présente à tous les foyers? N'était-elle pas entretenue à tous les degrés de la hiérarchie sociale par les encouragements et par les connivences du gouvernement? Si les catholiques subissaient des violences, les huguenots, moins nombreux, moins protégés, n'en souffraient-ils pas infiniment plus que leurs persécuteurs, et n'étaient-ils pas plus qu'eux les jouets de la force?

Le protestantisme était inquiet. L'orage formé contre lui en Espagne s'amoncelait menaçant.

Philippe II gouvernait avec une crosse d'inquisiteur pour sceptre. Plus dur que son bisaïeul Maximilien, auquel Marie de Bourgogne avait apporté les

Flandres en dot; plus dur que son aïeul Philippe le Beau, qui avait reçu les Castilles de sa femme Jeanne; plus dur que son père Charles-Quint, le grand héritier du Nord et du Midi, Philippe II avait résolu d'appesantir son despotisme politique et religieux sur les Pays-Bas. Sans égard pour le génie libéral de ces provinces, il s'était imposé la tâche sanglante d'y enraciner l'inquisition. Après le traité de Cateau-Cambrésis, il avait nommé sa sœur naturelle, Marguerite, duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, mais sous la direction du cardinal Granvelle. Un tel ministre indiquait assez les desseins de Philippe. Il était spécialement chargé de fonder l'inquisition à tout prix et de surveiller la noblesse.

Le plus suspect entre tous les seigneurs était Guillaume le Taciturne, prince d'Orange. Né au château de Dillenbourg, en 1533, il fut l'aîné de douze enfants. Il devait vivre et mourir pour l'éclosion d'un peuple.

Le père du prince d'Orange, Guillaume de Nassau, avait établi le luthéranisme dans son petit territoire. Son fils était donc protestant. Charles-Quint, ayant demandé le prince pour page, usa sur un si jeune homme de son influence et il le convertit au catholicisme.

Guillaume fut ainsi, dès l'adolescence, à une grande école de politique et de guerre. Bien que très-capable de dissimulation, il trahissait parfois, au milieu des courtisans, son entraînement irrésistible vers l'affranchissement des consciences.

Quand Charles-Quint résigna la couronne aux

mains de son fils, Philippe II connaissait déjà Guillaume. Il savait que le prince d'Orange s'était opposé en plus d'une occasion à des mesures oppressives pour les Pays-Bas.

Le jour où Philippe II quitta le Nord pour retourner en Espagne, il ne put se contenir en apercevant Guillaume, qui s'avançait suivi de la noblesse de Hollande. Il lui reprocha ses principes séditieux et sa conduite téméraire. Guillaume, étonné mais calme, répondit au nouveau roi que tout s'était accompli par les états. « Silence, monsieur, » s'écria Philippe; et saisissant le bras du prince d'Orange, il le secoua avec colère. Guillaume pâlit, puis se réprimant, toujours maître de lui-même, il s'inclina, souhaita au roi un voyage heureux, et, au lieu de l'accompagner jusqu'au vaisseau, il se retira fièrement.

En 1564, le rôle du prince d'Orange se dessinait de plus en plus dans le parti national. Il se déclara hautement. « Il faut, dit-il, éclairer le roi sur les maux de la patrie, sur les abus odieux de l'inquisition. Ma qualité de catholique ne m'aveugle point assez pour me faire approuver les horreurs de cette institution barbare. On ne doit point espérer de gagner les hommes en les égorgeant comme de vils troupeaux. Il n'est pour le roi qu'un moyen de tarir le mal à sa source, c'est de révoquer ses édits sanguinaires. »

Les seigneurs ayant adhéré à ces sentiments du prince d'Orange, ce fut le comte d'Egmont que l'on chargea de les transmettre respectueusement à Philippe II. Le roi « refusa obliquement, » maintint tous

ses décrets et se contenta de faire publier le concile de Trente qui proscrivait le protestantisme. « Je continuerai, disait Philippe à ses familiers, de protéger le culte catholique par le saint tribunal de l'inquisition. »

Les Pays-Bas ont contre eux Rome et le concile de Trente, le roi d'Espagne et le duc d'Albe; ils ont pour eux le droit et un grand homme : le prince d'Orange. Mais ce grand homme dont le génie est plus réfléchi qu'instinctif ne se décide pas assez vite. Ses deux amis le comte d'Egmont et le comte de Horn hésitent encore plus, l'un le plus aimable, l'autre le plus riche des seigneurs néerlandais, tous deux catholiques et royalistes. Ils ne balanceront pas sérieusement entre le roi et la patrie. Ils appartiennent au roi; leur popularité n'est qu'un accident. Ils auront beau donner des gages cependant, ils seront châtiés et comme leur fidélité n'a pas été sans bornes, elle sera tenue pour rébellion.

Ces trois hommes, l'amour et l'orgueil des Pays-Bas, s'enveloppent de circonspection, de prudence. Ce sont des jeunes gens, Henri de Bréderode, Philippe de Marnix et leurs compagnons de l'école de Calvin qui se prononcent (3 novembre 1565). Ils se réunissent au nombre de neuf. Ils délibèrent. Ils forment une association contre l'inquisition. Ils se constituent en confédérés pour la liberté religieuse de leur pays et ils écrivent un manifeste dont voici la péroraison qui en est le résumé éloquent :

« Ayant toutes choses bien et dûment considéré, nous estimons qu'il est de notre devoir d'y obvier,

afin de n'être exposés en proie à ceux qui, sous prétexte de religion ou d'inquisition, se voudraient enrichir aux dépens de notre sang et de nos biens. En conséquence, nous avons avisé de faire une bonne, ferme et stable alliance en confédération, nous obligeant, par serment solennel, d'empêcher de tout notre pouvoir que l'inquisition soit maintenue ou reçue sous quelque couleur que ce puisse être. Nous jurons d'entretenir cette alliance saintement et inviolablement à toujours, tant que nous vivrons; nous en prenons Dieu à témoin, sur le salut de nos âmes; nous nous promettons réciproquement toute assistance de corps et de biens, comme frères tenant la main l'un à l'autre. Si quelqu'un de nos amis était recherché par ladite inquisition, ou comme ayant adhéré à notre confédération, nous promettons et jurons de l'assister, sans nous y épargner. Et pour annuler les obligations contractées par les présentes, il ne suffirait pas que les poursuites intentées contre quelques-uns de nos confédérés fussent fondées sur un soi-disant crime de rébellion, car nous déclarons qu'il ne s'agit point ici de rébellion et que nous ne sommes mus que par un zèle sacré pour la gloire de Dieu et pour la majesté du roi, pour le repos public, pour la défense de nos biens, de nos vies, de nos femmes et de nos enfants, à quoi Dieu et la nature nous obligent. »

Ce manifeste de la révolution exprimait si parfaitement le vœu de tous, qu'il fut signé en quelques semaines des plus grands noms de la Belgique et de la Hollande. Étranger d'abord à cet acte imposant, à

ce *compromis des nobles* qui fut le tocsin de la résistance dans les Pays-Bas, Guillaume ne tarda pas à s'engager.

Il était au palais de la duchesse de Parme, à Bruxelles, lorsque les confédérés, qui avaient demandé une audience, se présentèrent à la grande porte (5 avril 1566). Ils avaient été députés trois cents, presque tous gentilshommes. Henri de Bréderode les précédait. La duchesse qui, de son balcon, les avait vus défiler, quatre par quatre, silencieux et sombres, craignait de les recevoir. Guillaume l'y détermina. « Madame, dit-il, soyez certaine qu'ils n'ont pas de mauvaises intentions, car ils viennent sans armes. — Ce n'est qu'une troupe de *gueux*, » ajouta insolemment le comte de Barlaymont.

Un peu rassurée, Marguerite consentit à les entendre. Bréderode osa réclamer la réforme des abus et l'abolition de l'inquisition. La duchesse embarrassée, mais toujours astucieuse, n'accorda qu'une réponse vague à cette magnanime requête. Les confédérés se retirèrent mécontents et persévérants. Car s'ils n'emportaient pas une satisfaction à leurs plaintes, ils sentaient qu'ils avaient intimidé la gouvernante, ses conseillers et ses courtisans. La constance seule pouvait les absoudre de leur audace. Ils relevèrent l'insulte que leur avait jetée le comte de Barlaymont et s'en couronnèrent. Ils prirent le nom de *gueux* et le brodèrent sur leurs étendards. Ils arborèrent à leurs chapeaux de petites écuelles de bois, ustensiles révolutionnairement significatifs sur l'imagination du peuple, du pauvre, du mendiant. Les confédérés se

firent ainsi d'un outrage de la tyrannie une arme terrible, convaincus d'ailleurs que leur cause était assez grande, assez sainte, pour honorer les qualifications et les emblèmes les plus humbles.

Ces symboles évangéliques et démocratiques électrisèrent les foules. Le manifeste de Marnix courut comme une traînée de poudre. Il y eut des *gueux* partout ; des gueux de châteaux, des gueux de chaumières, des gueux de villes, des gueux de grands chemins, des gueux de forêts, des gueux de mer. L'agitation remua le Hainaut, le Brabant, les provinces septentrionales. Anvers, Ypres, Gand se révoltèrent. La gouvernante alarmée crut à un soulèvement général. Elle conjura l'orage en pliant docilement devant lui. Cette femme était un roseau de chancellerie. Elle s'empressa de tolérer les prêches et de suspendre l'inquisition (23 août 1566), se réservant traîtreusement d'en référer au roi. Elle amusa ainsi les patriotes sans rien concéder définitivement. Le premier mouvement de Philippe II, à ces nouvelles, fut un cri de haine. « J'anéantirai l'erreur, dit-il, ou je descendrai du trône de mes ancêtres. Plutôt n'être plus roi que d'être un roi d'hérétiques ! » Malgré sa fureur cependant, il dissimula et permit à sa sœur de dissimuler jusqu'à ce qu'elle eût réuni des troupes suffisantes pour venger une défaite morale du pouvoir. Marguerite ne l'entendait pas autrement. Elle rassembla ses bandes et accabla d'un joug plus lourd les Pays-Bas. Elle montra que sa facilité n'avait été qu'une peur et une diplomatie. Elle punit même les résistances légales. Valenciennes avait re-

fusé ses portes à une garnison espagnole, comme sa constitution l'y autorisait. Marguerite l'assiége; la ville offre de capituler. La gouvernante est sourde à toute proposition de soumission et d'obéissance. Elle ordonne l'assaut, puis le pillage, puis, après que toutes les horreurs ont été consommées, elle fait pendre deux ministres et deux cents protestants. Elle noie Valenciennes dans le sang. La noblesse invoque la liberté de conscience jurée par la duchesse; elle répond qu'un serment forcé n'est pas obligatoire et elle continue ses violences. Sans le savoir, elle prépare les voies à son formidable successeur!

Les historiens ont célébré à l'envi la bonté de la duchesse. Bonne, non; mais heureuse. Elle aura cette fortune d'être remplacée par le duc d'Albe. Sa gloire fut de gouverner les Pays-Bas moins atrocement que les hommes d'État de l'Espagne et d'élever en même temps son fils, Alexandre Farnèse, qui sera le plus grand général de Philippe II. Princesse d'ailleurs d'autant de souplesse que Granvelle, mais d'une souplesse moins abjecte; d'autant de fourberie que Catherine de Médicis, mais d'une fourberie moins scélérate.

Malgré les gages qu'elle avait donnés, elle ne répondait plus aux attentes du roi. Philippe et le grand inquisiteur se nommèrent dans une effusion sauvage le duc d'Albe. Ils avaient besoin d'un exterminateur et ils l'avaient trouvé. Ce nom d'Albe ne signifiait pas, comme le nom de Marguerite, un fuseau taché de rouge et filant des intrigues; il signifiait une épée

de capitaine et surtout une âme et une hache de bourreau.

Quand le bruit de ce choix se répandit du fond de l'Escurial, trois peuples tressaillirent d'épouvante : la Suisse, la France protestante et les Pays-Bas.

Genève, la Rome hérétique, se crut à la veille d'une conquête et convoqua les milices de Calvin.

La Belgique, la Hollande, découragées par les défaites précédentes, se disposèrent au martyre. Le grand homme de ces provinces condamnées, Guillaume d'Orange, démêla mieux que personne quelle mission de carnage serait la mission du duc d'Albe. Il devina que les plus grandes existences seraient les premières fauchées. Dans sa prudence et dans son génie, il se retira en Allemagne. Avant de partir, il communiqua ses craintes aux comtes d'Egmont et de Horn. Eux, plus légers, résistèrent aux instances de Guillaume. Ils cherchèrent à le retenir, lui prédisant ses biens confisqués, son influence perdue par cet exil anticipé auquel il se vouait lui-même. Guillaume fut inflexible. Impuissant à convaincre les comtes, il ne se laissa pas non plus persuader par eux. Ils se séparèrent tristement. Moins politiques, moins méfiants que Guillaume, Egmont et Horn lui dirent en lui serrant la main : « Adieu donc, prince sans terres. » A quoi Guillaume répondit avec cette clairvoyance prophétique d'un grand homme d'État qu'il était : « Adieu, comtes sans têtes. »

Les calvinistes français n'apprirent pas impassiblement les levées de troupes que faisait le duc d'Albe et tous les préparatifs de son expédition. Ils

supposèrent que les conséquences de l'entrevue de Bayonne allaient se dérouler et que la France aurait ses boucheries comme les Pays-Bas. L'amiral de Coligny renoua ses alliances avec les princes d'Allemagne, avec la reine d'Angleterre et avec le prince d'Orange. Condé le secondait. Ils parlèrent aussi à Catherine de Médicis, l'exhortant à ne pas abaisser son autorité devant celle du roi d'Espagne et à barrer le chemin au duc d'Albe, s'offrant à marcher les premiers, eux et leur parti, pour l'honneur de la couronne et pour le bien de son service. La reine les remercia tout attendrie. Elle accepta leur dévouement, les loua de leur zèle et leur confia qu'elle s'occupait d'enrôler six mille Suisses pour s'aider à repousser les Espagnols. L'amiral ne fut pas dupe de cette fausseté; Condé l'eût peut-être été sans une scène que lui fit à quelques jours de là le duc d'Anjou.

La reine mère s'était enhardie. Le cardinal de Lorraine et François de Alava la poussaient d'ailleurs au delà de sa réserve habituelle. Elle ménageait moins les huguenots.

Malgré les avertissements de l'amiral, Condé espérait parfois que la reine s'opposerait au passage du duc d'Albe. Dans cette illusion, il sollicitait, de l'aveu du connétable, la lieutenance générale des armées. Rien n'était plus contraire aux intentions de Catherine, aux engagements de Bayonne, à la situation du moment, qu'un tel ascendant donné à la maison de Bourbon. C'eût été livrer d'un même coup le sceptre et l'encensoir aux huguenots. La reine, fort embarrassée, se tira d'affaire néanmoins en déclarant que

son fils d'Anjou avait témoigné le même désir. Elle pensait ainsi avoir éliminé le prince, mais il insista de nouveau jusqu'à l'importunité, au vif déplaisir du duc d'Anjou, offensé d'une rivalité quelconque.

Tout concourt aux évolutions divines des choses, même les plus futiles circonstances. Condé avait besoin d'une insulte pour être éclairé sur les projets de la cour ; il la reçut en pleine poitrine.

Un soir que la reine soupait à Saint-Germain des Prés, le duc d'Anjou fit signe au prince et l'attira dans une embrasure de croisée. Là, d'un ton dégagé et d'un air provoquant, il lui exprima son étonnement que lui, Condé, osât continuer de prétendre à une charge réclamée par un frère du roi. Il ne cessa pendant vingt minutes d'interpeller le prince avec hauteur, joignant à des paroles désobligeantes des procédés et des gestes plus désobligeants encore, laissant Condé découvert tandis qu'il gardait sa toque, la soulevant et l'enfonçant en raffiné, touchant à sa moustache, et portant la main tantôt au manche de sa dague, tantôt à la poignée de son épée. Le duc, du milieu de toutes ces démonstrations fanfaronnes, intima au prince l'ordre de ne plus aspirer à la lieutenance générale et de se désister de toute sollicitation. « Faute de quoi, monsieur, ajouta-t-il, je vous en ferai repentir, et je vous rendrai aussi petit compagnon que vous voulez trancher du grand. »

Condé dompta sa fougue et se contint dans une attitude tranquille. Il répondit si doucement que personne, excepté le duc d'Anjou, ne l'entendit. Mais qu'on s'imagine la tempête effroyable qui dut gronder

dans ce cœur d'Achille outragé et menacé par un bravache pétri de vices, que le rang dérobait à la vengeance chevaleresque du prince soldat.

Condé se plaignit à la reine et sortit furieux, plus disposé que jamais à la guerre civile.

Les calvinistes surent bientôt, à n'en pouvoir douter, que le duc d'Albe était dans les Pays-Bas. Il avait traversé la Savoie, la Franche-Comté et la Lorraine. Les six mille Suisses que Catherine de Médicis entretenait contre lui, disait-elle, n'avaient pas remué. Elle avait menti cette fois comme toujours. Non-seulement elle n'avait point lancé contre le général espagnol ces mercenaires étrangers, mais elle lui avait envoyé un gentilhomme de Touraine, Castelnau de la Mauvissière, pour le complimenter. Capitaine et diplomate, Castelnau pénétra partout et observa tout Le peuple des Pays-Bas était consterné, la noblesse tremblait. La duchesse de Parme était triste et pâle comme une étoile qui s'efface à l'horizon devant le soleil levant. Son autorité n'était plus qu'un souvenir. Sa cour avait diminué, et celle du duc d'Albe grossissait, par peur encore plus que par bassesse et par intérêt.

Le duc était entré le 22 août à Bruxelles, au milieu d'une épouvante inexprimable. Il menait avec lui une armée de six mille Allemands et de dix mille Espagnols, bandes intrépides, amoureuses de dangers, avides de pillage, de sang et de hasards. Cette armée, antipathique et sauvage comme son général, s'entremêlait bizarrement de troupes confuses de bourreaux, de moines aumôniers et de courtisanes.

Tel était le cortége multiple du duc d'Albe, venant convertir les Pays-Bas, comme Cortez le nouveau monde, par le fer. par le feu, par les supplices.

Il commença, dès le premier jour, son œuvre exterminatrice, qui dura six années (de 1567 à 1573), pendant lesquelles, en dehors de la guerre, cent mille citoyens furent proscrits, et plus de dix-huit mille égorgés. Le duc n'épargna ni l'enfance, ni la vieillesse, ni le sexe, ni la naissance, ni la vertu, ni les services, ni la gloire. Les suspects étaient traités en coupables. Ils eurent tous le même sort. Les uns étaient noyés, les autres arquebusés, les autres décapités, les autres pendus. Il en est même que l'on scia entre deux planches.

Le duc d'Albe avait une cruauté froide. Il voulait par les échafauds soumettre les Flandres à Philippe II, faire des Pays-Bas une Espagne du Nord, d'où son maître pourrait guetter et conquérir un royaume plus beau, la France, tant convoitée par le fils de Charles Quint, et déchirée alors par les factions religieuses.

Ce grave et illustre bandit, le duc d'Albe, était un fanatique très-politique. Comment ne réussit-il pas? Comment ne parvint-il point à étouffer l'insurrection pour jamais? Ah! c'est que le patriotisme est invincible, c'est que le cœur des citoyens est plus fort, plus opiniâtre que la tyrannie. Un despote d'ailleurs est passager, une nation est éternelle. Il est vrai, je le dis à l'immortel honneur de la liberté, qu'il y avait plus qu'un despote; il y avait un despotisme systématique, un despotisme sacré. Ce des-

potisme était le concile de Trente, une apparence d'unité et une réalité d'oppression, le concile de Trente toujours vivant, plus vivant alors qu'aujourd'hui; le concile de Trente, qui avait pour tribunal l'inquisition, pour propagande la société de Jésus, pour pontife Pie V, pour monarque Philippe II, et le duc d'Albe pour général.

On conçoit la terreur des protestants. Ils pensaient que les projets de meurtre arrêtés pendant l'entrevue de Bayonne allaient s'exécuter en France comme aux Pays-Bas; et ils se concertèrent d'église en église, de château en château par des correspondances, par des courriers, par des réunions mystérieuses, dont l'amiral était le centre et l'inspirateur. Il avait tout tenté pour éviter la guerre civile. Il avait supplié la reine de licencier les six mille Suisses désormais inutiles, puisqu'ils avaient été enrôlés contre l'armée espagnole et que cette armée était arrivée dans les Pays-Bas. La reine avait fait des promesses vaines et Coligny, le plus modéré mais aussi le plus prévoyant des calvinistes, avait senti que les Suisses seraient destinés à protéger l'abolition des édits de paix et l'oppression des consciences. Les plus farouches des catholiques ne dissimulaient plus leur joie. Ils éclataient en menaces, en attentats. Les meurtres mêmes étaient absous par les magistrats siégeant sur les fleurs de lis, et sanctifiés par les prédicateurs tonnant du haut des chaires du Christ.

Les réformés ne pouvaient plus se donner le change. Il y allait de leur vie, de leurs biens, de leur foi. Leurs chefs s'assemblèrent d'abord à Valery, chez

le prince de Condé, puis à Châtillon-sur-Loing, chez l'amiral. D'Andelot y était avec les meilleurs capitaines du protestantisme.

Les prudents avaient la majorité. On inclinait encore aux remontrances, aux pétitions, et l'on espérait contre toute espérance, lorsqu'un gentilhomme, envoyé secrètement de Paris par le prince de La Roche-sur-Yon, annonça que la reine était résolue au meurtre de l'amiral et à la captivité du prince de Condé. L'assemblée devint soudainement orageuse et passa promptement aux déterminations extrêmes. La voie des requêtes était épuisée; il ne restait plus que la voie des armes. D'Andelot entraîna jusqu'aux plus faibles. Il énuméra les duplicités, les humiliations, les cruautés dont ils avaient été les victimes. Il peignit l'avenir plus sombre mille fois que le présent et s'écria : « Défendons-nous! Faut-il attendre que nous soyons bannis, liés dans les cachots, courus par le peuple, méprisés des soldats, des prêtres même et des femmes? Que servira notre patience alors? A qui nous plaindrons-nous et qui daignera seulement nous écouter? Défendons-nous; car ceux qui nous attaquent, les véritables auteurs de la guerre, ce sont les traîtres aux édits, ceux qui nourrissent dans les entrailles de la France six mille mercenaires étrangers. Encore une fois, défendons-nous. Que si nous leur laissons cet avantage de frapper les premiers coups, je vous le dis, le mal sera sans remède. »

Ce discours énergique, nerveux, rapide, prononcé d'un jet héroïque, avec l'accent du courage et de la

conscience, enflamma tous les chefs huguenots. Le plus circonspect d'entre eux, parce que c'était sur lui que pesaient les difficultés soit de la guerre, soit des négociations, soit des finances, l'amiral aussi, embrassa l'opinion de son frère et l'acheva par une conclusion singulièrement audacieuse. « Notre meilleure chance, dit-il, est dans la célérité. Séparons-nous. Usons chacun de notre influence et formons dans toutes les provinces de petits camps volants que nous concentrerons à Rozoy en Brie, vers la fin de septembre. Alors nous surprendrons les Suisses et nous les anéantirons; nous réduirons à la prison le cardinal de Lorraine, le plus pernicieux des hommes; nous nous emparerons du roi, de la reine, des princes et nous gouvernerons sagement sous leurs auspices. Par là, nous secouerons ce nom de rebelles, si odieux aux peuples, et nous l'infligerons à nos ennemis. »

Ce plan fut adopté avec acclamation. Les seigneurs calvinistes partirent successivement de Châtillon, se pressant fraternellement la main et se promettant de revenir bien accompagnés à la date convenue. Le château de Coligny, si animé et si bruyant la veille, retomba dans la solitude.

Sur ces entrefaites, on avertit Catherine de Médicis des mouvements du calvinisme. On l'engageait à être prête. On signalait à son attention Condé, d'Andelot, le comte de La Rochefoucauld. On dénonçait Coligny. Montluc, entre autres, écrivait de Guyenne par Montespan et recommandait à la reine de ne pas laisser le roi s'éloigner du palais sans une bonne escorte.

Contrariée de tant de sollicitudes et de conseils, la reine, qui se récréait dans sa belle résidence de Monceaux où elle ourdissait ses intrigues entre des chasses et des bals, se décida soudain à éclaircir ses doutes, en scrutant l'incendie à son foyer même.

Elle avait des espions de toutes les classes. Quelques-uns étaient des seigneurs. Elle choisit parmi eux un gentilhomme de sa police la plus secrète, de sa plus intime confiance, et l'envoya curieusement à Châtillon. Sous prétexte de faire une visite à l'amiral, il devait tout examiner et tout dire à la reine. Il pénétra dans le château suspect, traversa les fossés, les cours et le vestibule d'où un serviteur lui désigna une allée du parc. C'est là qu'il trouverait M. l'amiral. Le voyageur suivit cette allée. Il ne tarda pas à voir sur une échelle un homme d'un costume rustique et d'une casaque fort négligée. Quel ne fut pas son étonnement de reconnaître l'amiral qui ébranchait avec une serpe un grand arbre paternel dont le bois mort jonchait le sable! A l'aspect d'un hôte qui s'avançait, Coligny cessa son travail et descendit de l'échelle. Il reçut le voyageur avec bienveillance et bonhomie. Il le promena longtemps dans son parc où, soit défiance, soit détente d'esprit, soit amour vrai de la campagne, il ne l'entretint que des améliorations agricoles et des embellissements qu'il projetait pour sa terre de Châtillon. L'espion quitta l'amiral aussi paisible que cette demeure agreste. Il retourna vite à Monceaux et s'empressa de rassurer la reine. Il lui raconta ce qu'il avait observé et Catherine pensa comme lui, qu'il n'y avait rien sous roche et qu'on ne porte pas

aussi légèrement ni aussi tranquillement le poids d'une conjuration.

La reine recouvra la sécurité et les plaisirs redoublèrent autour d'elle. Les filles d'honneur, les dames, les jeunes seigneurs se livrèrent sans frein soit aux amusements, soit aux passions. La cour était dans une fête perpétuelle, lorsque Castelnau arriva de Bruxelles. Après avoir rendu compte de sa mission à Leurs Majestés, il leur communiqua ce qu'il avait surpris par les chemins. Il avait rencontré des capitaines calvinistes qui avaient servi sous lui et qui, tantôt adroitement, tantôt affectueusement interrogés, lui avaient avoué qu'il y avait une conspiration protestante pour envahir le château de Monceaux. Leurs Majestés se récrièrent. Le connétable et le chancelier, qui tous deux aimaient les Coligny, réprimandèrent vivement Castelnau et l'accusèrent de répandre de faux bruits. Il fut presque traité en coupable. L'un de ses frères, pour le justifier, étant allé aux informations, fut accueilli avec la même incrédulité et la même rigueur. Enfin un troisième frère, Titus de Castelnau, qui battait aussi les environs de Monceaux, vint à son tour annoncer la présence de la cavalerie calviniste près de Lagny. Il s'était mêlé aux réformés, il avait causé avec eux, il avait distingué leurs chefs : le prince de Condé, l'amiral de Coligny, le comte de La Rochefoucauld, d'Andelot et le cardinal de Châtillon. Ils marchaient, selon ce qu'il avait pu conjecturer, par petits détachements et en équipage de guerre, sur Rozoy-en-Brie. Ce qu'il avait remarqué n'était que le principal

détachement auquel se rallieraient tous les autres. De Rozoy ils s'avanceraient sur Monceaux. Le péril était imminent. C'est au roi et à la reine qu'ils en voulaient.

Cette fois, les détails étaient trop positifs, l'affirmation trop nette. Le connétable et le chancelier eux-mêmes furent convaincus. La cour, serrée de si près, ne chercha plus à s'abuser et se retira précipitamment dans la ville de Meaux (25 septembre 1567).

Titus de Castelnau ne s'était point mépris. L'amiral, après avoir si bien trompé, probablement sans le savoir, l'espion de la reine, avait expédié et reçu des messages dans toutes les directions et de tous les points du territoire. Il avait assigné à chacun son poste. Il avait distribué des instructions précises aux gentilshommes, aux seigneurs, aux capitaines protestants. Lui-même, avec ses frères et le comte François de La Rochefoucauld, il avait rejoint le prince de Condé à Valery. Ils avaient fondu de là sur la Brie, côtoyé Lagny, pris Rozoy, menacé Monceaux. Accrus d'heure en heure par des renforts, ils allaient investir Meaux et changer la face de la guerre en se saisissant du roi, de la reine et du connétable. La faute de Coligny et de Condé fut de ne pas profiter de ce premier moment de peur et de confusion. Il fallait être muet et sourd, ne rien dire et ne rien entendre ; il fallait avoir la famille royale avant l'arrivée des Suisses. Catherine sentit le péril et l'éluda par une adresse merveilleuse. Tandis qu'elle envoyait courriers sur courriers aux Suisses qui étaient à Château-Thierry pour qu'ils vinssent au pas de charge,

elle dépêcha le maréchal de Montmorency aux insurgés. C'était un ambassadeur excellent, surtout dans cette conjoncture. Il aimait Condé et Coligny ; il en était aimé. Il leur proposa des scrupules de fidélité qu'ils écartèrent. Il leur persuada de discuter avec lui leurs griefs et de les dresser en une requête qu'il emporterait. Il les amusa par d'insidieuses espérances, et, quand il eut placé leur pétition à l'arçon de sa selle pour s'en retourner, les Suisses entraient par les portes de Meaux. Le coup de main des protestants était manqué.

Il y eut une grave délibération après le défilé des Suisses. Le roi demeurerait-il à Meaux, ou se réfugierait-il à Paris ? Les opinions étaient partagées. Le connétable et le chancelier désiraient que le roi se retranchât où il était et fît de Meaux la ville sacrée. Montmorency avait honte de fuir avec le jeune monarque devant des rebelles. L'Hôpital obéissait à un motif plus élevé. Il se flattait d'amener les protestants et la cour à composition et de rédiger un nouvel édit plus favorable à la liberté de conscience, but sublime de sa vie. Mais le cardinal de Lorraine, et le duc de Nemours qui était devenu entièrement Guise depuis son mariage, avaient un autre idéal et eurent une autre influence. Ils décidèrent la reine à gagner Paris, leur cité sainte, le brasier populaire toujours fumant du catholicisme, la capitale de leur puissance et des intrigues, soit romaines, soit espagnoles.

On était au 28 septembre. On emploie le reste du jour et la nuit aux préparatifs de la retraite. Les Suisses se rangent en bataille hors de la ville. Le 29,

à quatre heures du matin, le roi les aborde, se confie à eux et leur confie avec lui la reine sa mère, les princes, les dames, les ambassadeurs, jusqu'à ses serviteurs et à ses bagages. Tout cela se place en bon ordre au milieu de cette troupe étrangère, émue de la justice rendue à sa fidélité et à son courage. Elle agite en signe de reconnaissance une forêt de piques et pousse des acclamations.

La retraite s'effectue dans une ferme attitude. A quatre lieues de Meaux, Condé et Coligny joignent cette faible armée plus redoutable qu'eux. Ils la harcèlent en vain. Ils ont perdu l'occasion. Ils n'ont pas devancé les Suisses. Ces braves mercenaires, formés en carré par leur colonel, Louis Pfiffer, de Lucerne, et fiers d'entourer le roi de France, présentent partout un front formidable. Le duc de Nemours et son beau-fils, le jeune duc de Guise, le petit duc, *Duquezillo*, comme l'appelle l'ambassadeur espagnol, marchent à l'avant-garde, composée de chevau-légers et de quelques archers, tandis que le connétable veille à tout, de l'arrière-garde où il commande, intrépide, farouche et plus frémissant que la noblesse dont il est environné. Condé et Coligny n'ont que six cents cavaliers. Ils ne peuvent songer à vaincre une armée de sept mille hommes, couverte du prestige de la majesté royale. N'est-ce pas déjà une incroyable témérité de chasser devant eux cette armée, ce troupeau d'ours des cantons helvétiques ?

Tout se passa en escarmouches. A quelque distance du Bourget, l'armée du connétable fut augmentée de trois cents gentilshommes bien armés et bien montés.

Ils accouraient de Paris avec le duc d'Aumale, le baron de Sugères, Biron et le maréchal de Lavieilleville, que Castelnau avait instruits des événements de Meaux. Un si généreux secours réjouit le connétable, qui s'en aida pour accélérer le retour du roi. Sur ses instantes prières, Leurs Majestés partirent sous la protection de cette cavalerie, mêlée à un escadron des ducs de Nemours et de Guise. Le cortége disparut par un chemin détourné et à l'insu des chefs calvinistes. Au crépuscule du soir, le roi s'installait au Louvre. Exténué de faim et de fatigue, il soupa et se coucha. Depuis plus de douze heures, il jurait contre les huguenots. Le duc de Guise et le duc d'Aumale réchauffaient et attisaient la colère de Charles. Cette colère éclatait par instants en accès de rage. Il ne pardonna jamais aux protestants de l'avoir forcé à fuir, lui le roi, devant des sujets, des hérétiques et des rebelles.

Le connétable, allégé de sa grande responsabilité, la sûreté du jeune monarque, contint les huguenots. Il atteignit le Bourget, où il logea pour la nuit les Suisses et ce qui lui restait de noblesse.

Les calvinistes se retirèrent à Claye. Leur principal désir, la prise du roi, avait été déçu. Ils échouèrent pour avoir mis entre leur dessein et son accomplissement l'intervalle d'une négociation.

Peu s'en fallut que le cardinal de Lorraine ne tombât en leur pouvoir. Ils faillirent avoir ce dédommagement.

Le rusé prélat s'était glissé avant Leurs Majestés hors des remparts de Meaux. Sous prétexte d'éviter

au roi un embarras, une exigence des huguenots qui ne pourraient plus réclamer son éloignement, mais en réalité par une prudence qui était de sa robe et de son tempérament, le cardinal suivait la route de Reims, sa ville archiépiscopale, son port dans les tempêtes civiles. Son itinéraire ne devait avoir que trois repos : Pavant, Dormans, et Château-Thierry. Il était au delà de Pavant et se dirigeait sur Dormans. Ses cuisiniers et vivandiers, qui précédaient leur maître, pénètrent les premiers dans cette bourgade champenoise. Ils y trouvent les huguenots. Ils sont aussitôt arrêtés et interrogés sur le cardinal de Lorraine. Ces bons serviteurs, malgré leur effroi, ne trahissent point le prélat. Ils jurent qu'ils ne sont point à lui, qu'ils ne le connaissent pas. L'un d'eux, pendant ce démêlé, se dégage, tourne bride, et revient sur ses traces avec la rapidité de l'éclair. Un brouillard épais enveloppait la campagne. Les yeux du fidèle vassal percent ces ténèbres. Il distingue le carrosse du cardinal, s'en approche et fait son rapport. Tandis qu'il parle, l'obscurité se dissipe, et le prélat aperçoit au loin un détachement calviniste. « Seigneur, dit-il, ceux qui cherchent ma vie sont là ; ô mon Dieu, tire-moi des ombres de la mort ! » Tout en priant, le cardinal descend de carrosse, enjambe un cheval et gagne au galop, par la traverse, Château-Thierry. Il en repart, à onze heures du soir, sur un autre cheval, sur « un genet d'Espagne » dont la vitesse dérobe le prélat à plusieurs poursuites et le porte jusqu'à Reims, au milieu « de son peuple. »

Le cardinal respira enfin dans le palais des ar-

chevêques. Il s'y consola aisément du pillage de ses livres précieux, de ses joyaux et de sa vaisselle d'argent. Ses équipages furent réparés ou renouvelés. Son luxe de vêtements et de table ne souffrit pas un seul jour des déprédations des huguenots. Les réserves du prélat n'étaient jamais épuisées. Lui sauvé, tout était sauvé. Sa joie d'avoir échappé à ces démons, il l'exprime par un redoublement de magnificences et d'aumônes. Il secourt les pauvres. Il parle aux bourgeois dans les rues et dans les carrefours. Il prêche les multitudes dans sa cathédrale. Il organise une procession solennelle qu'il mènera pieds nus, et où les vingt-quatre conseillers municipaux promèneront en grande pompe le corps de saint Remi, exhumé avec la mitre et la crosse des catacombes séculaires. En même temps, le cardinal de Lorraine correspond du Nord au Midi, de l'Orient à l'Occident. Il écrit à ses frères et à ses neveux, à la reine mère, au roi, au pape, à Philippe II, au nonce et à l'ambassadeur espagnol. Des voûtes saintes sous lesquelles il se sent à l'abri, il souffle la discorde aux quatre vents.

Les protestants, eux, ne s'étonnent pas. Ils insultent les barrières, ils ravagent les environs de Paris. Ils brûlent les moulins depuis la porte du Temple jusqu'à la porte Saint-Honoré. Ils s'emparent du cours de la Seine, de la Marne et de l'Yonne, ces nourrices fécondes qui alimentent la capitale. Ils tarissent cette abondance des rivières en interceptant les arrivages. Ils stérilisent les routes en attaquant les convois. Paris craint la disette. La cour ruinée par ses prodigalités folles est dans la pénurie. Le fisc est

vide. La reine mère songe à engager à Venise, pour cent mille écus, les diamants de la couronne, et les rubis à Florence pour la même somme. Le roi, dans cette détresse, a recours à l'alchimie. Il obtient de Jean des Galans, sieur de Pizerolles, des promesses merveilleuses. Le charlatan s'oblige à transmuer en fin or les métaux imparfaits.

Paris ne manquait encore de rien, mais son imagination était affamée déjà. La foule murmurait. Elle accusait le connétable qui, avec une nombreuse armée, ne tentait pas même d'intimider par une démonstration l'imperceptible armée des huguenots. « C'est, disait-on, un éléphant qui se cache devant une mouche, au lieu de l'écraser. »

Le connétable laissait dire; car il avait un plan. De concert avec Leurs Majestés, il avait envoyé Castelnau à Bruxelles, afin de demander au duc d'Albe trois ou quatre régiments espagnols et deux mille chevaux. Le duc répondit à l'ambassadeur que c'était bien peu et qu'il irait lui-même, à la tête de toute son armée, servir le roi de France. Trop habile pour se laisser jouer ou éblouir, Castelnau insista sur les trois ou quatre régiments et sur les deux mille chevaux. Pendant des jours et des jours qui semblaient des mois à l'ambassadeur, le duc ne cessa pas de l'amuser par des rodomontades et des ostentations de courtoisie. Castelnau écoutait poliment et revenait toujours au point précis de la question. Dans son impatience allumée par tant de délais, Castelnau crut entraîner le duc en lui révélant le plan du connétable. « Monseigneur, s'écria-t-il, accordez-moi ces

braves renforts. Je marche avec eux sur Senlis où m'attendent plusieurs détachements français. Cette jonction faite, nous nous portons sur Saint-Denis, tandis que le connétable s'avance par une route opposée vers la même ville qui est le quartier général des huguenots. Ils sont surpris, enveloppés par deux armées, et défaits sans combat. »

Ce n'était pas le dessein du duc d'Albe. Il avait besoin de la guerre civile. Cette guerre, qu'il souhaitait d'entretenir et non de terminer, empêchait, en les occupant, les huguenots de France de secourir les gueux des Pays-Bas. Castelnau s'aperçut bien de ces perfides intentions, lorsque, passant des paroles aux actes, le duc ne lui octroya que dix-sept cents chevaux sous la conduite de Barbanson, comte d'Aremberg. A Péronne le duc fut entièrement dévoilé à Castelnau. L'ambassadeur soldat se disposant à prendre le droit chemin de Senlis , le comte d'Aremberg déplia sa carte et montra du doigt Beauvais, Poissy et Paris. Castelnau lui ayant allégué vivement le plan du connétable, le comte, à son tour, lui objecta ses instructions avec un flegme moitié belge, moitié castillan. Elles lui prescrivaient d'éviter Condé et Coligny, fût-il sûr de les vaincre.

Castelnau ne se résigna pas sans douleur. Cinq ou six semaines furent consumées en pourparlers inutiles. Le connétable temporisait pour la guerre. Le chancelier, lui, temporisait pour la paix.

Ce grand homme eut plus qu'aucun des personnages de son siècle le génie de la conscience, l'organe sacré, la faculté sainte par excellence, puisque c'est

elle qui voit Dieu face à face, elle qui converse avec lui dans un dialogue intérieur, tantôt doux comme la grâce, tantôt aigu comme le remords. L'âme de L'Hôpital accoutumée à ces entretiens merveilleux n'était que mansuétude et lumière. Aussi haute que le ciel, aussi vaste que le monde, elle planait au-dessus des fanatismes étroits, elle embrassait les cultes bornés et ne pensait qu'à les concilier dans une tolérance mutuelle.

C'était l'ardente aspiration, l'idée fixe et permanente du chancelier.

Au début de cette seconde guerre, il employa les restes de son crédit et les séductions de son éloquence à faire prévaloir le système des négociations. La reine convaincue nomme trois commissaires chargés de s'entendre avec les huguenots : L'Hôpital lui-même, Jean de Morvilliers et le maréchal de Lavieilleville.

Les chefs calvinistes, dans l'effervescence héroïque de la lutte pour le droit, réclamèrent impérieusement des choses justes, mais inopportunes, qui contristèrent le chancelier, bien qu'il les approuvât en principe.

Ils exigeaient la liberté du culte; le renvoi des troupes étrangères ; l'expulsion des princes lorrains; l'admission des plus dignes à tous les emplois, à tous les honneurs, sans distinction religieuse ; la diminution des impôts qui ruinaient le peuple et qui enrichissaient seulement des aventuriers italiens; enfin la convocation des états généraux, le remède suprême dans les crises.

Le chancelier rapporta tristement cette pétition des huguenots En un instant la cour fut en feu. Les

Guise s'indignaient, le roi jurait de colère, la reine, blessée de l'allusion à ses favoris italiens, n'était pas la moins exaspérée au milieu de tant de violences et de tant de passions déchaînées.

Il ne fut plus question d'accommodement. On dépêcha un héraut à Saint-Denis pour sommer Condé, Coligny et leurs compagnons de se présenter au Louvre sans armes et d'y faire acte d'obéissance à leur roi, comme les y obligeaient toutes les lois divines et humaines. Malgré la hauteur et les menaces du prince, le héraut s'acquitta courageusement de son message et déclara qu'il viendrait chercher dans les vingt-quatre heures la réponse des calvinistes.

Condé était bien tenté de renvoyer un seul mot : la guerre. Il eut peut-être à cette époque une arrière-pensée de détrônement des Valois, but que poursuivait dans un sens différent la maison de Guise. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il existe, à la date de 1567, quelques monnaies frappées à l'effigie du prince, avec cette légende : LUDOVICUS XIII, DEI GRATIA, FRANCORUM REX PRIMUS CHRISTIANUS. Ces monnaies, fort rares, et qui ne circulèrent pas, puisqu'elles ne furent pas reprochées par la cour aux huguenots, témoignent, soit des cupidités antidynastiques de Condé, soit plutôt du machiavélisme de ses ennemis, bien capables d'user pour le compromettre d'un tel stratagème. Dès 1563, je trouve dans les papiers Granvelle une lettre précieuse du cardinal à Gonzalo Perez. Le prélat recommande au secrétaire la calomnie comme une excellente politique. « Je crois, écrit-il, qu'en répandant partout que le prince n'at-

tache aucune importance à sa religion et la fait servir uniquement à ses vues d'intérêt, on lui ferait perdre, à lui et à beaucoup d'autres personnages français une grande partie de leur crédit en Allemagne et autre part. »

La méthode espagnole et jésuitique est ici prise sur le fait. Granvelle ne se contentait pas, comme dit Louis de Perussis, « de rechercher par le menu les péchés et les crimes ; » il les inventait. Combien de mensonges tombés de ces bouches impudentes dont l'histoire doit se garder d'être l'écho !

Quoi qu'il en fût de Condé, eût-il même entretenu ces ambitieuses convoitises, Coligny n'était pas le complice du prince. Fidèle jusque dans la révolte, touché des insinuations, des supplications de L'Hôpital, entraîné par son propre instinct, il ramena Condé et leurs amis à plus de modération. « Notre première requête était juste, dit Coligny, mais puisqu'elle déplaît tant au roi, réduisons-la. Réprimons nos ambitions les plus légitimes et ne les mêlons point à la querelle de Dieu. Ne revendiquons maintenant que la liberté de notre culte. Elle seule nous importe. L'Édit de pacification sans les restrictions subséquentes, ou, en d'autres termes, un pasteur par bailliage, et un pasteur par château. Voilà notre requête dernière, notre vœu définitif. »

Tous les chefs calvinistes, et Condé lui-même, se rangèrent à l'avis de l'amiral. Une seconde pétition fut rédigée dans cet esprit et remise au héraut d'armes. Elle produisit une impression favorable, et, contre le désir de la reine ulcérée encore de l'insulte à ses Ita-

liens, le conseil, sur les conclusions de L'Hôpital et de Montmorency, décida qu'on essayerait une nouvelle négociation. Malheureusement ce ne fut pas le chancelier, ce fut le connétable que l'on chargea de cette difficile mission.

Le connétable était cassant et sa rudesse avait des explosions imprévues. Combien cet orgueil enraciné, ce caractère altier n'était-il pas à craindre avec le prince de Condé qu'il traitait de séditieux et avec les Châtillon, des neveux qu'il avait élevés, qu'il aimait toujours, qu'il regardait comme des enfants égarés, rebelles à lui-même autant qu'à Dieu et au roi !

Ces diplomates bardés de fer se rencontrèrent près de La Chapelle-Saint-Denis, dans la plaine, par un jour pluvieux. L'entretien fut court. On ne parla que des bienfaits de la paix. Le connétable dit qu'il avait des pouvoirs illimités, qu'il était en mesure d'entamer la discussion, d'où naîtrait sans doute un arrangement, mais qu'il valait mieux la remettre au lendemain, à cause du mauvais temps. Les calvinistes ayant déféré à ce vœu du connétable, il ordonna de dresser deux tentes au même lieu pour la sécurité d'une conférence si importante. Il y eut des gantelets ôtés, des mains serrées, et l'espérance éclaira un instant ces physionomies austères.

Tous furent exacts au rendez-vous. La nuit semblait avoir laissé son voile sur ces figures martiales que la défiance assombrissait de nouveau.

Le connétable était accompagné du maréchal de Montmorency, son fils aîné, et du maréchal de Cossé; le prince de Condé des trois Coligny et du comte de

La Rochefoucauld. Deux cortéges imposants se groupaient autour de ces chefs. Quoique les tentes fussent dressées, aucun de ces rudes diplomates ne s'y abrita. La conférence se passa à cheval. Le connétable, s'adressant à Condé, lui dit qu'il fallait se donner des sûretés réciproques et conclure une paix durable. « Je le veux bien, repartit le prince, mais commençons par nous accorder sur le fond de toutes nos requêtes. Cet article admis, les autres ne nous arrêteront pas. — Quel est donc cet article, reprit le connétable? — La liberté de notre culte, répondit le prince de Condé. — Oui, dit Coligny, l'édit de pacification, malgré ses lacunes, nous suffira, si on le dégage des modifications qui l'altèrent et le dénaturent. En un mot, et pour condenser ici comme je l'ai fait ailleurs, notre vrai sentiment : un pasteur par bailliage, un pasteur par château; nous nous contenterons de cela. — Le roi ni moi ne l'entendons pas ainsi, s'écria le connétable; il n'y a qu'une bonne religion, celle du roi. Il ne peut vouloir qu'il y en ait deux dans son État. S'il a signé l'édit de pacification, il y a été contraint par la nécessité. Mais cet édit n'avait qu'un caractère provisoire. Le roi s'est d'ailleurs engagé envers les rois ses voisins à rétablir partout la religion ancienne, et il aimera mieux, s'il y est forcé par vos prétentions, la guerre avec ses sujets que le parjure avec ses alliés. »

Cet étrange discours de conciliation consterna le maréchal de Montmorency et tous les catholiques modérés qui se rattachaient à la politique du chancelier de L'Hôpital. Mais les seigneurs protestants furent

indignés. Tous, comme un seul homme, en appelèrent au Dieu des opprimés. Le cardinal de Châtillon s'emporta contre le connétable qui lui riposta vivement et arrogamment. Les tentes furent levées, et la conférence rompue. On se sépara tumultuairement.

Beauté inexprimable, intérêt profond, simplicité sublime de ces grandes luttes! Une seule idée les domine toutes. Chacun de ces héros sait pourquoi il se bat, pourquoi il répand son sang et sa sueur : c'est pour mieux qu'une province, pour mieux qu'un empire, pour mieux qu'un monde, c'est pour la liberté de conscience. Ils n'hésitent pas à sacrifier famille, biens et vie, afin de conquérir le droit de prier, selon leur foi, dans la fière et douce indépendance de leurs cœurs.

# LIVRE VINGT-SIXIÈME

**Bataille de Saint-Denis. — Incidents militaires. — Mort du connétable de Montmorency. — Ses funérailles. — Suites de la bataille. — Rencontre de madame la princesse et de madame l'amirale avec leurs maris. — Jonction de Coligny, de Condé et du prince Jean-Casimir en Lorraine. — Les chefs huguenots vendent leurs bijoux et leur vaisselle d'argent pour payer les reîtres et les lansquenets. — Coligny nourrit l'armée protestante à force d'expédients. — Il la conduit devant Chartres. — Paix de Longjumeau. — Mort de madame l'amirale. — Coligny, veuf, au château de Châtillon.**

Je suis vraiment pénétré d'un saisissement religieux et comme embrasé d'un feu divin de justice, au moment de retracer les colères viriles de Coligny et de ses compagnons, la muette affliction du chancelier de L'Hôpital, les élans, les regrets par lesquels ces grands hommes accueillirent la déclaration insolente du connétable. Que de combats, que de meurtres, que de carnages, que d'épiques désolations la suivirent!

Cet orgueilleux vieillard qui aimait ses neveux, qui souhaitait la paix, en se livrant à un éclat d'humeur, à un mouvement de fanatisme hautain, n'avait laissé aux protestants d'autre alternative que la guerre, ou la servitude honteuse de l'âme.

Ils ne pouvaient accepter que la guerre.

Les catholiques violents, et c'était la majorité, se réjouirent. Ils s'imposèrent volontairement en argent

et en hommes par tout le royaume. Les Parisiens offrirent quatre cent mille livres à Catherine pour solder les troupes étrangères.

Les huguenots ne s'endormirent pas non plus. Ils prirent Orléans, Soissons, Auxerre, La Charité, Mâcon, Valence, Vienne, Montpellier, Nîmes et Montauban. Ils se hâtèrent de toutes parts sur Saint-Denis. Le vidame de Chartres amena des renforts à Condé et à Coligny.

Ces chefs généreux avaient distribué leurs bandes entre Saint-Ouen, Aubervilliers et Saint-Denis. Ils avaient détaché d'Andelot et Montgommery pour s'opposer, vers Poissy, aux Espagnols du comte d'Aremberg dont ils ne soupçonnaient pas les instructions pacifiques. L'armée des protestants ne comptait pas plus de trois mille fantassins et de deux mille cavaliers.

Le connétable avait rassemblé autour de lui dans l'intérieur de Paris, indépendamment de la garde bourgeoise, dix-neuf mille hommes. Témoins de cette disproportion des deux armées, les Parisiens murmuraient contre les délais de Montmorency et chansonnaient sa prudence. Le vieux et morose général subissait avec ennui les injures d'une tourbe qu'il méprisait. Il méditait toutes ses mesures pour ne pas affronter légèrement la stratégie supérieure de l'amiral et les saillies de courage du prince de Condé.

Quand il sut l'évolution de d'Andelot et de Montgommery, il cessa enfin de s'abriter derrière les murs de la capitale. Le 9 novembre 1567, il échelonna son avant-garde au delà des barrières. Le 10, au point du

jour, il baisa la main du roi, en prenant congé de lui. Il vint à la porte Saint-Denis pour diriger les troupes et cria aux bourgeois qu'il y rencontra : « Ce soir je serai vengé des reproches de mes ennemis ; car je rentrerai par cette porte victorieux, ou on m'y passera mort. » Alors les vivat enthousiastes succédèrent aux couplets satiriques. Le connétable semblait le frère de ses fils, le maréchal de Montmorency et M. de Damville, avec lesquels il pressait le départ des divers détachements. Sa vivacité était merveilleuse et l'audace brillait sur son front. On ne reconnaissait plus ce Fabius. Après avoir fait le général, il allait faire le soldat.

Les deux armées, instruites de tous leurs mouvements par leurs espions, débouchèrent presque en même temps dans la plaine Saint-Denis.

Les catholiques avaient défilé devant le connétable au nombre de dix mille fantassins français, de six mille Suisses et de deux mille gendarmes des compagnies d'ordonnance. Il faut ajouter à ces forces et à une batterie de dix-huit canons l'escadron doré des jeunes gens de la ville.

Les calvinistes ne possédaient pas une pièce d'artillerie. Séparés de d'Andelot, de Montgommery et de quelques autres officiers occupés à barrer les rivières et les routes, ils n'avaient pas plus de douze cents hommes d'infanterie et de quinze cents cavaliers. Ils étaient une poignée contre une multitude.

Les chefs huguenots hésitèrent un instant. Ils délibérèrent à la hâte et en plein air. Ils eurent pour chambre du conseil un petit pré, pour siéges les selles

de leurs chevaux dont les sabots enfonçaient dans la vase et dans l'herbe détrempée.

Ils discutèrent trois plans. Le premier était d'attendre d'Andelot pour combattre. Cet avis fut abandonné. On se borna à l'examen rapide des deux autres plans : l'un du prince de Condé, l'autre de Coligny. Ces grands cœurs s'accordaient à ne point se retirer, afin de ménager le moral de l'armée protestante. Il ne fallait pas, au début de cette seconde guerre, ôter tout prestige à leur cause en esquivant le combat. Seulement Coligny voulait se tirer de ce pas scabreux par des escarmouches savantes qui feraient couler le temps et qui satisferaient l'honneur, sans compromettre la sûreté. Condé voulait un engagement sincère et résolu. Coligny sentit que le prince était entraîné comme toujours par la chaleur de son sang. Il y avait moins d'inconvénient à lui céder qu'à lui résister. L'amiral approuva donc le projet quelque peu téméraire du prince qui favorisait ses propres calculs de chef de parti.

Le génie de l'homme politique se combinait chez Coligny avec le génie du capitaine. En ne se retirant pas devant un ennemi si formidable, l'amiral frappait les imaginations, il étonnait les catholiques, il électrisait les calvinistes, il éblouissait l'Europe par l'éclat de l'héroïsme. Il songeait aux princes protestants dont il était indispensable de mériter l'estime et de provoquer les secours. D'un autre côté, avec ce tact profond qui le distinguait et que nul dans son siècle ne surpassa, il prévit les lenteurs du connétable et se promit d'en profiter.

Il avait deviné juste. On était en novembre. Le connétable, redevenu temporisateur avant le combat, employa tout le jour en dispositions et en minuties militaires. Lorsqu'il eut veillé à tous les détails que son expérience tenait pour essentiels et dont un plus grand général se serait abstenu, il était près de quatre heures du soir. Ce fut seulement alors que le connétable ordonna à son artillerie de tirer.

Les chefs protestants avaient étendu leur ligne d'opérations et s'étaient groupés sur trois points principaux. Genlis défendait Aubervilliers, Coligny avait choisi Saint-Ouen, et Condé, demeuré au centre, s'était adossé à Saint-Denis.

Montmorency, au lieu de se masser sur lui-même, et de pousser au prince, qu'il aurait chassé ou écrasé par son seul poids, allongea une ligne parallèle à la ligne des ennemis. Il fit attaquer le village d'Aubervilliers. Genlis, qui y était avec l'aile gauche des huguenots, s'y maintenait péniblement quoique favorisé par un moulin, un large fossé et un courant d'eau. Coligny saisit ce moment où l'attention et les efforts des deux camps sont absorbés autour du moulin d'Aubervilliers. Il sort tout à coup de Saint-Ouen, et, fondant avec son aile droite sur l'aile gauche des catholiques, il renverse d'une telle violence leur cavalerie sur leurs fantassins français postés dans la plaine, qu'il met tout en désordre. Ces fantassins, composés en grande partie de la plus florissante jeunesse de Paris, ordinairement si brave, étaient richement vêtus et armés. Ils n'essayent pas même de soutenir les cavaliers du maréchal de Cossé

qui pliaient devant Coligny. Ils se troublent, se débandent et s'enfuient honteusement vers leur ville qui les désavoue et les renie.

Une particularité vraiment pathétique marqua cette charge furieuse. Coligny, excellent écuyer, montait un magnifique cheval turc d'une ardeur tout orientale. Soudain il s'aperçoit que ce cheval indompté n'obéit plus au frein. La bride avait été coupée dans l'action. Le cheval, comme emporté d'une ivresse folle, se lança si bien à la poursuite des fuyards qu'il confondit avec eux l'amiral. Heureusement, malgré la casaque et l'écharpe blanches du chef huguenot, personne ne le reconnaît dans l'effarement de cette course effrénée. Coligny craint d'être prisonnier. Il entrevoit déjà les faubourgs. C'en est fait, il va être enlevé dans Paris au galop de sa propre victoire, lorsque, ramassant toute sa puissance, il étreint son cheval à la crinière, le retourne et le ramène parmi les siens qu'une inquiétude mortelle agitait.

Condé s'était jeté sur le corps de bataille où commandait le connétable. Le maréchal de Montmorency s'avança pour protéger son père, mais le prince détacha quelques compagnies franches, afin d'occuper le maréchal, et fit sa pointe. Il était entouré des vidames de Chartres et d'Amiens, du cardinal de Châtillon et du comte de La Suze; il était suivi de Robert Stuart, de quelques autres Écossais déterminés et de sa meilleure cavalerie. Le fanatisme religieux précipitait dans tous ces cœurs et redoublait l'élan de la guerre.

Abandonné d'une partie des siens, le connétable, comme autrefois dans la flamme de la jeunesse, l'é-

pée au poing et la voix forte, demeura inébranlable. Ce vétéran de cinq règnes lutta généreusement, corps à corps, à la manière des héros, soit de l'antiquité, soit des croisades. Il ne recula point, et beaucoup de seigneurs n'avaient la tête de leurs chevaux qu'à la queue du sien. Il frappait, il ensanglantait son épée. Il encourageait ceux qui ne l'avaient point déserté et il défiait les ennemis. Tandis qu'à dix pas de là le prince de Condé était porté par terre et son cheval tué, le connétable, sur lequel s'acharnaient les Écossais, reçut huit blessures, dont plusieurs mortelles. Il ne fléchit qu'à la huitième, et sa vigueur fut telle encore qu'il brisa du pommeau de fer de son épée la mâchoire de Robert Stuart, qu'on soupçonna de lui avoir fracassé les reins du dernier coup, d'une balle de pistolet. L'un et l'autre furent ensemble abattus de cheval.

La perte du connétable, qui se répandit dans les deux camps, et l'obscurité qui survint, terminèrent la bataille. Elle n'avait duré qu'une heure.

Les huguenots étaient harassés. L'héroïsme n'aurait pu continuer de suppléer parmi eux au nombre. Le maréchal de Montmorency poursuivait déjà l'amiral dans la plaine. Le maréchal de Cossé, MM. d'Aumale et de Damville rétablissaient avec avantage le combat partout ailleurs. Le mérite des chefs protestants fut de tenter ce grand et dangereux effort pour honorer leur cause aux yeux du monde. Leur génie fut de prévoir que la retraite leur serait possible dans les ténèbres et que la nuit leur serait propice. Ils ne se trompèrent pas.

Ils refluèrent sur Saint-Denis, pendant que les catholiques s'empressaient autour du brancard où gisait le connétable. Le maréchal de Montmorency et M. de Damville, ses fils, avec toute l'élite de la noblesse catholique, étaient accourus auprès de l'illustre vieillard. Il souffrait cruellement, mais il était ferme et résigné. Il demanda plusieurs fois d'un accent ému si les huguenots faisaient mine de disputer le champ de bataille. « Non, et c'est à vous qu'il demeure, » lui répondit-on invariablement. Alors, ne doutant plus de la victoire et sa physionomie s'éclairant d'une lueur : « Mon cousin, dit-il à M. de Sanzay, je suis mort, mais je n'eusse su mourir ni m'enterrer en un plus beau cimetière que celui-ci. Assurez, je vous prie, mon roi et la reine que je leur suis fidèle et que je n'ai nul regret à ma vie, puisque je la perds à leur service. » M. de Sanzay serra la main du connétable et lui promit qu'il serait ponctuellement obéi.

Épuisé et surexcité à la fois, le vieillard fit signe qu'on lui apportât son épée. Il la coucha sur son brancard à côté de lui. Il en baisa pieusement la garde qui figurait une croix et répéta à plusieurs reprises : « Seigneur, je vous recommande mon âme. » Son visage avait, disent les contemporains, une double expression de prière et de courage qui révélait le chrétien et le héros.

Sa physionomie changea et n'annonça plus que les pensées mâles du soldat, quand on lui parla de le transporter à son hôtel de Paris, situé rue Sainte-Avoye. « Non, non, s'écria le connétable. Je suis

bien ici. J'ai pour linceul mon manteau. Je veux avoir pour sépulcre cette terre du champ de bataille où j'ai vaincu et où il me sera séant de mourir en bon chevalier. » (V. Tortorel et Perrissin, pl. XXVIII.)

Ses fils, ses gentilshommes, furent obligés d'user d'une douce violence pour l'arracher à cette plaine fatale où il souhaitait d'être enseveli dans sa gloire. On le souleva sur son brancard avec mille précautions et on le porta jusqu'à l'hôtel de Montmorency, où sa famille éplorée, ses officiers, ses pages et ses domestiques le reçurent au milieu des sanglots.

Les deux partis ne manquèrent pas de se proclamer triomphants. C'est La Noue, un sage sous la cuirasse, le philosophe des héros du seizième siècle, qui doit décider la question. Lui calviniste, il déclare que l'avantage resta avec « le champ » aux catholiques.

Quoi qu'il en soit, ce n'était qu'une défaite nominale que celle des huguenots dans cette plaine funèbre. Ils étaient un contre six, et ils avaient été si peu vaincus, qu'ils étaient presque vainqueurs. Tel fut leur sentiment unanime. Leur audace s'en accrut et monta plus haut que la flèche de la vieille basilique, dont les caveaux avaient rendu, selon la légende, un profond gémissement, quand Montmorency tomba pour jamais de son cheval de guerre.

Cette audace des réformés n'eut pas de bornes. D'Andelot, accouru de Poissy pour se trouver à la fête de la bataille, désolé de n'être arrivé que vers minuit à Saint-Denis, proposa à son frère et à Condé d'aller brûler le village de La Chapelle et dévaster

la banlieue de Paris. Ce défi téméraire aux catholiques aussitôt exécuté que conçu n'amena pas de nouvel engagement. La force des protestants fut quadruplée. L'ambassadeur ottoman, qui était aux avant-postes de l'armée royale, fut tellement saisi d'admiration à l'aspect martial des huguenots, qu'il s'écria : « Si le sultan avait seulement six mille de ces hardies casaques blanches, il braverait l'Europe entière. » Les pasteurs mêmes se distinguèrent par leur courage. Le cardinal de Châtillon montra une intrépidité digne de ses deux frères.

Ce fut le lendemain de la bataille que le connétable tourna tout à fait à l'agonie. Il s'était confessé et il avait communié dévotement. Néanmoins il lui échappa un trait de caractère faussement transformé en indépendance d'esprit par les historiens du dix-huitième siècle. Un cordelier s'efforçant de le prémunir contre les frayeurs de la mort : « Tu te méprends, moine, s'écria-t-il, je suis le connétable de France. Crois-tu qu'après avoir vécu avec honneur près de quatre-vingts ans, je ne sache pas mourir un quart d'heure? » Il expira le 12 novembre 1567. Il était né sous Louis XII, en 1493. Il avait eu pour marraine Anne de Bretagne dont il reçut un nom qu'il devait tant illustrer de règne en règne, jusqu'au jour où il mourut à l'âge de soixante-quatorze ans.

La reine Catherine, qui avait été le visiter avec le roi, lui fit faire de fastueuses funérailles. On y arbora l'effigie du connétable, comme s'il eût été un prince du sang. Catherine voulait même qu'on inhumât ce grand serviteur de la monarchie au milieu des dynas-

ties royales. Mais le connétable qui, le soir de la bataille, ne désirait que six pieds de terre sous le gazon de la plaine Saint-Denis, avait désigné antérieurement pour le lieu de son éternel repos l'église paroissiale de Montmorency. C'est là qu'on le descendit à son rang parmi les tombeaux de ses ancêtres, dans la crypte de sa famille.

Catherine de Médicis afficha la douleur, mais elle éprouvait la joie. Elle était délivrée d'une puissance qui contrariait souvent ses desseins. Elle se proposa d'ailleurs de ne pas nommer de connétable et de glisser insensiblement le commandement des armées dans la main de son fils favori, le duc d'Anjou.

Montmorency ne fut pleuré que des siens. Il avait toujours été plus craint qu'aimé. Dès sa jeunesse, il s'était complu dans les sévérités. Il gourmandait tout le monde et il était plus redouté que les rois eux-mêmes. Il s'était établi en censeur universel. C'était une sorte de Caton, de Romain majestueux et seigneurial.

Il laissa une grande place vide dans les cours et dans les camps qu'il avait remplis de son autorité durant plus d'un demi-siècle.

Il avait assisté à plus de cent escarmouches, embuscades et siéges de villes ou de forts. Il s'était distingué dans sept grandes batailles, de celles que les annales militaires appellent des journées.

Il avait combattu à Ravenne en qualité de volontaire; à Marignan, comme lieutenant de la compagnie du bâtard de Savoie, depuis son beau-père. A la Bicoque, il aborda l'ennemi la pique en main, à la tête

des Suisses dont il était colonel et il fut relevé d'un monceau de cadavres. Il était maréchal à Pavie, où il fut fait prisonnier comme le roi François Ier, qu'il consola par son dévouement et qu'il servit par ses actives négociations.

Il commanda en généralissime et en connétable aux trois dernières batailles qu'il livra. Il commanda à Saint-Quentin où son troisième fils, M. de Montberon, lui sauva la vie dans la mêlée, avant de le suivre captif. Il commandait encore à Dreux où ce même fils, dont c'était l'héroïsme spécial, succomba aux blessures qu'il avait reçues en couvrant son père, lequel ne fut pris que lorsque son généreux enfant fut tué. Le connétable, qui ne sourit plus depuis la perte de son fils bien-aimé, porta pour la dernière fois le bâton du commandement à la bataille de Saint-Denis. Mais M. de Montberon n'y était pas pour interposer entre la mort et le vieillard une poitrine dévouée, un cœur chaud, un bras jeune et vaillant.

Anne de Montmorency n'avait pas commencé sa maison. Elle était aussi ancienne que la monarchie. Trois siècles avant lui, sous la régence de la reine Blanche, un de ses aïeux avait été revêtu des insignes de connétable.

Toutefois, s'il n'érigea pas la puissance de sa race, Anne de Montmorency l'accrut infiniment. Il vécut sous cinq règnes, et il fut l'un des principaux personnages de quatre de ces règnes. Il avait toujours été entreprenant, souvent malheureux ; presque jamais habile, excepté dans ses affaires personnelles. Il dut ses hautes dignités à son nom, à son courage, à son

antiquité, à sa durée, cet élément immense de la grandeur humaine. Administrateur entêté, rusé négociateur, mauvais général et très-bon soldat, il enracina sa maison dans la faveur par cinq fils auxquels il eut l'art de ménager les plus magnifiques alliances, les plus somptueux établissements et les gouvernements les plus riches. Il n'était un adroit diplomate que dans la sphère de la famille; partout ailleurs il échouait.

Tous ses portraits le manifestent moralement: c'est un gentilhomme bardé de fer, un corps robuste et sans grâce, une rude figure où brille plus de volonté que d'intelligence, mais où la résolution cependant n'est pas dépourvue d'une certaine finesse de cour. Il était très-inculte et il s'en vantait. Sa médiocrité d'esprit lui inspirait le dédain des lettres. Il savait à peine écrire. Ses secrétaires, Fremin-d'Ardoy surtout, le dispensaient de ce talent abject. La plume pour lui n'était qu'un jouet de vilain. Il aurait cru déroger en la touchant. On le représente ordinairement l'épée nue à la main, et c'est justice, car il la serrait en chevalier cette épée sur laquelle était gravée pour devise le mot : ἄπλανος, *très-fidèle*, et, quand il ne tuait pas de la pointe ou du tranchant, il blessait, comme on l'a vu, du pommeau. Il priait aussi au besoin avec cette compagne glorieuse qui ne le quitta ni dans la vie, ni dans la mort.

L'éclatante maison de Montmorency, célèbre par tant de maréchaux et de connétables, compte plus d'un héros, plus d'un ambassadeur éminent; au dix-septième siècle elle eut même un grand capitaine.

Fondée dans l'Ile-de-France, sur ses vastes domaines, elle prospéra à l'ombre du pouvoir central et de la proximité des rois. Elle fut, par son voisinage, une pépinière de courtisans, de favoris et de hauts dignitaires. Sa situation géographique explique bien sa fortune.

Les Châtillon ne furent pas, entre les parents du connétable, ceux qui le regrettèrent le moins. Ils le vénéraient avec reconnaissance. Il avait pris d'eux des soins paternels. Coligny surtout, qui avait pour lui les sentiments d'un fils, s'attendrit sur cette mort. Il en détesta davantage la guerre civile, qui réduit les familles à cette affreuse extrémité de s'entr'égorger elles-mêmes.

Au milieu de ses peines, il songeait à son devoir de chef d'armée et de chef de parti. Les deux mille cavaliers espagnols du comte d'Aremberg s'étaient rapprochés de Paris. Le comte, l'un des plus habiles lieutenants du duc d'Albe, les avait cantonnés à Bourg-la-Reine. Il était venu au Louvre, et avait exprimé à Leurs Majestés son chagrin de n'avoir point assisté à la bataille de Saint-Denis. Catherine, qui était en fonds de fausse monnaie, avait répondu par une gratitude aussi menteuse, aussi perfide que les démonstrations du comte d'Aremberg, afin de l'attirer et de l'engager.

L'armée du roi ne se grossissait pas seulement de ces Espagnols, mais d'une foule de seigneurs catholiques et de leurs vassaux. La reine déployait toute son astuce et toutes les grâces de ses filles d'honneur pour retenir et fixer tant de gentilshommes. Elle leur don-

nait aussi un généralissime, son fils d'Anjou, plus propre que tout autre à flatter leur orgueil et à la représenter. Car il était le premier après le roi; puis elle l'avait entouré d'un conseil de généraux dont elle était sûre, et où elle destinait la prépondérance à Tavannes. Elle aurait bien désiré faire le duc d'Anjou connétable, mais la jalousie du roi se mit en travers. « Tout jeune que je suis, madame, je me sens assez fort pour porter mon épée, et quand cela ne serait pas, mon frère, plus jeune que moi, y serait-il plus apte? Par la mort-Dieu, je ne le crois pas! » Catherine tourna la difficulté. Le duc d'Anjou ne fut pas connétable; il fut lieutenant général. La reine calma par ses caresses le rugissement envieux de Charles IX, et le duc d'Anjou, un prince de seize ans, pervers dès le berceau, saisit cette épée que le roi appelait sienne, mais qui était l'épée de la France, pour en frapper les meilleurs, les plus grands d'entre nos pères.

L'amiral comprit et fit comprendre à Condé la gravité de ces trois circonstances : l'intervention espagnole, l'accroissement de l'armée catholique et l'unité de commandement dans cette armée par la nomination du duc d'Anjou à la lieutenance générale. Les chefs huguenots se félicitèrent d'avoir pris les devants au début de cette seconde guerre et de s'être adressés au comte palatin du Rhin, Frédéric, et à son fils, Jean-Casimir, les deux seuls princes parmi tous les princes allemands qui fussent de la confession de Genève, comme les protestants français.

Le fils de l'Électeur palatin, le prince Jean-Casimir, avait été élevé à la cour de Henri II. Il y avait eu entre lui, Condé et Coligny des courtoisies que la conformité de religion avait transformées plus tard en amitié réciproque. Le prince Jean-Casimir avait donc incliné son père à la bienveillance et fait accueillir favorablement les demandes des chefs huguenots. Lui-même s'était engagé envers eux à leur mener sur les terres de Lorraine, où il les précéderait, sept mille reîtres et quatre mille lansquenets.

Condé et Coligny ne pouvaient pas s'exposer à une autre bataille tant qu'ils seraient réduits à eux-mêmes ; ils ne pouvaient pas non plus vivre à Saint-Denis et dans les environs de Paris, qu'ils avaient entièrement ravagés. Ils n'avaient qu'un salut, c'était de joindre en Lorraine le prince Jean-Casimir, qui devait y séjourner, dès le milieu de décembre 1567, en les attendant. Les chefs huguenots furent bientôt d'accord. Ils résolurent de gagner la Lorraine sans délai.

On était au 14 novembre. Ils partirent de Saint-Denis pour Montereau. Ils eurent une agréable surprise sur leur route. Ils rencontrèrent deux grandes dames qui venaient d'Orléans pour les voir, et qui n'étaient rien moins que Françoise de Longueville, la nouvelle princesse de Condé, et Charlotte de Laval, l'épouse de Coligny. Dans leur tendresse et dans leur enthousiasme, elles accouraient pour complimenter leurs maris et toute l'armée protestante sur la bataille de Saint-Denis, comme sur une victoire. Elles avaient avec elles leurs femmes, toutes nobles,

plus décentes que les filles d'honneur de Catherine et plus vertueuses, mais tout aussi jeunes et aussi belles. Cette apparition réjouit le camp des huguenots. Madame la princesse et madame l'amirale distribuèrent des écharpes et des casaques blanches, des rubans et des panaches blancs. Le blanc était la couleur consacrée, la couleur sans tache qui représentait la pureté de la foi calviniste. Certes nos royalistes catholiques ne se doutent guère que les symboles de leur fidélité transmis à leur candeur par les Bourbons, glorieusement hérétiques et séditieux, sont les emblèmes de la révolte des huguenots. Quoi qu'il en soit de ces vicissitudes de drapeau et d'idées, l'armée de Condé et de Coligny fut électrisée tout entière par l'effusion de cœur de leurs héroïques compagnes. Madame l'amirale parla même aux soldats en prenant congé d'eux. « Nous retournons à Orléans, dit-elle, afin de consoler et de soigner les malades dans les hôpitaux militaires. Tandis que vous combattrez, nous intercéderons pour vous. Si nous ne pouvons tenir nos bras levés sur la montagne ainsi que le prophète, nous prierons sur la pierre de l'âtre, et, comme aux jours anciens, le Seigneur nous exaucera. »

Cette grande puritaine, Charlotte de Laval, si pleine d'initiative dans son austérité, s'éloigna vers Orléans avec la princesse de Condé et leur charmante suite, pendant que les troupes protestantes continuèrent leur marche sur Montereau.

Là, les chefs huguenots rallièrent des détachements calvinistes de presque toutes les provinces, et dont les plus nombreux furent ceux de la Guyenne

et du Poitou. Très-inférieurs encore, avec ces auxiliaires, aux forces du duc d'Anjou, les généraux calvinistes s'acheminèrent, de négociations en escarmouches, vers la Lorraine, par Bray, par Nogent-sur-Seine, par Épernay et par Saint-Mihiel, où ils passèrent la Meuse. L'armée catholique les avait poursuivis mollement. Les huguenots allaient intrépidement, confiants en Dieu et en leurs chefs. L'amiral commandait l'avant-garde, Condé le corps de bataille, et de Mouy l'arrière-garde, de Mouy le premier et le dernier à cheval, le brave entre les braves. Jean de Ferrières, le nouveau vidame de Chartres, prodiguait en toute occasion la fertilité de ses expédients et se distinguait par la sagesse de ses conseils autant que par l'audace de sa conduite. Enfin d'Andelot dirigeait un camp volant çà et là, à toute heure et en tous lieux, au gré d'une activité prodigieuse, sans repos, sans trêve et sans sommeil. Il était l'éclaireur, le pourvoyeur, le guide infatigable et partout présent de l'armée protestante.

Cette armée, malgré ses fatigues, ses misères et ses souffrances, ne se plaignait pas. Les chevaux n'avaient plus de fers, les fantassins, plus de souliers, toute paye était suspendue ; et cependant, ces héros d'une idée se conformaient au stoïcisme de leurs chefs. Mais au delà de Saint-Mihiel et de la Meuse, en pleine Lorraine, ne trouvant ni prince Jean-Casimir, ni reîtres, ni lansquenets, les calvinistes murmurèrent. Il fallut pour les distraire la gaieté chevaleresque de Condé, et pour les contenir la sévérité religieuse de Coligny. Bientôt le prince Jean-Casimir se montra.

Les mécontentements se changèrent en cris de joie. Ce fut une ivresse générale. Elle fut courte. Tous ces Allemands étaient des hommes de proie. Le prince Jean-Casimir lui-même était avare. Déguisant de son mieux sa propre cupidité sous celle de ses reîtres et de ses lansquenets, il exigeait la somme de cent mille écus d'or qui lui avait été promise un peu légèrement par les agents de Condé. Les auxiliaires germaniques, envoyait-il dire, ne s'enrôleraient que si cette condition préalable était remplie.

Condé et Coligny furent dans un embarras extrême. Leurs bourses privées étaient épuisées, et la caisse de l'armée vide. Mais c'était le temps des hommes magnanimes. Ces nobles chefs s'entendirent d'un coup d'œil, d'un même instinct,et donnèrent bagues , bijoux, joyaux, vaisselle d'argent, tout ce qu'ils possédaient de précieux. Leur exemple fut imité de proche en proche par les officiers, par les soldats et jusque par les valets. En quelques heures les huguenots s'étaient dépouillés d'une valeur de trente mille écus. Il ne leur restait pas un carolus, pas une bagatelle du moindre prix.

Tout reître qu'il était dans l'âme, le prince Jean-Casimir, calviniste lui-même , attaché d'ailleurs à Condé et à Coligny, fut touché d'un tel élan. Il se concerta vite avec ses colonels , harangua et fit haranguer ses mercenaires, qui consentirent enfin, non sans peine, à ne recevoir que trente mille écus d'or au lieu de cent mille.

Cette difficulté aplanie, Condé et Coligny opérèrent leur jonction avec le prince Jean-Casimir près de

Pont-à-Mousson. C'était le 11 janvier 1568. Les chefs huguenots tentèrent d'effrayer encore la cour. Tandis que le cardinal de Châtillon négociait sans rien conclure, ils traversèrent la Champagne, la Bourgogne, le Gâtinais et envahirent la Beauce, où cinq mille protestants du Midi grossirent ce torrent de fer et d'acier.

Malgré tant de renforts, l'armée calviniste était toujours moins nombreuse que l'armée catholique, cette armée du duc d'Anjou, bien équipée, bien payée, mais paralysée par l'ambition des lieutenants du généralissime qui tous aspiraient à le gouverner. Les rivalités du duc de Montpensier, du duc d'Aumale, du maréchal de Cossé, de Tavannes, de Brissac, avaient toujours secondé la stratégie de l'amiral. Aussi le plus grand obstacle surmonté par ce profond tacticien n'était pas d'avoir échappé aux manœuvres de l'ennemi, c'était plutôt d'avoir nourri plus de vingt mille hommes, presque sans argent, sans équipages, en dépit des piéges que les gouverneurs de province accumulaient partout. Là, non moins qu'ailleurs, Coligny fut le grand homme de ressources du calvinisme. Les soldats le savaient bien et l'appelaient leur père. Les officiers étudiaient ses actions, écoutaient ses maximes. « Messieurs, leur disait-il, un corps d'armée est un monstre qu'il faut commencer à former par le ventre. » Coligny, d'après ce principe, avait de zélés commissaires. Il les répartissait avec intelligence. Il les surveillait, les encourageait. Il frappait par eux les réquisitions et attirait les présents des villes. Tantôt il employait la

douceur, tantôt les menaces, tantôt les ruses. Il était le premier des munitionnaires comme le premier des généraux. Ses ordonnances étaient aussi sages que ses expédients prompts.

Il avait établi un boulanger et deux chevaux de charge dans chaque compagnie de cavalerie. Ces compagnies occupaient les meilleurs bourgs, souvent écartés. Dès qu'elles s'y étaient logées, les boulangers se hâtaient de faire du pain, et les commissaires, rassemblant les chevaux de charge, empruntant des chariots, envoyaient ce pain aux différents quartiers de l'infanterie. Le blé et les autres provisions étaient tirés, soit des magasins protestants qui s'ouvraient d'eux-mêmes dans les places conquises par les réformés, soit des magasins catholiques dont les vivres mieux que les canons préservaient des cités entières. De la sorte Coligny assura le nécessaire à son armée. Il défendait les maraudes et les punissait sévèrement, à moins que les circonstances ne lui fissent une loi de fermer les yeux sur des désordres qu'il réprouvait.

C'est ainsi qu'il amena les troupes calvinistes devant Chartres (V. Tortorel et Perrissin, pl. xxx). Condé et l'amiral avaient conçu le dessein d'assiéger cette ville si voisine de Paris et l'un des greniers d'abondance de la capitale. C'était un effroi pour la cour, un défi à l'armée catholique. Les généraux protestants désiraient vite une solution. Ils la provoquaient hardiment. Par eux le nœud serait tranché, s'il n'était dénoué par Catherine de Médicis. Ou ils prendraient Chartres, ou ils livreraient une grande bataille.

Pressée de plus en plus dans ce lacet double que tenaient des mains vigoureuses, Catherine essayait d'ajourner ses avances à ceux qu'elle traitait de rebelles.. Les progrès du siége, et un brillant combat de cavalerie où Coligny demeura vainqueur, la décidèrent. Elle ne voulait ni la prise de Chartres, ç'eût été une honte ; ni une grande bataille, c'était un hasard trop périlleux pour la majesté royale. Elle préféra, comme toujours, la perfidie des négociations.

Elle fit briller aux yeux des huguenots un horizon de paix, où il leur serait permis de se reposer avec honneur de toutes leurs lassitudes de corps et d'esprit. Presque tous, excepté l'amiral, se laissèrent éblouir à cette perspective.

Condé donnait l'exemple des illusions. Il souriait aux embûches de la reine. Il retrouverait ses trois fils qui avaient été enlevés du château de Blandis, en Brie, et qui étaient gardés en otage. Il serait délivré de l'importunité des reîtres et des lansquenets dont la cupidité insatiable murmurait toujours. Il rentrerait dans sa grande existence de prince du sang et il y attendrait au milieu des plaisirs l'heure de la fortune. Ses passions pourtant étaient moins violentes. Son ambition, d'abord exclusivement politique, était moins personnelle et une teinte plus religieuse l'ennoblissait.

Les gentilshommes calvinistes et leurs vassaux avaient une idée fixe : revoir les uns leurs châteaux, les autres leurs maisons. La flèche des tours, le clocher du village leur apparaissaient. Ils en rêvaient le jour et la nuit. Ils ne pensaient qu'à leurs femmes, à leurs

enfants, à leurs serviteurs, à leurs domaines abandonnés. Ils avaient tous la fièvre du foyer. Comment résister à ce tourbillon des sentiments domestiques, à cet élan universel des cœurs?

Coligny avait beau dire : « Méfions-nous, » sa grande voix était méconnue. D'Andelot et quelques seigneurs le soutenaient seuls. Certes l'amiral avait mille fois raison. Il aimait la paix plus que personne, mais une paix véritable, une paix qui ne serait pas une simple trêve. « Prenons Chartres ou battons l'armée catholique, s'écriait-il dans le conseil des généraux présidé par le prince de Condé; alors nous pourrons signer une paix dont nous dicterons les conditions. Mais maintenant vous n'aurez qu'un simulacre de paix qui vous désarmera de nouveau et qui vous livrera pieds et poings liés à vos éternels ennemis. »

Ces paroles si sensées avaient le tort de contrarier l'entraînement général. Aussi ne furent-elles point écoutées.

Condé donna des instructions au cardinal de Châtillon, qui se rendit à Longjumeau. C'est là que les conférences s'ouvrirent entre lui, pour les huguenots, et le baron de Biron, assisté de Henri de Mesmes, pour les catholiques. Après de brûlantes et opiniâtres discussions, la paix fut péniblement conclue. Les deux partis s'engageaient à licencier hors du royaume leurs troupes étrangères. Les réformés promettaient de restituer les places fortes qu'ils avaient conquises, et la cour, de son côté, confirmait l'*édit de pacification* sans les modifications judaïques et ultérieures

qu'elle y avait introduites. Cet édit, qui accordait aux calvinistes la liberté de leur culte en les dotant d'un pasteur par bailliage et d'un pasteur par château, eût été excellent, malgré ses restrictions, s'il avait eu de meilleures garanties que la parole de Catherine de Médicis. Ces garanties efficaces, souhaitées et regrettées par Coligny, c'étaient précisément les places fortes dont les calvinistes, contre son avis, se dépouillaient si imprudemment.

Le chancelier de L'Hôpital, quoique le conseiller de la reine et du roi, aurait désiré aussi plus de concessions aux huguenots, afin de mieux assurer la paix en accroissant leur sécurité. Mais cette paix, tout imparfaite qu'elle fût, lui souriait. Il y travailla de toute son âme. Rien n'est touchant comme l'obstination de ce grand homme dans les voies divines. Ce qu'il a combiné pour le bien, la reine mère l'exécute pour le mal. Il la connaît, il connaît le roi, il a sondé leur perversité, il a éprouvé aussi l'ingratitude, l'endurcissement des factions. N'importe, il ne se décourage pas. Il pense qu'une bonne intention peut être féconde. Il sème dans le sable et dans la boue des fruits de vie, il ne recueille que des fruits de mort. Il s'attriste, mais il poursuit. Il se relève de ses afflictions d'esprit. Il est après tout l'homme de la conscience, non du succès. Il espère contre toute espérance. Il recommence vingt fois son œuvre, vingt fois noyée dans les larmes et dans le sang. Ce rocher de Sisyphe, qu'il remonte sans cesse et qui sans cesse retombe dans l'abîme, c'est la tolérance religieuse. Ce grand labeur où s'épuise le chancelier laisse sur

son visage auguste des traces merveilleuses de beauté morale et communique à tous ses portraits cette sublimité douce, cette résolution austère et cette inexprimable mélancolie qui émeuvent tant à regarder.

La paix du 28 mars 1568, une pierre roulée seulement jusqu'à moitié de la montagne, et qui devait sitôt être précipitée, fut la dernière joie du chancelier de L'Hôpital avant sa retraite. Cette paix ne devait pas durer plus de six mois. On la nomma « la petite paix, — la paix fourrée, » à cause de son peu de solidité et de sincérité. On la nomma encore « la paix boiteuse et mal assise, » par allusion aux deux négociateurs de la reine mère : Biron, qui était boiteux, et de Mesmes, seigneur de Malassis.

La haine des Guise et des catholiques éclata sous toutes les formes contre cette paix. Elle fut attaquée au parlement, dans les écoles, dans les chaires, soit de l'université, soit des églises.

Le cardinal de Lorraine la maudissait « comme honteuse, comme la ruyne de tous les gens de bien. » Il appelait sur elle les colères du pape et du roi d'Espagne, qu'il flattait l'un et l'autre, mais le roi d'Espagne plus que le pape. Il éprouvait ou il simulait pour Philippe II des transports d'enthousiasme. Les archives de Simancas ont gardé les vestiges de ces adulations redoublées. Le cardinal recherchait les occasions de gagner l'ambassadeur sorti des mystères de l'Escurial. Il s'enfermait avec cet ambassadeur dans des entrevues secrètes. Il dînait avec lui, et les familiers du prélat décelaient par des toasts sa pensée

sur Philippe II, en le proclamant « le miroir des roys du monde. »

Le cardinal s'appliquait donc par tous les moyens à soulever, contre la paix le roi d'Espagne qui cependant n'avait pas besoin d'encouragement. Le duc d'Aumale soutenait le prélat incendiaire et tous deux écrivaient à leur mère, Antoinette de Bourbon, « qu'il ne leur avoit pas esté possible d'empescher la conclusion de la paix, mais qu'ils empescheroient bien l'exécution. »

Les Guise ne secouaient pas seulement dans les palais les torches de la guerre civile; ils embrasaient les carrefours et les camps, le peuple et l'armée.

Il parut, le même jour que la signature de la paix, un pamphlet où la main du cardinal de Lorraine est visible. Il y confond dans un double anathème les Bourbons et les Valois. Ce pamphlet d'une violente ironie, manifeste sanglant de la maison de Guise, semble en prophétiser déjà l'avénement.

Voici presque entier ce libelle contre la paix, intitulé : « Arrest fantastique entre le prince de Condé et le roy Charles IX, » satire qui siffle, comme l'incendie, les destructions et les écroulements.

« Entre Loys trouvé, dit de Bourbon, roy des hérétiques, prince des voleurs, protecteur général des meurtriers, brigands, bannis, méchants, adultères, faussaires; Guydon, conducteur et enseigne d'estrangers; Odet et Gaspard les décollés, dits de Coligny frères, ses entremetteurs, facteurs, et négociateurs, et autres, leurs complices, tous appelants de certains décrets de prises de corps, saisies de leurs

biens, et encore demandeurs à l'entérinement de l'édit prétendu de la pacification de l'an 1563, d'une part;

« Et Charles de Valois, naguère roy de France, après eux roy de Paris, de Saint-Maur et du boys de Vincennes, capitaine et concierge du château du Louvre, intimé en son propre et privé nom, d'autre part;

« Le souverain Dieu non ouy, appointé est qu'il est permis aux susdits appelants, leurs complices ou adhérents, pour la damnation et perdition de leurs âmes, faire prêcher assemblées illicites, cène à la judaïque, aux lieux et endroits portés par le premier édit de prétendue pacification : étant tenus à néant toutes les conspirations, conjurations, catilinaires, rébellions, séditions, pilleries, saccagements d'églises, villes, chasteaux et villages, forcements et ravissements de femmes et filles, tant religieuses que séculières, homicides, assassinats, démolitions, blasphèmes, injures et autres actes exécrables par lesdits appelants commis et perpétrés : desquels crimes et délits demeureront les appelants quittes et déchargés avec toute plénière rémission et indulgence; et outre, sont les appelants réputés pour fidèles et loyaux sujets, serviteurs, parents, alliez et cousins de tout le sang royal. »

Ces fureurs ne justifiaient que trop les prévisions de Coligny. La paix n'était qu'un piége dans lequel les huguenots s'étaient jetés aveuglément. Les serments de la reine mère n'étaient que des mensonges solennels; car elle ne demandait qu'à les

violer en faveur de la majorité catholique où elle essayait de puiser sa séve, mais d'où les Guise l'avaient dès longtemps déracinée elle et ses fils.

Cette époque est l'une des plus sombres de la longue carrière de Coligny.

Il venait de perdre sa femme, la généreuse Charlotte de Laval. Tandis qu'il était au camp devant Chartres, pendant les préliminaires de la paix, un courrier avait franchi le seuil de la tente de Coligny. Ce courrier arrivait d'Orléans. Il apportait des nouvelles de madame l'amirale. Coligny partit avec les deux meilleurs médecins de l'armée. Il trouva sa femme dans un état désespéré ; elle touchait à l'agonie. Cette noble Charlotte de Laval avait tenu parole. Selon ses promesses, elle avait soigné et consolé les soldats blessés. Elle avait élu domicile dans les hôpitaux militaires d'Orléans, résisté à ses amis, passé chaque matin et chaque soir des heures périlleuses dans ces lieux empestés, affronté tous les dégoûts et bravé le mauvais air, sans souci d'elle-même. Elle qui, au début des guerres civiles, avait conseillé l'héroïsme à Coligny, elle avait choisi le martyre. Elle avait été atteinte à son poste, au milieu de la contagion des hôpitaux, et elle allait succomber sur ce champ de bataille de la charité. Coligny fut profondément ému au chevet de cette chère malade. Il l'embrassa saintement. Il la servit comme une garde. Il seconda les veilleuses, les médecins. Madame l'amirale se ranima tout à coup des ombres du sépulcre où elle entrait et reconnut son mari. Elle se redressa sur son séant, et, joignant les mains : « Seigneur, dit-elle, je vous remercie de

deux choses : l'une, que vous me permettiez de mourir pour vous, pour votre nom, après avoir assisté les soldats de votre droite ; l'autre, que vous m'accordiez cette douceur de voir encore M. l'amiral à ce moment suprême ! » Coligny, dominant son attendrissement, replaça sur l'oreiller cette tête sublime embellie par tant de pressentiments divins et par une si forte certitude de l'immortalité. Il ne quitta plus sa femme bien-aimée et vénérée. Il reçut son dernier soupir et lui ferma les yeux.

La douleur de l'amiral fut intense et mêlée de prières. Quand il eut réglé et accompli les funérailles, il pressa ses enfants contre sa poitrine, leur parla de leur mère avec effusion, les recommanda tous et chacun à leurs maîtres et reprit le chemin de Chartres. Cet homme antique ne s'appartenait pas ; il appartenait à Dieu. A peine avait-il achevé de remplir ses devoirs privés, qu'il refoulait son gémissement et retournait sans retard, le cœur brisé, le front serein, à ses devoirs publics.

La paix, une paix captieuse, s'étant faite contre son gré, Coligny se retira à Châtillon. Combien dut lui paraître lugubre cette vaste résidence toute peuplée des souvenirs de la compagne de ses jours désormais éternellement absente ! Il y manda sa jeune famille et se résigna peu à peu. Il reprit l'éducation des siens, ses occupations rustiques, ses correspondances avec le prince d'Orange, la reine d'Angleterre, Condé, d'Andelot, La Noue, La Rochefoucauld et tous les chefs protestants de France. Il exhorta les gouverneurs des villes fortifiées du calvinisme à ne

pas se hâter de les rendre aux catholiques, mais plutôt à inventer des prétextes, à faire naître des délais et à se retrancher dans des temporisations.

Durant cet intervalle officiellement tranquille, bien que troublé de tant de peines et de tant de pressentiments, Coligny s'appliqua scrupuleusement à ne pas attirer les soupçons par un changement d'habitudes. Il se confina donc, selon sa coutume, à Châtillon. C'était un vieux château féodal, une majestueuse et morne solitude. Dès que l'amiral avait devant lui quelques mois, ou seulement quelques semaines, il allait se reposer dans cette demeure de sa prédilection.

Il profitait de ces séjours à la campagne pour régler ses affaires et celles de ses vassaux, qu'il traitait en père plutôt qu'en maître.

Coligny maintenait la balance droite entre lui et ses voisins puissants; il avait soin de la faire pencher en faveur des faibles dans ses différends avec eux. Il se plaisait à construire de nouveaux bâtiments, à planter des arbres, à creuser des canaux, à étendre et à embellir son parc. Il s'entretenait volontiers avec ses jardiniers et ses travailleurs. Quand il chassait, ce qui était rare, soit au cerf, soit au loup, soit au sanglier, en compagnie de ses serviteurs et de ses hôtes, aux fanfares des cors, aux aboiements des meutes, il ne respectait pas toujours, dans l'ardeur de sa poursuite, les bornes des champs et il dévastait parfois les propriétés limitrophes de ses terres. Mais le soir, au retour, avant de se mettre à table, il ordonnait à ses intendants de payer au delà de leur valeur les ravages

commis. Puis, le lendemain, il s'informait si les torts étaient réparés, si les paysans étaient contents, imbu, dès l'enfance, de cette maxime que, pour un gentilhomme, être juste, c'est être partial contre soi-même. Il était très-actif, sans cesse à cheval. Il assistait, à de grandes distances, le pauvre peuple, aidait les bourgeois et visitait avec cordialité la petite noblesse. Son costume était fort simple. Il n'avait que deux grands luxes : son écurie et sa vénerie. Il n'arrivait guère que, soit à portée, soit hors de portée des catholiques, il n'échelonnât pas quelques sentinelles aux abords de ses maisons. Il redoublait de précaution la nuit. Son sommeil, même dans la paix, rappelait l'image de la guerre. Il avait toujours tant gagné à la vigilance, qu'il la croyait la principale vertu d'un grand capitaine. « J'ai été quelquefois vaincu, disait-il, je n'ai jamais été surpris. »

Il traitait bien les ministres de la réforme dont il se servait par politique et qu'il honorait par devoir. Ils étaient plus que gentilshommes à ses yeux, puisqu'ils étaient les apôtres du saint des saints. Il retenait cependant d'une main ferme ceux que trop de zèle emportait et qui commandaient au lieu d'instruire et de consoler.

L'amiral avait eu par moments des saillies de courage, des impétuosités héroïques, mais son intrépidité était ordinairement calme, opiniâtre. Il s'efforçait de se dominer lui-même, et il y réussissait. A Châtillon comme ailleurs, il blâmait les fougues de Condé et il vieillissait à dessein le prince pour le cor-

riger. « Monsieur, lui disait-il, vous êtes de bonne race et la bataille vous enivre comme le vin. C'était séant quand vous étiez jeune. Aujourd'hui, soyez plus sage; car vous serez bientôt une barbe grise, et ce n'est pas pour les dames qu'il faut frapper, c'est pour le Dieu vivant. Songez à notre cause. » Il ne réprimait pas moins d'Andelot que M. le prince.

Coligny ne se couchait pas, soit dans un de ses châteaux, soit sous sa tente, sans méditer sa Bible toujours ouverte. Il la pénétrait mieux qu'un théologien de profession; il s'en inspirait et il y puisait sa force invincible. Ce grand livre et cette grande âme correspondaient l'un à l'autre. « S'il n'était pas le premier de nos généraux, s'écriait Théodore de Bèze, M. l'amiral serait le premier de nos docteurs. »

Ainsi vivait Coligny, en patriarche chrétien et guerrier, tendre avec ses enfants, avec ses frères, affectueux avec ses amis; mais cette année sinistre de 1568, le deuil de sa femme et presque de son parti, ce deuil qu'il portait dans son cœur bien plus que dans ses vêtements, rendait tout lugubre autour de lui, jusqu'au manoir paternel.

Et cependant, même alors, il ne désespéra pas. « Sous notre armure, disait-il, nous avons un gardien éternel. » — « Quand l'heure de Dieu sonnera, ce sera la mienne, disait-il encore; en attendant, je me fie à lui. » Il avait raison. La confiance est salutaire à tout homme; mais elle est indispensable au soldat le plus exposé des hommes.

Cette confiance magnanime était d'ailleurs tempérée de prudence par Coligny. Lorsqu'elle était

témérité, comme chez Condé ou d'Andelot, l'amiral, en la désapprouvant, l'excusait. « Ce sont de beaux péchés, disait-il, que telles hardiesses! » Et, lui, le grand homme qui avait appris l'ordre dans le désordre, le courage à la lumière des canons, l'équité à la clarté des incendies de la guerre civile, la modération partout et toujours, il était indulgent à d'Andelot et à Condé, de simples héros. Il ne s'enorgueillissait pas avec eux. Il lui suffisait de savoir que sa responsabilité était autre. Car, si M. d'Andelot et M. le prince devaient rendre compte à Dieu d'une épée, M. l'amiral devait rendre compte d'un génie, d'un parti et presque d'un monde nouveau

FIN DU TOME DEUXIEME.

# TABLE DES MATIÈRES.

---

## LIVRE QUATORZIÈME.



## LIVRE QUINZIÈME.



## LIVRE SEIZIÈME.

## LIVRE DIX-SEPTIÈME.



## LIVRE DIX-HUITIÈME.



## LIVRE DIX-NEUVIÈME.

## LIVRE VINGTIÈME.



## LIVRE VINGT ET UNIÈME.



## LIVRE VINGT-DEUXIÈME.



## LIVRE VINGT-TROISIÈME.

## LIVRE VINGT-QUATRIÈME.



## LIVRE VINGT-CINQUIÈME.



## LIVRE VINGT-SIXIÈME.



FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et Ce, rue Mazarine

